

Cahiers des
SCIENCES HUMAINES
vol. 27 - n^{os} 1-2 - 1991

La sécurité alimentaire
à l'heure du néo-libéralisme
Food safety in a neo-liberal period

Éditeurs scientifiques :

Georges COURADE et Jacqueline PELTRE-WURTZ

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
PARIS - 1991

Photos de couverture, de gauche à droite :

J. PELTRE-WURTZ, Quito (Équateur) / R. VILLEGAS, marché de Cochabamba (Bolivie) / Explorer - L. GIRARD, beignets de bananes *loko*, Bamako (Mali).

Manuscrits reçus au Secrétariat des Éditions de l'ORSTOM le 1^{er} mars 1991

Les numéros du volume 26 des *Cahiers des Sciences Humaines* ont paru aux dates suivantes : n^{os} 1-2 en janvier 1991 ; n^o 3 en août 1991 ; n^o 4 en décembre 1991.

Maquette de couverture : Michelle SAINT-LÉGER

.....
La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

.....

PRÉSENTATION

La sécurité alimentaire à l'heure du néo-libéralisme

Georges COURADE * et Jacqueline PELTRE-WURTZ *

Malgré les percées de la sélection variétale dans les grands centres internationaux de recherche agronomique, l'insécurité alimentaire sévit dans de nombreuses régions du monde, alors que l'on nous a dit et répété depuis une génération que notre planète pouvait nourrir dix milliards d'hommes (J. KLATZMANN, 1983).

Cette insécurité se déploie dans les zones climatiquement marginales, mais aussi dans celles à hautes aptitudes agronomiques, dans des régions affichant de fortes densités tout autant que dans celles sous-peuplées. Elle touche maintenant les petits exploitants de cultures d'exportation (ces vitrines de la mise en valeur de type colonial, en Afrique sub-saharienne, au Mexique ou au Brésil) qui ont vu, dans certains cas, leurs revenus monétaires divisés par deux ou trois, aussi bien que la masse des ruraux sans terre, à tenure insuffisante ou précaire à qui les réformes agraires devaient fournir les moyens de survivre.

Avec la mise en œuvre depuis plus d'une décennie, dans quelque cent trente pays en développement, des Programmes d'ajustement structurel (PAS), l'insécurité alimentaire s'étend dans les villes, qui, après avoir profité de ce fameux « biais urbain » dénoncé par les auteurs anglo-saxons (M. LIPTON, 1977), subissent maintenant les mesures de stabilisation de la demande (en clair, une baisse du pouvoir d'achat). Pour rétablir, en effet, les « grands équilibres macro-économiques », rééquilibrer la balance des paiements, permettre ici et là de rembourser les intérêts d'une dette qui a crû fabuleusement avec le recyclage des pétro-dollars disponibles, les

* Géographe ORSTOM, département « Sociétés, urbanisation, développement », membre de l'UR « Maîtrise de la sécurité alimentaire ». Par ailleurs, G. COURADE est membre de l'équipe OCISCA « Observatoires du changement et de l'innovation au Cameroun ».

baillleurs de fonds, après avoir laissé se développer des gestions laxistes, ont exigé de pays (et de régimes) aux abois un retour à l'orthodoxie financière et un semblant de contrôle démocratique de l'argent public. Les taux d'intérêt de ces emprunts, qui n'ont que rarement servi au développement réel des économies, se sont brutalement envolés dans les années quatre-vingt, l'Amérique forte de sa suprématie monétaire mondiale attirant les capitaux pour financer son déficit résultant d'une gestion financière peu orthodoxe (S. GEORGE, 1988). Dans le même temps, les cours des matières premières s'effondraient par suite de la conjonction de plusieurs facteurs : agressivité des nouveaux producteurs sur les marchés, faible élasticité de la demande, inorganisation des producteurs. Bref, tout s'est ligué au plan international et intérieur pour rendre plus dramatique l'existence des populations les plus fragiles.

Si l'on ne peut affirmer *formellement* que les financiers internationaux ont dicté les nouvelles politiques, il est clair que le retour à la norme comptable — indispensable dans les pays en développement... comme aux États-Unis — s'accompagne de *facto* de mesures inspirées du libéralisme économique (Ph. NOREL, 1990 ; M. F. L'HÉRITEAU, C. CHAVAGNEUX, 1990) : blocage des salaires, forte réduction du nombre des agents de la fonction publique, suppression des subventions de l'État et limitation du crédit. Le Fonds monétaire international ne met-il pas à la disposition des pays les plus endettés des prêts dits d'ajustement structurel pour les aider à rééquilibrer leur balance des paiements *sous réserve* qu'ils mettent en œuvre une politique économique permettant d'assurer à court terme le paiement des échéances à venir ? Ce n'est qu'après la mise en œuvre des engagements décidés par le FMI que le système bancaire international s'engage à nouveau à financer des projets.

Aujourd'hui, on prône donc, pour le Sud, le *désengagement de l'État* à l'intérieur, et au plan international la *libéralisation des échanges* par le rétablissement de la concurrence et l'ouverture résolue au marché dans des créneaux porteurs. Finies les politiques de substitution aux importations à bas prix (produire du riz ivoirien plus cher que celui fourni par la Thaïlande ou les États-Unis devient une « aberration économique »), délaissés les systèmes de stabilisation des prix des cultures de rente (le prix de la campagne du café ou du cacao doit s'aligner sur le cours mondial), abandonnées les pratiques visant à protéger les plus vulnérables ; il faut rétablir « la vérité des prix », alléger les charges de l'État, retrouver les chemins d'une « saine » gestion. Bref, si l'on reparle aujourd'hui de développement à la base, de participation paysanne comme au début des années soixante, c'est pour demander aux villageois de reprendre en charge les « projets » dont l'État veut se débarrasser.

Cette *thérapeutique néo-libérale* est mise en œuvre par des pouvoirs

en place qui négocient à reculons des applications adaptées, différées ou détournées (J. COUSSY, 1990; Ph. HUGON, J. COUSSY, O. SUDRIE, 1991), en raison des conséquences directes que nombre de ces mesures ont sur leur propre pérennité et sur les alliances hégémoniques qui contrôlent les régimes. La grande majorité subit directement les effets de la contraction des investissements sociaux (santé, éducation) et du démantèlement de l'État-providence ou de ce qui en tenait lieu. La mise au chômage de salariés dans les restructurations en chaîne d'entreprises privées ou para-publiques pèse lourdement sur les différentes formes de solidarités sociales (dans un cadre familial plus ou moins étendu), économiques (entre secteurs modernes non protégés et « informels ») et géographiques (entre villes et campagnes ou entre pays). Tant et si bien que la Banque mondiale, devenue consciente du danger, met en place depuis 1987, dans les pays en développement, des programmes « Dimensions sociales de l'ajustement » pour limiter les dégâts... Cette nouvelle insécurité dont on connaît très mal l'impact vient s'ajouter, se combiner à une insécurité alimentaire structurelle que l'on n'a pas réussi à éradiquer.

La solution technologique qui s'est révélée si pratique pour les puissances dominantes et les élites nationales, en leur permettant d'introduire le changement agricole sans toucher directement aux structures foncières, a montré ses limites comme l'indique tout bilan nuancé de ce que l'on a appelé un peu vite la « révolution verte ». S'il est vrai que les variétés améliorées ont apporté à des pays comme l'Inde une production céréalière globale suffisante pour ses besoins solvables, grâce aux surplus dégagés dans quelques États du Nord-Est indien, il n'en reste pas moins qu'une population équivalente à celle de l'Afrique sub-saharienne ne dispose pas d'une alimentation suffisante, selon l'Institut de nutrition d'Hyderabad. Le nouveau saut technologique majeur que l'on nous promet avec les biotechnologies et les manipulations génétiques permettra-t-il de relayer la « révolution verte » qui semble avoir épuisé ses effets les plus favorables dans les milieux les plus faciles à contrôler et parmi les producteurs les plus aptes à se saisir de ces innovations technologiques? *Toujours est-il qu'excédents agricoles ne signifient pas sécurité alimentaire individuelle accrue : le pouvoir d'achat comme les formes de régulation mises en œuvre par l'État et les sociétés civiles restent les déterminants fondamentaux.*

C'est que la sécurité alimentaire est affaire d'État, d'arbitrages multiples, de « régulations » à diverses échelles géographiques. Elle fut la préoccupation des grands empires, romain ou chinois, qui édictèrent force règles pour éviter pénuries et famines d'origine naturelle, spéculative ou extérieure. La pratique de l'embargo alimentaire n'ayant pas disparu, on comprend aisément le succès des politiques qui prônent un haut degré d'autosuffisance alimentaire

pour des aliments considérés à tort ou à raison comme « stratégiques ». Et ceci à des coûts nécessairement élevés ! Les États-Unis, apôtres du néo-libéralisme, pratiquent d'ailleurs une politique agricole qui échappe à la logique comptable habituelle. Est-on fondé dans ces conditions à exiger des États du Sud le respect de règles économiques bafouées chez les plus puissants ? Tel est le paradoxe de l'époque actuelle : on demande aux pays du Sud de libéraliser leurs économies pour permettre l'écoulement des agricultures « productivistes » du Nord, bénéficiant d'un soutien des prix, au risque de liquider des agricultures vivrières loin d'être toutes en bonne santé. L'échec des négociations de l'*Uruguay Round* en décembre 1990 vient confirmer que cette situation va encore durer.

*

**

Aussi ce numéro des *Cahiers des sciences humaines* propose-t-il un tour d'horizon et des points de vue différents sur divers aspects actuels de la sécurité alimentaire. Il fait suite à des travaux déjà publiés par l'équipe « Maîtrise de la sécurité alimentaire » en 1985, 1986, 1987 et 1990 (voir bibliographie) et les prolonge. Il part du constat de l'impuissance des États du Sud à assumer, s'ils en avaient la volonté, le pilotage à long terme de leurs économies alimentaires. Il s'interroge sur les modalités et les conséquences du retrait de l'État du secteur productif, comme sur ses fonctions de régulation et de redistribution, et les autres solutions réelles ou supposées qu'on a pu observer. Enfin, il montre les initiatives prises par les ménages pour faire face aux multiples difficultés qu'ils connaissent afin d'assurer leur subsistance, non seulement en se passant de l'État, mais bien souvent en le court-circuitant : mise en place de solidarités géographiques de plus en plus étendues, développement d'une agriculture urbaine performante, croissance d'une restauration populaire bon marché. Ces solutions individuelles ou collectives toujours dignes d'intérêt ne sont pourtant pas la panacée ; elles traduisent les efforts de chacun pour assurer la survie des siens dans un contexte très difficile ; elles se présentent plus souvent comme un pis-aller que comme une véritable réponse. Pour compléter ces études de cas réalisés dans des pays différents, six auteurs proposent des analyses d'outils de mesure de l'insécurité alimentaire et d'indicateurs à considérer dans le cadre de nouvelles politiques. Il est en effet très difficile d'identifier la population victime d'insuffisance et de carence alimentaire, que l'on prenne en compte une méthode biologique simple ou une méthode économique pour mesurer le degré de pauvreté, notion étroitement liée à l'insécurité alimentaire chez ceux qui dépendent du marché pour s'approvisionner. Et pourtant, ce travail scientifique est essentiel dans le contexte actuel

de libéralisation des politiques agricoles et de paupérisation des *classes laborieuses*, sous peine qu'elles ne deviennent *dangereuses*.

Il est clair que l'analyse comptable ou économique du secteur agro-alimentaire reste notoirement insuffisante pour comprendre les logiques qui parcourent ce secteur : logiques contradictoires des agences d'aide et des opérateurs internationaux, tactiques subtiles des responsables nationaux des équilibres socio-économiques élaborées en période de très relative croissance, manœuvres des intermédiaires pour conserver des positions monopolistiques. À cela s'ajoutent le redéploiement du secteur commercial privé à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales pour récupérer les activités profitables laissées en deshérence par l'État et jouer des politiques différenciées de change ou de contrôle douanier, mais aussi la multiplicité des micro-initiatives dans les villes et dans les campagnes pour assurer le nécessaire aux familles dans des conditions acceptables...

L'IMPUISSANCE DES ÉTATS DU SUD

Dans la dernière décennie, l'impuissance des États à gérer tous les problèmes de sécurité alimentaire est apparue plus clairement que jamais, qu'il s'agisse du volume de la production vivrière nationale (niveau d'autonomie à atteindre), de la redistribution de nourriture dans des régions déficitaires ou de la subvention d'aliments consommés par les segments les plus *vulnérables* de la population. La baisse drastique des revenus, liée au remboursement de la dette dans le cadre des politiques d'ajustement, a aggravé la situation des citadins que l'on pouvait croire « privilégiés », elle a souligné également les distorsions existantes en faveur de minorités favorisées. Cette compression des budgets familiaux interdit aux gouvernements de faire payer aux citadins le juste prix, comme on l'observe à Lima ou à Yaoundé (articles de L. DELGADO et de J. ENGOLA OYEP). Bref, l'État n'apparaît plus aux yeux des peuples comme le *bouclier protecteur*, la puissance tutélaire pouvant assurer à chacun, par ses arbitrages et ses formes de régulation, le nécessaire tout en préservant les intérêts des producteurs nationaux.

Comment s'intégrer aux marchés internationaux pour se procurer des denrées alimentaires consommées par des populations plus souvent urbaines que rurales, habituées à des denrées importées bon marché, sans pénaliser les efforts réalisés par ailleurs pour promouvoir une production vivrière nationale (cas du Pérou analysé par L. DELGADO)? Tâche difficile, en raison des intérêts divergents entre lesquels il faut arbitrer pour mettre en œuvre un véritable

système de *péréquation* qui dépend cependant des possibilités offertes sur le marché international par les maîtres de l'offre céréalière mondiale. Plus grave, en Amérique latine comme en Afrique, l'État abandonne de plus en plus ses objectifs affichés pour choyer les importateurs de vivres, les « élites traditionnelles » et les caciques locaux ou plus généralement ceux qui peuvent le menacer, au détriment du restant de la population.

Au Sahel, le Mali (P. PHELINAS) sert de banc d'essai aux nouvelles stratégies alimentaires de libéralisation des marchés céréaliers, sans convaincre... Plus au sud, le Cameroun tente depuis des années, sans succès, de réguler la filière du riz, improprement considérée comme « stratégique », l'État ne parlant pas d'une seule voix et étant phagocyté par les intérêts de ses serviteurs. Le combat est d'autant plus hasardeux que, pour développer la production rizicole, les choix se sont portés, du Sénégal (Ph. LAVIGNE DELVILLE) au Cameroun (J. ENGOLA OYEP), sur des périmètres hydro-rizicoles qui sont moins que jamais compétitifs par rapport à un prix mondial maintenu artificiellement bas par les deux exportateurs de référence, les États-Unis et la Thaïlande. H. BENZ démonte le mécanisme mis en place pour la filière rizicole américaine : subventions au groupuscule des 25 000 producteurs, dont le poids électoral est important, auxquelles s'ajoutent d'autres subventions pour les exportations dirigées vers de nombreux pays du Sud.

Mais qu'advient-il aux pays qui, comme la Bolivie ou Haïti, laissent au marché international et surtout à l'aide le soin d'assurer une grande partie de l'alimentation de leurs populations ? En Bolivie, la situation confine à l'absurde. Voici un pays qui importe de plus en plus et reçoit 88 % de dons des États-Unis. Qui plus est, l'État ne réussit même pas à contrôler la distribution de cette masse énorme d'aliments dont l'utilité nutritionnelle reste à prouver (A. FRANQUEVILLE, J. PRUDENCIO). Mêmes observations à Haïti, pays sous perfusion, dépendant de l'image qu'il donne à l'extérieur (D. KERMEI-TORRES, P.-J. ROCA).

LE DÉSENGAGEMENT ÉTATIQUE

Si Haïti a abandonné sur l'autel libéral la maîtrise de sa sécurité alimentaire, d'autres États résistent. Certains d'entre eux ont le privilège de disposer d'une monnaie surévaluée, c'est le cas des pays de la zone franc liés au Trésor français : on sait, par exemple, que les 350 000 tonnes de brisures de riz importées de Thaïlande par le Sénégal ont permis d'engranger certaines années des sommes dépassant plus de 20 milliards de francs CFA, tout en vendant ce riz

moins cher que celui produit sur place. Comment renoncer à cette trésorerie miraculeuse quand on ne peut plus vendre les cultures dites de « rente », sans doute par dérision ? Mais que se passera-t-il si la parité avec le franc français — qui a aussi des inconvénients pour les producteurs nationaux — est un jour abandonnée ? D'autres États gardent encore une petite marge de manœuvre et maintiennent leurs politiques de redistribution subventionnée d'aliments. Ainsi au Mexique, la CONASUPO distribue du maïs, généralement américain, pour maintenir à tout prix dans un état d'insuffisance des populations susceptibles de jouer un rôle déstabilisant (C. BERNARD, O. HOFFMANN). Qu'importe si la CONASUPO ne touche pas les zones marginalisées d'altitude de régions du type de celle de Xalapa, laissées au contrôle des notables locaux. Une politique voisine menée au Pérou (L. DELGADO) laisse de côté le monde rural et ne subventionne pratiquement que des aliments importés à bas prix, consommés prioritairement par les citadins. Les programmes contenus dans la Dimension sociale de l'ajustement (DSA) concernent d'ailleurs surtout les citadins susceptibles de se faire entendre, de façon politique ou médiatique, lorsqu'ils sont touchés par des mesures impopulaires d'arrêt des subventions.

Le désengagement de l'État est en cours, un peu partout, avec des accélérations, des pauses, des rémissions et des retours au colbertisme d'antan. Il coïncide avec le redéploiement de l'aide publique internationale vers d'autres champs d'action. Même l'unique système de stabilisation mis en place par la Communauté européenne, le STABEX, se grippe. Il ne dispose pas, en effet, des moyens financiers nécessaires pour couvrir ses engagements découlant de la chute brutale des cours des denrées d'exportation. L'aide caritative internationale tend en conséquence à occuper un secteur où elle n'a d'autre expérience que sa bonne volonté : la commercialisation des céréales, par exemple.

Les processus de retrait de l'État sont presque partout délicats à gérer. Il faut ménager bien des réseaux clientélistes, mais éviter aussi la disparition pure et simple des filières agricoles existantes. Les choix sont draconiens : réhabiliter, restructurer, liquider ou s'en remettre au secteur privé. Mais que signifie le recours à un *système privé* national rarement confronté aux marchés extérieurs, quand il existe ? Peut-on lui confier des entreprises agro-industrielles qui n'ont jamais été des *affaires* ? Rares sont enfin les entreprises étrangères qui osent investir aujourd'hui dans les secteurs abandonnés par les États du Sud.

Dans les périmètres hydro-rizicoles, on ne trouve pas d'hommes d'affaires pour reprendre des entreprises qui ont englouti des milliards de francs CFA en Afrique ou à Madagascar. Les producteurs

contractuels sont contraints de prendre en charge les coûts de l'irrigation. Et l'on découvre à nouveau les vertus des *organisations paysannes* ! Dans les périmètres irrigués du fleuve Sénégal, Ph. LAVIGNE DELVILLE estime que le transfert du coût de l'irrigation peut avoir une vertu pédagogique, s'il est bien géré dans son rythme et ses répercussions économiques. On peut se demander cependant si ce coût n'est pas trop élevé dans les conditions d'exploitation actuelle des rizières. On peut en douter au Sénégal et plus encore à Madagascar. « Le risque financier introduit par la redevance est-il supportable dans des exploitations qui ne sont pas auto-suffisantes en riz et qui financent leur production par des activités extérieures ? » s'interroge I. DROY. Et au Sénégal : « Que choisiront les paysans ? Payer les charges avec les revenus de l'émigration au détriment des dépenses alimentaires ? Intensifier le système de production par un supplément de travail aux dépens de sa rémunération ? Le réduire, voire abandonner les périmètres irrigués et renforcer ainsi le processus d'émigration ? » écrit Ph. LAVIGNE DELVILLE. Dans ce secteur, où *tous les indicateurs économiques et financiers sont alarmants*, on peut craindre le pire, et l'issue du bras de fer feutré entre la Caisse de coopération économique et la Banque mondiale sur le sort des grands périmètres (J. ENGOLA OYEP) déterminera s'il faut ranger dans l'archéologie du développement ces réalisations coloniales et post-coloniales.

On peut se demander avec D. THIEBA si les organisations non gouvernementales du Sud peuvent se substituer aux États dans les opérations de redistribution des aliments, sur un territoire vaste comme le Sénégal. Associations créées pour capter les crédits en provenance de l'aide caritative étrangère, les ONG sénégalaises n'ont pas réussi à concurrencer le commerce local, faute de motivation militante comme de savoir-faire commercial. On ne crée pas *ex nihilo* une *organisation paysanne* comme on transfère une machine. L'expérience d'autres continents montre que son émergence s'inscrit dans un certain *terreau social* et se construit dans des luttes qui pourraient apparaître en Afrique dans les années à venir.

LES INITIATIVES DE SUBSTITUTION

C'est en Afrique que des initiatives de survie ont été analysées par plusieurs auteurs de ce *Cahier*. M. CHASTANET nous fait parcourir près de deux siècles d'histoire économique et sociale des Soninké du Sénégal, à travers la lutte de ce peuple contre les années de disette et de famine : il élargit progressivement ses espaces de vie quand il a épuisé les ressources des territoires proches et les opportunités immédiates, et il en vient à intégrer la migration internationale dans

ses stratégies de survie. À Brazzaville (A. LE PLAIDEUR, P. MOUSTIER), ce sont les filières locales, très anciennes, atomisées et peu capitalistiques qui assurent avec un certain succès l'approvisionnement urbain. À Lomé, comme dans des villes plus grandes (Ch. SCHILTER), la production maraîchère urbaine est devenue une activité rémunératrice permettant d'employer une importante main-d'œuvre, sans pour autant permettre une véritable accumulation. Enfin, dans des métropoles étendues comme Abidjan, pour pallier l'absence de restauration collective organisée de manière formelle, toute une floraison de formes de restauration à bas prix (F. AKINDÈS) permet au consommateur de tirer parti des subventions accordées aux importations de riz notamment. Voilà des réponses à l'ajustement structurel, voire des stratégies de résistance à la crise. En fait, toute cette série d'initiatives souvent fragiles permet seulement de survivre.

LES OUTILS DE MESURE

On ne peut mesurer qu'indirectement l'insécurité alimentaire, les différentes méthodes introduisant chacune des biais particuliers.

L'anthropométrie (rapport poids-taille) peut constituer un mode d'évaluation simple et rapide de l'état nutritionnel (A. FROMENT, G. KOPPERT). Peut-on en déduire des indications sur le niveau de développement économique? C'est ce qu'essaient de montrer les auteurs, en prenant en exemple des populations camerounaises dont l'état nutritionnel est effectivement lié à leur niveau de vie.

En prenant comme indicateur le niveau des dépenses alimentaires, peut-on estimer la population démunie d'une grande ville comme Abidjan (A. ODOUNFA, F. AKINDÈS)? La méthode utilisée consiste à estimer la valeur minimale du panier alimentaire local pour disposer de 2 200 calories par individu adulte (norme ivoirienne) et repérer les ménages qui n'atteignent pas ce seuil de pauvreté. À Abidjan, un cinquième d'entre eux sont concernés par la malnutrition ou la sous-nutrition. Deux enquêtes lourdes, effectuées en 1979 et 1986, le montrent et caractérisent relativement bien ces ménages. Elles soulignent aussi la stabilisation du phénomène malgré l'accroissement des difficultés économiques, stabilisation que les auteurs expliquent, en partie, par la mise à disposition par l'État de riz asiatique bon marché dans les quartiers populaires.

Avec le pouvoir d'achat calorique, est-on en mesure de comparer la situation des salariés payés au minimum légal vivant à Rabat, Kigali, La Paz ou Guatemala? Les travaux de J. LAURE vont dans ce sens. D'autres références sur l'environnement socio-économique

(charges, liens de solidarité) seraient nécessaires pour approfondir cette notion du pouvoir d'achat des salariés payés à minima qui, dans beaucoup de pays pauvres, font déjà figure de privilégiés.

Enfin au Togo, J.-P. MINVIELLE propose une méthode d'analyse des coûts des productions alimentaires en exploitation familiale où une partie des facteurs de production ne sont pas achetés. Cette méthode permet de calculer le niveau des prix susceptibles de mobiliser sur le marché la production excédentaire.

*
**

Ainsi, dix-huit articles de ce numéro analysent les inquiétudes que suscite, au seuil des années quatre-vingt-dix, l'incertitude alimentaire qui concerne la moitié de la population terrestre, soit 2,5 milliards de malnutris et de sous-nutris, plus seuls que jamais dans la tourmente néo-libérale qui les réduit à inventer des stratégies de survie, ou pire qui les soumet à une précarité insupportable.

La dépendance alimentaire de certains pays s'inscrit-elle dans la logique de l'histoire? A. FRANQUEVILLE et J. PRUDENCIO nous rappellent que «cette question de fond, à laquelle n'échappe aucun pays du tiers monde, est bien plus qu'un débat académique, elle met en présence les vainqueurs et les vaincus du système économique en place...»

L'heure est à la charité internationale pour faire face aux multiples urgences, tout en sachant que cela ne résoud rien. Le seul programme d'envergure à terme, le projet «Dimensions sociales de l'ajustement» de la Banque mondiale, n'a ni le «souffle» mobilisateur, ni le contenu concret pertinent pour faire face à l'énormité des enjeux. Il doit être adapté et redéfini par une meilleure connaissance des comportements des populations.

Personne de raisonnable ne croit plus à la déconnexion chère à S. AMIN (1988), quand on voit les quelques rares grands pays comme l'Inde ou la Chine, ayant verrouillé fortement leurs frontières, appeler à leur rescousse tout le Gotha du capitalisme international pour éviter la faillite que connaît le système alimentaire soviétique.

Alors quelles voies explorer? La création d'espaces économiques viables est toujours à l'ordre du jour, même si l'on assiste plutôt à des reculs dans ce domaine. C'est dans un cadre régional que se développeront plus aisément les échanges internes et que la protection des agricultures vivrières nationales prendra son sens. Quant à l'augmentation de la productivité des hommes et des terres agricoles, elle exige le développement d'innovations technologiques (en particulier, l'utilisation des énergies renouvelables) adaptées à la masse des micro-exploitations familiales africaines ou latino-améri-

caines et non plus seulement à l'élite; elle suppose encore plus de travail à l'hectare, difficilement acceptable si ce n'est dans le cadre d'États démocratiques où le travailleur a droit à la parole et où les bénéfices du travail sont plus justement partagés.

La crise actuelle ne sera pas véritablement rupture, ajustement indispensable, que si elle permet de remettre tout à plat : plus d'illusions lyriques, plus de remèdes miracles, priorité aux solutions lentement mûries. Et elle n'aura quelques vertus pédagogiques que si l'on n'abandonne pas, une fois de plus, la lucidité reconquise.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles généraux

- AMIN (S.), 1988. — *L'échange inégal et la loi de la valeur*. Anthropos, Coll. Économies, Paris, 248 pp.
- BAYART (J. F.), 1990. — *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris, Fayard, 440 pp.
- COUSSY (J.), 1990. — Les importations alimentaires urbaines et l'ajustement structurel. Karthala, *Politique africaine*, Paris, n° 37 : 45-56.
- GEORGE (S.), 1988. — *Jusqu'au cou. Enquêtes sur la dette du tiers monde*. La Découverte, Paris, 406 pp.
- HUGON (Ph.), COUSSY (J.), SUDRIE (O.), 1991. — *Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique sub-saharienne*. SEDES, Paris, 230 pp.
- KLATZMANN (J.), 1983. — *Nourrir dix milliards d'hommes?* PUF, coll. Le géographe, Paris, 296 pp.
- L'HÉRITTEAU (M. F.), CHAVAGNEUX (C.), 1990. — *Le Fonds monétaire international et les pays du tiers monde*. PUF, Paris, 245 pp.
- LIPTON (M.), 1977. — *Why Poor People stay Poor : Urban Bias in World development*. Temple Smith, Londres.
- NOREL (Ph.), 1990. — *Les banques face aux pays endettés*. Syros, coll. Alternatives économiques, Paris, 192 pp.

Ouvrages et numéro de revue pris en charge par l'UR «Maîtrise de la Sécurité alimentaire»

- ALTERSIAL (ENSIA-CRET)-CERED (CERNEA)-MSA (ORSTOM), 1986. — *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*. Harmattan, coll. Villes et entreprises, Paris, 421 pp.
- CEGET-MSA (ORSTOM), 1987. — *Comptoirs et silos : des systèmes de production aux politiques alimentaires*. ORSTOM, Paris, 263 pp.
- CONTAMIN (B.) éd., COURADE (G.) éd., 1990. — *Économie alimentaire : la purge libérale*. Karthala, *Politique africaine*, Paris, n° 37 : 3-82.
- ORSTOM-CIE, 1985. — *Femmes et politiques alimentaires*. Actes du séminaire international ORSTOM-CIE, 14-18 janv. 1985. — ORSTOM, coll. Colloques et séminaires, Paris, 741 pp.

Première partie

L'impuissance des États du Sud
The powerlessness of Southern countries

Le riz de l'oncle Sam et le marché mondial :

la « compétitivité » à coups de dollars (1)

Hélène BENZ *

Riz, bol de riz, rizières, moussons... nous évoquent immanquablement l'Asie. Quoi d'étonnant ? 90 % du riz est produit en Asie et 85 % y est consommé. Cette concentration géographique et la très forte auto-consommation impriment au marché rizicole ses caractéristiques essentielles : instabilité et marginalité des échanges internationaux par rapport à la production.

Pourtant, les États-Unis jouent un rôle majeur sur ce marché. En effet, s'il ne sont quantitativement que les seconds exportateurs après la Thaïlande, les États-Unis disposent de moyens privilégiés de contrôle du marché par leur politique de soutien et leurs programmes d'exportation. Ainsi, malgré des coûts de production nettement supérieurs à ceux des exportateurs asiatiques (estimés le double de ceux de la Thaïlande ; FAO, 1989), ils ont pu maintenir leur position au premier rang des exportateurs.

Pour nombre de pays africains, le riz est considéré comme l'une des productions à promouvoir en priorité pour améliorer la sécurité alimentaire. Du fleuve Sénégal à Madagascar, les projets rizicoles se sont succédé. Pourtant, le taux d'auto-provisionnement a chuté de 84 % à 62 % entre 1960-64 et 1980-84 (MENDEZ DEL VILLAR, 1989). Divers facteurs internes sont incriminés mais ils ne sont pas les seuls : la pression exercée par les exportateurs au moyen du riz bon marché et facilement disponible a largement incité les pays africains à s'approvisionner sur le marché international plutôt que d'appuyer la production locale.

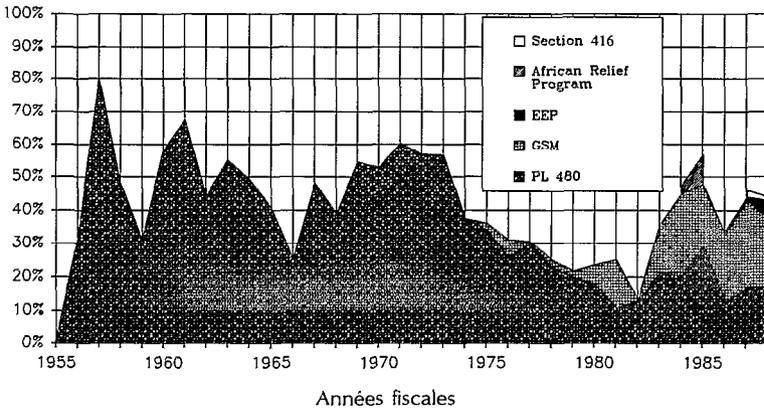
(1) Cet article est issu d'une étude réalisée à la demande du RONGEAD (Réseau des ONG européennes sur les questions agro-alimentaires et le développement).

* *Agro-économiste de l'IRAT-CIRAD, av. du Val de Montferrand, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex 1.*

Nous verrons donc comment les exportateurs de riz américains ont été amenés à se tourner vers les marchés africains et quelles stratégies ils y ont développées pour y rester, malgré des prix *a priori* rédhibitoires.

LES PROGRAMMES D'EXPORTATION, CLEFS DE VOÛTE DU RIZ AMÉRICAIN

Introduit au XVII^e siècle, le riz américain prend son plein essor après la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, le maintien à tout prix sur le marché international a été vital pour le secteur rizicole, puisqu'environ 50 % de la production est régulièrement exportée. Aussi différents programmes d'exportation ont-ils été mis en place au cours des quarante dernières années (cf. fig. 1) : aide alimentaire pour s'assurer les marchés des pays les plus pauvres, programmes de crédit quand des pays à revenus élevés sont apparus sur le marché et, enfin, les Marketing Loans, pour garantir la compétitivité quels que soient les prix des autres exportateurs.



Sources : USDA-ERS, statistiques internes non publiées (pour 1955-1974).
USDA-ERS, Rice. Situation and outlook yearbook, July 1989 (pour 1975-1988).

Remarques : l'EEP (Export Enhancement Program) est un programme de subventions directes à l'exportation conçu comme représailles contre les restitutions aux exportations de la CEE. Il est fréquemment utilisé pour le blé mais très peu pour le riz.
Section 416 est un programme annexe d'aide alimentaire.

FIG. 1. — Part des programmes gouvernementaux dans le total des exportations (en volumes).

De plus, comme pour les principaux produits agricoles, le riz bénéficie d'une politique de soutien héritée de l'« *Agriculture Adjustment Act* » de 1933, qui institua les mesures de base de la politique agricole américaine : limitation des surfaces emblavées, prêts aux agriculteurs et paiements directs (cf. tabl. I).

TABLEAU I

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE LA POLITIQUE RIZICOLE AMERICAINE	OBJECTIFS	EFFETS SECONDAIRES
<p>RÉDUCTION DE SURFACE</p> <p>* ACREAGE REDUCTION PROGRAM (ARP ou Acreage Set Aside)</p> <p>Tout agriculteur désirant bénéficier des programmes de soutien (Nonrecourse Loan, Deficiency Payment...) doit réduire sa surface de production d'un pourcentage fixé par le gouvernement pour la campagne.</p> <p>* PAID LAND DIVERSION (PLD)</p> <p>Réduction volontaire de surface, encouragée par un paiement direct au producteur. Valeur du paiement = montant unitaire fixe X surface non emblavée.</p> <p>Dans les deux cas, les terres non cultivées doivent faire l'objet de mesures de conservation du sol (pâturage, cultures fourragères...).</p>	<p>Contrôle de l'offre.</p>	<p>Améliore le rendement moyen : les moins bonnes terres sont laissées de côté.</p>
<p>STABILISATION DES PRIX</p> <p>* NONRECOURSE LOAN ET LOAN RATE</p> <p>Prêt de campagne accordé à la récolte par la CCC pour stocker la production (valeur du prêt = Loan Rate X volume stocké). Pour mettre le produit sur le marché, le prêt (plus les intérêts) doit être remboursé. Au bout de 9 mois, si l'agriculteur n'a pas récupéré sa production, il peut abandonner sa récolte à la CCC en remboursement du prêt.</p> <p>* FARM OWNER RESERVE (FOR)</p> <p>Prolongement du Nonrecourse Loan Jusqu'à 3 ou 5 ans, après les 9 mois de stockage. Le produit ne peut être déstocké que lorsque le prix du marché atteint le prix fixé par le gouvernement pour son écoulement.</p>	<p>Stabiliser le marché : le produit est écoulé sur le marché quand le prix est élevé (> au Loan Rate) et stocké quand le prix diminue. Evite l'engorgement du marché à la récolte.</p>	<p>Soutien du cours mondial (effet de prix plancher).</p>
<p>SOUTIEN DU REVENU</p> <p>* DEFICIENCY PAYMENT ET TARGET PRICE</p> <p>Les agriculteurs reçoivent un paiement compensatoire égal à la différence entre le prix d'objectif et le prix moyen du marché durant les 5 premiers mois de la campagne (ou le Loan Rate, si celui-ci est plus élevé). Valeur du paiement = surface de production de l'exploitation X rendement. Le Target Price est fixé en début de campagne (à l'origine en fonction des coûts de production).</p> <p>* DISASTER PROGRAM</p> <p>En cas de mauvaise récolte pour des raisons indépendantes des interventions du producteur, celui-ci reçoit une indemnité.</p>	<p>Assurer aux agriculteurs un revenu politiquement acceptable (équivalent à celui des actifs non agricoles) sans empêcher les prix d'être compétitifs à l'exportation.</p> <p>Réduire les risques encourus par l'agriculteur.</p>	<p>Stimule la production en garantissant un revenu. Réduit le prix du marché. Favorise les gros producteurs, le paiement étant basé sur le volume produit.</p> <p>Encourage la production dans des zones à hauts risques climatiques. Augmente l'offre en réduisant les aléas. Incite les agriculteurs à participer à l'ARP.</p>
<p>* MARKETING LOAN</p> <p>Prêt de campagne remplaçant le Nonrecourse Loan depuis 1986 (valeur = Loan Rate X volume stocké). Le remboursement s'effectue à un niveau lié au cours mondial, que l'USDA calcule et annonce chaque semaine.</p>	<p>Abaisser le prix du riz à un niveau compétitif sur le marché mondial. Eviter l'accumulation des stocks.</p>	<p>Pression à la baisse sur le prix mondial.</p>

De 1954 au milieu des années soixante-dix

La prépondérance de l'aide alimentaire

La *Public Law 480* fut établie par la législation agricole de 1954 pour résorber des stocks qui s'accumulaient depuis le début de la décennie.

Les premières années de son utilisation, la *PL 480* assura jusqu'à 80 % des exportations de riz. Elle resta le principal programme d'exportation utilisé jusqu'à la seconde moitié des années soixante-dix, en assurant en moyenne 51 % du riz exporté entre 1957 et 1973. Bien que ce programme ait été baptisé «*Food for Peace*», pour souligner son aspect humanitaire, les trois autres objectifs visés — réguler les stocks, développer le commerce avec les «*nations amies*» et promouvoir la politique étrangère américaine — se sont révélés prioritaires.

Les volumes les plus importants de riz *PL 480* furent envoyés entre 1966 et 1974, comme soutien indirect à la guerre du Vietnam. Le maximum fut atteint en 1974, alors que, durant cette même période, aucune aide en riz ne fut envoyée au Sahel en dépit de la sécheresse qui sévissait en 1972-73.

Dans la seconde moitié des années soixante-dix, de nouveaux marchés apparurent avec les pays pétroliers ; l'utilisation de l'aide alimentaire régressa jusqu'à un minimum de 11 % des exportations en 1981-82. Depuis, la part de la *PL 480* dans les exportations s'est maintenue à un niveau nettement inférieur à celui des deux premières décennies de son utilisation, les programmes de crédit donnant accès à des marchés plus rémunérateurs (cf. fig. 1).

Fin des années soixante-dix

Le glissement vers le Moyen-Orient et le développement des programmes de crédit

Au début des années soixante-dix, la demande de l'Asie des moussons décrut fortement. Les grands importateurs traditionnels (Pakistan, Indonésie, Inde) devinrent auto-suffisants, voire exportateurs ; l'aide en riz au Vietnam cessa avec la fin de la guerre. La Corée resta le seul gros importateur de la zone pour les États-Unis.

Le marché se déplaça vers le Moyen-Orient avec la création de l'OPEP et l'augmentation du revenu des pays pétroliers : l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite prirent la tête des importateurs.

La conquête de ces marchés s'est appuyée sur les programmes de garantie de crédit. Jusqu'au début des années quatre-vingt, les divers programmes de crédit existants ont couvert moins de 3 % des exportations annuelles. Par contre depuis, de 15 à 25 % d'entre elles sont assurées par le *GSM 102* (2). Les ventes à l'Irak (premier importateur de riz américain) ont à elles seules constitué plus de 3/4 du *GSM 102* et sont, depuis 1984, couvertes à 100 % par ce programme.

L'émergence du marché africain : une aubaine pour écouler les excédents

Le marché africain prit une place importante dans les exportations américaines à partir de 1976. Alors qu'avant 1975, l'Afrique ne recevait pas 10 % de ces exportations, depuis 1978 elle en absorbe environ le quart.

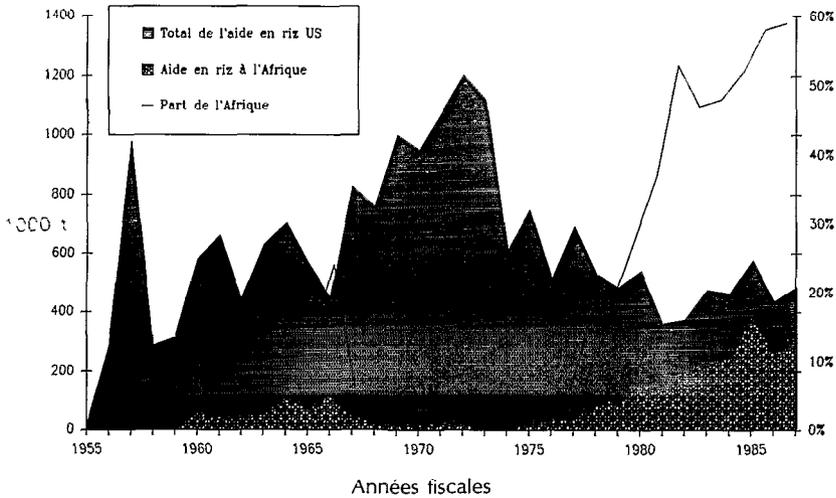
Le Nigeria devint un des premiers clients des États-Unis, jusqu'à la fermeture de ses frontières en 1984. À l'Afrique du Sud et au Libéria, importateurs traditionnels de riz américain, vinrent s'ajouter principalement la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Zaïre et la Guinée.

Mais, le décrochement des prix thaïlandais à partir de 1982 ne permit pas aux États-Unis de profiter pleinement de l'expansion du marché africain, particulièrement sensible aux prix. Leur part de ce marché chuta de 30 % en 1977 à environ 15 % à partir de 1983, alors que celle de la Thaïlande passait de 30 % à 50 %. Pour maintenir leur volume d'exportation, les États-Unis lancèrent une offensive sous forme d'aide alimentaire (cf. fig. 2) : depuis 1983, 40 à 60 % des exportations de riz vers l'Afrique sont de l'aide. En outre, la sécheresse de 1983 et 1984 au Sahel offrit l'«opportunité» d'écouler les excédents qui s'accumulaient. Un programme exceptionnel, l'*African Relief Program*, permit de vendre 229 000 t de riz à prix très réduit en 1984 et 1985 (soit près du quart des exportations américaines vers l'Afrique au cours de ces deux années).

En accordant du riz *PL 480*, les États-Unis essayent souvent de négocier des importations commerciales. Un contrat d'exportation de riz cargo a, par exemple, été signé en 1988 pour alimenter les rizeries ivoiriennes sous-employées. Afin de faciliter les négociations, une part de ce riz a été accordée en *PL 480*, alors que la Côte-d'Ivoire ne répond nullement aux critères requis par l'*USAID* (3) pour l'aide alimentaire. Selon B. CAHILL, cadre du Rice Coun-

(2) Le *GMS 102* (Guaranty Sales Management), créé en 1981, garantit les crédits privés contre les risques commerciaux et non commerciaux.

(3) United States Agency for International Development.



Source : USDA-ERS, statistiques internes non publiées.

FIG. 2. — L'Afrique dans l'aide alimentaire américaine en riz (équivalent riz usiné).

cil, le but de la PL 480, pour le Titre I (4) en tous cas, n'est pas de donner du riz gratuitement en permanence mais de l'accorder à un prix avantageux pour permettre d'améliorer les infrastructures nécessaires à l'achat du riz par contrats commerciaux (...). Néanmoins, le Congrès a de plus en plus de mal à choisir des pays africains pour le Titre I. Il n'y a pas d'avenir pour un marché commercial et ils ne peuvent pas rembourser. Mais tant qu'il y aura les intérêts des producteurs et du gouvernement, la PL 480 sera maintenue.

Mais de l'avis des exportateurs de riz eux-mêmes, les possibilités de développer réellement un marché commercial avec les pays africains sont limitées, vu les difficultés économiques dans lesquelles ils se débattent. Les marchés européens et moyen-orientaux sont au plan financier beaucoup plus intéressants. Ce serait davantage comme un déversoir du « trop-plein » de la riziculture américaine qu'apparaît le marché africain : le riz américain ne répond pas à la demande spécifique en riz de faible qualité et à bas prix, mais à coups de subventions, c'est un marché toujours prêt à absorber des excédents.

(4) La PL 480 peut prendre la forme de ventes à crédit remboursables sur 10 à 40 ans, à 3 % d'intérêt (Titre I) — le gouvernement bénéficiaire revend alors le produit — ou de dons de denrées à distribuer gratuitement à la population (Titre II).

Les années quatre-vingt

La concurrence de la Thaïlande se durcit, les États-Unis ripostent par les Marketing Loans

Avec le retrait des gros importateurs (Iran, Corée, Nigeria) et l'augmentation de la production mondiale, la demande régressa au début de la décennie. Le prix du riz thaïlandais chuta de moitié grâce à la suppression progressive de la taxe d'exportation prélevée jusque-là ; parallèlement le dollar remontait, faisant perdre de sa compétitivité au riz américain. La situation américaine fut aggravée par les prix de soutien élevés que la législation agricole de 1981 avait fixés dans un élan d'optimisme.

Les exportations américaines chutèrent de plus du tiers entre 1980 et 1984. Les stocks atteignirent le niveau record de 3,5 Mt à la fin de la campagne 1985-86, soit 55 % de la production (USDA, 1989). Les faillites se succédèrent parmi les agriculteurs aux prises avec des dettes contractées durant la période d'expansion qui avait précédé. Pour faire face, la législation agricole de 1985 se donna comme objectif de relancer les exportations en ramenant le riz américain à un niveau compétitif sur le marché international grâce aux Marketing Loans. L'USDA (5) possède là un outil de contrôle très puissant : en fonction du « prix mondial » annoncé (dont le calcul reste confidentiel), l'administration gère en quelque sorte la « compétitivité » du riz américain.

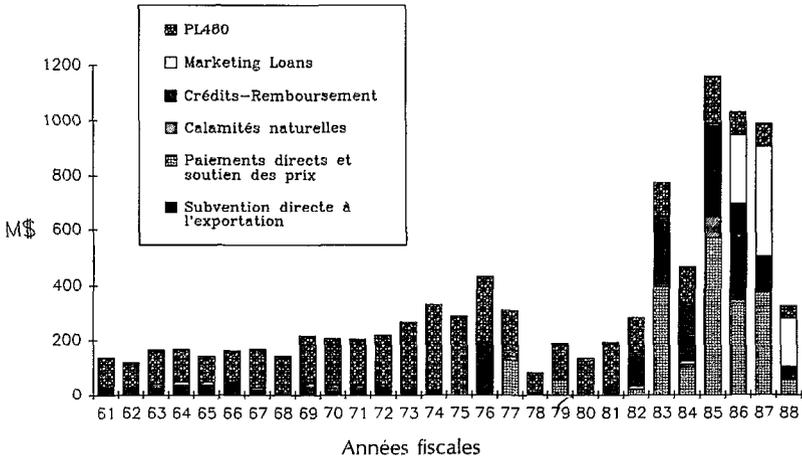
Les subventions atteignirent un niveau sans précédent : le coût des programmes rizicoles fut multiplié par trois en 1986 (cf. fig. 3) et l'ESP (6) culmina à 71 % (OCDE, 1989).

Ce programme est considéré comme un grand succès par la plupart des acteurs. Son impact a en effet été spectaculaire durant les premiers mois de son application. Entre 1985-86 et 1986-87, la part de marché américaine grimpa de 14,7 % à 21,4 %, leurs exportations de 1,9 à 2,5 Mt et les stocks retombèrent en 1988 à 2,3 Mt. Ces succès ne sont toutefois pas imputables aux seuls Marketing Loans, mais à une reprise de la demande mondiale en 1987.

Les autres pays exportateurs ont réduit leur prix début 1986 (en anticipation de la chute des prix américains avec les Marketing Loans). Mais à partir de 1987 les prix mondiaux se sont raffermis et, grâce à la forte demande mondiale, sont restés relativement élevés jusqu'en août 1989. En Thaïlande, alors que les Marketing

(5) United States Department of Agriculture.

(6) ESP : l'Équivalent Subvention à la Production, indice calculé par l'OCDE, mesure le niveau global de soutien en rapportant le total des dépenses publiques de soutien à la valeur de la production.



Source : USDA-ERS, Rice. Background for 1990 farm legislation, sept. 1989.

FIG. 3. — Dépenses gouvernementales liées aux programmes de soutien du riz.

Loans avaient suscité de vives inquiétudes, les exportations ont continué à augmenter pour atteindre le record de 6 Mt en 1989 (USDA, 1990). Cette conjoncture favorable du marché international permet aux défenseurs des Marketing Loans de minimiser leur effet dépréciateur et de prôner le maintien de ce programme pour la législation agricole de 1990.

LA FORCE DU SECTEUR RIZICOLE AMÉRICAIN : COHÉSION, POIDS POLITIQUE ET BONNE PAROLE LIBÉRALE

Lobbying et promotion commerciale

La panoplie de protections dont bénéficie le riz américain est l'apanage d'un secteur traditionnellement uni et fortement structuré autour d'un puissant lobby.

La riziculture est aux États-Unis une production extrêmement modernisée et hautement capitalistique. Elle s'appuie sur un secteur agro-industriel très puissant et très concentré (une dizaine de rizeries assurent l'usinage des deux tiers de la production), représenté par la « *Rice Millers Association* ». La force politique de ce lobby peut surprendre, lorsque l'on sait que le riz ne représente que 2 % des productions céréalières américaines. Pourtant historiquement, il a toujours su s'assurer le soutien des législateurs des États rizicoles, qui occupaient des postes clés dans les comités (7) agricoles et bud-

(7) L'équivalent des commissions de nos assemblées.

gétaires au Congrès. Mais la cohésion de la filière, grand atout de la *Rice Millers Association*, masque l'incomplète représentativité de ce lobby : comme son nom l'indique, ce sont les riziers qui sont ici représentés et les riziculteurs sont les grands absents. Les coopératives, par lesquelles passe plus de 55 % du riz, se targuent de défendre les producteurs mais ce sont souvent leurs intérêts en temps que transformateurs qui prévalent.

Un organisme financé par l'ensemble de la filière, le « *Rice Council* », assure la promotion du riz américain aussi bien auprès des consommateurs nationaux qu'à l'exportation. Un bureau permanent est établi à Abidjan, à partir duquel des programmes de promotion sont menés, principalement vers le Sénégal, la Guinée, le Ghana, le Nigeria, le Congo et le Zaïre (8). Les pays cibles sont choisis en fonction de leurs habitudes alimentaires et de leur pouvoir d'achat. C'est aussi bien l'aide alimentaire que les exportations commerciales que le *Rice Council* cherche à promouvoir en Afrique, par des campagnes publicitaires, des contacts avec les importateurs africains, des pressions politiques pour limiter les contraintes d'importation... Par exemple, en Tanzanie, pour trouver les devises nécessaires à l'importation de riz, les États-Unis ont mis en place un programme de recherche pour trouver un marché d'exportation aux clous de girofle tanzaniens.

Raisonner en termes de compétitivité : le double langage

En matière d'aide au développement rizicole, les États-Unis restent largement sur leur réserve. Aucun projet de production rizicole n'est actuellement financé par l'USAID en Afrique. Selon E. SIMMONS, de l'USAID, *toutes les études montrent que la riziculture n'est pas compétitive en Afrique ; mais nous finançons maintenant l'ADRAO (9), pour travailler sur le riz pluvial*. Mais que signifie la notion de compétitivité lorsque l'on compare la production locale au riz disponible sur le marché mondial, exporté à coups de subventions ?

De plus, l'amendement Bumper (10) limite la recherche sur des productions susceptibles de concurrencer les exportations américaines. Pour le riz, sa cible principale est bien sûr la Thaïlande mais ne

(8) Le Rice Council dispose également d'un bureau à Genève, pour l'exportation vers l'Europe, et travaille beaucoup au Moyen-Orient.

(9) Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest.

(10) Cet amendement, adopté en 1986, limite le financement de programmes de recherche pour l'amélioration de la production dans les PVD lorsque ces productions concurrencent les exportations américaines. D. BUMPER, sénateur démocrate de l'Arkansas, est un des « piliers » du soutien du riz.

constitue-t-il pas aussi un blocage pour l'aide à la riziculture africaine ?

Enfin, dans l'ensemble du milieu agricole, les réticences sont vives vis-à-vis des traitements spécifiques prévus pour les PVD dans le cadre du GATT. Pour P. DRAZEK de l'*American Farm Bureau* (11), *les traitements préférentiels sont la porte ouverte aux abus (...), ils sont contre les principes mêmes du GATT où tous les pays devraient être au même niveau (12) ; si l'on maintient les protections, on encourage l'inefficacité* ». Pourtant les États-Unis bénéficient eux-mêmes depuis 1955 d'une dérogation aux règles du GATT (le *Waiver*) pour protéger les productions pour lesquelles ils mènent une politique de soutien... Comment les pays africains pourraient-ils parvenir à produire du riz de façon compétitive si leurs tentatives de soutien à la production sont rendues vaines par les surenchères des exportateurs qui, eux, ont joué sur la protection et les subventions durant les décennies précédentes pour bâtir une agriculture compétitive ?

CONCLUSION

Si les cours mondiaux du riz relativement élevés ont réduit le coût des programmes de soutien, l'ESP était encore à 59 % en 1988, soit davantage que pour toutes les autres grandes cultures (13). Une nouvelle période de baisse des prix a débuté depuis août 1989 ; la part de marché des États-Unis sera-t-elle maintenue à coups de nouvelles subventions ?

Pourtant, le riz est loin d'être un produit fondamental pour l'économie agricole américaine ; il ne l'est pas plus pour les consommateurs américains. Quels sont alors les intérêts en jeu pour justifier un tel soutien ? Le premier objectif est d'assurer la pérennité de la filière rizicole pour garantir le revenu des riziculteurs et surtout pour soutenir les industriels pour lesquels une reconversion d'activité apparaît beaucoup plus difficile. Le riz est, d'autre part, une denrée particulièrement « stratégique ». Il est largement utilisé pour l'aide alimentaire ; en Asie durant les décennies précédentes et maintenant en Afrique. C'est un moyen de favoriser les relations diplomatiques

(11) Un des plus importants lobbies couvrant tout le secteur agricole.

(12) Le GATT a au contraire toujours reconnu la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des PVD par le Système de Préférences Généralisées.

(13) Estimations (provisoires) pour 1988 : 37 % d'ESP pour le blé, 38 % pour les céréales secondaires, 19 % pour le soja. Seul le sucre bénéficie d'un niveau de subventions similaire, avec 57 % d'ESP (OCDE, 1989).

et de créer des relations commerciales. De plus, la très grande instabilité du marché et les inconnues face à une éventuelle libéralisation peuvent laisser supposer que les États-Unis veulent maintenir une présence, même coûteuse pour le moment, afin d'être à même de profiter éventuellement d'un développement du marché. Ce sont ces deux derniers facteurs qui semblent prévaloir dans la stratégie d'exportation de riz vers l'Afrique.

D'autre part, pour ce qui est du marché africain, quelle que soit l'issue des négociations du GATT et du *Farm Bill* 1990 (14), le principal outil américain de pénétration de ce marché africain, l'aide alimentaire, semble «intouchable». Par contre, le marché commercial risque de rencontrer de plus en plus de difficultés, la concurrence de la Thaïlande étant depuis 1989 doublée par celle, encore plus âpre, du Viêt Nam. En effet, pour aborder les questions d'auto-provisionnement ou de protection des marchés africains en matière de riz, il faut au moins autant s'interroger sur les stratégies des exportateurs asiatiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER (G.), 1987. — *1985 Farm Bill : a summary*, Congres. Res. Serv., Washington DC, updated July 21, 13 pp.
- BENZ (H.), 1990. — *Le riz américain face au marché mondial. Évolution de la politique d'exportation ; enjeux nationaux et internationaux*, Rongead, Lyon, 114 pp.
- FAO, 1989. — Comité des produits, Groupe intergouvernemental sur le riz, Rome.
- MENDEZ DEL VILLAR (P.), 1989. — *Les marchés rizicoles en Afrique : bilan statistique sur les 25 dernières années*, IRAT-OSIRIZ, com. au 10^e sém. d'éco. rurale des régions chaudes, Montpellier, 11-15 sept. 7 pp.
- OCDE, 1987. — *Politiques nationales et échanges agricoles. Étude par pays : États-Unis*, Paris, 246 pp.
- OCDE, 1989. — *Politiques, marchés et échanges agricoles. Suivi et perspectives*, Paris, 354 pp.
- USDA-ERS, 1989. — Rice. Background for 1990 Farm Legislation, *Agri. Info. Bull.*, Washington DC, 46 pp.
- USDA-ERS, divers n^{os}. — *Rice. Situation and Outlook Yearbook*, Washington DC.

(14) Farm Bill : loi-cadre agricole, remise à jour tous les quatre ans.

Insécurité et dépendance :

Les importations dans le système alimentaire bolivien

André FRANQUEVILLE * et Julio PRUDENCIO **

Pays le plus pauvre d'Amérique du Sud, rivalisant tristement avec Haïti pour ce qui est des taux de malnutrition et de mortalité infantile, la Bolivie est pourtant dotée par la nature de richesses agricoles et minières variées (1). Les premières paraissent sous-exploitées, au point d'obliger le pays à importer massivement et de façon croissante pour se nourrir, alors que les secondes ont été pillées depuis le XVI^e siècle sans qu'il n'en soit rien resté sur place.

S'agit-il de la situation inéluctable et particulièrement typique d'un pays qui, dans l'état actuel des marchés internationaux, ne peut assurer sa sécurité alimentaire qu'au prix de son indépendance ?

IMPORTATIONS ET DONS ALIMENTAIRES

Les importations alimentaires : la tradition ancienne d'une économie extravertie

Les importations d'aliments de première nécessité ont, en Bolivie, une histoire déjà longue, car le recours à ce type de ravitaillement commence au début du siècle, en étroite relation avec le développement de l'exploitation de l'étain. Les villes (cf. fig. 1) directement ou indirectement liées à cette exploitation se développent alors (La Paz) ou connaissent un nouvel essor (Oruro), tandis qu'apparaissent, sur les lieux d'extraction, des agglomérations minières

(1) Pour une présentation succincte du pays et de sa situation alimentaire, voir FRANQUEVILLE (A.), LAURE (J.), 1988.

* Géographe ORSTOM, département « Sociétés, urbanisation, développement », membre de l'UR « Maîtrise de la sécurité alimentaire », Mission ORSTOM, La Paz, Bolivie.

** Économiste, La Paz, Bolivie.

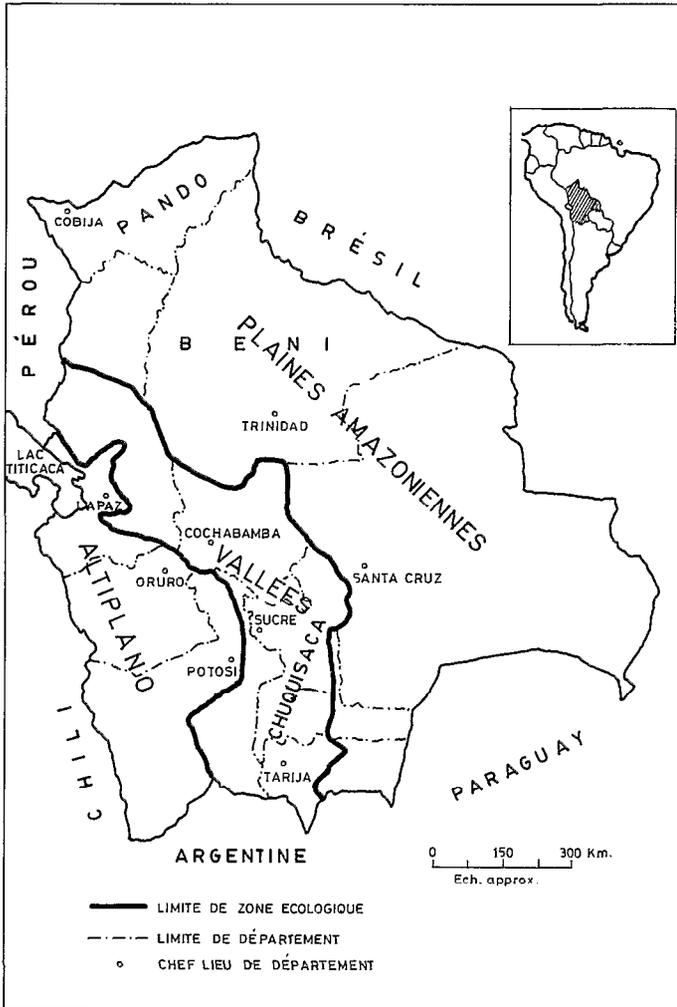


FIG. 1. — Carte générale de la Bolivie.

dont certaines en viennent à regrouper plusieurs dizaines de milliers d'habitants (Siglo XX, Llallagua, Catavi...) malgré leur modeste appellation de « *campamentos mineros* ».

Dépendance et Révolution Nationale

Pour l'approvisionnement de ces centres plus ou moins urbanisés, les cultures des haciendas latifundiaires voisines s'avèrent rapidement insuffisantes et la nécessité d'importations alimentaires s'imposa. La chose fut d'autant plus aisée que le pays disposait déjà d'une infrastructure ferroviaire le reliant aux ports des pays voi-

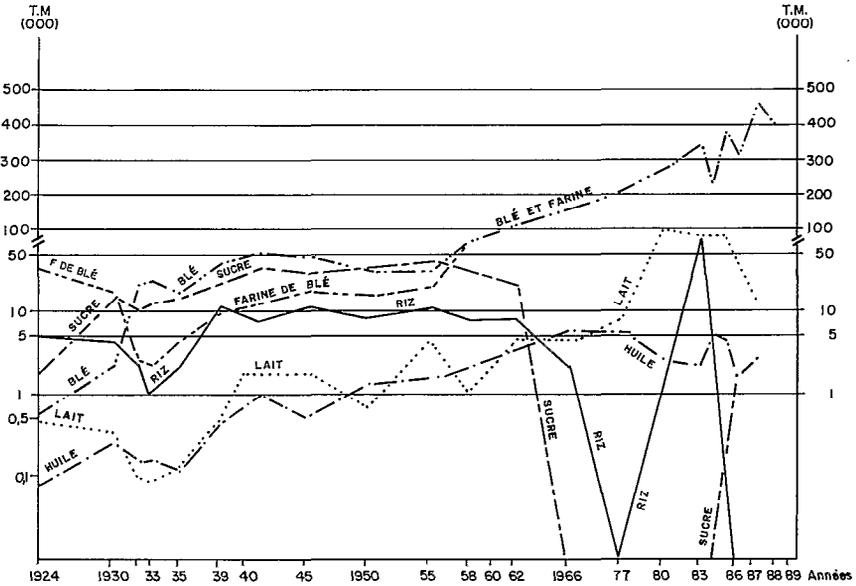


FIG. 2. — Principales importations alimentaires (achats et dons) entre 1924 et 1988 (en milliers de tonnes).

NB : L'échelle des tonnages est logarithmique jusqu'à 100 et millimétrique au-delà.

sins : dans un sens transitait le minerai d'étain, dans l'autre les aliments. De ce fait, ces aliments importés pouvaient déjà être offerts à des prix moins élevés que ceux du pays même, où l'absence de voies de communications intérieures condamnait à l'isolement des zones potentiellement productrices de vivres. Ainsi s'explique que, dès 1910-1920, les importations alimentaires constituaient, en valeur, 25 % des importations totales du pays.

La crise mondiale de 1930, puis la guerre du Chaco avec le Paraguay (1930-1935), eurent pour conséquence un effondrement à la fois des exportations de minerais et des importations alimentaires ou autres (PRUDENCIO, 1984). À l'inverse, la Seconde Guerre mondiale, provoquant une forte demande en étain bolivien, eut des effets bénéfiques sur l'économie, totalement extravertie, du pays. Les exportations minières croissantes permirent alors d'augmenter le volume des importations alimentaires, de sorte qu'en 1944, 43 % des importations relevaient de ce secteur.

Tout au long de cette période, le pays importe six principaux produits alimentaires (fig. 2) : huiles en général, lait sous des formes variées, blé, sucre, riz et farine de blé. La croissance de l'ensemble est nette durant ces trente années : 41 000 t en 1924, 116 000 en 1955, si l'on excepte la baisse des années 1930-1935 à laquelle ne

participe d'ailleurs pas le blé. En trente ans les importations alimentaires se trouvent multipliées par 2,8 alors que la population du pays ne l'est que par 1,7 au cours de la première moitié du siècle. Les plus fortes croissances sont celles du blé, des huiles et du sucre.

Une révolution et son échec

Les mesures économiques prises par le gouvernement du MNR (2), à la suite de la Révolution Nationale de 1952, visaient d'une part à une prise en mains par l'État du secteur minier et, d'autre part, à une réforme agraire devant abolir les latifundios et les relations de servage toujours en vigueur dans les campagnes. Dans le domaine de la production agricole, l'ambition du nouveau gouvernement était l'auto-alimentation du marché alimentaire, de façon à réduire ou même supprimer les importations, cela grâce aux ressources tirées de l'exploitation minière.

Une série d'initiatives furent prises en ce sens entre 1955 et 1962 : programmes de colonisation agricole de l'*Oriente* amazonien, mécanisation de l'agriculture, ouverture de nouvelles routes, création d'usines de transformation des produits agricoles (huiles, lait...). Toutes ces opérations ne pouvaient cependant être entreprises sans une puissante aide étrangère, en l'occurrence celle des États-Unis par le biais de l'Alliance pour le Progrès. Plus tard, avec la dictature du général Hugo BANZER (1971-1978), un nouveau pas fut franchi : en développant la production agricole, il ne s'agissait plus seulement de viser à une substitution des importations, mais aussi de conquérir les marchés extérieurs des cultures d'exportation : café, coton, riz, sucre, etc.

Quels furent les résultats de cette politique ? La figure 2, qui illustre l'évolution des importations de blé et farine, lait, sucre, huiles et riz, en montre les conséquences.

De façon apparemment paradoxale, la réforme agraire de 1953 fut immédiatement suivie d'une hausse générale des importations alimentaires qu'elle devait justement combattre ! Le phénomène s'explique par la désorganisation à la fois agricole et commerciale née de la fragmentation des haciendas qui fournissaient jusqu'alors le marché intérieur, et par l'augmentation de l'autoconsommation des paysans. Affectés par la réforme, les grands propriétaires, qui détenaient jusqu'alors les moyens de commercialisation, cessèrent en effet de ravitailler les villes, principal débouché de leur production avec les mines, provoquant ainsi l'apparition d'une classe d'intermédiaires jusqu'alors inconnue et obligeant les pouvoirs publics à recourir à des importations accrues.

(2) *Movimiento nacionalista revolucionario* de Victor PAZ ESTENSSORO, à l'origine de la Révolution Nationale de 1952.

TABLEAU I
 Importations, en tonnages, de blé et farine de blé, huiles et lait (1976-1988)

Années	Blé et farine	Huiles	Lait
1976	57 164	6 993	35 827
1977	132 841	6 459	60 735
1978	218 637	7 903	59 478
1979	258 833	6 957	74 233
1980	262 174	3 647	91 207
1981	272 695	3 522	80 149
1982	290 413	2 483	89 332
1983	335 460	3 080	79 011
1984	230 219	5 103	79 684
1985	375 786	4 785	83 045
1986	309 154	2 128	43 483
1987	452 001	3 354	15 016
1988	± 400 000	?	?

Source : Ministerio de Asuntos Campesinos y Agropecuarios, 1989

Passée cette étape initiale, la nouvelle politique agricole réussit la substitution pour deux productions : le sucre en 1966 et le riz en 1970, grâce aux cultures de la frontière agricole amazonienne. Pourtant l'ensemble des importations alimentaires poursuit la même tendance continue à la hausse au cours des années 70 et 80, en même temps que s'observe une concentration sur quelques produits essentiels : blé et farine de blé, lait, huiles (tabl. I).

Les chiffres des années 80 montrent certes que, dans cette hausse, il faut faire la part de la conjoncture particulière à l'année 1982-83 marquée par de sérieux désastres agricoles (sécheresse sur l'Altiplano, inondations en Amazonie) qui entraînent la perte des deux tiers de la production de tubercules et entre le quart et la moitié de celle des céréales (ROCA J. L., 1985). Ce fut l'occasion notamment d'importations massives de riz, denrée pour laquelle le pays était devenu autosuffisant depuis plus d'une décennie.

Le principal poste d'importations alimentaires est, de loin, constitué par le blé et la farine de blé : 95 % du volume total, tonnages importés multipliés par 4. Pour le lait et les huiles, les tonnages importés sont plus irréguliers ; la tendance à la hausse se maintient pour les huiles, tandis que les importations de lait tendent à baisser sous l'effet à la fois du développement de la production nationale et de la croissance des importations de contrebande.

En réalité, le total des importations n'a cessé de croître jusqu'à présent, poursuivant la tendance apparue dès le début du siècle, et que le libéralisme économique actuel ne peut que renforcer.

Contrebande et dons alimentaires

Ces importations officiellement enregistrées ne représentent cependant qu'une partie de la réalité. Il convient en effet de les compléter par deux autres modes d'introduction des denrées alimentaires : les importations de contrebande et les dons.

Pour les premières, on ne possède aucune donnée qui permettrait d'en évaluer avec certitude le volume. On sait seulement que la contrebande est active aux frontières du Brésil, du Chili, de l'Argentine, du Pérou, au point que ce dernier pays souffrirait d'un déficit alimentaire, tant serait importante l'exportation illégale de vivres. La contrebande est d'ailleurs, avec le trafic de la cocaïne, la principale source de revenus informels en Bolivie, permettant d'amortir les effets de la crise minière et de la libéralisation actuelle de l'économie. L'abondance des produits d'origine étrangère sur les marchés ne laisse aucun doute à ce sujet.

Les informations sont, par contre, plus nombreuses en ce qui concerne les dons alimentaires, chaque donateur s'efforçant de donner un maximum de publicité à ce qu'il tente de faire considérer comme une « bonne œuvre », et le gouvernement traitant chacun de ces dons comme un succès de sa politique étrangère. En 1987, la Bolivie aura reçu quelque 270 000 tonnes d'aliments donnés à des titres divers, et en 1988 ce volume fut de 146 896 t.

Une quarantaine d'institutions, gouvernementales ou privées, se chargent de distribuer cette manne. Entre 1955 et 1989, 88,2 % de l'aide alimentaire provient des États-Unis. Elle transite par le CRS (*Catholic relief service*), la CARE (*Cooperative for american relief everywhere*) et l'USAID, puis est répartie entre « *Caritas boliviana* » (56 % des aliments reçus), la « Fondation contre la faim » (11 %), les œuvres philanthropiques de l'Église adventiste (ADRA-OFASA, 26 %), le « Service national de développement de la communauté ». Les dons du PAM (Programme alimentaire mondial), de la Communauté européenne et d'accords bilatéraux sont confiés à l'OFINAAL (Office national d'assistance alimentaire), organisme public qui les distribue entre une vingtaine d'institutions.

Dans cet ensemble, l'aide nord-américaine, prépondérante, est octroyée annuellement depuis 1955 en vertu du Programme « *Food for peace* » voté par le Congrès des États-Unis en 1953 sous le nom de PL 480. Cette loi, par les différents types d'aide alimentaire qu'elle permet, concrétise la politique nord-américaine visant à *utiliser la productivité de l'agriculture des États-Unis pour combattre la faim et la dénutrition, pour stimuler la croissance économique et le développement et pour promouvoir l'expansion des marchés des aliments produits tant aux États-Unis que dans les pays en développe-*

ment (BOWERS, 1986), le dogme selon lequel *tout ce qui est bon pour les États-Unis l'est également pour le reste du monde* ne faisant aucun doute.

D'une façon générale, la croissance des tonnages reçus au titre de dons alimentaires est impressionnante : 1 066 t en 1960, 5 614 en 1970, 278 055 en 1987, avec une légère diminution en 1988 : 223 980 t. Durant la dernière décennie, la quantité moyenne reçue fut de 179 531 t/an, soit 28,7 kg par habitant. En 1988, 82,6 % ont été octroyés en vertu de la PL 480, 7,3 % par le PAM, 5,3 % par la CEE et 4,8 % par d'autres sources. Le caractère éminemment politique de l'aide nord-américaine est évident si on la met en rapport avec les changements intervenant dans la situation intérieure du pays. On peut notamment remarquer sa croissance vertigineuse lors des dernières années de la dictature du général BANZER, sa chute lors de la dictature du général GARCIA MEZA trop impliqué dans le trafic de la cocaïne, puis une remontée considérable jusqu'à aujourd'hui, seulement interrompue temporairement lors du « lâchage » du président Siles ZUAZO après son refus de payer la dette externe.

En dépit de la légère diminution observée en 1988 par rapport à l'année antérieure (qui fut, avec 1983, celle où le pays reçut le plus), le blé et ses dérivés (farine et bulgur) représentent encore 87,9 % du total.

Participant à ces dons se distingue l'action du CRS (*Catholic relief service*) qui, par l'intermédiaire de *Caritas boliviana*, a distribué un équivalent de 13 millions de dollars en 1984 pour la seule aide alimentaire, laquelle relève de quatre principaux programmes nationaux privés : Santé maternelle et infantile, Alimentation scolaire, Alimentation caritative d'urgence et Aliments pour le travail, sorte de salaire fourni en contrepartie de travaux d'intérêt public. Ainsi s'est développé, en Bolivie comme dans les pays voisins, un type d'assistance publique dont la population prend l'habitude au point d'en faire souvent la condition de tout effort d'organisation ou de développement.

Même en ville, grâce à un accord avec OFASA et dans le cadre du programme « Aliments pour le travail », la municipalité de La Paz profite de cette dernière possibilité pour faire réaliser sans frais des travaux de voirie (empierrement et nettoyage des rues) par les habitants, dont 95 % de femmes, des quartiers pauvres de la ville. Le « tarif » est de 40 kg de farine et semoule, 3 litres d'huile et 2 litres de lait pour 12 jours de travail (*Aqui*, 6.12.1986; *Presencia*, 8.01.1987). L'opération fait suite à un « licenciement économique » massif d'employés municipaux; d'abord prévue pour une durée d'un an, elle est renouvelée chaque année et portait, en 1987, sur un don USAID (PL 480) de 5 000 t d'aliments intéressant chaque mois 20 000 personnes (*Presencia*, 15.01.1987). Pour la ville de El Alto de

La Paz, ADRA-OFASA a fourni, en 1987, 3 800 t d'aliments dans le cadre de ce programme « Aliments pour le travail ».

De façon similaire, les maîtres d'école sont, malgré leurs protestations, partiellement rémunérés grâce à des aliments PAN (*Programa alimentario nacional*) donnés par l'Argentine en échange du gaz bolivien. Chacun a droit à 2 litres d'huile, 1 kg de farine blanche, 1 kg de lait en poudre, 3 sacs de semoule, 3 kg de pâtes, 2 kg de riz et 4 boîtes de conserve (*Presencia*, 22.01.1987).

Ainsi sont introduites dans le pays d'énormes quantités d'aliments, distribuées de façon anarchique, sur lesquelles l'État a perdu toute possibilité de décision et de contrôle, et dont l'utilité sur le plan nutritionnel reste à prouver (ROCADADO F., 1989). Il existerait actuellement en Bolivie plus de 4 891 organisations féminines de base réceptrices d'aliments (3). Si l'on admet que chaque organisation est composée par un minimum de 40 membres, 195 640 personnes recevraient donc des dons alimentaires, soit, à raison d'une moyenne de 6 personnes par famille, 1 173 840 habitants, c'est-à-dire 19,5 % de la population bolivienne.

Au fil des années s'accroît donc la quantité des produits alimentaires en provenance de l'étranger, qu'ils soient importés à titre onéreux ou gratuit. Est-ce à dire que la politique d'indépendance alimentaire préconisée et mise en œuvre voici plus de trente ans a fait long feu ? Alors que les pays exportateurs ou donateurs mettaient au point, au cours de ces trente dernières années, de puissants instruments de pénétration des marchés extérieurs et en particulier vers le tiers monde, il semble bien que, dans le même temps, la Bolivie perdait à la fois les moyens et la volonté de poursuivre les buts initialement fixés. Ainsi à La Paz, OFINAAL construit des magasins de grande capacité pour mieux recevoir l'aide alimentaire et en prévoit d'autres à Oruro et Potosi (*Presencia*, 16.01.1987) ; de même, des négociations sont en cours avec le Chili en vue de construire des silos à grains à Arica et Antofagasta pour recevoir les dons de blé, lesquels restent entreposés à l'air libre sur les quais de ces ports.

Qu'il s'agisse du blé, des huiles ou du lait, on ne saurait prétendre que les importations pratiquées se justifient par une incapacité du pays à s'auto-provisionner, au moins pour la plus grande partie de la consommation. La situation actuelle résulte plutôt des politiques successives menées de façon inconséquente depuis les années 60. On a d'abord voulu, dans un souci de réduire les importations

(3) Il s'agit des *Clubes de madres*, regroupements spontanés quelquefois sans personnalité juridique, organisés en Fédérations départementales et Confédération nationale associée à la *Central obrera boliviana* (COB).

alimentaires, développer les capacités de transformation du pays, sans avoir estimé à leur juste mesure les possibilités de développement d'une agriculture et d'un élevage de type capitaliste, mais plutôt en fonction d'un véritable pari sur les potentialités de l'*Oriente*. Cette sorte de fuite en avant n'a jusqu'à présent réellement réussi que pour l'agro-industrie sucrière. Pour le reste, il a fallu recourir de façon massive aux importations, justement pour faire fonctionner ces industries qui devaient les faire disparaître.

Les importations faciles, à bas prix ou même gratuites, et l'incapacité dont fait preuve l'État pour contrôler ses frontières, ont rapidement conduit à un abandon total de l'agro-industrie, comme de l'industrie en général. Seule l'industrie meunière semble encore se maintenir, grâce à la protection exceptionnelle accordée au pain, produit socialement stratégique.

Abandon de l'agro-industrie, abandon de l'agriculture paysanne, urbanisation entraînant le changement des coutumes alimentaires, tout semble se conjuguer pour que la Bolivie ne puisse plus sortir de la spirale de la dépendance alimentaire.

LA VULNÉRABILITÉ DU SYSTÈME

L'exemple des principales importations alimentaires en Bolivie montre assez clairement quel fut et quel est encore l'enchaînement de la dépendance. Il est assez évident que la politique économique du « laisser-passer », mise en œuvre depuis août 1985, a pour conséquence d'accroître encore celle-ci et de l'étendre à d'autres domaines. Ajoutons que cette dépendance se double d'une autre, croissante également, celle de l'endettement extérieur, car la mise en route de cette agro-industrie et l'ouverture du front agricole de l'*Oriente* n'ont pu être réalisées que par un appel massif aux capitaux étrangers.

En 1950, le pays s'auto-provisionnait à 80 % grâce aux cultures paysannes et à 5 % grâce à l'agro-industrie. En 1981, les petits producteurs satisfont encore les deux tiers de la consommation alimentaire, mais l'agro-industrie guère plus que 10 à 15 %, malgré l'aide financière apportée à l'*Oriente* (*Presencia*, 18.04.86).

Une autre façon d'apprécier l'évolution du système agro-alimentaire consiste à considérer les variations de la production, de la consommation et des importations alimentaires dans leurs rapports mutuels.

La couverture de la consommation par la production a été assurée de façon satisfaisante depuis 1955 jusque vers 1975, suite aux

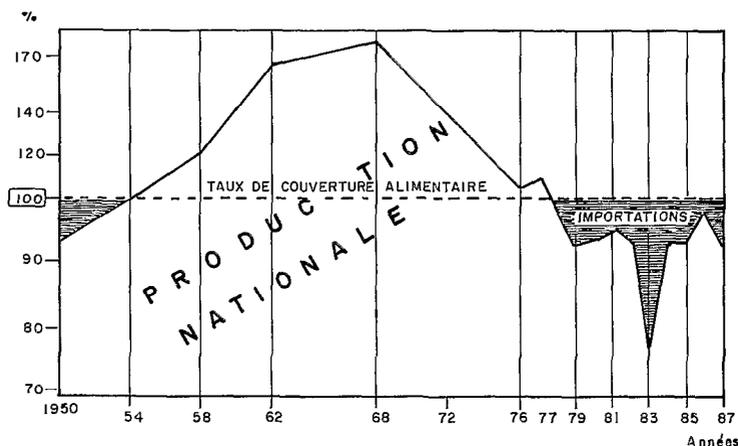


FIG. 3. — Taux de couverture de la demande alimentaire par la production nationale et par les importations (en %) 1950-1987.

mesures économiques prises par la Révolution Nationale (fig. 3); durant cette vingtaine d'années, les importations ne furent donc pas nécessaires à la sécurité alimentaire du pays. La situation se dégrade ensuite rapidement et le taux de couverture atteint, dès 1979, un niveau inférieur à celui de 1950, plonge en 1983 sous l'effet des catastrophes climatiques et demeure ensuite toujours au-dessous de 1, consacrant ainsi l'échec de la politique d'autosuffisance de 1952. Quant à la part des importations dans le ravitaillement du marché alimentaire, elle a diminué régulièrement jusqu'en 1976, puis remonte brusquement; en 1982 elle parvient encore à baisser jusqu'au niveau qui était celui de 1950, mais, depuis le « pic » de 1983, continue sa progression.

Ces deux indicateurs montrent éloquemment qu'en l'espace de quelques années, les résultats de l'effort d'autosuffisance et d'indépendance alimentaires des 25 années précédentes se sont trouvés réduits à néant.

La sécurité alimentaire s'en trouve-t-elle pour autant assurée? Elle ne l'est probablement pas à long terme, si l'on prend quelque peu conscience de la versatilité des intérêts qui régissent le commerce comme la « charité » internationale (cf. SCHEJTMAN, 1983). À court terme, elle paraît assurée si l'on se contente de voir les choses de loin; en réalité la situation de l'emploi est telle que seule une minorité de Boliviens, ceux qui ont un revenu régulier et décent, peut profiter du flux des importations, d'où un véritable sur-approvisionnement des marchés. Les autres, la majorité, doivent, pour survivre, recourir à des stratégies individuelles aussi variées qu'aléa-

toires ou bien ne comptent plus que sur une mendicité plus ou moins déguisée, à la merci de la charité nationale ou internationale. Ou bien, faut-il admettre que la dépendance alimentaire de la Bolivie s'inscrit inéluctablement « dans la logique de l'histoire » et qu'il est éminemment plus rationnel pour un pays tel que celui-ci de compter sur l'étranger pour se nourrir au moindre coût, au lieu de tenter de se suffire dans toute la mesure du possible ? Cette question de fond, à laquelle n'échappe aucun pays du tiers monde, est bien plus qu'un débat académique : elle met en présence les vainqueurs et les vaincus du système économique en place, et il ne paraît pas inopportun de reprendre ici cette remarque de l'historien Nathan WACHTEL (1976) à propos de la conquête espagnole : *L'histoire ne paraît rationnelle qu'aux vainqueurs, tandis que les vaincus la vivent comme irrationalité et aliénation*. N'y a-t-il donc pour ceux-ci d'autre issue que la résignation et la soumission ?

BIBLIOGRAPHIE

Aqui, hebdomadaire. La Paz.

BOWERS (G. R.), 1986. — El programa de la PL 480 titulo II en Bolivia. Simposio sobre políticas de seguridad alimentaria, febrero de 1986. Ministerio de Planeamiento y Coordinación-UNICEF, 5 pp. *multigr.* (communication non reprise dans le document final).

FRANQUEVILLE (A.), LAURE (J.), 1988. — Malnutrition et politiques agro-alimentaires en Bolivie. ORSTOM, *Cah. Sci. Hum.*, 24 (2) : 199-211.

FRANQUEVILLE (A.), PRUDENCIO (J.), 1988. — ¿Seguridad o dependencia? Las importaciones en el sistema alimentario boliviano. In : Apuntes sobre el problema alimentario en Bolivia (47-87). ORSTOM, Informe n° 13. La Paz. 105 pp.

Presencia, quotidien. La Paz.

PRUDENCIO (J.), 1984. — La situación alimentaria en Bolivia. *Cuadernos CERES*. La Paz. 158 pp.

ROCA (J. L.), 1985. — Derrotemos al hambre. UNICEF. La Paz. 157 pp.

ROCABADO (F.), 1989. — Bolivia : situación alimentaria y nutricional. *Cuadernos de Vigilancia Nutricional* n° 7. DNNA-MPSSP. La Paz. 47 pp.

SCHJEJTMANN (A.), 1983. — Análisis integral del problema alimentario y nutricional en América Latina. *Estudios Rurales Latinoamericanos*, vol. 6, n° 2-3 : 141-180.

WACHTEL (N.), 1976. — Los Indios del Peru frente a la conquista española (1530-1570). Alianza Editorial. Madrid. 408 pp.

Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique :

La question alimentaire haïtienne

Doryane KERMEL-TORRES * et Pierre-Jean ROCA **

Considéré comme un des pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes, Haïti (près de 6 millions d'habitants en 1990, 234 hab. par km² et 727 hab. par km² cultivé) sert souvent de référence pour exprimer la dégradation d'une agriculture, la pauvreté d'une population et l'étouffement politique. La césure majeure de 1986, à la faveur de la chute de DUVALIER, a entraîné une réorientation économique, mais dont on ne voit pas pour l'instant en quoi elle peut porter les germes d'une amélioration réelle des conditions sociales et économiques. Haïti, «la perle des Antilles» du XVIII^e siècle, Haïti, «la moribonde» de la fin du XX^e siècle? Ce n'est pas si simple, tant causes structurelles et facteurs conjoncturels s'entremêlent pour poser les termes de l'insécurité alimentaire de sa population.

DISPONIBILITÉS ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES

Les déclarations portant sur l'aggravation de la situation alimentaire ne sont pas nouvelles au même titre que les appréciations lancinantes sur la dégradation de l'agriculture et son incapacité consécutive à nourrir la population. Mais de fait, évaluer les tendances comme différencier les évolutions spécifiques n'est pas tâche facile pour des raisons tenant notamment au contexte haïtien.

* Géographe ORSTOM, département « Société, urbanisation, développement », « Maîtrise de la sécurité alimentaire », CEGET, 33 405 Talence cedex.

** Agronome et géographe, Centre d'études de géographie tropicale, CNRS, CEGET, 33 405 Talence cedex.

Les termes d'un bilan critique

Les disponibilités énergétiques établies pour Haïti par la FAO décroissent entre 1972-1974 et 1981-1983, passant de 2926 à 1896 calories par habitant par jour (FAO, 1989). Si ces évaluations permettent d'apprécier l'évolution des disponibilités alimentaires moyennes et de mieux cerner l'ampleur du déficit alimentaire moyen, elles ne fournissent pas d'indication sur la contribution de la production agricole haïtienne dans la disponibilité totale. Dans le but de comparer l'apport de la production nationale à celui des importations alimentaires totales (importations commerciales et aide), un bilan des disponibilités alimentaires a été établi pour 1977, 1980 et 1981 (tabl. I et II).

TABLEAU I
Provenance et niveaux des disponibilités caloriques en Haïti

	1977	1980	1981
<i>Disponibilité calorique totale annuelle (billions de calories) :</i>			
- provenant de la production nationale	2,476	2,583	2,581
- provenant des importations	0,709	0,736	0,949
- totale	3,185	3,319	3,530
Population (millions)	4,7	5	5,1
<i>Disponibilité calorique journalière per capita</i>			
	1 840	1 810	1 900

Ce bilan est bien difficile à réaliser quand on sait que même les organismes spécialisés n'assurent pas systématiquement la centralisation des statistiques dans le domaine qu'ils sont censés couvrir (production agricole, importations commerciales, aide alimentaire...). Se greffe depuis 1986 un autre obstacle en ce qui concerne les importations commerciales. Les mouvements de ce qui a été appelé en Haïti la « contrebande », consistant essentiellement en des sous-déclarations en douane des quantités de produits réellement importées, ne peuvent être estimés d'une façon satisfaisante à partir des volumes officiellement enregistrés en Haïti. Par ailleurs, le fait que les statistiques de production agricole, par exemple, soient élaborées par divers organismes, qui utilisent des bases et des taux de projection différents, rend encore plus circonspect celui qui croise

TABLEAU II
Couverture des disponibilités caloriques en Haïti

	1977	1980	1981
Couverture de la disponibilité calorique journalière per capita :			
- par la production nationale			
. en calories	1 430	1 410	1 390
. en %	77	73	73
- par les importations			
. en calories	410	400	510
. en %	23	27	27
Compilation de sources officielles diverses			

ces informations. Les données exploitées pour le bilan suivant se situent dans la tranche supérieure de la fourchette observée pour les trois années de référence (1).

La disponibilité calorique totale résulte de la production nette et des importations totales desquelles sont déduites les exportations et les utilisations intermédiaires de produits alimentaires, toutes deux négligeables à cette période (tabl. I). Les volumes de produits ont été convertis en calories (2) (tabl. II). À partir du rapport des rations caloriques recommandées, par groupe d'âge et de sexe, à la structure démographique d'Haïti, le besoin énergétique moyen par individu virtuel a été estimé à 2270 calories par jour (3). La comparaison de ce besoin et de la disponibilité calorique journalière fait apparaître un déficit calorique variant de 18 à 20 % entre 1977 et 1981. Dans la ration calorique disponible *per capita*, l'apport de la production interne a diminué — passant de 77 à 73 % — tandis que celui des importations totales a augmenté — de 23 à 27 % — (tabl. II). Cette situation ne peut aller qu'en s'aggravant puisque la production nationale, qui en 1980 ne couvrait que 62 % du besoin journalier moyen (1410 calories par personne au lieu de 2270), a un rythme d'accroissement (4) moins rapide que celui de la population : respectivement 0,9 et 1,8 % par an sur 10 ans. Il y a là un indéniable effet « ciseau » à caractère structurel, périodiquement

(1) Source : LEVITT et LAURENT, 1986.

(2) A été utilisée la table de composition des aliments établie par le Caribbean Food and Nutrition Institute.

(3) Estimations du Caribbean Food and Nutrition Institute.

(4) La tendance est mesurée par les variations du nombre-indice de la FAO (FAO, 1989). Le nombre-indice de la production agricole FAO se réfère au niveau relatif du volume global de production agricole (base 100 en 1979-80).

accentué par des sécheresses, comme celles de 1989 et 1990. L'aide alimentaire représente entre 1977 et 1981 environ 30 % des importations ; son apport dans la disponibilité totale oscille entre 7 et 9 %. En volume, elle a augmenté de près de 30 %.

Outre les réserves qui peuvent être émises sur la validité des statistiques sur lesquelles repose cet exercice, ce type d'évaluation comptable ne peut rendre compte de la consommation réelle ni de ses inégalités, qu'elles résultent de la différenciation du pouvoir d'achat, des modes d'alimentation ou des variations saisonnières et régionales des disponibilités en produits.

L'inégal accès à l'alimentation

L'enquête budget-consommation menée en 1986-87 montre que 56 % des dépenses des ménages sont en moyenne consacrées à l'achat de produits alimentaires avec un net déséquilibre entre les milieux urbain et rural : respectivement 40 et 62 % (Centre for Agricultural and Rural Development, 1989). Dans le budget alimentaire, la part de l'autoconsommation et des transferts non marchands, tels que les dons, est particulièrement importante pour les ménages ruraux à bas revenus : la valeur de ce type d'apports est estimée en moyenne à environ 23 % du coût alimentaire total en zones rurales et à 6 % en zones urbaines. La majorité des calories et des protéines est fournie par les céréales, les légumes et les légumineuses, les huiles et les graisses. Le rôle des tubercules et des légumineuses, inversement proportionnel aux revenus, est par ailleurs relativement plus important dans les zones rurales que dans les villes de province et *a fortiori* qu'à Port-au-Prince. Le régime alimentaire repose sur un éventail limité de produits, desquels se détache nettement le riz, quels que soient les ménages observés, leur localisation en zones urbaines ou rurales, la région et les catégories de dépense. Cette prépondérance du riz, considéré comme un aliment noble en Haïti, s'explique fort probablement par une consommation anormalement élevée fin 1986 et en 1987, époque à laquelle a été réalisée cette enquête, en raison de la « contrebande » qui, dès la mi-86, a déversé jusque dans les zones rurales les plus reculées des produits alimentaires importés (surtout de la farine de blé et du riz) en quasi-franchise douanière.

La consommation de blé est, elle aussi, largement répandue avec toutefois une contribution dans l'alimentation totale qui augmente avec les revenus. Là aussi, on peut invoquer la « contrebande » qui a fait pénétrer de la farine meilleur marché que celle transformée dans le pays. Néanmoins, le contrôle des prix de la farine qui était exercé par le gouvernement DUVALIER avait maintenu la croissance de son prix à un rythme inférieur à celui des prix du riz et du maïs

notamment. La modification sensible dans la structure des prix relatifs entre les céréales nationales et la farine de blé, surtout entre 1976 et 1985, avait stimulé, même pour les catégories à bas revenus, la consommation du pain et des produits farineux : ainsi pour cette période, les ventes ont augmenté de 12 % l'an (Fass, 1988).

Intervenant dans un contexte de forte inflation, la chute des prix alimentaires à partir de la mi-86 a autorisé dans un premier temps le relèvement de la consommation, malgré tout limité par une baisse des revenus (revenu par habitant en 1986 inférieur de 9 % à celui de 1980, Banque mondiale, 1987, *multigr.*). La tendance à l'augmentation des prix à la consommation (12 % pour l'année budgétaire 1984-85, 2 % pour 1985-86), s'est renversée : la chute des prix a été supérieure à 10 % en 1986-87 (5). Ce mouvement a été analogue

TABLEAU III

Pourcentage de ménages haïtiens consommant une fraction donnée de la ration recommandée en calories (RRC)

Région (1)	Population (3)	Consommation effective/RRC				TOTAL
		<50 %	entre 50 et 75 %	entre 75 et 100 %	>100 %	
Nord	819 400	42,7	21,9	16,5	18,9	100
Sud	1 061 700	24,7	24,9	18,1	32,3	100
Transversale	1 548 100	26,6	21,4	15,3	36,7	100
Ouest (2)	1 296 500	24,9	17,4	31,3	26,4	100
Port-au-Prince	1 017 600	30,4	18,4	13,5	37,7	100

(1) Pour les limites régionales, se référer à la figure 1.

(2) Région de l'Ouest sans la zone métropolitaine de Port-au-Prince

(3) Données démographiques (IHSI, 1989).

Source : Household Expenditure and Consumption Survey, IHSI/USAID, 1989

pour les prix de l'alimentation : hausse de 13 et de 3 % respectivement en 1984-85 et 1985-86, chute de 22 % en 1986-87. L'impact de ces variations sur l'accès à l'alimentation a été, bien évidemment, différent selon la spécialisation économique des catégories sociales et l'évolution de leurs revenus. Le pouvoir d'achat alimentaire d'un ouvrier des industries de sous-traitance, fin 1988, était 3 à 4 fois supérieur à celui d'un ouvrier agricole, sans qu'il y ait eu augmentation du salaire nominal du premier et malgré la réapparition de l'inflation (KERMEL-TORRES et ROCA, 1989). Celle-ci ainsi que la

(5) Calculés à partir des indices de prix établis par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique, avec comme période de référence le 4^e trimestre de l'année budgétaire. Celle-ci va d'octobre à septembre.

forte récession des activités des industries d'assemblage — dernier secteur économique à avoir enregistré une croissance significative — ont amoindri l'avantage alimentaire des catégories ouvrières comme celui des urbains et des ruraux qui avaient pu bénéficier de la « contrebande ».

Eu égard au besoin moyen journalier recommandé en énergie et en protéines — respectivement 2270 calories et 66 grammes —, les déficits alimentaires ont été estimés en 1986-1987 : près de 50 % des ménages ont un apport inférieur à 75 % du besoin moyen en énergie, 36 % un apport inférieur à 75 % du besoin en protéines. Les déficits révèlent aussi des variations régionales (cf. paragr. « Les adaptations régionales aux risques saisonniers » et tabl. III).

RÉGULATION ALIMENTAIRE ET PRODUCTION INTERNE

Une libéralisation commerciale déstabilisante

La césure politique de 1986 a signifié une importante réorientation du schéma économique qui prévalait jusqu'alors et qui se traduisait par une politique de protection commerciale, de contrôle des ports — fermés au commerce international — et de mainmise du pouvoir sur les entreprises de substitution aux importations. Le contingentement et la taxation des importations alimentaires, adroitement justifiés par l'objectif d'auto-suffisance alimentaire nationale, présentaient pour le pouvoir plusieurs intérêts. Les attributions de licences à l'importation et à la distribution étaient autant d'allocations de rente à des « alliés », auxquels, pour certains d'entre eux, étaient accordés des monopoles industriels de substitution aux importations. Avantageuse combinaison pour un pouvoir désireux de transiger avec quelques familles industrielles et commerçantes mais aussi soucieux de dépenser parcimonieusement ses devises. Les importations alimentaires publiques comme privées n'étaient autorisées que lorsqu'il était établi que la production ne pouvait suffire aux besoins à la suite d'un accident climatique reconnu. La disponibilité en devises décidait ensuite qui de l'État ou d'un agent privé procéderait aux importations de riz et de maïs, et à leur distribution. L'État quant à lui s'était attribué le monopole des importations de farine et de blé, transformé dans la minoterie dont il s'était rendu acquéreur en 1969, avant d'étendre ses activités à l'industrie sucrière et d'accaparer, au détriment du secteur privé, le monopole industriel et commercial de l'huile végétale semi-raffinée. Taxation des importations de maïs et de riz, contributions indirectes sur le sucre et la farine, transferts financiers de la minoterie au Trésor,

représentaient des sources appréciables de revenus : en 1984 près de 30 % des revenus gouvernementaux. À ceux-ci s'ajoutaient bon an mal an les recettes douanières des exportations de café, soit 20 % en 1984 des taxes douanières totales.

Le secteur agricole se trouvait quant à lui protégé de l'invasion de produits étrangers avec lesquels Haïti ne pouvait et ne peut soutenir la concurrence de par le différentiel de productivité (avant 1986, prix de vente du riz national supérieur de 40 % au prix mondial par exemple). Cette protection — barrière douanière et contingentements, dont l'application était facilitée par la centralisation à Port-au-Prince des importations et par une disponibilité limitée en devises — n'a toutefois pas suffi à stimuler une production agricole confrontée à de multiples obstacles d'ordre structurel.

Bien que contribuant pour 60 % entre 1975 et 1977 et 40 % entre 1981 et 1983 aux exportations, le secteur agricole ne reçoit aux mêmes époques que 9,5 % et 15 % des allocations budgétaires destinées à l'investissement et financées en moyenne à 70 % par l'aide extérieure. Pression démographique et insécurité foncière (absence de cadastre, vols de terre, instabilité des baux) aggravent les conditions naturelles difficiles de l'exploitation agricole : la majorité des terres sont pentues, la pluviométrie est irrégulière (6). L'érosion, la disparition de la jachère et la surexploitation du sol entraînent une baisse globale de la fertilité, maintenue sur certaines parcelles qu'au prix d'un surcroît de travail. Les relations de clientélisme et d'usure contribuent à engager de plus en plus de producteurs dans la spirale de la « décapitalisation » ; celle-ci se traduisant par une incapacité à investir pour une majorité d'exploitants. Face à cette crise structurelle aiguë, les interventions publiques sont soit insuffisantes (faiblesse numérique et quantitative de l'encadrement, insuffisance des moyens), soit inadaptées (focalisation sur le transfert de technologies dans les plaines fertiles) et de toute façon sans résultats probants, que ce soit dans le domaine vivrier ou dans celui de la production caféière d'exportation.

C'est dans ce contexte que sont intervenues « contrebande » et politique de libéralisation. Celle-ci était recommandée depuis plusieurs années par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale qui dès 1986 témoignaient leur confiance aux nouveaux dirigeants du pays en leur consentant un prêt pour ajustement structurel et des crédits de soutien à la réforme économique. La nouvelle politique s'appuyait sur le renforcement des avantages comparatifs attribués à Haïti : des caractéristiques attrayantes pour le développement du secteur d'assemblage ou de sous-traitance — une main-d'œuvre abondante et bon marché, la proximité du marché américain et les

(6) Les superficies mises sous irrigation — 8 % de la surface cultivée — sont insuffisantes pour pallier les effets de l'irrégularité des précipitations.

débouchés qu'il offre aux produits haïtiens dans le cadre de l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes — et une capacité à produire des « denrées », telles que café et huiles essentielles, supposée supérieure à celle des produits vivriers (BERG, 1984). La suppression des taxes d'exportation pour ces produits a d'ailleurs été une tentative peu efficace pour endiguer le déclin de leur production et la désaffection de la part d'agriculteurs incapables d'assurer les coûts d'un réinvestissement tourné vers ces « denrées ». Le système de crédit et de commercialisation de celles-ci n'est pas en outre de nature à permettre aux producteurs de bénéficier d'un niveau de prix suffisamment attractif.

La libéralisation commerciale visait à abaisser le coût au consommateur des produits alimentaires et permettait de ce fait au secteur des industries d'assemblage d'éviter un relèvement des salaires nominaux. Les produits nationaux, en particulier ceux des industries d'import-substitution, se trouvaient dans le même temps exposés à la compétition internationale. L'élimination graduelle des contingentements et l'abaissement progressif des tarifs douaniers ont été débordés par la « contrebande », qui a déversé sur le marché intérieur une large gamme de produits de consommation vendus à un prix nettement inférieur à celui des produits nationaux (KERMEL-TORRES et ROCA, 1989). L'impact sur les exploitations paysannes du déferlement dès la mi-86 de produits alimentaires à bas prix sera d'autant plus important qu'elles sont fortement intégrées à l'économie marchande. Les stratégies de réponse des ruraux ont été limitées par les contraintes structurelles déjà évoquées, mais la baisse des revenus, engendrée par l'effondrement des prix à la production et une certaine mévente, a été effective.

Les adaptations régionales aux risques saisonniers

Incapacité de la production nationale à répondre à la demande alimentaire, faible productivité de l'agriculture et aléas climatiques dessinent, on l'a vu, le cadre général de la fragilité alimentaire haïtienne. Par ailleurs, l'État ne procède à aucune régulation alimentaire directe à l'intérieur des frontières. Seuls des appels, parfois tardifs, au marché international — autorisations d'achats et demandes d'aide — ont signalé, dans le passé, que les pouvoirs publics ne restaient pas totalement indifférents aux conséquences, surtout en milieu urbain, des hausses de prix consécutives à des pénuries périodiques.

En raison de l'importance du secteur agricole — 70 % de la population active en dépendent —, on est amené à s'interroger sur les moyens de réaction des producteurs et consommateurs face aux fluctuations saisonnières « normales ». À la faveur de la grande

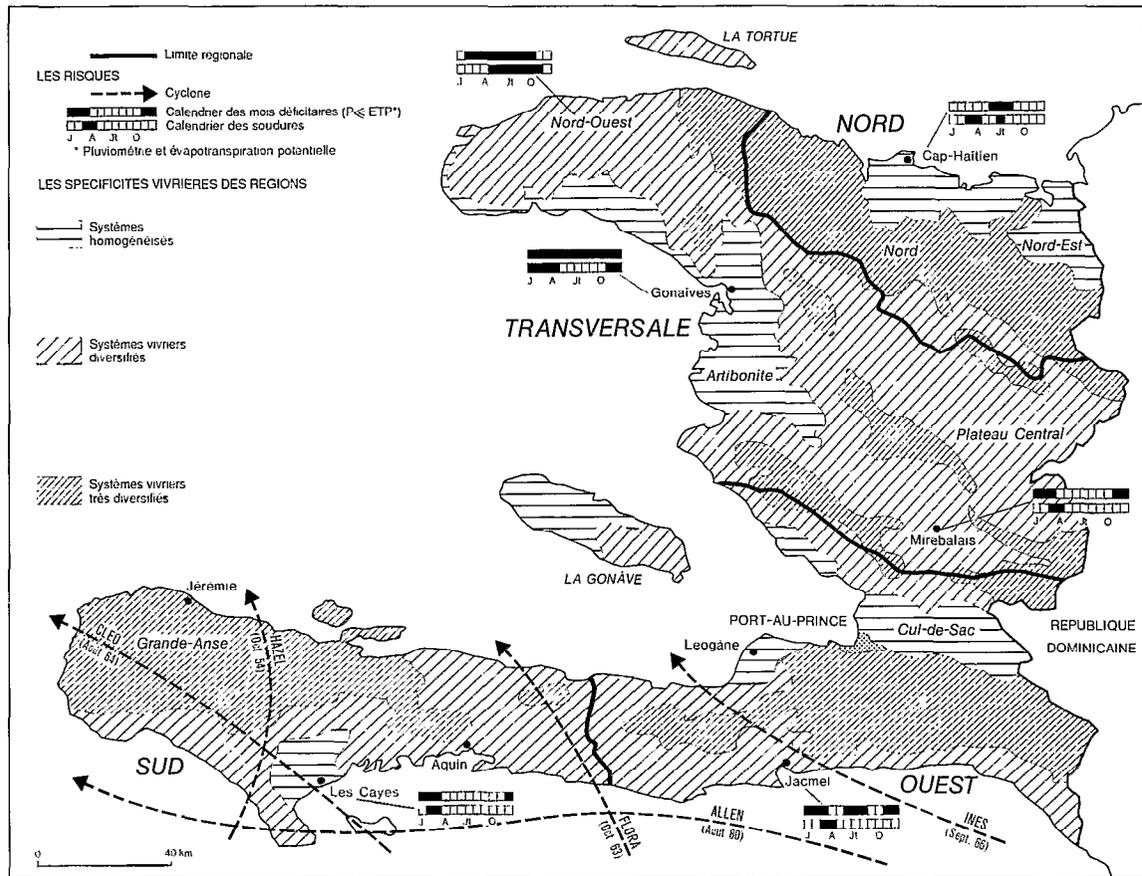


Fig. 1. — Risques climatiques et spécificités vivrières des régions d'Haïti.

diversité agro-écologique des milieux, nombre de pratiques agricoles sont utilisées pour orienter les systèmes de production vers la minimisation du risque de non-récolte plutôt que vers les rendements maximums : ceci se traduit par une plus ou moins grande diversification des systèmes vivriers observés (fig. 1 à partir des enquêtes de terrain et données de la photo-interprétation et des images satellitaires). Les enquêtes ont montré qu'un système bien diversifié avait plus d'atouts pour résister aux fluctuations climatiques et économiques qu'un système très homogène.

Certains systèmes homogénéisés, à forte capacité productive (triangle rizicole du bas-Artibonite par exemple), sont des bassins d'emploi attractifs : le calendrier de travail, relativement ramassé dans le temps, y règle les opportunités d'emplois journaliers, donc les revenus quotidiens des ouvriers agricoles. À l'homogénéité culturelle répond une forte différenciation sociale. À l'inverse, les systèmes diversifiés combinent variété culturelle et complexité des calendriers de travaux ; l'étalement de ceux-ci explique qu'il y est moins souvent fait appel à de la main-d'œuvre « étrangère » à ces systèmes.

Les relations qui existent entre ces deux types de systèmes — appel de main-d'œuvre, transferts de revenus et de produits, conséquences écologiques et économiques du déboisement — transmettent les « ondes de choc » d'une crise grave d'un système homogénéisé à un système diversifié : par exemple, l'interruption de l'irrigation dans les rizières de l'Artibonite est ressentie jusque dans des systèmes vivriers éloignés, en l'occurrence dans les montagnes ; cela à cause en particulier de la diminution, voire la disparition, des opportunités d'emplois pour des journaliers agricoles.

Du point de vue régional, de fortes disparités tant spatiales que socio-économiques apparaissent (tabl. III). C'est dans la région du Nord que la sous-alimentation est la plus grave : près des deux tiers de la population n'accède, au maximum, qu'à 75 % de la ration calorique recommandée (RRC) et 42,7 % à moins de 50 %. La proportion de ménages ayant une consommation supérieure à la RRC est, de toutes les régions considérées, la plus faible. Le poids du département du Nord-Est, qui affronte chaque année une période de déficit hydrique de plusieurs mois, est ici déterminant. Le département du Nord présente, certes, un potentiel agricole assez favorable, mais dans un environnement montagneux densément peuplé.

La région du Sud vient au second rang pour la proportion des ménages consommant plus de 100 % de la RRC, mais elle est aussi avant-dernière en ce qui concerne les foyers couvrant moins de 75 % de la RRC, soit près de 50 % des ménages. La grande diversité agro-écologique regroupe dans cette région des sous-régions de

déficit hydrique fort — 9 mois dans la plaine d'Aquin —, à faible et amorti par l'irrigation dans la plaine des Cayes. La forte différenciation sociale se traduit dans cette sous-région par un nombre important de paysans sans terre ne pouvant s'appuyer sur une quelconque forme d'auto-consommation. Ce Sud, soumis aux cyclones, est la première des provinces haïtiennes à recevoir l'aide alimentaire extérieure et la seconde à compter des enfants souffrant de malnutrition aiguë.

La région transversale serait, à l'analyse de l'enquête de consommation de 1986-87, la région haïtienne dans laquelle les ménages auraient le moins de difficultés à accéder à une ration calorique proche de celle recommandée (Centre for Agricultural and Rural Development, 1989). Elle couvre les deux sous-régions les plus productrices en céréales : le Plateau central (maïs et sorgho) et l'Artibonite (riz dans la partie basse et irriguée de la plaine, et en amont maïs et sorgho non irrigués). Cependant, 26,6 % des ménages enquêtés en 1986-87 consomment moins de 50 % de la RRC. En effet, cette région englobe des zones d'agriculture très précaire, département du Nord-Ouest et Plaine de l'Arbre au nord des Gonaïves, caractérisées par de très longues périodes de déficit hydrique (8 à 9 mois/an). Céréales sèches et manioc y permettent la survie d'une population qui fournit la majorité des candidats à la migration.

Mosaïque d'unités agro-écologiques différentes, la région de l'Ouest est pour sa part globalement déficitaire en céréales. Surexploitée depuis très longtemps, elle est livrée à une érosion intense : c'est surtout de la complémentarité des calendriers agricoles que jouent les paysans pour limiter les effets de la période critique de mars-avril. Dans les périmètres sucriers de la plaine de Léogâne et du Cul-de-Sac, ce sont les paysans sans terre et les métayers, ouvriers agricoles saisonniers, qui ont le plus à craindre la période de sécheresse s'étalant sur quatre mois.

On remarquera toutefois que, nonobstant la variété des dotations naturelles des régions, partout les inégalités vis-à-vis de la consommation sont flagrantes : l'origine des difficultés à accéder à une alimentation adéquate est donc d'abord sociale. D'une façon tout à fait parallèle, on notera que pour Port-au-Prince, ce sont les deux classes de consommation extrêmes, la plus forte et la plus faible, qui enregistrent les pourcentages les plus élevés de ménages. Ici plus que partout ailleurs, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est nettement marqué.

La situation alimentaire actuelle de la République d'Haïti est critique. Plus que jamais se pose la question de son avenir social et économique, cinq ans après la chute d'une dictature qui, rassurant bailleurs de fonds et opérateurs du développement étrangers, avait

substantiellement accru les subsides internationaux. La spirale de l'instabilité politique a, par la suite, lourdement obéré les appuis financiers extérieurs. Un retour à une image de marque plus acceptable par l'opinion internationale devrait conduire, tout en confirmant la dépendance économique et politique de la nation haïtienne, à un rétablissement de l'aide externe. Reste à savoir si elle sera susceptible de créer un espace économique viable et capable d'offrir les bases pour un changement prenant en compte les besoins fondamentaux de la majorité des Haïtiens.

BIBLIOGRAPHIE

- BERG (E.), 1984. — *Haiti : Agricultural Policy Reforms*. PL 480 Title III Project Paper Background Document, Virginia, USAID, 22 pp.
- Caribbean Food and Nutrition Institute, 1979. — *Recommended Dietary Allowances for the Caribbean*, Kingston.
- Centre for Agricultural and Rural Development, 1989. — *Nutrition in Haiti : Evidence from the Haiti Household Expenditure and Consumption Survey*. 1 : Preliminary Draft Report. 2 : Appendix : Data from the Haiti Household Expenditure and Consumption Survey, Iowa State University, 215 pp. et 67 pp.
- FAO, 1989. — *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Collection FAO : Agriculture, 22, 1989, 171 pp.
- FASS (S. M.), 1988. — *Political Economy in Haiti. The Drama of Survival*. Transaction Books, New Brunswick, 369 pp.
- Institut haïtien de statistique et d'informatique, 1989. — *Indicateurs de la conjoncture*. Port-au-Prince, 6, Division des Synthèses Économiques, 61 pp.
- Institut haïtien de statistiques et d'informatique/USAID, 1979. — *Haiti Nutrition Status Survey 1978*. Dietary Report. Port-au-Prince.
- KERMEL-TORRES (D.) et ROCA (P. J.), 1989. — Haiti en mal d'avantages comparatifs. *Le Bulletin du Réseau Stratégies Alimentaires*. 28 : 6-8.
- LEVITT (K.) et LAURENT (M.), 1986. — *Haiti: Review of National Accounts*. Washington, Banque mondiale.

Du jumelage à la péréquation au Cameroun :

Assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure
de l'ajustement structurel

Jeannot ENGOLA OYEP *

INTRODUCTION : LA FILIÈRE RIZICOLE EST-ELLE VRAIMENT STRATÉGIQUE AU CAMEROUN?

Le riz n'occupe qu'une faible place dans l'alimentation des Camerounais. L'enquête budget-consommation réalisée auprès des ménages entre septembre 1983 et septembre 1984 indiquait, en effet, une consommation annuelle moyenne de 11,5 kg par habitant pour l'ensemble du pays et de 19-20 kg pour les villes de Yaoundé et de Douala (1). Enfin, le riz ne participait que pour 5,2 % dans les dépenses alimentaires moyennes des Camerounais et pour moins de 3,5 % dans celles des habitants de Douala et Yaoundé ! On ne peut donc pas le considérer comme « stratégique » dans une éventuelle politique alimentaire.

Si l'on prend en compte, toutefois, les aménagements hydro-rizicoles de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY) qui ont coûté la bagatelle de 40 à 50 milliards de FCFA 1990 depuis 1952, on peut être conduit à réévaluer cette première impression. C'est que les autorités coloniales et surtout post-coloniales ont investi massivement pour installer dans la vallée du Logone aménagée près de 15 000 riziculteurs. La production de paddy du projet est ainsi passée de 13 216 tonnes en 1979-80 à plus

(1) En fait, l'enquête mentionnée donne la consommation monétaire par tête et par produit. Les quantités obtenues l'ont été à partir des prix moyens observés dans les différentes localités du pays pendant la période considérée.

* *Agro-économiste, CRED/ISH/MESURES, BP 6323, Yaoundé.*

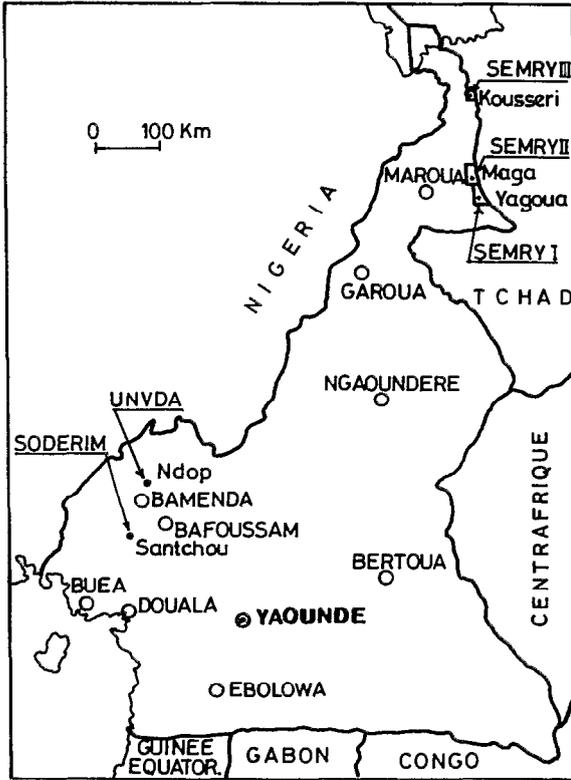


FIG. 1. — Localisation des projets rizicoles au Cameroun.

de 70 000 tonnes en 1986-87 (2). Au total, avec la poursuite de cette politique volontariste, la production camerounaise de riz décortiqué pourrait devenir suffisante pour répondre à la demande nationale, mais à un prix largement plus élevé que le prix international actuel.

Aussi, l'État, soucieux du pouvoir d'achat des citoyens mais voulant protéger sa filière de production nationale édiflée à coups de milliards de FCFA empruntés à la Caisse centrale de coopération économique et à la Banque mondiale principalement, a autorisé l'importation de riz bon marché de Thaïlande tout en mettant en

- (2) Les chiffres donnés sont extraits des différents rapports d'activité de la SEMRY. Il faut signaler que cette société assure 85 % du riz agro-industriel camerounais, les 15 % restants étant apportés par la SODERIM, Société de développement de la riziculture dans la plaine des Mbo, dans la province de l'Ouest, et par l'UNVDA, l'Upper Nun Valley Development Authority, dans la province du Nord-Ouest. Par ailleurs, 17 900 exploitations agricoles avaient une production de 7 330 tonnes de paddy en 1984.

place des systèmes de régulation de la distribution et de protection du riz local (jumelage et péréquation). Ces décisions financières et politiques tendraient à prouver, *a priori*, que la production de riz « domestique » constitue bien un choix stratégique essentiel pour les décideurs.

En fait, deux thèses s'affrontent aujourd'hui dans les différentes instances appelées à décider, thèses s'appuyant à la fois sur la compétitivité de la filière locale, la place du riz dans l'alimentation et les coûts/avantages pour les finances du pays du maintien d'une filière rizicole nationale et/ou de l'importation de riz. Le débat est d'autant plus vif que les mécanismes de régulation mis en place pour protéger le riz camerounais n'ont pu atteindre les objectifs fixés conduisant à des aberrations économiques d'autant plus frappantes que l'endettement externe comme la dette interne interdisent tout « laisser-aller ». Mais au-delà de l'affrontement macro-économique, il y a les acteurs « du bas », la centaine de milliers de personnes du Cameroun septentrional entraînées, bon gré, mal gré, dans l'aventure des « grands barrages » et les acteurs « intermédiaires » associés à l'exercice du pouvoir qui sont, au premier chef, concernés.

UN RIZ LOCAL SUBVENTIONNÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS

La position excentrée de la SEMRY au Cameroun septentrional n'explique que très partiellement la faible compétitivité d'une production subventionnée.

Insuffisance et cherté du riz agro-industriel

On peut estimer la demande intérieure en riz marchand à 146 990 tonnes en 1989 (3) à partir des données de l'enquête budget-consommation de 1984 et du recensement de la population de 1987. Or, le tonnage annuel livré par les paysans à la SEMRY entre 1979 et 1987 a été de 50 381 tonnes de paddy en moyenne par an qui ont fourni au maximum 32 747 tonnes de produits blancs (riz et brisures). La production de la SEMRY est donc insuffisante pour satisfaire la totalité de la demande nationale. Non seulement cette production est insuffisante mais sa qualité laisse souvent à désirer.

(3) Ce chiffre est proche de celui des prévisionnistes du VI^e Plan quinquennal pour l'année 1990-1991, soit 130 000 tonnes. À comparer avec les 500 000 tonnes ivoiriennes !

Les 35 133 tonnes de paddy usinées en 1988-89 n'ont donné que 8 425 tonnes de riz marchand (24 %) et 13 910 tonnes de brisures (40 %) (4). La forte proportion de brisures est un facteur discriminant vis-à-vis du riz importé à faible taux de brisures. Si celles-ci conviennent aux populations du Nord qui les substituent aisément aux mils et sorghos en fonction des prix relatifs, elles sont par contre peu prisées des citadins du Sud.

Malgré sa qualité médiocre, le coût de production du kilogramme de produit fini est élevé : 218 FCFA en 1986-87 pour les services de la SEMRY, mais 456 FCFA pour les unités SEMRY I et II selon les experts de la Caisse centrale de coopération économique (5). Ces prix de revient sont obtenus pourtant dans un système de production intensif avec maîtrise totale de l'eau, travail du sol aux engins lourds et recours aux intrants importés obtenant des rendements physiques non négligeables de 4,5 t/ha de paddy en moyenne par récolte.

Les prix de vente maximaux des produits SEMRY homologués depuis 1987 par le ministère chargé des prix sont de 144 FCFA/kg pour le riz marchand, 127 FCFA/kg pour la brisure supérieure et 65 FCFA/kg pour la brisure industrielle. Mais les prix de vente effectivement pratiqués depuis 1983 sont encore plus bas : 105 FCFA/kg pour le riz marchand en 1988-89 et 88 FCFA/kg pour la brisure en moyenne. En fait, les brisures subissent la concurrence des céréales locales traditionnelles tandis que le riz importé concurrence le riz marchand. Le prix du riz étranger, toutes taxes comprises, rendu au magasin à Douala s'établissait à 76,83 FCFA en 1987, 86,55 FCFA au 1^{er} semestre 1988, 99,88 FCFA au 2^e semestre 1988 et 91,32 FCFA au 1^{er} semestre 1989 (6). On imagine donc aisément les pertes cumulées de la SEMRY et l'intérêt que présentent les importations pour ceux qui peuvent y avoir accès.

Des importations officielles et parallèles

Les importations sont le fait d'opérateurs privés soumis à la procédure préalable d'obtention de licences d'importation au ministère du Commerce qui détermine la quantité accordée à chaque opérateur au cours d'une période déterminée. Les importations sont néanmoins toujours supérieures aux autorisations comme l'indique le tableau I.

(4) Rapport d'activité de la SEMRY, 1988-89, Doc. 89-599, Yagoua, septembre 1989.

(5) Caisse centrale de coopération économique, *Propositions pour un Plan de redressement de la SEMRY*, rapport définitif, juillet 1989, p. 27.

(6) Sources douanières.

TABLEAU I
Importations officielles et parallèles de riz (1982-1988)

Périodes	Sources	
	Chargeurs du Cameroun	Douanes camerounaises
1982-1984	613 250 tonnes	98 895 tonnes
1985-1987	561 170 tonnes	175 461 tonnes
2 ^e semestre 1988	159 140 tonnes	71 813 tonnes

L'écart entre les chiffres des Douanes et ceux des acconiers ne saurait s'expliquer uniquement par la prise en compte des quantités de riz en transit officiel vers le Tchad, la République centrafricaine ou le Nigeria. Les importations parallèles vers le Nigeria qui a fermé ses frontières au riz étranger en 1987 non plus...

Jumelage impuissant et perte du marché nigérian

La règle du jumelage institué par l'État s'est appliquée au riz depuis 1961, dès l'apparition d'une production locale (7). Dans sa première version, la règle du jumelage subordonnait l'obtention d'une licence d'importation de riz à l'engagement d'enlever et d'écouler un quota de riz local. Une caution était exigée en garantie. Comme son montant était faible, la plupart des importateurs s'en acquittaient mais ne prenaient pas entièrement (ou pas du tout) livraison des commandes, les bénéfices élevés réalisés sur le riz importé compensant les pertes sur le riz local (8).

Le jumelage fut reformulé par la suite de telle manière que la licence ne soit délivrée qu'après certification d'achat de riz local auprès de la SEMRY ou d'un autre opérateur agro-industriel national. Cette reformulation n'assura pas pourtant l'écoulement régulier du riz local, certains importateurs n'hésitant pas à monnayer des bons d'achat ou des attestations fictives de carence auprès des responsables des sociétés nationales laissant ainsi croire que les importateurs avaient acheté localement le quota exigé ou que les stocks

(7) Arrêté n° 147 du 30 septembre 1961 (du ministre chargé de l'Économie) portant réglementation du marché du riz du Cameroun.

(8) Voir notamment KOUANG (P.) : *Analyse de la production et de la commercialisation du riz au Cameroun de 1970 à 1979 et perspectives en matière commerciale*, Yaoundé, ministère de l'Agriculture, 1980, 51 pp. *multigr.*

étaient épuisés. En fait, ni les importateurs, ni l'État, ni les responsables publics de sociétés de développement n'ont agi pour défendre ce système destiné à assurer la promotion d'une riziculture contractuelle ou indépendante.

La conquête du marché intérieur par le biais du jumelage ayant échoué, le marché nigérian s'est souvent présenté comme un débouché pour le riz SEMRY tant que la monnaie de ce pays est resté surévaluée. La dépréciation régulière du naira par rapport au franc CFA sur le marché parallèle entre 1982 et 1986, la dévaluation organisée depuis et la fermeture des frontières ont entraîné progressivement la perte de ce marché d'exportation. La SEMRY s'est ainsi retrouvée en 1987 avec des stocks importants de paddy et de produits blancs représentant une immobilisation financière de plus de 9 milliards de FCFA mettant en cause la survie de ce projet (9).

Personne ne peut plus subventionner le riz agro-industriel

Le projet est d'autant plus condamné sur le plan comptable que les prix de vente étaient subventionnés aux deux tiers par des prêts extérieurs d'équipement et d'exploitation alourdissant la dette d'autant, par des transferts de ressources de l'État et... par les planteurs du Sud via les contributions de l'Office national de commercialisation des produits de base, la caisse de stabilisation des produits de base touchée de plein fouet par la faillite du système bancaire camerounais dans lequel elle était très engagée et l'effondrement des cours du cacao et du café!

L'ajustement structurel a donné le coup de grâce à ce système. Et ce sont les bailleurs de fonds qui veulent imposer leurs solutions : si la Banque mondiale, devenue libérale et adepte du « groupement paysan » non encadré en matière agricole, veut liquider le projet depuis 1983, la CEE et la coopération française, anciennement et fortement engagées, voulant sauver ce qui peut l'être dans ce « grand barrage » et croyant aux vertus d'une régulation efficace de la production, ont plaidé avec succès pour un système de péréquation.

LA PÉRÉQUATION : UN NOUVEAU MÉCANISME QUE L'ON N'APPLIQUE PAS

Le mécanisme de la péréquation

C'est en janvier 1988 qu'un décret présidentiel a mis en œuvre la péréquation des prix du riz, du sucre et des huiles de table raffinées.

(9) Voir interview du Directeur général adjoint de la SEMRY au journal *Cameroun Tribune* du 7 février 1987 (n° 3794).

TABLEAU II
Bilan chiffré de 20 mois de fonctionnement de la péréquation du riz

NOMENCLATURE	PÉRIODES		
	07/12-1988	01/12-1989	01/02-1990
Importations autorisées (1)	233 800 T	226 856 T	40 000 T
Importations enregistrées par les douanes (2)	71 813 T	76 265 T	9 700 T
Prélèvement au titre de la péréquation (FCFA/kg) (3)	20F/10F (a)	10F/30F (b)	30F
Ressources escomptées en 1 000 FCFA : (4) = (2) * (3)	1 077 194	814 960	291 000
Ressources enregistrées en 1 000 FCFA (5)	134 938	658	109 097
% recouvert au titre de la péréquation (6) = (5) / (4)	12,53 %	0,08 %	37,49 %

(a) Le prélèvement de péréquation est passé de 20 FCFA par kg en juillet à 10 FCFA à la fin de septembre 1988 ;

(b) Le prélèvement a été fixé à 30 FCFA le kg à compter de juin 1989.

Source : données du comité interministériel de péréquation.

Il était alors institué une caisse dite de péréquation destinée à harmoniser les prix de vente des mêmes denrées importées. Elle est alimentée essentiellement par des prélèvements correspondant à la différence entre le prix de départ usine du produit local et la valeur de référence du produit importé fixée par arrêté du ministère chargé des prix. Les prélèvements de péréquation sont liquidés et perçus en même temps et selon les mêmes procédures que les droits de douane.

Un comité interministériel est chargé de la fixation du niveau de prélèvement de péréquation ainsi que de l'établissement du plan d'approvisionnement du marché national en fonction de la production locale, des besoins des consommateurs et de la fixation des quotas d'importation à autoriser pour chaque semestre.

Le tableau II présente l'évolution des autorisations d'importation, des importations effectives et du volume des ressources générées par application de ce nouveau mécanisme sur le riz.

Le tableau indique un taux de recouvrement de la péréquation très faible, d'où un manque à gagner très important, les importations parallèles n'étant pas comptabilisées. Les importateurs qui ne

paient pas la taxe de péréquation n'ont pas fait l'objet de sanctions et le groupe de pression qu'ils constituent est tellement puissant qu'il a réussi à faire passer la taxe de péréquation de 20 FCFA à 10 FCFA dans un premier temps et a obtenu sa suspension dans un deuxième temps en agitant le risque de ruptures d'approvisionnement du marché pendant les fêtes de fin d'année 1988.

La péréquation n'a été rétablie qu'en septembre 1989 et les arriérés de péréquation dus n'ont pas été payés, les consommateurs ayant bénéficié selon les importateurs de cette mesure.

Ménager le consommateur

Le prix du riz à la consommation à Yaoundé n'a connu qu'une hausse annuelle de 4,5 % depuis 1976, augmentation inférieure à celle des produits substituables tels que le pain (5,8 %), le manioc (11 %), la farine de maïs (12,2 %), le macabo (13 %), l'igname (17,4 %) ou le plantain (19,8 %) (10). Les importations officielles de riz faiblement taxées et les massives importations parallèles non taxées expliquent la relative stabilité du prix du riz à la consommation. L'institution de la péréquation n'a pas fait progresser les prix du détail du riz à Yaoundé de plus de 15 FCFA/kg.

Le souci de ménager le consommateur est explicite dans la manière de fixer le taux de prélèvement de la péréquation. Le Comité interministériel raisonne à partir du prix rendu magasin importateur à Douala et d'un prix de détail plafond de 200 FCFA par kg dans les centres de grande consommation ; le solde donne le niveau de prélèvement. On peut penser (11) cependant que l'inefficacité des systèmes de régulation mis en œuvre reflète les contradictions existantes au sein de l'appareil de l'État et notamment le prix à payer pour stabiliser ce que J.-F. BAYART appelle l'« alliance hégémonique » entre des élites ayant des vues macro-économiques opposées, alliance garante de la stabilité du régime dans une période difficile de compression du pouvoir d'achat.

Qui veut-on protéger ? Contradictions et laxisme des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics ne font pas montre de fermeté en matière de protection de la production locale alors que l'État affiche son souci de maintenir la riziculture irriguée dans la vallée du Logone.

(10) Données provenant de la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire).

(11) VAN DE WALLE (N.), 1989. — Rice Politics in Cameroon : State Commitment, Capability and Urban Bias, in : *Journal of Modern African Studies*, n° 274.

L'État, dans le passé, a garanti l'achat de tout le paddy livré par les paysans, même si la SEMRY ne parvenait pas à écouler le produit fini. Le contrat de performance qui lie l'État et la SEMRY depuis décembre 1989 souligne la nécessité de la péréquation comme seul mécanisme susceptible d'améliorer la compétitivité de la production nationale, le revenu des producteurs et de dégager des ressources pour le financement de la filière (12).

La passivité des pouvoirs publics dans le fonctionnement réel de la péréquation depuis juillet 1988 ne peut s'expliquer que par le maintien d'une politique de bas prix du riz importé. Les rivalités d'intérêts au sein de l'appareil de l'État ne sont pas non plus absentes entre différents segments de l'élite. Bien que le Comité interministériel de péréquation soit seul habilité à accorder des quotas d'importation de riz, le ministère du Commerce a conservé jusqu'en fin 1989 le pouvoir discrétionnaire d'autoriser des importations hors quotas. Enfin, la direction des Douanes — relevant du ministère des Finances — ne fait pas preuve de zèle pour protéger la production locale. Enfin, on ne comprend pas pourquoi, comme en Côte-d'Ivoire, les pouvoirs publics n'ont pas préféré les contrats d'État à État à la solution des importateurs privés pour éviter les importations parallèles. Le système des importateurs privés a, en effet, favorisé des phénomènes de collusion entre quelques importateurs et certains agents de l'État (13).

Il est difficile de pratiquer indéfiniment une politique qui satisfasse à la fois les producteurs, les consommateurs et les importateurs. L'État pouvait le faire quand il avait des ressources pétrolières abondantes. Avec leur rareté, des choix draconiens et transparents sont à faire.

CONCLUSION : UNE SURVIE PROBLÉMATIQUE ET COÛTEUSE

Les périmètres hydro-rizicoles de la SEMRY jouent un rôle secondaire dans l'approvisionnement national en riz et coûtent cher aux finances publiques qui ont assuré leur survie jusqu'à présent

- (12) En avril 1989, la SEMRY a obtenu 100 millions de FCFA au titre de la péréquation. Ce montant est très faible lorsqu'on tient compte de l'endettement de la SEMRY. Au 30 avril 1989, les déficits courants cumulés s'élevaient à plus de 6,5 milliards de FCFA et sa dette totale était estimée à plus de 17 milliards de FCFA.
- (13) « Tout récemment, le Directeur Général des Douanes et son adjoint ont ainsi été limogés pour avoir couvert un trafic de riz, soi-disant destiné au Programme Alimentaire Mondial de N'Djamena, afin d'éviter toute taxe d'importation. Commanditaire de l'opération : un honorable homme d'affaires, député de Douala et membre du comité central. L'opinion elle, en est réduite à espérer que ce scandale aura une suite judiciaire! » (extrait de *Jeune Afrique*, n° 1524, 19 mars 1990).

avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux. Dans le contexte actuel d'ajustement structurel, cette survie est problématique et coûteuse.

La position proclamée par l'État en faveur du maintien de la riziculture dans la vallée du Logone est en contradiction avec l'application laxiste de la péréquation. S'il est économiquement peu défendable de maintenir une production locale dispendieuse pour approvisionner un marché intérieur de faible importance, on peut juger politiquement risquée une dépendance durable vis-à-vis du marché international en cas de pénurie ou de flambée des prix, les coûts réels de production des pays exportateurs étant plus élevés que les prix internationaux (cf. article d'H. BENZ). Encore faudrait-il s'interroger sur les systèmes de production à favoriser dans la conjoncture présente...

La Caisse centrale de coopération économique pense que l'outil de production de la SEMRY reste performant et qu'il peut fonctionner à un coût minimal pour la collectivité. C'est dans cette perspective qu'elle appuie les autorités camerounaises pour un plan de restructuration de la SEMRY qui va dans le sens d'un transfert de responsabilité (et de charges) sur des producteurs jusqu'ici « encadrés » de façon à réduire le prix de revient des produits blancs à moins de 100 FCFA/kg dès l'exercice 1990-1991. Dans cette hypothèse, la survie de la SEMRY dépend de la prise en charge par les producteurs d'une partie des charges de la société de développement et de l'efficacité de la péréquation. Pari pour le moins hasardeux compte tenu du mode de gestion des producteurs « contractuels » de la SEMRY jusqu'ici et du fonctionnement de la péréquation. Pari à engager si l'on ne souhaite pas la disparition de ces périmètres !

BIBLIOGRAPHIE

- ARDITI (C.) *et al.*, 1983. — *Évaluation socio-économique du projet SEMRY au Cameroun*. Paris, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, 135 pp. + annexes.
- Cameroun (République du), 1988. — *Mission de réhabilitation des entreprises du secteur public et para-public. Secteur agricole : rapport final*. Yaoundé, volumes I et III, *multigr.*
- ENGOLA OYEP (J.), 1988. — L'approvisionnement en riz du Cameroun ou les limites d'une politique d'auto-suffisance alimentaire. *Revue de géographie du Cameroun*, volume VIII, n° 1.
- HIRSCH (R.), 1988. — *Le riz et les politiques rizicoles dans les pays africains de la zone d'intervention de la Caisse Centrale de Coopération Économique*. Paris, CCCE, 39 pp. + annexes, *multigr.*

- Ministère de l'Agriculture, 1987. — *Recensement agricole 1984, volume 1 : Résultats au niveau national du secteur traditionnel*. Yaoundé, MINAGRI, multigr.
- Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, 1987. — *Enquête Budget-Consommation auprès des ménages (septembre 1983-septembre 1984) : résultats sur la consommation monétaire des produits alimentaires et des tabacs au Cameroun*. Tome I. Yaoundé, MINPAT, multigr.
- ROUPSARD (M.), 1987. — *Le Nord du Cameroun, ouverture et développement*. Cou-tances, Roupsard, 516 pp.

Libéralisation du commerce des grains et sécurité alimentaire au Mali :

les limites du marché, le nouveau rôle de l'État

Pascale PHELINAS *

Au moment de son indépendance, le Mali était exportateur net de céréales. La décennie soixante-dix a été marquée par une série de sécheresses catastrophiques et une part croissante des besoins locaux a été satisfaite par l'aide alimentaire internationale et les importations. Dans le même temps, l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM), détenant le monopole légal de la commercialisation des céréales, accumulait des déficits énormes (20,4 milliards de FCFA en 1981) tout en n'achetant que moins de 5 % de la production locale.

Cette situation explique les pressions des principaux donateurs d'aide alimentaire en faveur d'une réforme du marché céréalier. Les négociations entre le gouvernement malien et les donateurs ont abouti en 1981 à la mise en place du Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC), destiné à organiser la libéralisation de ce marché. L'abolition du monopole de l'OPAM et la légalisation du commerce privé devaient permettre, selon les concepteurs du PRMC, de réduire le coût de la politique céréalière en éliminant les subventions à la consommation et en diminuant le coût de fonctionnement de l'OPAM, de mieux approvisionner les régions déficitaires et d'accroître les prix offerts aux producteurs de céréales.

Cet article analyse l'impact du PRMC sur l'objectif principal de la stratégie alimentaire du Mali : la sécurité alimentaire.

LIBÉRALISATION ET AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

Les instigateurs du PRMC admettaient implicitement que la stagnation de la production céréalière était due à un manque de moti-

* *Économiste ORSTOM, département « Société, urbanisation, développement ». UR « Modèles de développement et économies réelles », 9, rue Nouvelle de Wailly, 63000 Clermont-Ferrand.*

vation des producteurs. L'augmentation du prix au producteur était par conséquent considérée comme un élément clé de la politique d'autosuffisance du pays.

a) La libéralisation a-t-elle entraîné une augmentation sensible des prix aux producteurs? De toute évidence, la réponse est négative. Les prix officiels à la production ont été maintenus jusqu'en 1986-87 pour le mil, le sorgho et le maïs et sont encore en vigueur actuellement pour le paddy. Ces prix ont augmenté moins vite après la mise en place du PRMC qu'avant : 11 % à 14 % en moyenne par an entre 1975 et 1981 selon les céréales contre 7 % à 10 % par an entre 1981 et 1987. L'évolution du prix officiel du mil, du sorgho et du maïs n'a toutefois guère de sens : l'OPAM n'achetant qu'une faible fraction de l'offre, ces prix n'ont jamais été réellement garantis aux producteurs. En revanche, la commercialisation du paddy est encore très largement dominée par les Opérations de développement rural chargées de l'encadrement des périmètres rizicoles (Office du Niger, Opération riz Ségou, Opération riz Mopti).

Le manque de données fiables avant 1986 rend la comparaison des prix de marché avant et après le PRMC impossible. On peut toutefois noter qu'au cours des campagnes 1985-86 et 1986-87, les prix du mil, du sorgho et du maïs sur 4 marchés ruraux de la zone sud du Mali (Zangasso, Dougouolo, Ouelessebouyou, Sirakorola) sont restés inférieurs au prix officiel alors fixé à 55 FCFA. De la même façon, les premiers relevés de prix du paddy sur les marchés de Niono, Macina et Konodomini en 1989 montrent qu'au prix officiel de 70 FCFA par kilo, les riziculteurs ont également intérêt à vendre leur production aux structures étatiques.

b) Les prix aux producteurs sont-ils un instrument efficace pour encourager la production de céréales? La production céréalière s'exerce, au Mali, dans des conditions naturelles contraignantes (très grande variabilité du régime pluviométrique et tendance persistante à la baisse). Ce handicap écologique est renforcé par le caractère traditionnel des méthodes culturales, la faiblesse du taux d'équipement des exploitations, le manque d'infrastructures d'irrigation (moins de 1 % des surfaces cultivées). En conséquence, la hauteur des pluies apparaît comme le principal facteur explicatif des variations de la production (LECAILLON, MORRISSON, 1986).

L'analyse micro-économique des déterminants de la production céréalière confirme cette vue d'ensemble (DIONE, 1989; D'AGOSTINO, 1988). La production des exploitations est principalement fonction des conditions pluviométriques et pédologiques, du nombre d'actifs, du niveau d'équipement et du niveau de la production de coton. L'effet positif de cette dernière variable sur la production céréalière s'explique principalement par l'utilisation de ressources (crédit, engrais, équipement) et de techniques disponibles

grâce à la présence des structures d'encadrement du coton (Compagnie malienne des textiles, Opération haute vallée).

Les résultats de nos investigations auprès d'un échantillon de 72 exploitations confirment en partie seulement ces analyses économiques. Les paysans produisent les céréales dans le but de nourrir les membres de l'exploitation mais aussi de faire face aux obligations sociales vis-à-vis des parents non membres de l'exploitation (dons de céréales). Compte tenu de l'incertitude climatique, les producteurs cherchent à consacrer suffisamment de terres et de travail à la culture des céréales afin de couvrir leurs besoins en année de pluviométrie déficitaire. Que cet objectif soit atteint (voire même dépassé) ou non dépend effectivement des variables précédemment mentionnées.

Il serait cependant erroné d'en déduire que les prix n'influencent pas cette stratégie. Le prix de référence qui détermine la décision de production des céréales en vue de l'autoconsommation est le prix anticipé auquel il faudrait acheter ces mêmes céréales. Ce prix anticipé est fonction de l'expérience passée ; or, les situations de pénurie, donc de prix élevés, notamment à la période de soudure, sont suffisamment fréquentes au Mali pour que la production de céréales en vue de l'autoconsommation soit systématiquement préférée à toute autre activité.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LIBRE-ÉCHANGE

Afin de garantir une bonne fluidité des approvisionnements, le gouvernement malien a autorisé les commerçants privés à importer des céréales sous licence dès la mise en place du PRMC ; en outre, les droits et taxes au cordon douanier ont été supprimés. L'expérience a montré cependant que le commerce extérieur offre au Mali une alternative imparfaite à l'auto-approvisionnement pour garantir la sécurité alimentaire.

a) Dans une perspective de libre-échange, le Mali devrait développer et diversifier ses activités d'exportation afin de financer les importations de céréales. À l'heure actuelle, les recettes d'exportation du Mali proviennent de deux produits principaux : le coton et le bétail. On connaît toutefois assez mal la contribution actuelle (et les perspectives) du secteur de l'élevage à l'équilibre de la balance commerciale ; les exportations clandestines représenteraient, selon la BCEAO, les deux tiers des exportations totales de bétail. Plusieurs produits complètent ou sont susceptibles de compléter les recettes en devises provenant du coton et du bétail : arachide, fruits (mangues principalement), karité, or. Mais les filières sont mal

organisées ou inexistantes. Les perspectives à long terme du marché cotonnier ne sont pas des plus encourageantes : les risques de saturation du marché sont importants et une baisse modérée des cours apparaît comme l'évolution la plus probable selon le ministère français de la Coopération (1987).

Les possibilités d'exportation des céréales sont limitées par la faiblesse de la demande sur les marchés extérieurs. Du fait de l'appartenance à la même zone écologique, les récoltes maliennes sont fortement corrélées avec celles des pays de la sous-région. En Europe, le sorgho malien serait utilisable pour l'alimentation animale mais entre en concurrence avec le sorgho américain. Or, le Mali est un pays enclavé, difficile d'accès ; cet enclavement, auquel vient s'ajouter le mauvais état des communications intérieures, alourdit le coût à l'exportation. En 1989-90 par exemple, l'exportation de 35 000 tonnes de sorgho vers le Sénégal a nécessité la suppression de la taxe à l'exportation, une réduction de 50 % sur le transport ferroviaire Bamako-Dakar, et une subvention de 10 FCFA par kilo financée par le PRMC. En outre, peu de commerçants sont capables de fournir des produits aux normes du commerce international (contrôle de qualité, maîtrise du conditionnement, etc.) et la plupart ne prospectent pas les marchés extérieurs en vue d'y trouver des débouchés potentiels.

b) Le Mali importe principalement du riz en raison de l'insuffisance chronique de sa production locale et du faible coût de cette céréale sur les marchés mondiaux. Les importations de riz sous forme commerciale ou sous forme d'aide ont joué un rôle clé au Mali depuis le début des années soixante-dix, assurant parfois jusqu'à 30 % des besoins en riz.

La libéralisation de ces importations en 1981 a abouti à la mévente généralisée de la production locale au cours de la campagne 1986-87 à la suite de commandes trop importantes pour les besoins du pays. La structure des prix du riz en était la principale cause : le prix du riz importé, y compris les frais d'approche, s'est situé entre 100 et 125 FCFA par kilo en 1986 et 1987, alors que le riz carreau usine de l'Office du Niger était fixé à 157 FCFA.

Cette situation a conduit le gouvernement malien à mettre en place une politique de protection du marché national : en mai 1986, les droits et taxes ont été rétablis et les importations provisoirement suspendues. Cependant, la protection de la production nationale de riz pose plusieurs problèmes. L'étendue des frontières et leur perméabilité naturelle rendent les contrôles peu efficaces : au début de l'année 1988, des importations clandestines de riz en provenance de la Mauritanie, de la Guinée et du Sénégal étaient signalées (COELO, 1988). Par ailleurs, la fraude douanière limite considérablement l'efficacité de la protection tarifaire (SIDIBE, 1989).

En juin 1988, le gouvernement a autorisé à nouveau les commerçants privés à importer du riz ; ont bénéficié de cette autorisation les seuls importateurs ayant déjà acheté localement des tonnages équivalents (principe de jumelage). Mais très rapidement, ce système a révélé ses limites : en 1988-89, les excédents en mil et en sorgho ont pesé sur le rapport prix du mil-sorgho/prix du riz ; les stocks de riz importé s'écoulant lentement, les commerçants ont retardé l'exécution de leurs enlèvements à l'Office du Niger.

UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE STOCKAGE

Au Mali, les paysans gardent traditionnellement leurs propres stocks de céréales. On connaît très mal la situation de ces stocks. Nos résultats d'enquête font ressortir le faible niveau des stocks en fin de campagne (2 à 4 mois de consommation en moyenne fin 1989) ; l'assurance contre le risque inter-annuel de famine a pris une autre forme : la constitution d'un stock-cheptel de sécurité. En cas de récoltes abondantes, les producteurs vendent leurs céréales pour acquérir du bétail ; au cours des périodes de pénurie, la vente de bétail sert à financer les achats de céréales.

D'après les entretiens que nous avons réalisés auprès de 45 commerçants grossistes, l'insuffisance des moyens financiers apparaît comme un obstacle au stockage. Le manque de liquidité impose aux commerçants de vendre rapidement les céréales acquises afin de libérer la trésorerie nécessaire pour procéder à de nouveaux achats. Le commerce des céréales est une activité jugée rentable à condition que la vitesse de rotation des stocks soit élevée. Une rotation lente traduit généralement un problème de mévente. De plus, l'incertitude liée aux modifications des prix fait du stockage une activité à rentabilité très variable (DEMBELE, 1988).

Dans l'état actuel des choses, la constitution d'un stock public de sécurité est le moyen le plus sûr d'éviter une rupture des approvisionnements à court terme jusqu'à l'arrivée des importations ou de l'aide alimentaire. Le Stock National de Sécurité (SNS) a été créé en 1974 ; il est actuellement géré par l'OPAM. Le niveau maximum des stocks est de 58 500 tonnes, soit 15 jours de consommation pour l'ensemble du Mali.

L'APPROVISIONNEMENT DES RÉGIONS DÉFICITAIRES

Le marché céréalier est un marché étroit : on estime que les quantités commercialisées représentent entre 8 % et 15 % environ de la production (GAGNON, 1985 ; DIONE, 1989). Ce faible niveau pose

avec acuité le problème de l'approvisionnement des régions déficitaires, notamment des villes.

Les ventes de céréales par les producteurs sont toujours motivées par un besoin de liquidités. En conséquence, plus le prix des céréales est bas et plus les producteurs ont besoin d'en vendre pour acquérir le montant de l'encaisse désirée. Par ailleurs, les besoins d'argent augmentent fortement au moment de la récolte (impôts, échéances de remboursement des crédits, dots), plus de 80 % des ventes ont lieu entre novembre et avril (CEBRON, 1990). En revanche, des prix élevés à la récolte sont l'indice d'une mauvaise production et les paysans cherchent à économiser leurs stocks plutôt qu'à vendre à bon compte.

Lorsque les exploitations disposent de plusieurs sources de revenu, les ventes de céréales sont faibles : ainsi, en zone cotonnière, les ventes ne représentent que 5 % de la production de céréales contre 20 % dans les autres régions (PHELINAS, 1990). Or, la culture du coton occupe la partie du territoire malien la plus favorable à l'agriculture ; l'approvisionnement du marché céréalier dépend donc en grande partie des régions où la production est plus instable. L'existence du revenu cotonnier permet aussi aux exploitations de reculer la date de mise sur le marché des céréales (le maximum des ventes a lieu vers les mois de juillet-août en zone cotonnière). Dans la mesure où les commerçants privés stockent peu, ces ventes « tardives » assurent une certaine régulation intra-annuelle du marché.

Les arbitrages entre marchés de régions différentes sont chose courante : la ville de Mopti, par exemple, ravitaille tout le nord du pays à partir des régions productrices du sud-est. Le marché de Bamako est approvisionné par les zones rurales du sud, du centre et, dans une moindre mesure, de l'ouest. Les analyses de corrélation entre les prix des différents marchés au Mali permettent de conclure à une relativement bonne intégration des marchés. Cette intégration est plus marquée sur l'axe sud-est/nord, le plus important en termes de quantités gérées et en termes stratégiques car c'est celui qui approvisionne le nord du pays.

CONCLUSION

La libéralisation n'a pas amené de relèvement substantiel des prix aux producteurs. Toutefois, il n'est pas sûr que des prix plus élevés auraient eu les effets escomptés : le poids des variables techniques et climatiques suggère une faible élasticité des quantités produites aux mouvements de prix. Par ailleurs, le « comportement commercial » des paysans vis-à-vis des céréales ne varie pas en fonction des mou-

vements de prix : bien que les prix soient élevés quand la récolte est mauvaise, les producteurs ralentissent leurs ventes. Si les prix sont bas, la mise sur le marché reste indispensable pour couvrir les dépenses courantes.

La libéralisation a accru l'efficacité du commerce des céréales en assurant, mieux que n'avait pu le faire l'OPAM, l'approvisionnement régulier des marchés. Les variations de prix entre régions ont stimulé les mouvements de céréales des zones productrices vers les marchés demandeurs, améliorant ainsi la sécurité alimentaire des ménages non producteurs ou déficitaires.

Cependant, la régulation intra et inter-annuelle du marché, notamment dans un contexte de production excédentaire, pose encore de nombreux problèmes. À notre sens, il appartient à l'État de veiller à la régulation de l'offre dans le temps. Plusieurs instruments ont déjà été mis en œuvre : l'OPAM, en dépit des réformes successives, conserve sa mission de gestion du SNS et de distribution des aides alimentaires. En 1986-87, de nouvelles dispositions ont été prises pour permettre l'accès du secteur privé au crédit afin de favoriser le stockage privé à long terme, et des mesures d'assouplissement des procédures d'exportations ont été mises en vigueur en 1989. Les conséquences de ces mesures restent à évaluer pour savoir si le secteur privé peut se substituer à l'État dans la régulation temporelle de l'offre quelles que soient les circonstances.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE (J. L.), THEVENIN (P.), YUNG (J. M.), 1986. — *Évaluation du Programme de Restructuration du Marché Céréalière au Mali*. Ministère des Relations extérieures Coopération et Développement, Paris, 160 pp., multigr.
- CEBRON, 1990. — *Évaluation des programmes de crédit PRMC aux Associations Villageoises*. Institut d'Économie Rurale, Bamako, 75 pp.
- COELO (S.), 1988. — *Rapports trimestriels*. Assistance technique au PRMC, République du Mali, Bamako.
- D'AGOSTINO (V.), 1988. — *La production et la commercialisation des céréales au Mali : résultats empiriques et implications en matière de politique*. Document de travail n° 88-05, Projet sécurité alimentaire MSU-CESA-USAID, Bamako, 32 pp.
- DEMBELE (N.), 1988. — *Quelques éléments de performance de la commercialisation privée des céréales (mil-maïs-sorgho) au Mali*. Document de travail n° 88-03, Projet sécurité alimentaire MSU-CESA-USAID, Bamako, 50 pp.
- DIONE (J.), 1989. — *Informing food security policy in Mali : interactions between technology, institutions and market reforms*, PhD Thesis, Michigan State University, East Lansing, 400 pp.

- GAGNON (G.), 1985. — *La commercialisation privée des céréales au Mali*, ACDI, Bamako, 99 pp., *multigr.*
- LECAILLON (J.), MORRISSON (C.), 1986. — *Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali, 1960-1983*. Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 187 pp.
- PHELINAS (P.), 1990. — *La formation du prix des céréales au Mali, Rapport final*, ORSTOM, Bamako, 120 pp., *multigr.*
- SIDIBE (C. O.), 1988. — *Le phénomène de la fraude au Mali : origines et conséquences*. Rapport préparé dans le cadre du Programme d'Expansion du commerce, Banque mondiale/PNUD, 43 pp.

Deuxième partie

Le désengagement étatique
The withdrawal of the State

Accès aux aliments, État et communautés paysannes au Pérou

Leticia DELGADO *

Dans cet article sont analysés la place des paysans des Andes péruviennes dans l'économie nationale et le rôle des importations alimentaires dans le pays. Sachant que les rapports entre les paysans des Andes et l'État s'expriment sur le marché des produits et du travail, il s'agit de repérer dans ces rapports les formes concrètes d'intervention des paysans andins en tant que groupe social, en accordant une attention particulière aux modes d'accès à la nourriture. Cette approche se justifie par le rôle déterminant joué par l'alimentation dans l'organisation des rapports sociaux d'une société paysanne péruvienne déjà très prolétarisée ou semi-prolétarisée, alors que le marché des produits andins est très peu développé. Elle s'appuie sur l'analyse des différenciations sociales des communautés paysannes du Haut Bassin du Cañete (Andes centrales) et sur leur participation au marché des aliments, comme producteurs et comme consommateurs (1).

ACCÈS AUX ALIMENTS ET CLASSES SOCIALES AU PÉROU

Les analyses de la consommation alimentaire au Pérou mettent souvent l'accent sur l'opposition côte-sierra qui recoupe l'opposition ville-campagne, la population urbaine s'orientant davantage vers le blé, le riz, les viandes et les produits laitiers, tandis que celle

- (1) Cette analyse a été réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie du développement (1991, IEDES, Université de Paris I). La recherche de terrain a été réalisée en 1986-87 (au sein de l'accord Universidad agraria La Molina/ORSTOM), dans trois communautés paysannes du Haut Bassin du Río Cañete (à environ 120 km au sud-est de Lima).

* *Nutritionniste-sociologue, Centre d'études comparatives sur le développement (Cecod), 162 rue Saint-Charles, 75014 Paris. Adresse permanente : 25 av. Le Nôtre, 92420 Vaucresson.*

des zones rurales conservent une alimentation à forte composition de maïs et tubercules. Ces analyses montrent aussi que la part des dépenses alimentaires à l'intérieur des dépenses familiales est moins élevée à Lima et dans les grandes villes que dans les zones rurales (2), grâce aux revenus jusqu'à quatre fois plus élevés dans les premières (AMAT Y LEÓN *et al.*, 1981, p. 40; AMAT Y LEÓN, 1986, p. 50). Cependant, l'opposition ville-campagne ne tient pas compte des modes différentiels d'accès aux aliments selon les groupes sociaux. En effet, jusqu'à 63 % et 73 % des dépenses familiales du prolétariat et du semi-prolétariat urbain et rural respectivement sont consacrées à la nourriture ; la part des dépenses alimentaires des moyens producteurs est voisine de ces chiffres, celle des petits paysans s'élève à 78 %. Par contre, les catégories à haut revenu, qu'elles soient urbaines ou rurales, consacrent seulement 33 % de leurs dépenses familiales à la nourriture (TEALDO, 1986) (3). Il semble ainsi beaucoup plus pertinent de situer le débat au niveau des inégalités d'accès à la nourriture des différentes catégories de la société péruvienne. Nous nous intéresserons tout d'abord aux rapports entretenus par l'État avec les travailleurs urbains et les producteurs andins, la politique des prix alimentaires étant un élément fondamental de ces rapports.

État, travailleurs urbains et producteurs andins

La nécessité pour l'État de maintenir des bas salaires tout en assurant la reproduction de la force de travail urbaine, notamment à Lima qui concentre 50 % de la force de travail du pays, détermine la mise en place d'une politique alimentaire basée sur l'approvisionnement urbain à bas prix *via* l'importation et la subvention d'aliments. Comme la consommation urbaine au Pérou se caractérise par sa grande diversité (faible proportion de chaque produit dans le total des dépenses alimentaires), le rapport demande-prix (ou élasticité) de chaque produit est déterminé par l'effet substitution plutôt que par l'effet revenu (TEALDO, 1986), d'où l'importance du rôle des importations alimentaires qui, subventionnées à la consommation, se substituent à la production andine, elle, non subventionnée.

C'est à Lima, où le travail rémunéré est concentré, que se consomment les principaux aliments importés, tels que blé, riz, viandes et produits laitiers (AMAT Y LEÓN *et al.*, 1981, p. 199). Ces produits subventionnés depuis plus de vingt ans sont devenus des

- (2) Les dépenses alimentaires sont considérées en termes d'achat sur le marché ; elles n'incluent pas l'autoconsommation.
- (3) Ces chiffres datent de 1984. Le pouvoir d'achat a diminué à partir de 1986 et le SMIC ne couvrait que le quinzième du panier de la ménagère en 1987.

composantes importantes de la nourriture des travailleurs urbains, particulièrement en ce qui concerne les dérivés du blé.

En revanche, les familles des communautés paysannes (27 % des familles péruviennes) détiennent encore plus de la moitié de la production nationale de viande bovine, ovine et caprine, la presque totalité de la production de la pomme de terre et plus des trois quarts de la production de maïs amylicé ; elles sont par ailleurs les principales productrices de fèves, quinoa, orge, haricots et blé (CEPAL, 1984). Néanmoins, on a enregistré une baisse de moitié de la production agro-pastorale nationale depuis 1984 (CEPAL, 1988), notamment de la pomme de terre, du maïs et des haricots, en même temps qu'augmentaient les importations des produits de consommation urbaine (4). Les prix des produits agricoles nationaux étant régulés par le marché international grâce à l'effet de substitution de la demande, la croissance des importations réduit donc les revenus des paysans andins et détruit, au même temps, la production agricole nationale. D'autre part, les paysans ne sont pas en mesure de bénéficier des subventions alimentaires de l'État, parce que la distribution des produits subventionnés se limite pratiquement à la ville, et parce que leurs prix en milieu rural sont plus élevés, alors que les revenus des paysans sont encore plus faibles que ceux des travailleurs urbains. Dans ce sens, la politique des prix des aliments à la production et à la consommation rend parfaitement compte de la politique sociale de l'État (CORTEN, 1986), privilégiant les travailleurs urbains par rapport aux producteurs andins.

Les premiers assurent plus ou moins leur reproduction grâce aux subventions alimentaires, ce qui permet l'accumulation de capital par les groupes dominants (en particulier ceux liés aux firmes agro-alimentaires internationales) et assure une certaine « paix sociale » (HAUBERT, 1988). Quant à la main-d'œuvre agricole et aux paysans, leurs revenus se dégradent en raison de la baisse des prix agricoles, alors que leurs dépenses alimentaires augmentent à cause des prix appliqués par les intermédiaires et les commerçants locaux, et parce que des changements dans l'organisation domestique de la consommation se produisent, liés en particulier à la migration. Devant cette situation, les familles paysannes ont encore plus de difficulté à assurer leur alimentation par leurs propres moyens de subsistance, tout en s'intégrant au marché des produits.

- (4) Par contre, et malgré l'importation du même produit, la culture de riz (dont 68 % provient de la côte et 32 % de la forêt amazonienne) est devenue la troisième en volume de production vivrière et la deuxième en consommation urbaine, grâce à un gros appui de l'État en amont et en aval de la production, le prix à la consommation étant en outre subventionné (FAO, 1989).

STRATÉGIES PAYSANNES ET ALIMENTATION DANS LE HAUT CAÑETE

Les trois communautés paysannes que nous avons étudiées nous semblent représenter la diversité socio-économique du Haut Bassin du Cañete. Ces communautés ont transformé leurs systèmes de production afin de mieux les adapter à la demande urbaine. Dans les deux communautés agro-pastorales, les revenus proviennent de l'élevage bovin laitier (notamment de la vente de fromage) et, depuis peu, de la commercialisation de la pomme de terre irriguée. Dans la communauté d'éleveurs de moutons et d'auquéniés des Hauts Plateaux, où l'agriculture n'est pas pratiquée à cause de l'altitude trop élevée, la base des revenus est constituée par la vente des ovins et de la laine d'alpaga (qui est exportée), la viande des auquéniés n'étant pas prisee par les consommateurs urbains.

Les revenus obtenus sont inégaux, liés en particulier à deux ressources essentielles et limitées : la terre et la force de travail. Dans les deux communautés agro-pastorales, entre la moitié et les trois quarts des familles qui vendent sur le marché obtiennent un revenu inférieur au salaire minimum (5). Ces familles possèdent moins de 5 ha de terres (HERVÉ, 1988), réparties en deux à cinq parcelles, où elles cultivent principalement des tubercules, céréales et légumineuses. Leur production est absorbée essentiellement par l'auto-consommation et par divers usages sociaux (réciprocité, aide mutuelle, célébrations, etc.), les ventes ne concernent donc que de petites quantités et se pratiquent surtout à l'intérieur de la communauté et de la région. Enfin, un petit troupeau de chèvres ou de vaches fait souvent partie du capital domestique, surtout lorsque les familles peuvent compter sur la main-d'œuvre domestique.

À cause du manque de terres et du faible revenu agricole, un jeune de plus de 18 ans sur trois quitte sa communauté pour chercher du travail. Les bas revenus obligent aussi la moitié des chefs de famille à chercher une activité extérieure au foyer (HERVÉ, 1988), et la plupart d'entre eux sont embauchés comme main-d'œuvre journalière ou temporaire par les moyens producteurs de la même communauté. Ces derniers, qui constituent une proportion très variable des familles (entre 8 % et 21 % d'entre elles selon le degré d'insertion des communautés à l'économie de marché), possèdent en moyenne 5 à 10 ha de terre (HERVÉ, 1988); cela leur permet, outre la part de la production destinée à la consommation et aux usages sociaux, de diversifier leurs sources de revenus. Les familles sont les principales productrices de pomme de terre améliorée, dont elles obtiennent les meilleurs rendements; elles ont aussi augmenté les surfaces en

(5) 14400 intis/an en juillet 1987 (équivalent à 576 \$ US).

luzerne au détriment du maïs, afin d'élever du bétail bovin, qui nécessite moins de main-d'œuvre et dont le débouché urbain est assuré. Leurs revenus agro-pastoraux sont ainsi deux à six fois plus élevés que ceux des petits producteurs. Mais la baisse du prix de la viande s'est néanmoins répercutée sur tout leur système productif ; les coûts de production de la pomme de terre ont augmenté parce qu'il faut payer une main-d'œuvre désormais plus nombreuse et des intrants chimiques en plus grande quantité.

Enfin, et ceci concerne toutes les catégories de paysans, l'État ne contrôle pas la commercialisation des produits andins, et les producteurs ne sont pas organisés de façon à faire face à la « loi du plus fort » appliquée par les intermédiaires en ce qui concerne le prix à l'achat. En particulier, les commerçants laissent aux paysans le soin de transporter à leurs frais la marchandise jusqu'au point d'achat. La marge de bénéfice des producteurs est donc d'autant plus étroite que leur village ou hameau est reculé (NUÑEZ, 1987), notamment lorsqu'il n'existe pas de chemin carrossable reliant les communautés à la route, ou lorsqu'elles sont très éloignées des réseaux routiers comme celles des éleveurs des Hauts Plateaux. Les moyens et les gros producteurs de fromage et de pomme de terre tentent donc de commercialiser directement leur production vers les villes plus proches, mais la rareté et la mauvaise qualité des routes et des moyens de transport induisent des pertes importantes, surtout pour le fromage (DELGADO, 1988, p. 30).

Alimentation paysanne : changements et dépendance du marché

La situation des familles paysannes est tout aussi précaire quand il s'agit d'accéder aux denrées industrielles provenant du marché, dont les principales sont les dérivés du blé et le riz. Une étude réalisée dans les Andes centrales au début des années 80 avait montré que parmi les dépenses domestiques (productives ou non), la seule alimentation du chef de famille en absorbait 34 %. Les trois quarts du revenu familial étaient alors consacrés à l'achat de biens alimentaires d'origine industrielle (DALE, 1982). Notre étude, plus localisée, nous incite à penser que la situation s'est détériorée depuis. Si dans la communauté agro-pastorale du Haut Cañete la plus « intégrée » au marché les dépenses alimentaires des familles représentent près de la moitié des revenus obtenus par la vente de produits agricoles, dans l'autre, elles représentent entre un quart et la totalité des revenus, voire plus. Dans les deux communautés, on remarque aussi que les unités domestiques comptant le moins d'actifs (parce qu'elles sont au début ou à la fin du cycle domestique) ont généralement les plus bas revenus et, proportionnellement, leurs dépenses alimentaires sont plus élevées.

Néanmoins, la faiblesse des revenus n'est pas seule en cause, et l'évolution des structures de consommation peut aussi expliquer l'accroissement des dépenses alimentaires. En 1972, les dérivés industriels du blé et le riz représentaient respectivement 3,8 % et 3,6 % de la consommation paysanne andine (AMAT Y LEÓN *et al.*, 1981, p. 51). Dans les communautés étudiées, ces produits représentent actuellement 12 % et 8 % de la consommation annuelle. Qui plus est, ils constituent à eux seuls les trois quarts des dépenses alimentaires ; ils sont donc devenus essentiels aux stratégies alimentaires des familles paysannes. Ainsi, dans les deux communautés agro-pastorales, plus de la moitié (57 %) des produits consommés provient de la production familiale, tandis qu'un quart environ (24 % à 38 %) provient de l'achat chez les commerçants (6). De même, dans la communauté d'éleveurs d'ovins et d'auquéniés des Hauts Plateaux, le troc assure plus de la moitié (53 %) de l'approvisionnement alimentaire ; l'achat y est tout aussi élevé (36 % des aliments consommés) et la presque totalité des dépenses est également constituée par les dérivés du blé et le riz. Il est à noter, cependant, que les dépenses alimentaires ne représentent que moins d'un quart (18 % à 26 %) des revenus pastoraux dans cette communauté, ceux-ci étant plus élevés grâce au meilleur débouché de la viande par rapport aux produits agricoles.

Cette évolution dans la consommation est liée aux conditions actuelles d'insertion des paysans à l'économie nationale. On constate, en effet, une diminution de la main-d'œuvre domestique (obligée de chercher un revenu dans les villes puisque le travail de la terre ne permet pas d'assurer les dépenses et d'accumuler) depuis la baisse des prix agricoles, elle-même liée à l'importation des produits alimentaires. Il en résulte une déstructuration des familles paysannes qui transforme considérablement leur organisation sociale de la consommation. Dans ce contexte, les dérivés industriels des céréales, fournis par le marché, présentent certains avantages, dont celui de libérer une grande partie de la main-d'œuvre féminine pour le travail au champ (DELGADO, 1991 a). Les familles paysannes sont ainsi dans une grande mesure forcées de s'intégrer au marché en tant que consommatrices, ce qui augmente encore leur dépendance vis-à-vis de celui-ci.

Ceci explique la place accordée par les familles, d'une part, au maintien de cultures de subsistance afin de limiter cette dépendance et d'autre part, au troc et autres pratiques socio-alimentaires (réciprocité, redistribution), pour résister à leur déstructuration. Dans ce sens, notons que ces pratiques concernent l'ensemble des

(6) Le reste de la consommation provient essentiellement du troc et d'autres pratiques sociales (entraide, aide familiale, dons, échange de la nourriture contre du travail, etc.).

communautés, et que la part de l'autoconsommation (ou du troc chez les éleveurs) dans la consommation totale ne varie pas énormément en fonction des différentes catégories socio-économiques. Nous en déduisons que la place octroyée par les paysans à leur propre mode d'accès aux aliments, leur permet de réduire des différenciations internes déterminées par l'extérieur.

ÉTAT ET COMMUNAUTÉS PAYSANNES : LES TERMES DES RAPPORTS SOCIO-ALIMENTAIRES

L'État distingue deux catégories de paysans : la majorité d'entre eux est considérée comme consommatrice, bénéficiaire des programmes d'aide alimentaire (7) ; ce groupe recrute surtout dans le semi-prolétariat agricole et les petits paysans, mais les principaux bénéficiaires sont en fait les moyens producteurs (DELGADO, 1991 b). Ces derniers font aussi partie du second groupe et sont intégrés aux projets nationaux de développement agricole, dans une perspective qui relève moins de l'économique que du politique (pas d'encouragement à la production par l'octroi de crédits mais amélioration des infrastructures agricoles par le biais des projets d'aide alimentaire, dons en argent par le parti au pouvoir lors des élections municipales de 1987).

Les paysans andins sont pleinement conscients de cette différenciation et de leur exclusion de l'économie nationale, comme le montrent les discours tenus par les représentants de 3 200 communautés paysannes lors de réunions en 1986 (Rimanakuy, 1987). Le sens de ces discours n'est pas celui de l'isolement des paysans face à l'État, il renvoie au contraire à l'ensemble de la société rurale andine et à la place que celle-ci réclame dans l'économie et la société péruvienne : les rapports entre l'État et les communautés paysannes, en ce qui concerne l'accès aux aliments ayant été établis non seulement en termes d'exploitation mais aussi d'exclusion (HAUBERT, 1988). En définitive, l'État prend l'alternative d'une dépendance alimentaire par rapport à l'extérieur plutôt que par rapport à la société andine et il renforce, par sa politique des prix alimentaires à la consommation, les oppositions entre les travailleurs urbains et les producteurs andins. Tandis que la consommation des premiers est liée aux biens alimentaires assurés par le marché (et qui proviennent de l'importation ou de la production

(7) Plus de la moitié des projets d'aide alimentaire concerne en effet les communautés paysannes, considérées comme faisant partie de la « population à plus faible revenu » (*Plan nacional de seguridad alimentaria*, 1986 : 4-39)

capitaliste nationale), celle des seconds est déstructurée entre un auto-approvisionnement érodé par la mercantilisation de leurs systèmes alimentaires et un marché qui n'intègre pas les produits andins et qui accroît leur dépendance vis-à-vis de l'État et d'autres acteurs sociaux (commerçants, détenteurs du capital agro-alimentaire).

L'évolution actuelle des rapports sociaux alimentaires entre les communautés paysannes et l'État péruvien autorise cependant deux réflexions permettant de nuancer ce qui vient d'être écrit : d'une part, l'importance accordée par les familles paysannes à l'auto-approvisionnement pourrait aussi leur permettre de se « démarquer » d'une certaine façon des projets sociaux de l'État ; d'autre part, l'émergence récente d'un semi-prolétariat ou « secteur informel », numériquement et politiquement de plus en plus important et pour l'essentiel originaire des communautés paysannes, pourrait modifier les forces politiques de la société andine, d'autant que ce semi-prolétariat entretient des rapports très étroits avec le monde dont il est issu, grâce entre autres à la production alimentaire paysanne, dont il serait le principal consommateur.

BIBLIOGRAPHIE

- AMAT Y LEÓN (C.), CURONISY (D.), 1981. — *La alimentación en el Perú*. Universidad del Pacífico, Lima, 305 pp.
- AMAT Y LEÓN (C.), 1986. — *La familia como unidad de trabajo*. Universidad del Pacífico, Lima, 222 pp.
- CEPAL, 1984. — *Participación del campesinado peruano en la producción y abastecimiento de alimentos*. Santiago de Chile, 78 pp.
- CEPAL, 1988. — *Estudio económico de América Latina y el Caribe, 1987. La evolución económica por países : Perú*. Naciones Unidas, Santiago de Chile : 565-598.
- CORTEN (A.), 1986. — *Port au sucre. Prolétariat et prolétarisations, Haïti et République dominicaine*. CIDIHCA, Paris, 312 pp.
- DALE (C.), 1982. — *Penetración capitalista y estrategia comunal en la Sierra Central*. Universidad Agraria, Centro de Investigaciones Socio-económicas, Lima, 73 pp.
- DELGADO (L.), 1988. — *Pratiques alimentaires dans les communautés paysannes du Haut Cañete (Andes centrales, Pérou)*. Rapport de Mission UNALM/ORS-TOM, 47 pp., multigr.
- DELGADO (L.), 1991 a. — « Blé, savoir et saveurs. Alimentation et transition dans les Andes centrales péruviennes ». *Savoirs paysans et développement*, Georges Dupré (ed.), ORSTOM/Karthala, Paris : 155-180, 524 pp.

- DELGADO (L.) 1991 b. — « Food Aid in Peru : Refusal and acceptance in a peasant community of the Peruvian Central Andes », in : *Food and Foodways*, Cornell University, New York (sous presse).
- F.A.O., 1989. — *Politique rizicole au Pérou*. Comité des produits, Groupe intergouvernemental sur le riz. Rome, 7 pp.
- HAUBERT (M.), 1988. — *Coopératives de Réforme Agraire et Sécurité Alimentaire dans la Sierra Équatorienne*. VII^e Congrès Mondial de Sociologie Rurale. Bolognc, 21 pp.
- HERVÉ (D.), 1988. — *Projecto « Políticas Agrarias y Estratégias Campesinas »*. Rapport de Mission UNALM/ORSTOM, Lima, 72 pp., *multigr.*
- NÚÑEZ (M.), 1987. — « La comercialización de productos agropecuarios y derivados en la Cuenca Alta del río Cañete », in : *Boletín Sistemas Agrarios*, n° 3 : 18-53, UNALM/ORSTOM, Lima., *multigr.*
- Programa nacional de seguridad alimentaria, 1986. — *Acciones Prioritarias*. Instituto Nacional de Planificación, Lima, 56 pp.
- Rimanakuy '86. Hablan los campesinos del Perú, 1987. — Centro de Estudios Rurales « Bartolomé de las Casas », Cusco, 350 pp.
- TEALDO (A.), 1986. — « Demanda de alimentos y política de precios », in : *Socialismo y participación*, 35 : 1-21, Lima.

Le paysan, le commerçant et l'État :

les inégalités de l'approvisionnement alimentaire
dans une région caféière (Mexique)

Cécile BERNARD * et Odile HOFFMANN **

La crise alimentaire qui affecte aujourd'hui la plus grande partie de la population mexicaine à des degrés divers a en fait débuté dès 1970 dans de nombreuses régions rurales de paysannerie traditionnelle. Face aux mouvements de revendication paysanne de la fin des années 1970 et après une répression souvent violente, l'État tente de mettre en place des structures susceptibles d'améliorer les conditions de la production paysanne et de sa commercialisation.

Dans le domaine de l'approvisionnement alimentaire, un nouvel élan est donné à une institution créée en 1965, la CONASUPO (Compania Nacional de Subsistencias Populares). Cet organisme est le principal instrument de l'État pour intervenir sur la prévention et la régulation de la crise alimentaire : prix de garantie des produits de base, production et transformation des principaux aliments (tortillas, conditionnement du lait), monopole des importations de grain (M. DURAND, 1987). Sous la présidence de J. LOPEZ PORTILLO (1976-1982), le problème est abordé de façon plus globale avec le « plan d'action pour les groupes et les zones marginalisées » (COPLAMAR, 1977), destiné aux zones rurales reculées. La Banque mondiale finance conjointement la création de 6000 magasins ou boutiques distribuant les aliments à des prix subventionnés.

Dans la région de Xalapa dont il est question ici, la production dominante est le café. Mais la culture du café Arabica n'est possible à cette latitude que jusqu'à 1 400 m d'altitude environ ; plus haut, les petits paysans continuent à produire maïs et haricot pour l'autoconsommation, et les grands propriétaires terriens développent

* Agronome, Casa de Velasquez, calle Adriano n° 24, Sevilla, Espagne, 41001.

** Géographe ORSTOM, département « Milieux et activités agricoles », UR « Analyse des organisations régionales et gestion des milieux agro-pastoraux », 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10.

l'élevage bovin. La région est ainsi nettement différenciée entre la zone basse, caféière, à relativement forte densité de population (environ 150 hab./km²), à l'habitat groupé en gros villages et quelques bourgs de plus de 10 000 hab., aux voies de communication nombreuses, et les versants de la montagne couverts de forêts, pâturages et parcelles de maïs, faiblement peuplés (de 50 à 80 hab./km²), à l'habitat dispersé en petits hameaux non desservis si ce n'est par des chemins muletiers non carrossables. La même région inclut des situations agraires différenciées, contiguës dans l'espace mais combinées dans le temps par la circulation des travailleurs agricoles, essentiellement au profit de la zone caféière qui jusqu'à aujourd'hui offre assez de travail pour tous, sauf en époque de soudure (la période de la « goyave », en septembre).

Dans un environnement agricole dominé par une culture d'exportation, par quels moyens un paysan peut-il faire face à la crise et s'assurer une relative sécurité alimentaire ? En quoi la différenciation intrarégionale se traduit-elle dans les stratégies paysannes face à l'approvisionnement alimentaire, notamment par des transformations des systèmes de production vivrière ? L'intervention de l'État est-elle une réponse satisfaisante et à quel prix, économique et politique, en zone haute et en zone caféière ? Quelles sont les nouvelles relations qui s'établissent alors avec les acteurs traditionnels de la région que sont les commerçants et négociants en produits agricoles ?

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION : RÉPARTITION SPATIALE DES BOUTIQUES RURALES

Les achats de produits agricoles aux paysans par la CONASUPO sont très réduits dans la région, qui ne produit pas, ou pas assez, de haricot, sucre, riz et maïs, ce dernier étant en général importé des États-Unis. De même ses activités régionales de transformations se réduisent à une entreprise de pasteurisation et conservation du lait (LICONSA).

La CONASUPO intervient dans l'approvisionnement et la distribution en ville et en milieu rural. Dans le premier cas, la participation de la CONASUPO consiste à octroyer des crédits à des groupes ou des particuliers pour l'installation de grands magasins CONASUPER, de boutiques CONASUPO ou IMPECSA (Impulsora del Pequeño Comercio SA, filiale de CONASUPO), sous forme de contrats dont la logique est essentiellement économique. En revanche, l'installation de boutiques rurales revêt un caractère social et politique marqué, et implique une organisation des

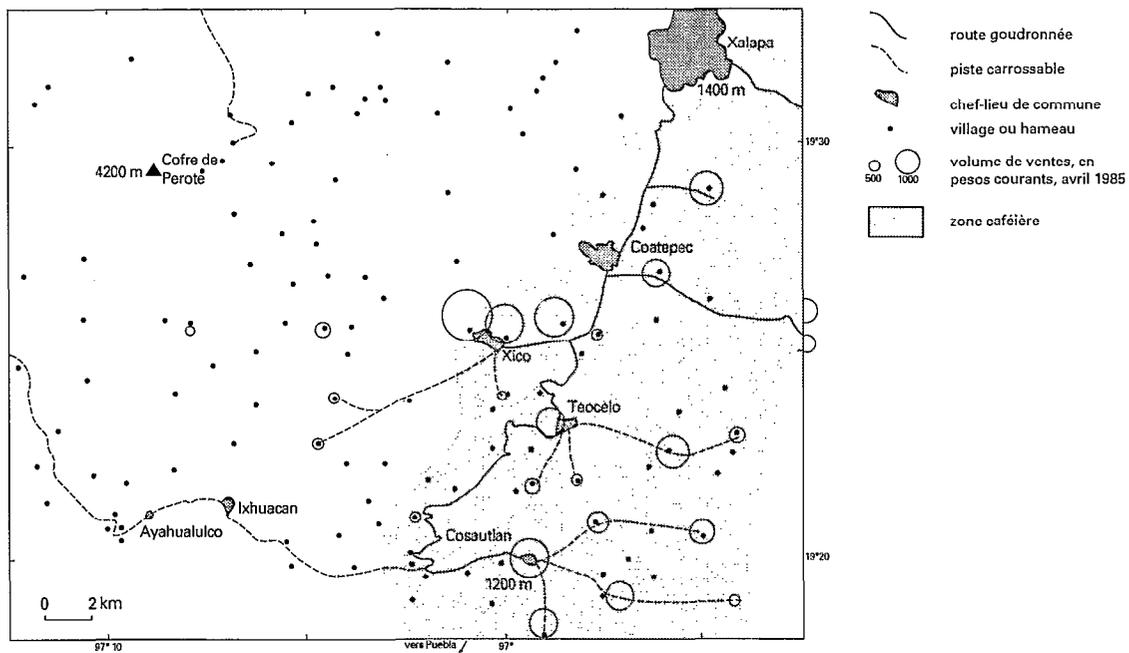


Fig. 1. — Le réseau de distribution CONASUPO-COPLAMAR dans l'aire d'intervention du magasin de COSAUTLAN.

communautés (villages ou hameaux) : CONASUPO établit un contrat avec un groupe solidaire qui s'organise en un « comité de boutique rurale », avec des assemblées mensuelles obligatoires pour tous les associés, et un système de contributions en espèces et en travail.

En 1986, 4 ans après son ouverture, le magasin de Cosautlan approvisionnait 27 boutiques rurales réparties inégalement sur les 8 municipes constituant son aire d'influence (environ 1 000 km² et 120 000 habitants en 1980).

La figure 1 donne une image de la répartition des boutiques CONASUPO-COPLAMAR :

- La majorité des boutiques sont situées dans la zone de plantations caféières bien desservie par des routes ou pistes carrossables.
- La partie haute à l'ouest, sur les versants du Cofre de Perote, est presque entièrement dépourvue de boutiques rurales.

Vers le sud, il est curieux de noter que même les localités bien desservies, le long de la piste qui passe par Ixhuacan et Ayahualulco et proches du magasin de Cosautlan, n'abritent pas de boutiques CONASUPO-COPLAMAR.

Le programme rural CONASUPO-COPLAMAR touche environ 40 à 50 % des familles résidentes dans les villages et hameaux des municipes de Cosautlan et Xico. Les résultats sont plus faibles dans les autres municipes de la zone caféière (20 % des familles à Teocelo) où la population est plus groupée dans des bourgs bénéficiant des programmes urbains CONASUPO-IMPECSA. Ils sont insignifiants en zone haute, pratiquement non touchée par les programmes CONASUPO.

La couverture « urbaine » de CONASUPO est de loin meilleure que sa couverture rurale, tout habitant d'un bourg ayant un accès proche à une boutique CONASUPO-IMPECSA. En avril 1986, il y avait 71 boutiques de ce type à Coatepec, 21 à Teocelo, 10 à Xico, 11 à Cosautlan, 5 à Ixhuacan, 2 à Ayahualulco et près du double de boutiques épisodiquement approvisionnées par CONASUPO-IMPECSA.

L'inégale répartition des boutiques rurales CONASUPO-COPLAMAR dans cette petite région révèle donc un double déséquilibre : entre les villages de l'aire caféière proches du magasin régional et les autres d'une part, entre les villages desservis par la route et les autres d'autre part. Ce qui revient à constater l'échec partiel d'un programme qui était fondamentalement destiné, au départ, aux zones les plus marginalisées. Au-delà de l'existence de voies de communication ou de l'effet de proximité, qui jouent évidemment un rôle important, il semble utile d'explorer les autres raisons qui ont mené à une telle répartition.

La zone caféière, autour des axes routiers, est sillonnée par de nombreux commerçants à toute époque de l'année, mais surtout en période de récolte quand la disponibilité en argent liquide est maximale. Ils viennent acheter le café des petits producteurs, mais aussi vendre des lits, des couvertures, des ustensiles de ménage et tout objet que l'on ne peut s'offrir qu'à cette période d'abondance. La multiplicité des intervenants dans le réseau de commercialisation empêche l'établissement de véritables petits monopoles et soumet le petit commerce à des règles élémentaires de concurrence.

Par ailleurs cette zone caféière est relativement bien « quadrillée » par les organismes officiels d'une part (les différents ministères, les syndicats officiels, les institutions de développement, les banques...), par les organisations paysannes d'autre part (syndicats plus ou moins indépendants et coopératives). L'organisation collective en groupes solidaires y est un phénomène relativement bien connu même si elle n'est pas facile à mettre en œuvre. La CONASUPO-COPLAMAR a donc naturellement trouvé dans cette zone des facilités d'implantation. La couverture du programme dans certains villages est très importante puisque la proportion d'unités familiales participant activement au programme, c'est-à-dire présentes aux assemblées générales, y est fréquemment de l'ordre de 70 %.

Le cas est tout autre dans la zone de montagne productrice de maïs. Rares sont ceux qui disposent d'une camionnette leur permettant de se consacrer au commerce. La concurrence y est dès lors très faible. Mais au-delà des raisons économiques, c'est tout le système local de contrôle et d'encadrement de la population qui affecte le système d'approvisionnement et de commercialisation. Contrairement à d'autres régions reculées, notamment de peuplement indien, l'organisation collective n'est ni traditionnelle ni fréquente dans la sierra. Chacun cultive son lopin ou cherche un patron pour travailler à la journée, et seules les « corvées » collectives pour réparer le chemin, construire la chapelle ou retaper l'école sont admises et effectuées, non sans réticences d'ailleurs. Par ailleurs toute tentative d'organisation est mal vue par les petits caciques locaux, d'autant plus mal qu'elle remet en cause le statut de monopole du commerce qu'ils détiennent le plus souvent. Les moyens ne leur manquent pas pour imposer leurs vues, qui peuvent aller de la non-embauche en période de travail à la non-assistance en cas de difficultés, en passant par d'éventuelles pressions politiques.

Tout se passe comme si les intervenants dans le réseau de commercialisation en zone rurale s'étaient partagé l'espace, la CONASUPO-COPLAMAR ne s'implantant que là où les réseaux traditionnels, de type clientéliste, lui en laissent l'autorisation. Le contrôle économique et social de la population est encore très fort et personnalisé dans la sierra, alors que dans la zone caféière il est

plus diffus et laisse des espaces d'initiative pour l'organisation collective.

LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT CONASUPO ET LES CONSÉQUENCES SUR LES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Les conditions d'approvisionnement

Une étude rapide a été menée en 1985-86 sur les deux critères qui prétendent garantir l'avantage des boutiques rurales CONASUPO sur le commerce traditionnel : la disponibilité en produits de base (maïs, haricot, sucre, riz) et leurs prix.

L'étude des fluctuations mensuelles de marchandises fournies par le magasin régional de Cosautlan aux boutiques rurales montre que la variation la plus importante concerne l'approvisionnement en maïs. D'un volume mensuel moyen de 150 tonnes en début d'année, il passe à 340 tonnes en octobre (soit 18 kg par semaine et par famille si l'on ne compte que les adhérents) pour chuter brusquement à 50 tonnes en novembre. Ce pic d'octobre est directement lié au cycle cultural du maïs, dont la récolte débute en novembre. D'autre part le mois d'octobre marque la fin de la période de « la goyave », quand le travail vient à manquer et que les réserves de l'année précédente sont depuis longtemps épuisées, de même que les économies accumulées lors de la cueillette du café. Tous vont alors s'approvisionner en maïs à la boutique de la CONASUPO, qui fournit au meilleur prix un maïs souvent dédaigné en d'autres temps. Le maïs de la CONASUPO est en effet, le plus souvent, un maïs jaune, au grain peu apprécié pour faire des tortillas et souvent mêlé aux vieux épis et aux déchets végétaux, qu'on se résigne néanmoins à consommer en période de soudure.

Cette fluctuation très importante de la consommation de maïs CONASUPO souligne la place apparemment prépondérante du maïs cultivé sur place dans la consommation régionale. Or, la région de Coatepec est caractérisée par la culture du café, omniprésente dans le paysage et considérée comme principale, si ce n'est seule, production régionale rentable. Faire du maïs sur des terres caféières relève du paradoxe... Et pourtant, nous verrons plus loin que le cas n'est pas rare.

D'une façon générale, les prix de vente CONASUPO sont subventionnés par l'État dans une proportion qui augmentait depuis 1970 et atteignait 30 % du prix de vente du maïs « privé » en 1983. Au cours de l'année 1985, les prix CONASUPO des deux aliments de base, maïs et haricot, ont connu des hausses de respectivement 90 et 215 %, bien supérieures au taux officiel de l'inflation (80 %).

Ces augmentations furent une attaque souvent intolérable au pouvoir d'achat du petit paysan dont le salaire journalier n'augmentait que de 60 % pendant cette même période. À cela vinrent s'ajouter les pénuries, 6 mois durant en 1985 pour le maïs et le sucre. Quant au haricot, les prix s'élevèrent brutalement, mais restèrent deux à trois fois inférieurs dans les boutiques CONASUPO que chez les privés. Les commerçants en profitèrent et l'on vit reparaître des phénomènes de rétention et de pénurie fictive, de spéculation et d'usure comme dans les années 1940 (cf. BEAUMOND, 1988).

Mauvais approvisionnement et hausse des prix des produits de base, ces critiques régulières contre la CONASUPO se justifèrent en 1985. Mais toutes les années ne sont pas aussi noires et, pour évaluer les véritables contraintes d'approvisionnement qui pèsent sur le paysan, il est nécessaire d'aborder conjointement l'étude des conditions de production : qui produit encore du maïs, où et pourquoi ?

Cultures vivrières et stratégies paysannes

La culture du maïs est réalisée entièrement manuellement à la houe, au pic ou à la pelle, et requiert environ 100 journées de travail par hectare, principalement concentrées pendant les pluies de printemps. Et c'est à cette même époque qu'il faut désherber, fertiliser, et replanter les caféiers. Le coût d'opportunité du travail consacré au maïs est donc loin d'être nul, qu'il s'agisse du producteur de café ou du journalier agricole des hauts. La productivité du travail dégagée avec la culture de maïs est tout juste égale au salaire minimum journalier, les années de bonne récolte (2 tonnes de grain par hectare), alors qu'elle est trois fois supérieure avec le café en 1987 (1) (cf. BERNARD, 1988). Quels sont donc les intérêts des différents paysans à investir dans une culture si coûteuse ? La mise en place des magasins CONASUPO a-t-elle modifié les stratégies paysannes, en zone caféière comme en zone haute ?

Dans la zone de plantation caféière

Les cultures vivrières ont presque disparu à l'échelle du bassin caféier, à l'exception de sa périphérie. À Cosautlan, commune la plus reculée, tous les paysans semaient du maïs il y a une vingtaine d'années, et aujourd'hui la moitié des caféiculteurs a abandonné la culture. Le maïs est souvent semé sur des terres en fermage et s'in-

(1) En 1987, année « normale » pour le café, le prix d'achat au producteur était de 285 pesos par kg de café-cerise, alors que le prix de vente du maïs à la CONASUPO était de 110 pesos par kg.

sère dans une succession défriche-maïs-plantation de café, dans une association maïs-jeunes caféiers, ou dans une rotation maïs-jachère pâturée.

Dans les *exploitations caféières minifundistes et paysannes*, la récolte de maïs assure en général de 6 à 8 mois d'auto-consommation et représente une faible part du revenu, mais elle intervient un mois avant la cueillette du café, à l'époque où la trésorerie de l'exploitation atteint un seuil critique. Par ailleurs, la culture de maïs requiert un investissement élevé en travail et en engrais en début de cycle, juste après la récolte du café quand les paysans disposent de liquidités. La production de maïs permet donc une redistribution des revenus de la caféiculture sur 6 mois, durée du cycle du maïs.

Dans les *exploitations caféières familiales patronales*, les travaux cultureux sont entièrement réalisés par des journaliers. Le coût de production du maïs est alors supérieur à son prix d'achat à la CONASUPO. Les qualités gustatives du maïs « criollo » ainsi que les valeurs culturelles et symboliques traditionnellement liées à la plante de maïs sont suffisamment importantes pour que certains producteurs louent une parcelle à un prix élevé (jusqu'à 30 % de la récolte), ou consacrent une de leurs propres parcelles au maïs alors qu'ils n'ont plus d'autre espace disponible pour la plantation de café. Le maïs devient alors paradoxalement une production de luxe.

La culture du maïs est plus fréquente dans les exploitations de grande taille. 70 % des producteurs de plus de 5 ha cultivent du maïs, alors que cette proportion passe à 40 % pour les producteurs de moins de 5 ha (d'après l'enquête réalisée en 1981 à Cosautlan par l'association Fomento Cultural y Educativo). Nombreux sont les paysans limités en foncier qui consacrent toute leur terre et leur épargne à la plantation de café ; comme il est de plus en plus difficile d'obtenir une parcelle en location dans l'actuel contexte d'expansion caféière, ils achètent le maïs au jour le jour grâce à leur salaire de journalier.

Dans la zone de sierra

Contrairement à la zone basse, la zone de montagne ne connaît pas de production alternative au maïs, si ce n'est la pomme de terre dans certains villages d'altitude non inclus dans l'espace étudié ici. Les villages sont dispersés et l'approvisionnement difficile, aussi tous les paysans sèment-ils du maïs, y compris sur des parcelles éloignées ou très pentues. Cette production s'inscrit dans une stratégie de pluriactivités, à côté du travail salarié, de la coupe de bois, de la cueillette de fruits et de fleurs... L'essentiel des revenus monétaires provient des salaires gagnés par toute la famille pendant la récolte du café. Et c'est grâce à cet argent que l'on peut acheter les

engrais, payer le fermage de la parcelle ainsi que les ouvriers, auxquels il est nécessaire d'avoir recours pour les désherbages.

Le seul magasin CONASUPO-COPLAMAR implanté depuis 1982 est situé à Coxmatla, village de minifundistes relié au bourg par un chemin carrossable. Les opportunités de fermage pour semer du maïs sont de plus en plus rares, car les grands propriétaires fonciers intensifient et clôturent leurs pâturages. Ayant désormais accès à du maïs bon marché, nombreux sont les paysans qui ont abandonné la culture de grains de base.

Il semble que les approvisionnements de la CONASUPO entre 1982 et 1987 ont été suffisamment réguliers pour que de nombreux caféiculteurs de Cosautlan ou certains paysans des hauts, cas plus rare, abandonnent les cultures vivrières. Cette stratégie est possible actuellement car il existe des alternatives de travail à l'extérieur, mais la crise du marché international du café risque de perturber gravement cet équilibre.

CONCLUSION

Dans la région centre du Veracruz on peut identifier deux « systèmes spatiaux d'approvisionnement » tant les conditions diffèrent entre les hauts : production de maïs et approvisionnement assuré par les commerçants privés, et les bas : production de café et réseau dense de boutiques subventionnées. En effet l'État, dans le cadre du programme CONASUPO-COPLAMAR, a concentré ses moyens sur la zone de production de café, préservant ainsi un paysannat plus dynamique économiquement et plus fragile politiquement. Il a négligé la zone de montagne pourvoyeuse en main-d'œuvre où la situation de la paysannerie est pourtant plus critique, et a laissé aux commerçants et caciques locaux le contrôle de l'approvisionnement. Il y a comme une alliance objective entre les principaux acteurs qui se sont en quelque sorte réparti la région, qui mène à une apparente perversion d'un programme d'aide alimentaire officiellement destiné aux plus démunis.

Mais au-delà du souci de l'État de respecter les équilibres politiques locaux, des enjeux macro-économiques entrent en ligne de compte. En effet à l'échelle nationale, la production en vivriers (maïs, haricot, riz, piment) réalisée par la petite paysannerie familiale et semi-prolétaire est loin d'être négligeable : environ 66 % en 1970 pour les seuls *ejidos* (structures de propriété sociale de la terre née de la réforme agraire de 1915), presque tous compris dans les catégories d'exploitations de subsistance ou familiales (M. DURAND, 1987, p. 76). L'abandon de ces superficies grèverait fortement le déficit

agricole mexicain, problème auquel s'ajouterait celui de l'exode rural. Dans la région, un approvisionnement massif et régulier en maïs subventionné des villages de montagne menacerait à court terme la production locale, selon des processus semblables à ceux observés en zone basse. On comprend dès lors mieux la faiblesse du réseau CONASUPO-COPLAMAR dans les zones les plus marginales de la sierra. Dans la région de Coatepec, et sur la question de l'approvisionnement en produits de base, le centralisme de l'État mexicain et de ses programmes d'assistance s'accorderait avec le clientélisme et les intérêts locaux qui président aux relations socio-économiques des zones de montagne.

Les orientations récentes de la politique agricole nationale laissent présager une aggravation des inégalités intrarégionales : appui renforcé aux cultures les plus rentables, notamment les cultures d'exportation comme le café, acceptation quasi-officielle de l'échec de la petite production paysanne et abandon d'une politique de soutien à la production au profit d'une assistance alimentaire accrue.

Devant l'ampleur de la crise et le désengagement de l'État dans de nombreux secteurs, dont l'agriculture, la CONASUPO avait déjà bien failli disparaître en 1986 (A. SANCHEZ D., S. VARGAS V., 1986). Ses activités de commercialisation ont été drastiquement réduites. La presse récente fait état de nombreuses protestations paysannes face à la trop faible augmentation des prix de garantie au producteur, et certains évoquent la menace de se retirer des circuits nationaux de commercialisation, et même de réduire les surfaces semées.

Le volet « distribution » de la CONASUPO a toutefois été préservé jusqu'à aujourd'hui, et même amplifié pour certaines opérations comme la distribution de « bons pour tortillas » en 1987-88. Il est en effet difficile à l'État d'abandonner ce secteur, qui permet le maintien d'une population rurale au seuil d'infrasubsistance, et qui, en ville, contient les revendications qui éclatent ailleurs sous forme d'« émeutes de la faim ».

BIBLIOGRAPHIE

- BARTRA (A.), 1985. — *Los herederos de Zapata. Movimientos campesinos posrevolucionarios en Mexico*. Ediciones ERA, Mexico, 167 pp.
- BEAUMOND (A.), 1988. — *Élite et changement social : l'histoire du groupe de Xalapa et la caféiculture mexicaine 1880-1987*. Thèse ENSA Montpellier, 348 + 125 pp. annexes.
- BERNARD (C.), 1988. — *Différenciation des systèmes de production à la périphérie du bassin caféier de Xalapa-Coatepec (VER, Mexique)*. Thèse INA-PG, 269 + 105 pp.

- DURAND (M.), 1987. — *La tourmente mexicaine. Révolution, miracle et crise*. La Brèche, 198 pp.
- HOFFMANN (O.), 1989. — De los hacendados a los forestales : manejo del espacio, dominación y explotación del bosque en la sierra madre oriental. *TRACE*, n° 15 : 31-49. Mexico.
- LERIN (F.), TUBIANA (L.), 1984. — Pourquoi le SAM n'a pas réussi : contraintes internationales et financières, *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 19.
- LUSTIG (N), MARTIN (A.), 1985. — Descripción del funcionamiento del sistema CONASUPO, *Investigación económica* n° 173, UNAM, Mexico.
- SANCHEZ DAZA (A.), VARGAS VELAZQUEZ (S.), 1986. — Debilidad y fortaleza de CONASUPO. *El Cotidiano*, n° 13 : 40-46. Mexico.

Associations paysannes, sécurité alimentaire et commerce céréalier au Sénégal (1)

Daniel THIEBA *

Après avoir renoncé aux coopératives promues par l'État, l'aide internationale privilégie les associations volontaires de développement, comme les organisations caritatives. L'on estime qu'avec les greniers collectifs villageois (ou banques de céréales), la couverture alimentaire paysanne pourrait être assurée lors des moments critiques. Les activités des banques de céréales pourraient s'étendre au commerce, parvenant ainsi à lutter contre la « spéculation » des commerçants. Elles proposeraient de meilleurs prix aux producteurs sans pénaliser le consommateur tout en approvisionnant les zones déficitaires, bref, la formule-miracle conciliant éthique et économie, sécurité alimentaire et démocratie paysanne !

On comprend dès lors qu'autour de ces projets se met en place un jeu d'acteurs sociaux locaux ayant des stratégies spécifiques et des intérêts particuliers, le moindre n'étant pas l'effort de captation de la manne financière venue de l'extérieur. Forment-ils une véritable organisation paysanne défendant des intérêts agrariens sur le mode de la délégation volontaire de pouvoir comme voudrait le croire l'aide extérieure ? Si tel n'est pas le cas, cette aide sert-elle au moins l'un des objectifs de sécurité alimentaire affichés ? Cet article s'efforce de faire un bilan de cette action collective pour la sécurité alimentaire au Sénégal.

DES PRODUCTEURS ORGANISÉS POUR RECEVOIR LA MANNE DU DEHORS

On a créé des associations de producteurs pour répondre à l'une des conditions de l'attribution de l'aide extérieure caritative. Pour réaliser les objectifs du projet, il a fallu aussi transcender les anciennes

(1) Nous remercions G. COURADE pour l'aide qu'il nous a apportée dans la dernière version de cet article.

* INODEP, BP 5649, Dakar-Fann, Sénégal.

formes de solidarité. Ces associations ne sont donc pas issues d'un combat commun économique ou politique ou d'un projet élaboré en leur sein : aucune règle de conduite traditionnelle ou librement consentie ne vient présider au fonctionnement de ces associations. Moyen d'opérer des actions communes dans le cadre de l'espace villageois, elles servent surtout à capter une manne extérieure. Le groupement devient une stratégie pertinente dans l'insertion au sein des réseaux d'aide (GUENGANT, 1985). C'est ainsi que les demandes d'affiliation aux fédérations d'associations paysannes régionales distribuant des vivres ont été les plus importantes lors des années de soudure.

La nature des projets lancés transforme les fédérations de groupements en organismes de financement et d'encadrement. L'association paysanne devient une nouvelle société d'intervention dont les leaders, à l'origine des paysans authentiques (avec quelques exceptions), deviennent des gestionnaires. Les membres attendent des leaders une capacité à drainer des fonds et des subventions pour leurs activités et la redistribution gracieuse d'intrants. Les leaders de leur côté, dans la recherche de légitimation de leur rôle, s'investissent dans la recherche de subventions tout en se montrant peu soucieux de rigueur et de suivi dans l'utilisation des fonds en l'absence de contrôle de l'usage qu'ils en font par leurs membres. Ils s'enrichissent personnellement et ils utilisent ces sommes pour une gestion clientéliste des rapports de pouvoir au sein de l'association (CROZIER et FRIEBERG, 1977).

Ces groupements ne constituent même pas un embryon d'« organisation paysanne » : ni outil de défense des intérêts agrariens, ni signe d'émergence d'une « classe pour soi ».

GRENIERS COLLECTIFS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : UN SUCCÈS COMPROMIS PAR LE MODE DE GESTION

Les greniers collectifs sont une invention coloniale. Ils ont été inaugurés dès 1910 lors de la mise en place des Sociétés indigènes de prévoyance avec, pour souci, la lutte contre l'insécurité prévisible et conjoncturelle. Les banques de céréales, conçues il y a une dizaine d'années, se disent fondées sur le principe de l'autogestion. À l'origine de cette initiative neuve à défaut d'être nouvelle, des aides extérieures en nature (fourniture de céréales des régions tempérées) destinées à soulager les populations lors d'une année désastreuse.

Les réserves sont distribuées à des membres du groupement qui en ont besoin. Afin de reconstituer le stock collectif de sécurité, chaque membre du groupement villageois bénéficiaire rétrocède une frac-

tion de sa production quand elle excède ses besoins ou il rembourse en numéraire. Les récoltes des champs collectifs et les achats auprès des adhérents et sur le marché permettent de compléter l'approvisionnement des greniers collectifs qui constituent une assurance complémentaire aux mesures de stockage prises traditionnellement dans les familles.

Le succès des greniers collectifs peut se comprendre de plusieurs manières : la gestion collective évite les ventes prématurées de céréales qui sont réservées pour la soudure, et les membres peuvent bénéficier de crédits en nature lors de la période de soudure et d'aides en provenance des organisations caritatives étrangères. Peu confiants en leur propre gestion, certains villageois confient leur récolte au grenier collectif qui débloque leurs céréales après le mois de juin lors des périodes sensibles ! De plus, la plupart des producteurs ne parviennent plus à constituer des réserves pluri-annuelles avec leurs greniers traditionnels en raison de la baisse des rendements et du déficit pluviométrique, mais surtout de la monétarisation de l'économie rurale. On préfère vendre les surplus de production plutôt que d'immobiliser un capital. Certains achats sont devenus, en effet, indispensables.

Les banques de céréales cherchent à offrir des prix plus rémunérateurs que ceux proposés par les commerçants notamment lorsque la récolte vient juste d'être engrangée. Et elles rétrocèdent les quantités disponibles à des prix inférieurs au marché permettant ainsi aux ménages déficitaires de s'approvisionner au meilleur compte. Si la demande des membres se trouve couverte, l'excédent du stock est vendu aux non-membres du groupement, aux prix du marché. Cette stratégie a donc des conséquences sur la trésorerie (le système ne peut financièrement s'équilibrer et doit être subventionné en permanence) et sur le marché à l'achat comme à la vente : elle favorise des populations cibles, voire des profiteurs, si la sélection n'est pas rigoureuse, et elle ne peut peser sur les prix que si les quantités enlevées ou mises sur le marché sont conséquentes, ce qui suppose une trésorerie abondante.

En fait, elles ne peuvent acheter à un prix élevé qu'une quantité très largement inférieure à l'offre réelle si bien que les bénéficiaires prioritaires sont les adhérents du groupement, quel que soit leur statut au sein du ménage. C'est ainsi que pour bénéficier des avantages de l'adhésion, certains chefs de ménage mettent en avant leurs femmes et leurs dépendants.

Les greniers collectifs répondent donc imparfaitement à leurs objectifs. Disposant de céréales sur place, ils réduisent les déplacements lors des travaux agricoles, saison de pénurie de céréales. Ils ne peuvent toutefois satisfaire la demande des membres du groupement en totalité lors des périodes de fortes disettes et la majorité

achète des céréales locales à des prix élevés pendant la période de « soudure ». C'est surtout parce que les banques de céréales permettent aux membres d'échapper aux pratiques usuraires de crédit qu'elles connaissent un vif succès : il faut savoir en effet que les taux d'intérêt atteignent parfois 100 % ! (LAVIGNE-DELVILLE, 1987). Leur fragilité économique limite à la fois leur action dans tous les domaines et rend leur existence plus que précaire.

LES ONG ET LE COMMERCE TRIANGULAIRE DES CÉRÉALES AU SÉNÉGAL : LA CHÈVRE BROUTE LÀ OÙ ELLE EST ATTACHÉE

La commercialisation céréalière apparaît aux yeux des « développeurs » comme une contrainte sérieuse au dégagement d'excédents au niveau de la production : prix peu incitatifs en raison des importations alimentaires substituables aux produits locaux. Et il est plus facile — et surtout plus rentable pour l'État sénégalais — d'importer 300 000 tonnes de brisures de riz de Thaïlande que d'organiser une répartition optimale des ressources vivrières du pays. De leur côté, les organisations caritatives étrangères souhaitent promouvoir et financer les échanges alimentaires internes pour ne pas perturber les habitudes alimentaires locales (échanges triangulaires).

Sous l'emprise de ces analyses, les organisations non gouvernementales sénégalaises (FONGS) ont lancé, en 1986, avec l'aide extérieure, un programme de commercialisation des céréales locales. Ce programme (FONGS) a pour ambition de favoriser les échanges entre zones « excédentaires » et zones « déficitaires » en céréales et de soutenir les prix aux producteurs sans pénaliser les consommateurs. Programme d'autant plus ambitieux qu'il portait sur trois filières, le riz, le mil et le maïs, et qu'il escomptait une participation bénévole d'associations locales créées ad hoc !

On ne s'improvise pas commerçant avec de bonnes intentions

C'est dans la région du fleuve que devait commencer l'expérience pour le riz avec la collaboration de l'Amicale du Walo qui devait organiser l'achat de 270 tonnes de riz blanc auprès de ses membres au prix proposé de 82,2 FCFA le kg de paddy avec paiement immédiat, prix similaire à celui de la Société d'aménagement et d'exploitation du delta (SAED) payant deux à trois mois après, et supérieur à ceux des marchés libres. Les difficultés sont apparues dans l'usage et la manutention : les frais de décortiquage, vannage, manutention, acheminement et gardiennage, non prévus, durent être supportés par l'Amicale qui comptait sur le bénévolat de ses membres,

à tort. Et la FONGS fut amenée à acheter les sacs à des coûts importants. Qui plus est, la décision fut prise par les responsables de l'association de ne livrer que 210 tonnes en violation des engagements contractés pour faire face au déficit de certains de ses membres lors de la récolte suivante. En fait, cette mésaventure montre que tous les producteurs ne sont pas excédentaires comme on le croyait et que des prix rémunérateurs et des achats au comptant incitent à des ventes qui ne correspondent pas forcément à un excédent de production, mais à un besoin en numéraire.

Pour le mil, collecté au Sine, au Saloum et surtout à la frontière entre la région de Kaolack et le Sénégal oriental (Entente de Koupentoum), même absence de bénévolat et même stratégie de surpaiement. Aucune collecte de maïs ne put être effectuée contrairement aux prévisions, l'offre étant notoirement insuffisante.

Pour le transport, les coûts furent plus élevés que ceux supportés habituellement par les commerçants. L'on achemina des produits à des points très éloignés du lieu de production. Les zones les plus compétitives ne coïncidaient pas forcément avec l'aire géographique des « associations paysannes ». L'équipe chargée du choix des camions ne put disposer des informations indispensables pour les locations, et les prix proposés à une fédération d'ONG furent plus élevés que ceux habituellement pratiqués dans le « milieu » commerçant où de multiples réseaux lient commerçants et transporteurs privés. Certaines organisations membres de la FONGS qui imposèrent leurs camions ne furent pas en reste !

Les quantités réceptionnées de mil furent le plus souvent inférieures aux déclarations à cause des pertes ou d'un pesage peu rigoureux et de qualité médiocre. Pour la vente, on ne put répercuter le prix de revient et le mil fut vendu 10 F en-dessous de celui en vigueur sur le marché. Il fut difficilement écoulé à ce prix, en raison d'une demande inconstante (lors de fêtes spécifiques dans les zones déficitaires) et d'un acheminement difficile lié à la pratique du bénévolat et de sa mauvaise qualité. La FONGS dut brader son mil, le vendre à crédit, etc.

Le riz aussi a connu pareilles difficultés pour son écoulement au prix officiel (165 FCFA/kg) inférieur au prix de revient : qualité très inégale, concurrence du riz de Gambie vendu à 110 FCFA/kg, méthode d'acheminement déficiente car à la charge des groupements. Aussi, on a, là aussi assisté à des ventes bradées et même, au retour du produit au magasin central !

La « politique du ventre », version ONG

Les résultats du programme découlent des stratégies qui ont été mises en œuvre tant au niveau des acteurs collectifs qu'individuels.

S'ils sont aux antipodes de ce qui était attendu, ce n'est pas dû à une « mauvaise gestion », mais à des « choix compréhensibles » effectués par les acteurs pour satisfaire leurs intérêts immédiats.

Les organisations membres de la FONGS avaient affaire à une aide extérieure, fournie par Novib (Pays-Bas) et Pain pour le Monde (RFA), pour une valeur totale de 67 388 000 FCFA. Il s'agissait d'un don. De ce fait, l'attitude des responsables d'association a été de chercher à en bénéficier le plus possible : les impératifs économiques passèrent alors au second plan parce qu'on savait très bien que les associations ne seraient pas poursuivies si elles ne remboursaient pas à leur fédération. Atteindre les objectifs supposait un militantisme que rien n'avait su faire émerger.

Idéalisant les « associations paysannes », les bailleurs de fonds les couvrent de sollicitude. L'aide est ainsi consommée ponctuellement pour être attendue de nouveau : dans ces conditions, elle joue un rôle démobilisateur. Si les « associations paysannes » proposèrent des prix si élevés lors des achats, c'est avant tout pour satisfaire les membres, abstraction faite de ce que coûtera le produit au moment de la livraison. Si les membres des associations commercialisèrent des quantités importantes, c'était pour racheter sur le marché à des prix inférieurs la même denrée. La qualité des livraisons à la FONGS a été mauvaise, c'est parce que l'équipe déléguée était composée de membres de l'association non impliquée dans les risques encourus et dans le partage de bénéfices. On a compté sur un bénévolat et un esprit de solidarité qui ne reposait sur aucune expérience militante ou une communauté de valeurs.

L'objectif de la FONGS était d'ordre social, tout en pensant aboutir à une certaine rentabilité économique. Ces deux objectifs ne sont pas forcément incompatibles et seules les stratégies des individus et des organisations expliquent les écarts entre objectifs et résultats.

Conclusion

Les banques de céréales et les greniers de prévoyance ont rencontré quelques succès pour améliorer la sécurité alimentaire, en dépit des aléas dus aux conditions d'émergence et de fonctionnement d'associations de producteurs créées *ex nihilo*. À cela deux raisons, une gestion villageoise, des retombées immédiates perceptibles au niveau de chaque individu. Le sens qui leur a été assigné par les ONG de financement coïncide avec ce que l'on a l'habitude d'appeler les « logiques paysannes ». Ce n'est nullement le cas pour les opérations de commercialisation (OLSON, 1965). Les intentions de départ ont été sévèrement sanctionnées par le marché et les stratégies des récipiendaires.

Les associations de producteurs créées pour le dehors par mimétisme avec ce dont rêvent les militants des organisations caritatives ne peuvent se transformer en organisations paysannes exprimant les stratégies collectives des groupes agrariens de pression et capables de mettre en place un troisième secteur entre le tout-marché et le tout-État. N'en déplaise aux agences d'aide, il est difficile de transformer des assistés en bénévoles et l'on ne peut espérer greffer des « syndicats » dans les terroirs comme on transfère une technique : il y faut un projet et un combat conduit par les premiers concernés.

BIBLIOGRAPHIE

- CROZIER (M.), FRIEBERG (E.), 1977. — *L'acteur et le système*. Paris, Seuil.
- FONGS. — *Rapport d'évaluation du programme d'échanges triangulaires*. Thiès (Sénégal).
- GUENGANT (P. P.), 1985. — « Étude des enjeux des aménagements hydrauliques dans l'ouest du Burkina Faso », in : D. Desjeux, *L'eau, quels enjeux pour les sociétés rurales ?* Paris, L'Harmattan.
- LAVIGNE-DELVILLE (P.), 1987. — *Les Banques de céréales. Quelles réponses à quels problèmes ?* Paris, GRDR.
- OLSON (M.), 1965. — *La logique de l'action collective*, Paris, PUF.

Irrigation, émigration et sécurité alimentaire sur le fleuve Sénégal (1)

Philippe LAVIGNE DELVILLE *

L'irrigation dans la moyenne et la haute vallée du fleuve Sénégal s'est diffusée sur le modèle des « Périmètres Irrigués Villageois ». Ce schéma technique a été créé au début des années 70 pour la sécurité alimentaire des populations riveraines soninké et haalpulaar gravement touchées par la sécheresse. La multiplication des périmètres irrigués villageois a été rapide au Sénégal comme au Mali ou en Mauritanie et leur succès auprès des paysans est indéniable. Cependant, si l'objectif fixé à l'irrigation par les paysans est bien de contribuer à la sécurité alimentaire, l'autosuffisance à tout prix n'est pas un but en soi. La question de la « sécurité alimentaire » ne peut être dissociée de celle des revenus monétaires, en particulier ceux provenant de l'émigration. Se pose d'autre part la question du prix à payer pour cette « sécurité alimentaire » : si les périmètres du Mali ont toujours connu un contexte de « vérité des prix », la mise en application récente de cette politique au Sénégal risque de modifier l'intérêt des paysans pour l'irrigation.

IRRIGATION, ÉMIGRATION ET STRATÉGIES DE REPRODUCTION
ÉCONOMIQUE

Parcelle irriguée, système de production et sécurité alimentaire

L'irrigation dans la moyenne et la haute vallée du fleuve Sénégal s'insère dans un système de production autochtone, qui lui impose

- (1) Les études utilisées dans cet article ont été réalisées dans le cadre du « Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural », 8 rue Paul-Bert, 93300 Aubervilliers.

* Agronome-anthropologue CNRS/GRDR, Groupe de recherches anthropologiques, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille.

sa logique. Les modalités de cette insertion varient selon la région, l'importance des cultures de décrue et l'intensité des risques pesant sur les cultures pluviales (JAMIN, 1987). Dans tous les cas, la parcelle irriguée constitue pour le paysan un terroir complémentaire aux autres composantes du système de production (ENDA, 1984). Avec de bons rendements (3 à 5 t/ha de paddy) relativement réguliers, mais des coûts de production élevés et une forte exigence en travail, l'irrigation représente une intensification partielle du système de production, qui n'est acceptée que dans une optique de sécurité alimentaire. C'est seulement face à la nécessité de remplir le grenier que le paysan soninké ou haalpulaar accepte une faible rémunération de son travail, et les périmètres ont pour vocation quasi exclusive l'auto-provisionnement.

«Irrigation» ne signifie pas obligatoirement «intensification technique». Bien au contraire, les pratiques culturelles deviennent plus extensives dès que les contraintes se desserrent (augmentation des surfaces irriguées, bonne année pluviométrique ou crue importante). En particulier la double culture (riz d'hivernage et maïs de contre-saison) régresse ou disparaît (JAMIN, 1987).

L'impact de l'émigration

L'émigration, très importante dans cette région, renforce encore ce mécanisme : elle est à l'origine de forts déficits en main-d'œuvre (30 à 50 % des hommes actifs sont absents) et apporte des revenus monétaires sans commune mesure avec ce qu'il est possible de produire sur place. L'émigration maintient la céréaliculture irriguée dans un rôle exclusivement vivrier et limite son intensification, en même temps qu'elle rend possible cette situation : une autoconsommation à 100 % n'est viable que si les charges sont payées à partir d'autres revenus. Émigration et irrigation entretiennent ainsi des rapports complexes, à la fois complémentaires et contradictoires, dans la constitution du budget familial et dans l'approvisionnement céréalier en particulier. Pour comprendre l'irrigation dans la moyenne et la haute vallée du Sénégal, l'analyse en termes de systèmes de production ne suffit donc pas. Il faut resituer la parcelle irriguée au sein du système de reproduction économique familial (2), où l'émigration est une stratégie économique à part entière, au même titre que l'activité agricole (3).

- (2) Le terme «familial» renvoie ici à l'unité de production/consommation. En règle générale, l'unité de production correspond au *foyre* (ménage polygame) haalpulaar, et au *ka* (famille étendue) soninké. Il y a cependant de nombreuses exceptions.
- (3) C'est même parfois une stratégie dominante : ainsi à N'Douloumadji, les familles avec migrants ne gardent systématiquement qu'un seul homme au village, voire aucun en période de transition (décès du chef de famille). Si la valeur de la produc-

« Rentabilité » de l'irrigation et stratégies de report des coûts de production

Cet élargissement de l'analyse conduit à renouveler l'évaluation économique. Le compte d'exploitation de la parcelle, qui reste trop souvent le critère-clé, n'a aucune signification par lui-même. Si le compte d'exploitation monétaire est négatif et si les charges sont en partie payées avec l'argent des émigrés, cela ne signifie pas que l'irrigation n'est pas rentable. C'est simplement que les paysans n'ont pas intérêt à vendre et qu'ils n'y sont pas obligés, ayant d'autres ressources monétaires (4).

Ce n'est pas le périmètre irrigué qui est subventionné mais le budget familial, et le chef de famille tente de gérer au mieux ses ressources en fonction des trois objectifs suivants : assurer la sécurité alimentaire, limiter les dépenses alimentaires (5) et assurer une rémunération correcte du travail investi dans la production agricole.

S'ils sont complémentaires dans la recherche d'un niveau de vie satisfaisant, ces trois objectifs sont contradictoires dans un contexte de crise de production. Les cultures « traditionnelles » rémunèrent correctement le travail en bonne année, mais leur production est aléatoire et insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires ; l'irrigation assure la sécurité alimentaire et économise l'argent envoyé par les émigrés, mais rémunère mal le travail ; les mandats des émigrés permettent de combler le déficit céréalier et de préserver la rémunération du travail en limitant l'investissement sur le périmètre, mais les achats de céréales entrent en concurrence avec les besoins non alimentaires, toujours croissants et en partie incompressibles. Les pratiques paysannes dans les parcelles irriguées résultent d'un jeu entre ces trois objectifs contradictoires, en fonction du contexte spécifique de la famille (accès à la terre,

tion par actif est sensiblement la même que dans d'autres unités de production, la contribution de l'agriculture au budget annuel y est deux fois plus faible (GARNIER, 1989).

- (4) Les cotisations peuvent aussi être payées avec les ventes de patates douces, récoltées en début de campagne.
- (5) On oublie trop souvent que les familles ont bien d'autres besoins que leur seule alimentation. C'est là l'origine de l'émigration, bien avant que la sécheresse ne ruine les systèmes de production. Les envois d'argent des émigrés permettent un niveau de vie relativement élevé, mais renforcent d'autant plus des besoins de consommation sans cesse croissants. Au-delà de l'autosubsistance, le chef de famille cherchera aussi à préserver ce niveau de vie qui, à revenus de l'émigration constants, est d'autant plus élevé qu'on achète moins de céréales.

importance des ressources migratoires, taille de la famille (6)) et des conditions climatiques de l'année.

C'est dans cette même logique que les paysans tentent de ne pas prendre en charge la totalité des coûts de production du périmètre irrigué et d'en reporter une partie sur l'extérieur, émigrés ou société d'intervention (7). Pour les paysans, diminuer les charges du périmètre irrigué économise les ressources monétaires et augmente la rémunération du travail en culture irriguée. Diminuant le coût (en argent et en travail) de la couverture des besoins céréaliers, ils peuvent assurer la sécurité alimentaire sans trop sacrifier les deux autres objectifs économiques mis en évidence ci-dessus. Nous allons en voir deux illustrations, chez les Soninké au Mali, et chez les Haalpulaar au Sénégal.

Au Mali, des périmètres irrigués créés par les émigrés pour leurs familles

Le développement de l'irrigation dans la région de Kayes n'est pas une priorité de l'État malien. Un certain nombre de périmètres irrigués villageois ont été créés et en partie financés par les associations villageoises d'émigrés (8), afin de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance économique du village. Sans que l'auto-suffisance soit toujours atteinte (mais on a vu que ce n'était pas un but en soi), l'objectif est réalisé : à Kotéra (village sans irrigation) la part des ressources migratoires dans le budget des familles avec émigrés varie entre 33 et 90 % (78 % en moyenne) et le taux moyen d'autosuffisance est de 26 %. À Gouthioubé, où un périmètre irrigué de 40 ha a été financé par les migrants, le degré d'autosuffisance moyen dépasse 50 % et la migration n'apporte plus que 40 % du budget annuel (DENAIX et GAECKLER, 1989).

À Sangalou (LAVIGNE DELVILLE, 1986), le groupement *décide*, au vu des résultats de la campagne, combien il est *possible* de cotiser

- (6) La disponibilité en main-d'œuvre ne semble pas jouer de rôle déterminant dans les villages enquêtés. Ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle ce n'est pas tant la quantité de travail mobilisable qui est un facteur limitant de l'intensification que les conditions de sa mobilisation.
- (7) Ces stratégies de report des charges s'expriment différemment selon les contextes. Elles concernent d'abord les coûts de reproduction du périmètre irrigué (entretien du réseau d'irrigation, amortissement du groupe moto-pompe) et parfois les charges directes (arriérées de crédits de campagne à la SAED).
- (8) À Sangalou et Gouthioubé, les émigrés ont payé 20 à 30 % du financement, le reste étant payé par des ONG.

pour la caisse d'amortissements (9). Il couvre ainsi, bon an mal an, la moitié de l'amortissement annuel, le complément étant *de facto* renvoyé à un financement des émigrés au moment de racheter la pompe. De plus, certains émigrés payent directement les cotisations de leur famille au groupement. On en a vu la signification pour les paysans. De telles pratiques sont également rationnelles de la part des émigrés : que ce soit directement ou à travers le budget familial, c'est toujours grâce à leur argent qu'on paye les charges. Même si le périmètre irrigué pérennise la dépendance économique de la famille restée au village, c'est tout de même une économie pour l'émigré : il « paye » ainsi la couverture du déficit céréalier (qui lui incombe de toute façon en situation de déficit structurel) au coût monétaire de production sur le périmètre (51,4 FCFA/kg en 1986), et non au prix du marché (150 F/kg pour du riz décortiqué).

Au Sénégal (département de Matam), dans les périmètres irrigués villageois créés par la SAED (10)

Au Sénégal, où les périmètres irrigués se sont multipliés sous l'égide de l'État, les émigrés, aussi nombreux qu'au Mali, n'ont pas eu à s'impliquer directement dans l'irrigation. Dans la zone haalpulaar, les surfaces irriguées par famille sont plus importantes qu'au Mali. Si les cultures pluviales sont plus aléatoires, les cuvettes de *waalo* permettent une culture de décrue. Jusqu'à ces dernières années, on retrouvait dans cette région les mêmes stratégies paysannes de minimisation des coûts de production (LAVIGNE DELVILLE, 1989). Mais ici, la prise en charge des périmètres par les paysans était bien plus faible : quasi-absence d'entretien des canaux, réduction des dépenses d'entretien des groupes moto pompes au détriment de leur durée de vie, refus de payer la participation aux amortissements demandée par la SAED et nombreux arriérés impayés de crédits de campagne (11). Les stratégies de report des charges de reproduction du périmètre irrigué s'exprimaient d'autant plus fortement qu'elles concernaient une société d'État, la SAED, et non les seuls parents émigrés comme au Mali.

- (9) Il s'agit bien d'un compromis entre deux exigences contradictoires : la nécessité, collectivement reconnue, d'assurer la reproduction économique du périmètre, et celle, individuelle, de sauvegarder la rentabilité de la culture. Par ailleurs l'entretien des réseaux est correct, témoignant là encore d'un souci de pérennité de l'aménagement.
- (10) Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta, de la vallée du Sénégal et de la Falemé.
- (11) Cf. DIEMER et VAN DER LAAN (1987) pour une analyse anthropo-sociologique de l'appropriation des périmètres villageois.

Là encore, ce constat ne permet pas de conclure que les périmètres irrigués ne sont pas rentables : en 1987-88, les coûts de production monétaires *réellement payés* par les paysans à Sadel variaient entre 10 et 20 FCFA/kg (LAVIGNE DELVILLE, 1988). Une modélisation prenant en compte la totalité des charges nécessaires pour la reproduction du périmètre (entretien correct et renouvellement du groupe moto-pompe) amenait à des chiffres de 30 à 45 FCFA/kg, encore inférieurs aux coûts de production des périmètres maliens (12), pourtant « autonomes » (13) économiquement.

Cette situation apparemment paradoxale s'éclaire si l'on considère à la fois les stratégies de report des coûts et la politique de la SAED. La médiocre qualité des relations paysans/SAED, le flou existant au niveau de leurs responsabilités réciproques (14) et le laxisme de la SAED vis-à-vis de l'endettement et du remplacement des groupes motopompes sont des explications suffisantes : tant que les pompes usées étaient remplacées gratuitement par la SAED, il était économiquement rationnel pour les paysans d'économiser 50 000 FCFA d'huile par campagne.

La non-prise en compte de la reproduction du périmètre irrigué ne signifiait pas non plus un manque d'intérêt pour l'irrigation. Les paysans demandent sans cesse de nouveaux périmètres, et la progression des aménagements dans les années 80 a été spectaculaire. De plus, si le maïs de contre-saison subissait nettement la concurrence des cultures de décrue (*waalo* et surtout *falo* (15)) jusqu'à quasiment disparaître depuis 1987-88, la riziculture a une place essentielle dans les ressources alimentaires : à Sadel, le riz représente 75 à 100 % de la production irriguée, qui compte elle-même pour 72 à 100 % de la production céréalière. Celle-ci couvre en moyenne 40 % du budget annuel des familles, contre 21 % pour les revenus de l'émigration. Bénéficiant de surfaces irriguées plus

- (12) Les périmètres maliens, situés sur des terres sablo-limoneuses, portent à la fois riz et maïs en hivernage. Les médiocres rendements du maïs handicapent les résultats économiques globaux, malgré des rendements en riz légèrement plus élevés qu'au Sénégal.
- (13) Ce concept d'autonomie économique est ambigu : l'émigré est à la fois membre de l'unité de production, et extérieur à elle. Il faut prendre en compte cette ambivalence et non pas la réduire à un des deux termes.
- (14) Malgré des contrats, qui n'étaient respectés par aucune des parties. Ce flou était d'ailleurs utilisé à la fois par les paysans et la SAED, qui tous deux établissaient un « chantage » implicite sur leur participation au bon fonctionnement du périmètre.
- (15) *Waalo* : cuvettes de décrue, cultivées en sorgho ; *falo* : berges du lit mineur, cultivées en patates douces, Calebasses, etc. Les cultures de *falo* sont les seules cultures de rente et ont une importance économique considérable : 25 % du budget en moyenne à Sadel (village réputé, il est vrai, pour ses patates douces).

importantes qu'au Mali pour des rendements légèrement plus faibles (3,5 à 4 t/ha contre 4 à 5 t/ha), les unités de production approchent ou même dépassent légèrement l'autosuffisance. Inversement, à N'Douloumadji Dembé, où des pannes de pompe ont bloqué ou sinistré quatre périmètres sur six en 1988, seulement 8 des 21 familles enquêtées étaient autosuffisantes (GARNIER, 1989).

La situation des périmètres irrigués villageois de Matam renvoie donc aux stratégies de reproduction économique de familles paysannes engagées par ailleurs dans l'émigration et à un contexte politique qui rendait possible et même rationnel le report des charges sur la SAED. Cette situation est en cours d'évolution : la nouvelle politique agricole du Sénégal mise en œuvre depuis 1984 et le désengagement de la SAED changent les règles du jeu économique et transfèrent les charges au producteur. L'intérêt que les paysans portent à l'irrigation va s'en trouver modifié.

STRATÉGIES PAYSANNES, RENTABILITÉ DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS ET IMPACT DU DÉSENGAGEMENT DE LA SAED AU SÉNÉGAL

Le désengagement des sociétés d'État, au Sénégal comme ailleurs, est principalement dû aux contraintes financières et à la mise en place des plans d'ajustement structurel. Son but est d'assainir les finances de l'État en le déchargeant d'activités non rentables et en supprimant les subventions. La « vérité des prix » et le désengagement impliquent donc une forte augmentation des coûts au producteur. Or pour l'ENDA

l'absence quasi-totale de vérité des prix était sans doute une condition du succès des périmètres irrigués villageois et de l'efficacité des groupements de producteurs. Dès lors qu'il faudra gérer non seulement une rareté naturelle et à court terme — celle de l'eau — mais aussi une rareté économique et monétaire à long terme — celle de l'amortissement et de la vérité des prix — dans un contexte où l'autoconsommation et la sécurité vivrière ne seront plus l'objectif unique, il est douteux que le modèle institutionnel des périmètres villageois continue à être pertinent et efficace (ENDA, 1984, p. 151).

Si l'analyse de l'irrigation que nous avons faite au début de cet article permet de nuancer les conclusions de l'ENDA, il n'en demeure pas moins que la réponse paysanne au désengagement n'est pas assurée : les revenus issus de l'émigration permettent dans l'absolu la prise en charge des coûts par les producteurs, mais en même temps, ils fournissent une alternative à l'irrigation pour l'approvisionnement alimentaire familial. Que choisiront les paysans ? Payer les charges avec les revenus de l'émigration au détriment des

dépenses non alimentaires? Intensifier le travail aux dépens de sa rémunération? Le réduire voire abandonner les périmètres irrigués et renforcer le processus d'émigration? L'analyse des modalités du désengagement apporte quelques éléments.

Les étapes du désengagement et l'impact économique

Processus engagé depuis 1986-87, le désengagement est très progressif : approvisionnement en gas-oil en 1986, en engrais en 87 (après une tentative avortée en 86), mise en place des crédits de campagne par la Caisse nationale du crédit agricole (CNCAS) en 88, des crédits d'équipement en 1989. Il reste la privatisation des ateliers de mécaniciens et de la collecte du riz. L'étape décisive est celle du crédit agricole et des crédits d'équipement en particulier.

L'ENDA avait essayé, dans son étude de 1984, d'estimer l'impact économique du désengagement à travers une analyse de la filière riz. La même prospective a été tentée sur la base de comptes d'exploitation paysans (LAVIGNE DELVILLE, 1988). Avec toutes les incertitudes sur l'évolution des coûts, l'ordre de grandeur est un triplement des charges monétaires, qui entraîne un doublement des charges totales (16). La prise en charge par les producteurs du renouvellement des groupes motopompes en représente la plus grande part (environ 50 % des charges monétaires).

Le problème des crédits d'équipement

Le renouvellement des groupes motopompes reste la pierre d'achoppement du désengagement. La SAED a cessé de les remplacer gratuitement depuis 2-3 ans. Entre un tiers et un quart des périmètres du département sont actuellement bloqués par des moteurs usés. Les crédits d'équipement CNCAS sont en place depuis 1989, mais seuls 9 groupements ont établi un dossier cette année-là. La plupart des autres connaissent cette possibilité mais jugent les conditions économiquement inacceptables : matériel vendu TTC (17), crédit sur 4 ans, avec un apport personnel de 20 % et un taux d'intérêt de 15 %/an sur le capital restant dû. Le

- (16) Ces hypothèses se révélaient encore optimistes puisque le prix de l'urée (20 à 30 % des charges monétaires) a augmenté de 50 % entre 1987 et 1989. La privatisation des ateliers mécaniques et de la commercialisation du paddy aura également des répercussions économiques, difficilement estimables à l'heure actuelle (paiement de la main-d'œuvre pour les réparations et fin du prix garanti au producteur).
- (17) 37 % de taxes en 1989. La SAED quant à elle achetait hors taxes et sur prix d'appel d'offres. Un groupe moto-pompe coûte ainsi, hors crédit, près de deux fois plus cher aux groupements qu'il ne coûtait à la SAED...

coût du crédit représente 30 % du coût total du matériel (FRELOT *et al.*, 1989).

Les annuités correspondent *grosso modo* à un doublement des charges monétaires actuelles, qui atteignent ou dépassent dès lors 50 % du produit brut, généralement considéré comme le « seuil de découragement » (ENDA, 1984). Les conditions actuelles des crédits d'équipement sont ainsi à la fois anti-économiques et peu justifiables : un tel niveau de taxes et de taux d'intérêt est incompatible avec un encouragement de la production agricole et n'est en rien commandé par le principe de « vérité des prix ». L'exigence légitime d'assainir l'économie de la production irriguée peut aboutir à des contre-performances si elle est appliquée sans analyse de ses répercussions pour les producteurs. Si l'on veut conserver l'irrigation (dont on a vu la place dans l'économie paysanne), des mesures devront être prises (détaxe partielle ou totale, négociations avec la CNCAS sur les taux d'intérêt) afin de ne pas compromettre la viabilité du désengagement.

Premiers éléments de réponse paysanne

Il est encore trop tôt pour pouvoir apprécier les réponses paysannes au désengagement. Quelques éléments peuvent cependant être avancés.

Tout d'abord, les divergences d'intérêt entre les producteurs vont se renforcer. Il existe trop peu d'études en termes de typologie d'exploitation et de stratégies vis-à-vis de l'irrigation pour pouvoir l'analyser finement. Il est cependant évident sur le terrain que, selon la structure des unités de production et les ressources migratoires, la place accordée à l'irrigation est différente. Tant que produire en culture irriguée coûtait peu cher grâce aux subventions, les contradictions entre intérêt collectif (pérennité du périmètre irrigué) et satisfaction des objectifs individuels étaient relativement faibles. De même, au niveau de ces intérêts individuels, la sécurité alimentaire et la rémunération du travail n'étaient pas incompatibles. Les divergences de stratégies au sein même des groupements de producteurs restaient jusqu'alors peu visibles. Elles vont s'exprimer plus nettement avec l'augmentation des charges. Les réactions (intensification, retour à l'extensif, etc.) vont s'individualiser et se répercuter sur le fonctionnement interne des groupements (prise en charge de la reproduction du périmètre irrigué ou irrigation « minière ») en fonction de leurs rapports de force internes. La résultante finale dépendra en partie de la façon dont va se résoudre le blocage actuel des groupes motopompes.

Dans l'ensemble et surtout pour la région située en aval de Matam (où la pluviométrie reste faible et où les cultures « traditionnelles »

sont très risquées), il semble que la nécessité de produire pousse les paysans à se réappropriier les périmètres et à en accepter le coût de reproduction. On note depuis 2-3 ans un souci d'entretien des canaux, des cimentages partiels réalisés par les groupements et une augmentation du nombre de vidanges. Les groupements sont prêts à s'investir dans des réhabilitations manuelles des réseaux (FRELOT *et al.*, 1989). Le remboursement des crédits de campagne a été très bon (94 % à la mi-juin 89). Reste à savoir si ces tendances se confirmeront et si elles autoriseront une intensification culturale permettant de compenser en partie l'augmentation des charges (18).

La crise actuelle des périmètres irrigués de Matam, une étape nécessaire vers l'appropriation paysanne de l'irrigation ?

Le désengagement peut donc potentiellement amener les paysans à prendre en charge la totalité des coûts des périmètres, faute de pouvoir les reporter sur l'extérieur. Mais la viabilité du transfert des charges ne dépend pas seulement de son impact direct sur le compte d'exploitation du périmètre. La question posée est bien celle du coût de la sécurité alimentaire et du prix que les paysans sont prêts à payer pour elle, sachant que les revenus issus de l'émigration peuvent (au moins en partie) couvrir un déficit céréalier et que les autres besoins monétaires ne sont que partiellement compressibles.

Dans la région de Matam, les périmètres irrigués villageois sont en crise. Les paysans révisent leurs stratégies en fonction des nouvelles règles du jeu. De nombreux périmètres irrigués ne fonctionnent plus et leur nombre va encore croître au fur et à mesure des pannes si des solutions ne sont pas trouvées pour le renouvellement des motopompes. Cependant cette crise, loin d'être le symptôme de la faillite des périmètres villageois, est bien plutôt une crise de transition entre une irrigation fortement subventionnée, qui autorisait le report du coût de reproduction des périmètres sur la SAED et l'État, et une véritable appropriation de l'irrigation par les producteurs. Cette prise en charge ne se fait que sous la pression des événements, à partir du moment où le désengagement de la SAED est suffisamment marqué pour que les paysans sentent que les règles du jeu changent et qu'il faut adapter leur comportement.

- (18) Pannes de moto-pompe et état des aménagements sont actuellement les deux blocages majeurs des périmètres irrigués. Une intensification n'est concevable que si ces problèmes sont résolus. La modélisation montrait que l'intensification n'a que peu d'impact sur la structure des charges, mais que *gagner 500 kg de rendement permet de compenser la moitié de la diminution de produit net causée par le désengagement* (LAVIGNE DELVILLE, 1988, p.33). De même, les résultats économiques des meilleurs rendements resteront supérieurs aux résultats moyens actuels.

En ce sens, cette crise peut avoir une vertu pédagogique : elle permet aux groupements de se rendre compte du coût réel de l'irrigation (qu'ils ignoraient totalement), de mesurer les conséquences économiques de réseaux en mauvais état et, quand le périmètre est bloqué, d'apprécier l'importance que revêt pour eux l'irrigation et le prix qu'ils sont prêts à payer pour en bénéficier. Une véritable appropriation des périmètres irrigués est possible : les périmètres maliens, autonomes dès le départ, en sont la meilleure preuve. Reste que cette difficile transition doit être bien gérée dans son rythme et dans ses répercussions économiques. Elle demande aussi des mesures d'accompagnement pour soutenir dans un premier temps les dynamiques paysannes de réappropriation de l'irrigation. Ce sont ces deux derniers aspects qui paraissent insuffisants dans le processus actuel.

CONCLUSION

L'analyse de l'appropriation des périmètres irrigués villageois en région d'émigration permet de poser la question de la sécurité alimentaire des unités de production dans son contexte économique, au double niveau de ces unités et de l'environnement politique et institutionnel. Loin d'être un objectif absolu pour le paysan, la sécurité alimentaire entre dans une relation complexe, à la fois complémentaire et contradictoire, avec la satisfaction des besoins de consommation monétaire et la valorisation du travail. Il faut analyser l'irrigation, ses résultats technico-économiques et son rôle dans la sécurité alimentaire non seulement par rapport aux autres composantes du système de production, mais bien plus largement par rapport aux stratégies de reproduction économique des unités de production.

Les stratégies de report des coûts de reproduction des périmètres irrigués, qu'on observe chez les Haalpulaar au Sénégal comme chez les Soninké au Mali, sont directement issues des contradictions internes aux objectifs économiques des paysans. Elles s'expriment dès que le contexte politique et institutionnel le permet. En ce sens, le désengagement de la SAED au Sénégal, bien plus qu'un simple transfert des coûts au producteur, est un révélateur des besoins en matière de sécurité alimentaire et du prix que les paysans sont prêts à payer pour elle.

Faute d'étude précise sur les différentes stratégies économiques et sur l'impact de la migration, il est actuellement impossible d'appré-

cier la viabilité de la « vérité des prix » (19). On peut craindre que les actuelles conditions exorbitantes du crédit d'équipement ne tuent dans l'œuf toute velléité de réappropriation paysanne de l'irrigation.

L'enjeu en est d'autant plus fort que bien d'autres facteurs d'incertitude pèsent sur les paysans : la réforme foncière issue de la loi sur le Domaine national stimule la course aux aménagements plus que l'intensification. Depuis les événements sénégal-mauritaniens d'avril 1989, les paysans ont perdu les terres qu'ils exploitaient sur la rive droite du fleuve. Les affrontements sporadiques entretiennent un climat de tension permanente.

BIBLIOGRAPHIE

- DENAIX (L.) et GAECKLER (M.), 1989. — *Stratégies paysannes et irrigation dans la région de Kayes (Mali). Études de cas à Gouthioubé et Kotéra*. GRDR, 90 pp.
- DIEMER (G.) et VAN DER LAAN (E.), 1987. — *L'irrigation au Sahel; la crise des périmètres irrigués et la voie haalpulaar*. Karthala/CTA, 226 pp.
- ENDA (Environnement et développement du Tiers-Monde), 1984. — *Optimisation des investissements impliqués par les barrages de Diama et Manantali; l'Après-Barrages*. Dakar 641 pp. + annexe (publié par le ministère de la Coopération sous le titre *Enjeux de l'Après-Barrages*, 1987).
- JAMIN (J.-Y.), 1987. — « La double culture du riz, mythe ou réalité ? » ISRA/CIRAD in « Systèmes de production et aménagements hydro-agricoles ». *Doc. Syst. Agraires*, n° 6, CIRAD/DSA.
- FRELOT (N.), LAVIGNE DELVILLE (Ph.) et al., 1989. — *Étude de faisabilité d'un programme d'optimisation de l'irrigation dans le département de Matam*. GRDR, 32 pp.
- GARNIER (C.), 1989. — *Stratégies paysannes sur le Fleuve Sénégal. Étude de cas à N'Douloumadji Dembé*. GRDR, 45 pp.
- LAVIGNE DELVILLE (Ph.), 1986. — *Évaluation économique du périmètre irrigué de Sangalou (Mali)*. GRDR, 40 pp.
- LAVIGNE DELVILLE (Ph.), 1988. — *Analyse technico-économique de l'irrigation dans le cadre des systèmes de production à Sadel (dépt Matam; Sénégal), et perspectives liées au désengagement de la SAED*. GRDR, 34 pp. + annexes.
- LAVIGNE DELVILLE (Ph.), 1989. — *Les périmètres irrigués villageois de Matam : stratégies paysannes et irrigation*. GRDR/Réseau Recherche-Développement, 20 pp.

(19) Le GRDR commence dans ce sens une recherche-action sur six villages du département de Matam, dans le cadre de la SAED. Elle s'articule à un programme de renforcement des groupements de producteurs et de réhabilitation participative des réseaux. Son objectif principal est de soutenir le processus de transition actuel.

La réhabilitation des petits périmètres irrigués à Madagascar :

une réponse aux importations de riz?

Isabelle DROY *

INTRODUCTION

L'autosuffisance alimentaire doit être atteinte en 1990.

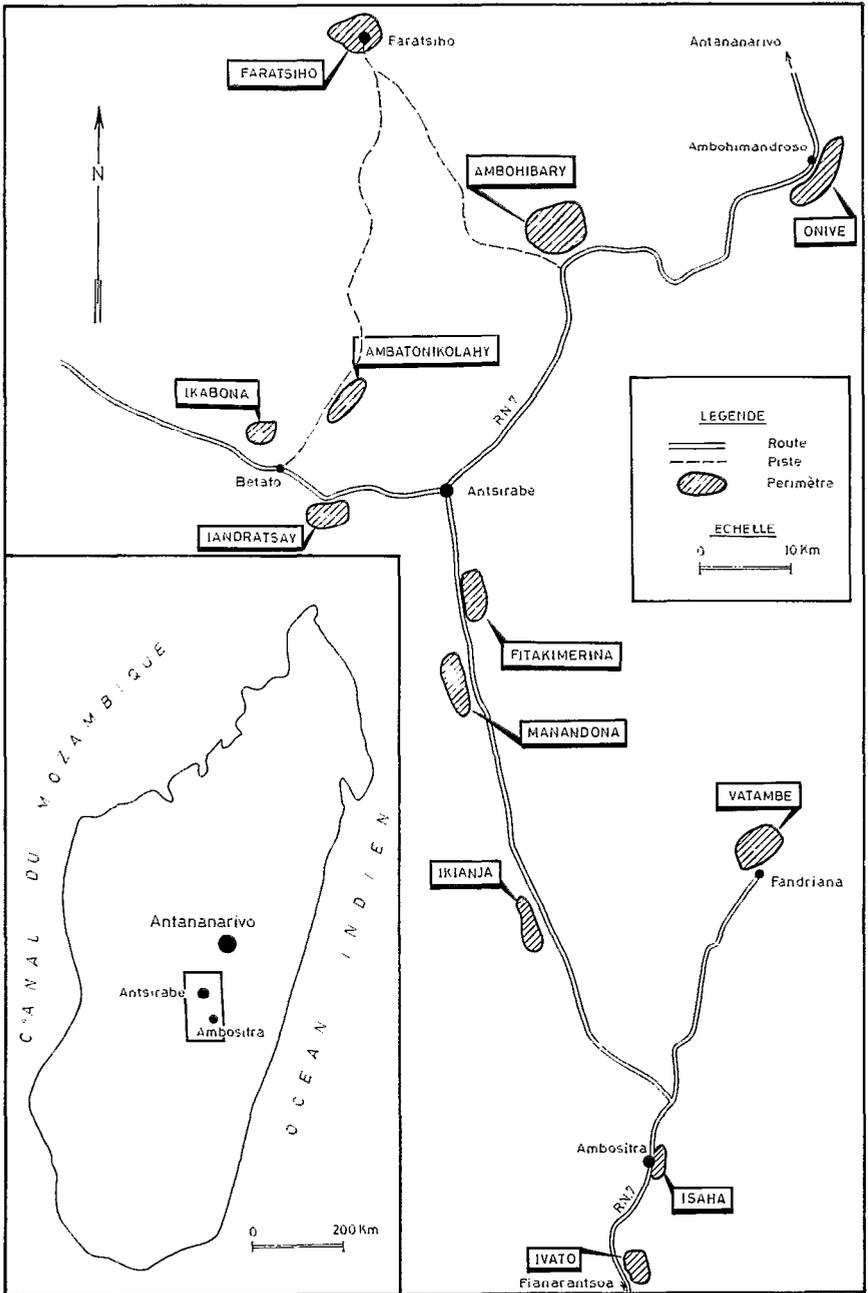
Ce slogan maintes fois répété dans les discours s'est accompagné depuis 1980 d'une profonde réforme de la politique agricole et notamment rizicole, les Malgaches étant parmi les plus gros consommateurs de riz du monde avec environ 140 kg par personne et par an (1).

Madagascar couvrait sa consommation intérieure et exportait une partie de sa production jusqu'en 1970. Durant ces deux dernières décennies, la situation s'est inversée. En 1982, il a fallu importer 356 000 tonnes de riz, qui ont couvert un quart des disponibilités nationales. Cette croissance des importations est intervenue au moment où le service de la dette grimpeait vertigineusement; en 1985, il absorbait 89 % des ressources d'exportation en devises avant rééchelonnement.

Une attention particulière a donc été accordée à la filière rizicole dans la mise en place des programmes d'ajustement structurel sous l'égide du FMI, de la CCCE et de la BIRD. La désencadrement du commerce du riz fut le fer de lance de la politique de libéralisation

(1) Cette consommation ne couvre pas la demande réelle qui serait de 150 kg par personne et par an.

* Géographe, ERA-CNRE (Équipe de recherche associée — Centre national de recherche sur l'environnement (ministère de la Recherche scientifique et technique pour le développement) — Tuléar)-ORSTOM (Département : « Sociétés, urbanisation, développement, UR : « Maîtrise de la Sécurité Alimentaire »), BP 434, Antananarivo, Madagascar.



économique et un test pour les défenseurs de cette orientation (2). Parallèlement, la remise en état des infrastructures des périmètres hydro-agricoles rizicoles doit soutenir la relance de la production. Le projet de réhabilitation des petits périmètres irrigués (PPI) est une composante de ce programme : à terme, 180 petits périmètres sont concernés, ce qui représente 75 000 hectares.

Les réflexions qui suivent ont été suscitées par un travail d'étude socio-économique effectué d'octobre à décembre 1988 sur treize périmètres irrigués en cours de réhabilitation, situés entre Antsirabe et Ambositra, au coeur des Hautes-Terres (3) (Cf. carte). Cette politique s'accompagne d'un désengagement de l'État et d'un transfert de la gestion des réseaux aux usagers regroupés en associations. Les objectifs poursuivis par l'ensemble de la politique rizicole peuvent-ils être atteints dans cette région, compte tenu de ses caractéristiques socio-économiques ?

LES EFFETS PERVERS D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

Madagascar connaît une croissance démographique très forte : la population a doublé depuis 1960 pour atteindre environ 11 millions d'habitants actuellement (4). Dans le même temps la production de paddy est passée de 218 à 190 kg par habitant (5).

Petites surfaces par exploitation (1,2 ha en moyenne) et faibles rendements (moins de 2 t/ha de paddy) sont les traits dominants de la production rizicole. Le caractère stratégique du riz a suscité de nombreuses tentatives de la part de l'État pour contrôler la filière et notamment le système de commercialisation et de distribution.

1960-1973 : une croissance qui s'essouffle

Jusqu'en 1970, la croissance de la productivité est forte et la croissance des superficies cultivées modérées (de 1960 à 1970, la production passe de 1,2 à 1,9 millions de tonnes de paddy et le rendement de 1,5 à 2,5 t/ha) (6). Durant cette période, le soutien de l'État à la

(2) Elliot BERG : *The liberalization of rice Marketing in Madagascar*.

(3) Études préparatoires à la réhabilitation de neuf petits périmètres irrigués de la zone Antsirabe-Ambositra. SOMEAH/IRAM. Ces réflexions sont strictement personnelles et n'engagent que leur auteur.

(4) Le dernier recensement date de 1975 et les estimations actuelles reposent sur des projections.

(5) Rendement à l'usinage du paddy en riz : 68 %.

(6) Source : MPARA.

production rizicole est important (politique de vulgarisation et d'approvisionnement en matériel agricole et en intrants, aménagements hydro-agricoles).

La fixation d'un prix plancher d'achat du paddy permet à l'État d'agir plus ou moins efficacement (selon les mécanismes mis en place) sur les prix aux producteurs et favorise globalement une hausse régulière des prix qui accompagne l'augmentation de la production. Ce mouvement de hausse des prix se stabilise et s'inverse au début des années 1970.

Durant toute cette période coexistent un secteur privé et un secteur public de collecte, ce dernier contrôlant les zones « réservées » (lac Alaotra et plaine de la Basse-Betsiboka).

A cette époque les premiers signes de la crise rizicole (donc bien avant l'étatisation du commerce du riz) se manifestent par la baisse des exportations et le début des importations de riz.

1973 à 1983 : la crise rizicole

Durant cette décennie, l'augmentation de la production rizicole est faible (2,15 millions de tonnes de paddy environ en 1983) malgré une extension des surfaces ; ceci met en évidence une diminution de la productivité, révélatrice des contraintes rencontrées dans la conduite de la riziculture. En effet, l'extension des superficies ne concerne pas les bas-fonds (*tanimbary*), mais les collines (*tanety*) cultivées en riz pluvial, soit parce que la pression foncière est déjà très forte, comme sur certaines régions des Hautes-Terres, soit parce que l'aménagement des bas-fonds non encore exploités est trop difficile à réaliser par les paysans sans appui extérieur. Cette période est aussi caractérisée par une dégradation des aménagements existants, d'importants problèmes d'approvisionnements en intrants et la quasi-disparition du crédit agricole.

De 1973 à 1977, bien que la politique des prix soit incitative, ses effets n'encouragent pas la production rizicole bloquée par la mauvaise organisation du système de collecte désormais devenu monopole d'État. La commercialisation est en effet entièrement sous monopole de la SINPA (Société d'intérêt national pour la production agricole) puis, des sociétés d'État (dont la SINPA) de 1977 à 1982. Ces sociétés collectent difficilement le riz, faute de points d'achat suffisants. De plus, la volonté de maintenir un prix de vente bas au consommateur conduit à ramener le rapport prix de vente du riz/prix d'achat du paddy à 1,45 en 1979 (alors qu'il était de 2,06 en 1970) : les sociétés ne couvrent donc pas leurs frais de collecte et d'usinage et connaissent alors de grandes difficultés financières.

Une solution simple, mais combien dangereuse, est alors choisie :

on importe ; en 1982, la plus grande partie du riz commercialisé dans le circuit officiel vient de l'étranger. Par l'intermédiaire de subventions et d'un système de distribution massif, la consommation de riz est encouragée pour les consommateurs urbains dont le pouvoir d'achat commence à sérieusement baisser, mais cette situation n'est pas supportable à long terme pour les finances publiques d'un pays devenu massivement endetté.

1983-1988 : une profonde réforme du système de commercialisation

Le prix plancher d'achat du paddy au producteur est supprimé en 1983 avec le début de la libéralisation de la collecte de paddy. La hausse des prix qui suit doit cependant être relativisée : la dévaluation du FMG (franc malgache) entraîne en effet depuis 1982, une hausse de près de 400 % des intrants en majorité importés, désormais hors de portée de la plupart des paysans, sans qu'un modèle technique alternatif soit proposé.

La libéralisation imposée par le FMI permet alors une hausse des prix aux producteurs et une relance de la collecte nationale, mais provoque aussi une hausse très brutale des prix aux consommateurs dont le pouvoir d'achat subit une régression de 60 % par rapport à 1979 pour l'ensemble des salariés du secteur public et de 30 % pour les salariés au plus bas de l'échelle (SMIG et SMAG) (7). Cette situation dramatique entraîne une paupérisation croissante, qui affecte les urbains, mais aussi les ruraux, car beaucoup d'entre eux (surtout dans la partie des Hautes-Terres étudiée) doivent acheter du riz en période de soudure pour se nourrir.

DES RÉSEAUX D'IRRIGATION DÉGRADÉS ET UNE GESTION DE L'EAU QUI S'INDIVIDUALISE : L'EXEMPLE DE LA RÉGION D'ANTSIRABE-AMBOSITRA

Une production de riz qui ne couvre pas les besoins familiaux

Les périmètres irrigués entre Antsirabe et Ambositra se situent dans une zone aux conditions climatiques peu favorables à la riziculture : l'empreinte de la montagne est forte (altitude comprise entre 1200 et 1600 m), la température trop basse pour autoriser deux campagnes de riz sur une année, la pluviosité médiocre.

(7) Toutefois, les salariés gagnant le SMIG et le SMAG font figure de minorité privilégiée par rapport à la plus grande masse des salariés qui gagne beaucoup moins.

Sur cette zone densément peuplée que nous avons étudiée en 1988, l'accès à la terre est difficile et les propriétés très morcelées. La superficie moyenne des rizières par exploitant oscille entre 0,5 et 1 ha, avec de très fortes disparités (ainsi à Onive, 12 % des usagers exploitent 50 % de la superficie du périmètre). Le statut par rapport à la terre est très différencié : faire valoir direct, métayage au tiers ou à moitié. L'extension des surfaces cultivées est quasiment impossible, sauf à produire du riz dans des conditions de plus en plus difficiles (riz pluvial de *tanety* par exemple).

Les systèmes de production associent les bas-fonds (riz en saison et parfois culture de contre saison, pommes de terre, blé ou tritical) et les *tanety* (élevage et cultures pluviales, pommes de terre, maïs, haricots) qui permettent de compléter partiellement l'alimentation et éventuellement de fournir un revenu. Mais, pour vivre ou survivre, les exploitants ont recours à toute une gamme d'activités en dehors de leur exploitation agricole. Les plus aisés, qui ont un petit capital de départ, font de l'artisanat, du petit commerce, voire du transport en charrettes. Les autres s'embauchent, une partie de l'année, comme manoeuvres ou salariés agricoles, parfois jusqu'au lac Alaotra.

Les disponibilités en riz permettent rarement de couvrir les besoins familiaux : ainsi, une enquête réalisée en 1985 dans la région montre que près des trois quarts des exploitations ne sont pas en mesure de couvrir leurs besoins vivriers en riz (77 % sont globalement déficitaires : elles achètent plus qu'elles ne vendent) (8). La durée de la soudure est de trois à quatre mois pour la majorité des ménages (9).

La vente de riz se fait donc dans des conditions très particulières pour rembourser (en nature ou en argent) des prêts contractés au moment de la soudure, payer la rente foncière ou répondre à des besoins financiers urgents. Le riz est vendu à son cours le plus bas à la récolte, voire avant (vente de récolte sur pied pendant la soudure). Ainsi, la libéralisation du marché du riz n'a pas d'effet sur ces ventes qui ne correspondent pas à un excédent de production, mais à une offre contrainte et « canalisée ». Quant au rachat du riz en période de soudure, il est toujours difficile pour ces familles qui subissent les inconvénients des fluctuations de prix.

(8) J.-F. RICHARD : *Les possibilités d'extension de la culture de blé sur les Hauts-Plateaux*, p. 20.

(9) Enquêtes agro-socio-économiques sur les neufs petits périmètres irrigués, SOMEAH.

La guerre de l'eau

La riziculture irriguée nécessite une gestion collective de l'eau (répartition et distribution) et de l'entretien des ouvrages. Les formes d'organisation d'usagers reflètent l'histoire même des communautés à travers les changements politiques et administratifs, qui ont marqué l'évolution du pays.

A l'époque pré-coloniale, les systèmes d'irrigation sont maîtrisés techniquement par les usagers, et la gestion de l'eau dépend de la communauté (*fokonolona*) (10) qui édicte les règles d'entretien du réseau et de répartition de l'eau.

Sous la colonisation et après l'indépendance, les périmètres sont étendus et modernisés : le recours à des techniques plus sophistiquées et à des matériaux qui ne sont pas disponibles sur place est nécessaire. « L'aménageur » (l'administration) met alors en place un système de gestion de l'eau et d'entretien confié au Génie rural, dont les paysans deviennent les exécutants. Au milieu des années 1970, le « dépérissement » du Génie rural (plus de moyens de travail et de déplacement, personnel non remplacé) provoque une dégradation des aménagements, de la maîtrise de l'eau et l'éclatement du « code » de gestion de l'eau entre usagers (11). En 1988, les vols d'eau sont si fréquents que beaucoup de paysans passent la nuit à surveiller leurs prises et les rixes se multiplient.

La gestion de l'eau s'individualise et c'est en quelle que sorte la loi du plus fort et du mieux loti qui s'instaure avec d'autant plus de dureté que l'eau devient rare et la survie plus difficile.

LA RÉHABILITATION DES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS ET LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Mot d'ordre : participation paysanne

Dans ce contexte difficile, l'État tente actuellement de relancer la production rizicole en s'intéressant aux réseaux d'irrigation qui ont

(10) *Fokolona* : assemblée générale de toutes les personnes de plus de dix-huit ans à l'intérieur de son support territorial, le *fokontany*. Le *fokolona* avait jusqu'au XIX^e siècle, une grande autonomie juridique et politique. Le pouvoir central, selon les périodes, a essayé de codifier, détourner, ou s'appuyer sur cette assemblée.

(11) De plus, la mise en place des collectivités décentralisées en 1975 a rompu parfois les « frontières » de la solidarité hydraulique (une vallée). L'ensemble d'une vallée par exemple se trouve maintenant sous l'administration de deux ou plusieurs *fokontany*,

déjà fait l'objet d'importants investissements publics ; ceux-ci sont réhabilités, puis la gestion et l'entretien sont confiés à une structure d'opération (une association des usagers de l'eau, AUE) dotée de la personnalité morale et juridique et de l'autonomie financière. Le succès du transfert dépendra en grande partie de l'adéquation de la réhabilitation aux besoins des paysans-usagers et de la cohésion des AUE.

Dès la phase d'étude, les paysans sont consultés sur le choix des scénarios techniques de réhabilitation. Ce choix doit se faire en fonction des charges d'entretien du réseau (charges en travail et charges financières), mais aussi des besoins des paysans (passages à zébus, lavoirs etc.). Les paysans s'engagent ensuite par écrit avant le début des travaux, à créer une AUE et à payer annuellement une redevance par hectare (souvent entre 20 000 et 30 000 FMG par hectare) (12).

Un plan de développement agricole (PDA) est proposé ; prenant en compte l'ensemble du système de production, il est élaboré en fonction des potentialités agronomiques, mais aussi des possibilités d'écoulement et de commercialisation des produits. Cependant, force est de constater que le PDA est le parent pauvre du projet, tant au niveau des études que des priorités d'intervention des organismes d'encadrement.

Une association dotée de larges pouvoirs

Les AUE rassemblent les usagers utilisateurs d'une même partie de réseau. La cohérence hydraulique est ici privilégiée par rapport à l'unité de résidence, ce qui évite de « tronçonner » le réseau. Ces associations sont régies par décret : leurs pouvoirs et leurs obligations sont ainsi déterminées par avance. La marge de manoeuvre concernant le statut de l'association est très faible : choix de la durée du mandat du bureau, paiement des charges d'entretien en paddy ou en espèces. L'association établit un règlement intérieur (*dina*) qui doit marquer la spécificité de l'AUE. En réalité, sur les périmètres de la zone d'Antsirabe et Ambositra, les *dina* sont presque tous bâtis sur le même modèle (celui proposé par l'organisme encadreur) répertoriant les amendes pour les différentes infractions possibles.

en amont et en aval. L'amont plus favorisé, prend toute l'eau dont il a besoin sans se préoccuper de « ceux de l'aval ». Ajouté à la dégradation de l'entretien du réseau, cette situation provoque l'abandon forcé de rizières qui ne sont plus irriguables. Les conflits autour de l'eau sont d'une violence qui aboutit parfois à mort d'hommes.

- (12) En 1989, une redevance de 20 000 FMG représente environ 114 kg de paddy acheté au producteur au prix indicatif de 175 FMG (qui est plus haut ou plus bas selon les conditions et la période de vente).

Les trois domaines d'intervention de l'association sont :

- la gestion de l'eau (choix des dates d'ouverture et de fermeture des barrages, répartition des tours d'eau entre les usagers)
- l'organisation des travaux d'entretien et la collecte des provisions pour travaux
- la police de l'eau : respect des aménagements et sanction des vols d'eau.

Chaque année, l'association établit un budget prévisionnel établissant le montant de la cotisation pour son fonctionnement et les provisions à recouvrir.

L'épreuve douloureuse de l'autogestion

Ce transfert de gestion est un pari difficile et un certain nombre de problèmes apparaissent déjà.

Les associations sont des enjeux de pouvoirs

La mise en place d'AUE disposant de pouvoirs juridiques et financiers importants doit se surimposer aux pouvoirs déjà existants, politiques, sociaux, « modernes » ou « traditionnels ». Dès le départ, l'AUE est objet de convoitise ou de rejet. L'accaparement de la structure d'opération par les notables politiques est déjà nettement perceptible. Il y a là, à la fois danger de détournement des objectifs de l'AUE au profit de quelques intérêts individuels et risque de développement des relations de clientèle autour de personnes qui cumulent plusieurs fonctions. Ceci au détriment d'une répartition équitable de l'eau et d'un bon entretien du réseau.

La prise en charge collective des réseaux est longue et difficile

La mise en place des structures de gestion est la concrétisation de la nouvelle responsabilité des usagers. Ce transfert long et progressif se fait avec l'appui d'un conseiller-animateur qui explique les textes, les pouvoirs et les obligations des associations d'usagers. Mais le fonctionnement de l'AUE demande au moins une forte cohésion sociale, qui n'existe plus toujours (le développement de l'insécurité en est un révélateur). Ainsi sur plusieurs périmètres, les paysans consacrent beaucoup de temps et d'énergie à lutter contre les vols d'eau et de cultures. Le transfert de gestion des réseaux n'est-il pas dans ces conditions trop rapide et brutal ?

Des incertitudes ou des incohérences dans les textes régissant les AUE

Ainsi, la redevance imposée au départ peut par la suite être modifiée par l'AUE. L'organisme chargé de l'encadrement des périmètres table sur une « conscientisation » des paysans...Mais, la

charge financière de la redevance est déjà lourde pour des usagers qui ont l'habitude d'avoir l'eau gratuitement. Ce risque est d'autant plus difficile à accepter que les paysans sont confrontés à des problèmes immédiats de survie.

Les travaux sont engagés ou à peine terminés sur quelques uns des 180 périmètres. Or, les conflits entre l'organisme aménageur et les paysans s'aiguisent déjà. Ils ont le plus souvent une origine technique : certains aménagements ne permettent pas une meilleure maîtrise de l'eau, voire entraînent une plus mauvaise sur quelques portions de périmètre (13). Les usagers refusent alors de payer la cotisation pour le fonctionnement de leur propre association. Cette réaction révèle la mauvaise « appropriation » de cette organisation, qui est perçue comme imposée par l'administration. Le « bras de fer » peut se solder par la descente des plus hautes autorités du ministère de tutelle pour exhorter les paysans à payer et en dernier recours par la soudure des vannes afin d'amener les paysans à composer. La concertation et le dialogue sont alors rompus. Ne sommes-nous pas alors à quelques années lumière du projet d'autogestion des réseaux par les usagers ? Quel sera le devenir de ces petits périmètres dont la gestion apparaît déjà si conflictuelle ?

CONCLUSION

Les petits paysans peuvent-ils payer la relance de la production rizicole ?

La politique libérale qui a succédé à la politique dirigiste, s'est attachée essentiellement à la transformation du système de commercialisation. Dans la zone d'Antsirabe-Ambositra, la relance de la production est appuyée par le projet de réhabilitation des petits périmètres irrigués. Les difficultés que rencontre actuellement le projet sont-elles conjoncturelles (comme le pensent ses « maîtres d'oeuvre ») ou structurelles ?

Le risque financier introduit par la redevance est-il supportable pour des exploitations qui ne sont pas autosuffisantes en riz et qui financent leur production rizicole par des activités extérieures ? La bonne maîtrise de l'eau (qui reste encore théorique au vu des problèmes qui se posent sur les périmètres déjà réhabilités) ne paraît pas en mesure de diminuer ce risque aux yeux des paysans.

(13) Selon les cas, soit la conception de départ est défectueuse, soit les travaux sont mal exécutés.

Les nouvelles techniques de culture proposées par la vulgarisation agricole nécessitent des achats d'intrants, qui sont rarement disponibles et vendus à des prix devenus prohibitifs pour les paysans. Là encore, le risque financier est alourdi.

Sans assise solide, les associations d'usagers seront-elles capables dans ce contexte de recouvrer et de maintenir la redevance nécessaire au maintien à long terme des réseaux hydrauliques ?

BIBLIOGRAPHIE

- BERG (E.), 1989. — « The liberalization of rice marketing in Madagascar ». *World Development*, vol. 17, n° 5 : 719-728
- BONNEMAISON (J.), 1976. — *Tsarahonenana, des riziculteurs de montagne dans l'Ankaratra*. Atl. des struct. agr. à Madagascar, n° 3, ORSTOM, 97 pp.
- DURUFLE (G.), 1988. — *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*. Karthala, 205 pp.
- HIRSCH (R.), 1987. — *Rapport final d'une mission de réflexion sur le secteur rizicole malgache*. CCCE, 42 pp.
- PELISSIER (P.), 1976. — Les riziculteurs malgaches et l'innovation technique. *ORSTOM, Cah. des Sci. Hum.*, vol. XIII, n° 1 : 41-56.
- PELTRE-WURTZ (J.), 1986. — « Le ravitaillement en riz à Madagascar de 1974 à 1984. Le cas d'Antananarivo », in : *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*. L'Harmattan : 231-245.
- RAISON (J.-P.), 1984. — *Les Hautes-Terres de Madagascar*. ORSTOM-Karthala tome 1, 651 pp., tome 2, 605 pp.
- RAKOTO-RAMIARANTSOA (H.), 1986. — « Le paysan encadré? Les pays merina et betsileo au coeur des Hautes-Terres malgaches ». *Tropiques, lieux et liens*, ORSTOM, 1990 : 215-227.
- RICHARD (J.-F.), 1985. — *Les possibilités d'extension de la culture du blé sur les Hauts-Plateaux*. SATEC, 52 pp.
- SOMEAH *et al.*, 1989. — *Études de réhabilitation de neuf petits périmètres irrigués dans les régions d'Antsirabe et Ambositra*. Avant-projets sommaires.
- YUNG (J.-M.), 1986. — *Aperçu sur la filière riz à Madagascar*. Sedes. 133 pp.

Troisième partie

Les initiatives de substitution

Substitution initiatives

Crises et régulation en pays soninké (Sénégal) depuis le milieu du XIX^e siècle (1)

Monique CHASTANET *

Si l'on considère l'histoire de la région du Gooy (2) depuis les années 1850, on est frappé par la multiplicité des crises alimentaires survenues à la période coloniale jusqu'aux crises récentes des années 1970-80, marquées par une recrudescence des migrations de travail. Par ailleurs ces villages soninké connaissent, comme le reste du Sénégal, une forte croissance démographique depuis une trentaine d'années. N'est-ce pas là un paradoxe par rapport à l'histoire et à la crise actuelle de cette société sahélienne ?

En fait cette notion de crise — crise de subsistance, crise alimentaire ou crise agricole — recouvre des réalités bien différentes depuis le milieu du XIX^e siècle. L'évolution des crises et des réponses apportées par les Soninké depuis le début de la colonisation pourrait aider à comprendre cette histoire à première vue paradoxale. L'apparition de nouveaux types de crise et de nouveaux systèmes de régulation se traduirait notamment dans la modification, un peu décalée dans le temps et donc plus tardive, du régime démographique. Mais avant d'étudier ces transformations, précisons tout d'abord cette notion de crise.

CRISES, DISETTES ET FAMINES

Les crises de la période coloniale correspondent essentiellement — mais pas uniquement comme nous le verrons — à ce que les histo-

- (1) Une première version de ce texte a fait l'objet d'une communication au colloque « Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques », CNRS-ORSTOM-CEPED, Paris, 14-16 mars 1990.
- (2) Ancienne province de l'État soninké précolonial du Gajaaga, située dans la haute vallée du Sénégal. Composée essentiellement de treize villages soninké et de la ville de Bakel, elle s'étend sur une soixantaine de km sur la rive gauche du fleuve et sur 10 à 15 km vers l'intérieur.

* Historienne ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10.

riens de l'Europe préindustrielle appellent « crises de subsistance » (AYMARD, 1986 ; DUPAQUIER, 1984 ; POST, 1977). Entendons par là une crise de la production agricole impliquant une pénurie du produit vital, que la société soninké n'a pu éviter par des stratégies préventives et qui s'accompagne d'une récession économique et d'une crise sociale. Certaines d'entre elles ou les épidémies survenues à ce moment-là ont pu entraîner de fortes mortalités. Ces déséquilibres ne sont pas apparus avec la colonisation : l'alternance d'années d'abondance et de pénurie constitue en effet un aspect structurel de l'histoire des sociétés sahéliennes jusqu'à la période contemporaine, comme ce fut le cas jusqu'au XVIII^e ou XIX^e siècle pour d'autres sociétés agraires. De plus, dans la vallée du Sénégal, les crises alimentaires ont été aggravées par les effets de la traite atlantique (BATHILY, 1985 : 419 ; BECKER, 1985). Avec la domination coloniale cependant, ces crises ont changé dans leur fréquence, dans leurs composantes socio-économiques et démographiques comme dans les réponses que les Soninké y ont apportées. Pour comprendre comment l'on est passé des crises de subsistance de type ancien à la « crise actuelle », il faut analyser ces nouveaux types de crise et ces nouveaux systèmes de régulation, liés à l'intégration progressive de cette société dans l'économie de marché depuis la fin du XIX^e siècle.

Les crises de subsistance de la période coloniale — restons-en à cette notion pour le moment — n'ont pas eu toutes la même violence. Les Soninké l'expriment en parlant d'« années de la faim », *dullu n siinu*, et d'« années de la grande faim », *dullu xooro n siinu* (3). Ces expressions ne recouvrent pas nécessairement les termes français « disette » et « famine », le seuil de gravité pouvant être placé à des niveaux différents par les Soninké eux-mêmes, par les administrateurs coloniaux ou par les chercheurs... On ne peut pas définir objectivement et une fois pour toutes la disette et la famine : ces notions véhiculent toujours des représentations sociales, des enjeux politiques et n'ont de sens que par rapport à un contexte historique donné (CHASTANET, 1992 ; LARDINOIS, 1987 : 578-579). Néanmoins j'ai dû les utiliser avec une définition précise pour établir une série chronologique des crises depuis le milieu du XIX^e siècle et pour évaluer, dans une première approche, leur degré d'intensité.

Dans cette démarche, j'ai accordé la priorité aux sources écrites qui contiennent des données continues et comparables sur toute la pé-

- (3) Faute de pouvoir donner ici les références précises de mes enquêtes, je signalerai qu'elles ont été effectuées de 1980 à 1986 au Gajaaga principalement et, à titre comparatif ou complémentaire, dans d'autres régions soninké du Mali (Xanyaaga) et de Mauritanie (Gidimaxa) ainsi que dans les régions haalpulaar du Bundu et du Fuuta Tooro (Sénégal).

riode étudiée alors que les sources orales, plus ponctuelles, mettent surtout l'accent sur les crises les plus graves. Les archives coloniales, les rapports de cercle en particulier, permettent de reconstituer sur près d'un siècle une chronologie des années agricoles comprenant le déroulement de l'hivernage, l'appréciation qualitative de la production, la durée des pénuries et leur situation précise dans l'année (4). En l'absence de séries quantitatives homogènes sur la démographie et les prix des céréales, telles qu'il en existe par exemple dans les archives françaises de l'Ancien Régime, j'ai retenu la durée de chaque crise comme critère d'intensité. Cette distinction entre d'ailleurs en résonance avec les témoignages recueillis sur le vécu des crises et sur les stratégies de survie, qui évoluent avec la durée des pénuries, même s'il n'y a pas d'équivalence systématique entre ces deux perspectives. J'ai constitué ainsi une typologie qui différencie les « disettes » ou soudures difficiles d'une durée de deux mois, les « famines » durant de trois à huit mois et les « grandes famines » durant plus de huit mois et affectant deux années agricoles (CHASTANET, 1983 : 22-28). C'est dans ce sens que j'emploierai ici les termes « disette » et « famine » sans prétendre, cependant, épuiser toutes les approches possibles de ces notions, qui peuvent faire référence à l'espace atteint par une crise, aux groupes d'âge les plus touchés, etc.

Avant d'étudier l'évolution des crises et des réponses apportées par les Soninké, je présenterai rapidement cette société et les stratégies qu'elle a élaborées pour s'adapter au milieu sahélien.

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ EN PAYS SONINKÉ

C'est une société agricole qui, aussi loin qu'on remonte dans son histoire, a pratiqué une intense activité d'échanges : échanges vivriers à l'échelle locale et régionale, échanges plus diversifiés dans le cadre du commerce transsaharien puis de la traite européenne dès le début du XVIII^e siècle. C'est par ailleurs une société fortement hiérarchisée. Les hommes libres comprennent différents groupes statutaires parmi lesquels dominent l'aristocratie guerrière, déten-

- (4) Toutefois à partir de la fin des années 1940, ces sources s'appauvrissent du fait de la marginalisation économique de cette région et de restructurations administratives. Aussi les informations de la fin de la période coloniale n'ont-elles pas fait l'objet du même traitement graphique que les précédentes. Précisons, par ailleurs, que l'année agricole commence en mai avec la préparation des champs et s'achève en avril. Elle comporte deux campagnes agricoles, de cultures sous pluie en hivernage et de cultures de décrue en saison sèche. Les récoltes s'échelonnent respectivement de septembre à novembre et de janvier à mars. Une période de soudure peut les précéder, pendant l'hivernage en particulier (CHASTANET, 1983 : 16-22).

trice du pouvoir, et les familles islamisées, spécialisées dans le commerce à longue distance. Les clients, traditionnistes et artisans (5), font partie des hommes libres mais constituent un groupe spécifique par rapport aux familles nobles dont ils dépendent. Ils échangent biens et services contre leur subsistance... et contre un pouvoir certain. Les asservis (esclaves de traite, de culture ou de confiance) jouent un rôle économique ou socio-politique important. C'est sur eux que repose l'essentiel de la production agricole jusqu'au début du *xx*^e siècle. Les activités économiques dépendent alors étroitement du statut social : les aristocrates par exemple ne cultivent pas la terre et ne font pas de commerce sous peine de déroger (6). Avec la politique coloniale, l'esclavage se transforme et l'ensemble de la société évolue vers une certaine uniformisation économique même si, jusqu'à nos jours, les anciennes appartenances continuent à structurer la vie sociale.

La reproduction de cette société sur la longue durée a exigé la mise en œuvre de stratégies d'adaptation à un environnement contraignant — qui ont pu permettre néanmoins une expansion économique et démographique en temps de prospérité — et de stratégies de survie en période de famine. Stratégies de subsistance et de survie relèvent de logiques différentes mais constituent les deux composantes d'un même système de régulation. Cet article concernant surtout l'histoire des crises et des stratégies de survie, je me contenterai de présenter rapidement les stratégies de subsistance élaborées par les Soninké, au niveau de la production agricole, de la consommation et des échanges.

Alors que le village constitue l'unité foncière de contrôle et de répartition des terres, c'est la famille étendue, patrilineaire et virilocale, qui représente l'unité de production et de consommation. L'aîné ou chef de famille réunit sous son autorité plusieurs ménages polygames. Les esclaves étaient intégrés dans ce groupe domestique jusqu'au début du *xx*^e siècle. Le système de production associe cultures individuelles et collectives, masculines et féminines. Il se caractérise par une adaptation fine à un double terroir, de cultures sous pluie et de décruée, et par une grande flexibilité des pratiques culturelles en fonction des conditions écologiques et des disponibilités en main-d'œuvre (CHASTANET, 1983 et 1984). La constitution

- (5) Les traditionnistes détiennent les traditions historiques officielles, qu'ils chantent ou déclament en public. Les artisans peuvent participer à cette fonction. Il existe par ailleurs des traditions historiques familiales, qui jouent un rôle important dans la vie sociale.
- (6) Ils y prennent part, cependant, comme pourvoyeurs de captifs et à travers certaines associations commerciales avec les grands commerçants islamisés (CHASTANET, 1987 : 93 et 105). Sur la société soninké et l'histoire du Gajaaga avant la colonisation, cf. BATHILY, 1989.

de réserves et l'organisation de la consommation au niveau de la famille étendue permettent d'assurer une certaine régulation des ressources entre bonnes et mauvaises années, entre membres productifs et improductifs. Les principaux repas sont pris en commun, les femmes mariées les préparant à tour de rôle dans « une seule marmite », *gina baane*, symbole de l'unité du groupe domestique. Toutefois la répartition des tâches entre hommes et femmes, entre aînés et cadets est à géométrie variable, l'accent pouvant être mis sur le collectif ou sur des stratégies plus individuelles selon qu'il s'agit d'une période de pénurie ou de suffisance (CHASTANET, 1991). Les échanges effectués avec les pêcheurs et les éleveurs de la région permettent aux Soninké de diversifier leur consommation alimentaire. Certains produits vivriers, comme le mil et les arachides, constituent aussi une base d'échange pour acquérir du bétail, des pagnes, des bijoux, qui pourront servir notamment à se procurer des céréales en cas de pénurie (CHASTANET, 1992). Ces différentes stratégies se sont maintenues pendant la période coloniale, malgré une dégradation certaine.

CRISES ALIMENTAIRES, DÉMOGRAPHIE ET SYSTÈMES DE RÉGULATION

Les Soninké font une distinction entre « années de famine », *dullu n siinu*, et « années difficiles », *siino xoto*. Ils désignent par la première expression toutes les années de crise qu'ils ont connues ou dont ils ont entendu parler jusqu'aux années 1960. La seconde concerne en revanche la période actuelle et sous-entend qu'il n'y a plus de famine comme auparavant même s'il existe encore des années de mauvaises récoltes. Comment est-on passé des « années de famine » aux « années difficiles » ? Qu'est-ce qui a changé dans les composantes des crises ? On peut retracer les grandes étapes de cette évolution en associant différents critères d'analyse tels que la périodicité des crises, les stratégies de survie et les tendances démographiques (7). Quatre grandes périodes se dégagent : la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'aux années 1890, la fin du XIX^e et les deux premières décennies du XX^e siècle, des années 1920 jusqu'au début des années 1960 et, enfin, la période actuelle (8).

(7) Si, comme je l'ai dit plus haut, les données de la période coloniale sont le plus souvent trop lacunaires pour permettre une corrélation fine entre les années de crise et l'évolution de la population soninké, on peut néanmoins établir des relations entre les deux séries et mettre en évidence les grandes tendances démographiques.

(8) Comme toute périodisation globale, celle-ci n'exclut pas des décalages de quelques années selon les critères retenus.

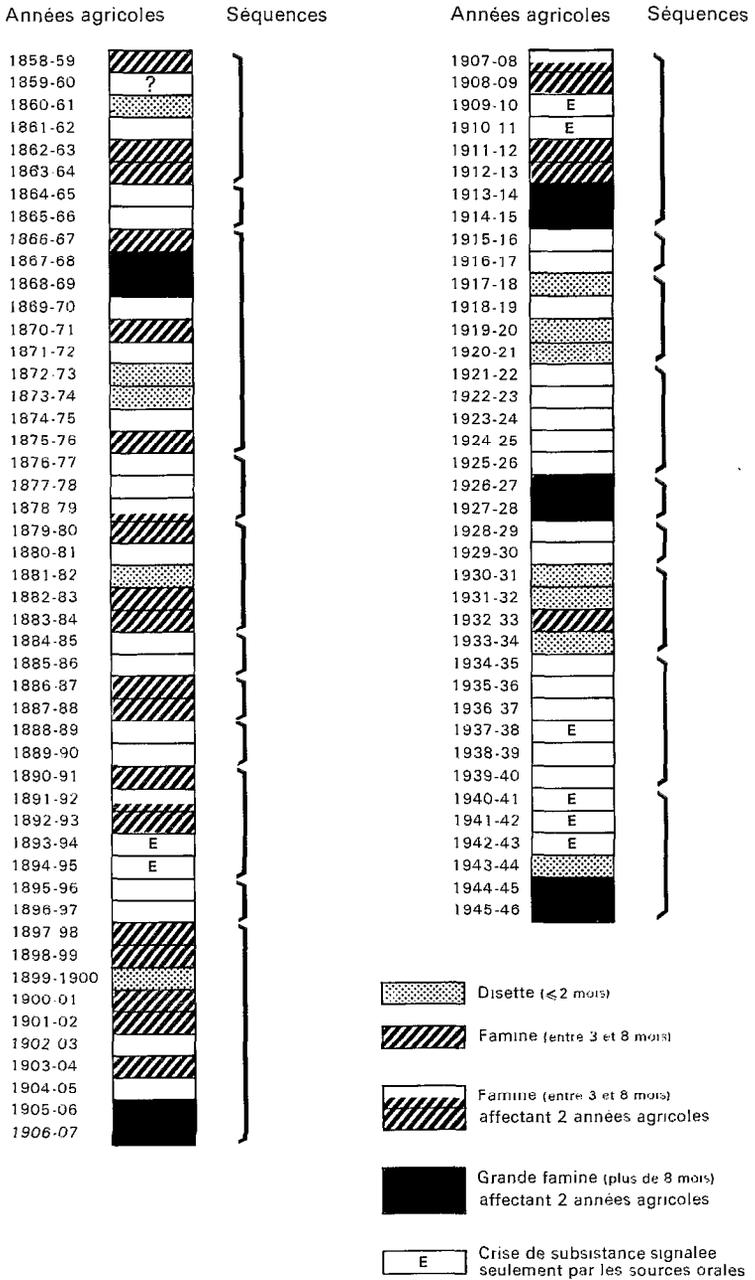


Fig. 1. — Disettes et famines dans la région du Gooy (Sénégal) de 1852-1859 à 1945-46. Source : CHASTANET, 1983.

1. La seconde moitié du XIX^e s. jusqu'au début des années 1890 connaît une grande instabilité politique, économique et démographique. C'est la période de la conquête, succédant à une période déjà très perturbée, celle de la traite (CHASTANET, 1987). L'établissement du pouvoir colonial s'est effectué en deux étapes (1858 et 1887) et s'est opposé à différentes formes de résistance (9). De 1858 à 1893, les disettes et famines sont nombreuses : on relève 21 années de crise contre 14 bonnes années seulement, ce qui représente un déficit alimentaire chronique (*cf. fig. 1*). Sans pouvoir analyser ici l'interaction des différents facteurs de crise, socio-économiques et écologiques, je noterai simplement que ces derniers ont été aggravés par la conquête et les premiers effets de la politique coloniale, ventes de mil pour l'impôt, travail forcé, réquisitions, qui ont réduit les capacités de production et de stockage (CHASTANET, 1992).

Sur le plan démographique, les données chiffrées n'étant pas très fiables pour cette période, on doit se tourner vers les données qualitatives. Celles-ci témoignent d'importantes fluctuations, avec des années où certains « villages (...) se repeuplent » mais surtout des phases de régression, dues à de fortes mortalités et à des mouvements d'émigration (10). Si on laisse de côté les facteurs de crise démographique liés directement à la conquête, les famines ont accentué la mobilité de la population tandis que les fortes mortalités semblent surtout causées par les épidémies, qui sont alors d'une fréquence et d'une gravité sans précédent au XIX^e siècle. De 1858 à 1895, on en relève huit en une quarantaine d'années. Elles font toutes de nombreuses victimes, d'après les informations partielles et surtout qualitatives dont on dispose (11). Leur série ne coïncide pas absolument avec celle des disettes et famines mais la majorité d'entre elles surviennent pendant des crises ou leur sont consécutives. Les historiens s'accordent pour reconnaître qu'il existe des crises de subsistance sans mortalité et que l'épidémie n'est pas seulement « fille de la disette », selon l'expression de DUPAQUIER (1984 : 44-45) (12). Cependant les relations qui apparaissent entre ces trois séries pour le pays soninké dans la seconde moitié du XIX^e siècle traduisent la dimension épidémique du choc colonial et la vulnéra-

(9) Le refus du pouvoir colonial, de l'impôt et du travail forcé en particulier, a conduit certaines familles à émigrer vers la Gambie. Cette opposition a culminé avec le ralliement massif au jihad du marabout soninké M. L. DRAAME en 1887 (CHASTANET, 1983).

(10) Archives Nationales du Sénégal (A.N.S.), 2D4-1, 1G32, 13G168, 169, 173, 183, 187, 189, 193 et 22G39.

(11) BATHILY, 1985 : 666-669 et A.N.S., 13G171 et 193, 1D1-15, 2D4-1 et 2D4-1bis. Cette vague d'épidémies n'est pas sans rappeler, cependant, celle des années 1750-1778 en Sénégal (BECKER, 1985 ; CURTIN, 1975, annexe : 5).

(12) Sur l'histoire plus ou moins autonome des épidémies par rapport à l'histoire économique et sociale, *cf.* PERRENOUD, 1985 et POST, 1987.

bilité d'une population affaiblie par la multiplicité des crises alimentaires.

Avec la colonisation, de nouvelles réponses aux crises apparaissent : emprunts de mil et travail chez les traitants de Bakel (13), demandes de secours à l'administration. Mais ce sont encore les réponses de type ancien qui prédominent : cueillette, expéditions à la recherche de mil et, lorsque la crise s'aggrave, ventes ou fuites d'esclaves, mises en gage d'enfants, migrations individuelles et familiales vers d'autres régions, division de la famille étendue (CHASTANET, 1992). Elles se traduisent par une grande mobilité de la population et par une déstructuration des unités domestiques, processus plus ou moins réversibles selon les cas. Les migrations de famine étaient généralement suivies de retour pour les hommes libres tandis que, pour les esclaves, elles pouvaient être l'occasion d'échapper à leur condition ou de changer de maître (14). Quant à l'éclatement de la famille étendue, il n'était définitif que si la crise coïncidait avec d'autres facteurs, comme une rivalité entre frères agnatiques ou un accroissement du groupe familial qui rendait de toute façon la division nécessaire. Ces années difficiles étaient également marquées par une diminution des mariages. En témoigne notamment un proverbe soninké : l'expression « détestable comme une nouvelle mariée une année de grande famine », *tumbogunte xo dulle bure n maanyo*, évoque les soins et le régime alimentaire particulier qu'on eût été bien en peine de lui procurer ces années-là.

2. Après la période de conquête, la première phase de domination coloniale, de la fin des années 1890 au début des années 1920, a été marquée par une longue séquence de famine pratiquement ininterrompue : de 1897 à 1915, on relève 14 années de crise, les plus graves se situant en 1905-07 et 1913-15. Les années 1917-21 connaissent encore 3 années de disette. Sans minimiser la dimension écologique des famines du tournant du xx^e siècle, leur durée exceptionnelle est symptomatique d'une crise profonde des anciens systèmes de régulation.

Sur le plan démographique, on note cependant une tendance à la croissance même si celle-ci est encore faible et irrégulière, avec un

- (13) Commerçants travaillant pour des Maisons de commerce ou pour leur propre compte.
- (14) Ces migrations de famine amenaient les gens à travailler pour autrui contre leur nourriture et donc à se comporter en « esclaves » ou en « dépendants ». Aussi les hommes libres avaient-ils le souci d'effacer le souvenir de ce qui représentait une déchéance sociale, même temporaire. Pour faciliter leur retour au village et le maintien d'un certain ordre social, les Soninké du Gajaaga essayaient donc de dissocier l'« aire de survie » où ils émigraient en cas de crise (les régions haalpulaar du Bundu et du Fuuta Tooro généralement) de l'espace de la vie sociale des périodes de suffisance, de l'aire matrimoniale en particulier.

taux de croissance annuel de 0,9 % de 1896 à 1920 (15). Cette tendance, un peu surprenante en cette période de crise, peut traduire une certaine stabilisation de la population dans les villages après les troubles de la conquête. De plus, il y a des différences sensibles dans les facteurs de régression démographique par rapport à la période précédente. Si les épidémies ont la même fréquence — on en relève 5 en 25 ans — elles semblent moins meurtrières (16). En revanche, la famine de 1914 a fait de nombreuses victimes (17). Par ailleurs, d'autres formes de mobilité se développent avec la politique coloniale.

Les réponses anciennes aux crises ont toujours cours (18). Mais durant cette période, les famines accentuent surtout deux phénomènes, les fuites d'esclaves et les migrations de travail. Les premières ne sont pas un fait nouveau, les maîtres perdant généralement leur autorité sur leurs esclaves lorsqu'ils ne peuvent plus les nourrir, ni spécifiques à la société soninké. D'autres sociétés africaines ont connu en temps de crise un relâchement des liens de dépendance, de servitude ou de clientèle, qui pouvait être suivi de la reconstitution de nouveaux liens (DIAS, 1981 ; LOVEJOY et BAIER, 1975). Cette mobilité spatiale, socio-économique et ethnique semble avoir constitué un aspect structurel de l'histoire précoloniale de certaines sociétés africaines. Ce qui est nouveau à cette période, c'est la conjonction d'une réponse ancienne avec la politique coloniale de lutte contre l'esclavage au tournant du *xx*^e siècle. De nombreux esclaves « partirent en liberté » dans leur région d'origine ou dans de nouveaux villages créés par l'administration. Le caractère massif de ces départs, qui provoquèrent une pénurie sérieuse de force de travail dans certaines familles, fut un des facteurs de la crise agricole de cette période. Par la suite, l'esclavage allait se transformer sur place en une sorte de « servage » et la pratique de l'agriculture s'étendre aux différents groupes sociaux, à l'aristocratie et aux clients en particulier (CHASTANET, 1992).

- (15) A.N.S., 22G46 et 2G20-22. Les chiffres de recensement deviennent plus cohérents à partir de cette période, même s'ils sont sous-estimés du fait de leur fonction fiscale. Les données retenues ici concernent la population des villages du Gooy à l'exclusion de la ville de Bakel. Son histoire en effet est liée à celle d'une région plus vaste et à son rôle administratif et commercial. Les effectifs concernés sont très faibles et ne répondent pas aux critères de représentativité des démographes (4 930 hab. en 1896, 9 862 hab. en 1954 et 23 375 hab. en 1982). Ces données n'en sont pas moins précieuses pour une approche historique.
- (16) A.N.S., H37, 2D4-12, 2G3-23, 2G8-45, 2G14-44, 2G20-22 ; archives de la préfecture de Bakel, non classées, 1908 et 1910.
- (17) Elle apparaît comme telle dans les enquêtes et dans les archives (A.N.S., 2G14-42 et 2G14-44).
- (18) Sur les migrations de famine en 1906 et 1914, cf. A.N.S., 2G6-24 et 2D4-21.

Les premières formes de migrations masculines de travail sont apparues pendant la traite, avec la navigation sur le Sénégal et, dans les années 1840, avec la culture des arachides en Gambie. Mais elles se sont surtout développées à partir des années 1890, avec la monétarisation de l'impôt et la crise du commerce du fleuve, qui ont amené les Soninké à chercher du numéraire à l'extérieur. Ils ont émigré dans l'ouest du Sénégal, dans d'autres colonies africaines, puis en France dès le début du *xx*^e siècle (19). Un commerce de pagnes s'est également développé à la même période, en continuité avec certains échanges précoloniaux. Ces deux activités ont touché progressivement l'ensemble de la société, la faisant évoluer vers une certaine uniformisation, parallèlement aux transformations de l'esclavage. Le commerce des pagnes et les migrations n'ont pas seulement répondu à la pression fiscale, ils ont permis aussi de satisfaire d'autres besoins, économiques et sociaux. En temps de crise, ils ont joué également le rôle de stratégies de survie, comme moyens de procurer des vivres à la famille restée au village (20). Mais les migrations en particulier ont entraîné un recul de la mise en valeur agricole, comme le note dès 1915 un rapport colonial (21). Réponses nouvelles aux crises, elles en ont été aussi des facteurs importants.

3. Durant la deuxième phase coloniale, des années 1920 aux années 1960, les crises s'espacent mais certaines d'entre elles sont encore très graves. Les années les plus dures se situent en 1926-28, 1932-33, 1944-46 et 1948-49. Cette dernière crise n'apparaît pas sur la figure 1, ainsi que la famine de 1953-54, pour les raisons méthodologiques indiquées plus haut (note 4). Ces famines sont liées notamment à des années sèches ou à des invasions acridiennes mais, en dehors de ces crises, cette période connaît des conditions écologiques relativement plus favorables que la précédente.

La croissance démographique est encore faible avec un taux de croissance annuel de 1,4 % de 1920 à 1954 (22). Mais la tendance à la croissance est plus nette, sans grandes fluctuations comme précédemment. Cette période est marquée par une diminution de la fréquence des épidémies et par la disparition, à partir des années 1930, des famines suivies de fortes mortalités (23).

Les effets démographiques de la famine de 1926-28 la rattachent à la période précédente puisque c'est la dernière famine meurtrière

(19) Sur l'histoire de ces migrations, cf. MANCHUELLE, 1987.

(20) Cf. notamment deux rapports de 1914 : A.N.S., 2G14-42 et 2G14-44.

(21) A.N.S., 2G15-6.

(22) A.N.S., 2G20-22 et SEGUY, *Relevé démographique des cantons riverains de la vallée du fleuve Sénégal*, Mission d'Aménagement du Sénégal, 1954, n° 41.

(23) A.N.S., 2G26-49, 2G43-69, 2G44-95, 2G45-80.

dans cette région (24). Ses facteurs et son déroulement en revanche sont caractéristiques d'un nouveau type de crises, liées à l'intégration progressive de la société soninké dans l'économie de marché. C'est une crise violente qui survient brutalement à la suite d'une sécheresse mais après cinq bonnes années agricoles : sa violence même traduit l'absence de toutes réserves dans les greniers. C'est en particulier une période d'essor des migrations de travail, qui accentuent le déséquilibre du système de production et le dysfonctionnement des modes de régulation des ressources (25). Les famines suivantes sont associées à d'autres types de crises économiques, qui traduisent la dépendance de la société soninké par rapport à l'économie coloniale. En 1934, la région connaît un ralentissement des migrations et un manque de numéraire liés à la récession mondiale. En 1944-46, certains aspects de la crise commerciale des années de guerre ont laissé autant de souvenirs que la crise alimentaire proprement dite. Durant la famine de 1948-49, nouvelle crise de l'émigration, plus marquée que dans les années 1930 : elle obligea les Soninké à avoir recours massivement à une stratégie de survie ancienne, les migrations de famine. Dans les années 1950, la crise des revenus extérieurs se fit encore sentir mais cette période fut relativement plus favorable sur le plan agricole, à l'exception des années 1953-54 (26). On pourrait donc parler, pour l'ensemble de cette période, de « crises de subsistance de transition » : si la production agricole locale constitue encore l'essentiel des ressources alimentaires, les pénuries de vivres ne sont plus les seules composantes des crises et le rôle ambivalent des migrations s'accroît, comme facteurs de crise mais aussi comme sources de revenus extérieurs permettant d'y faire face.

Parmi les anciennes stratégies de survie, certaines disparaissent à cette période : les mises en gage d'enfants ne se sont plus guère pratiquées après les années 1940. La crise de 1948-49 est associée, dans les témoignages, aux dernières migrations massives de famine. Certaines familles ne sont pas revenues, des familles d'asservis notamment. Les expéditions à la recherche de mil devinrent marginales pendant les disettes du début des années 1960, la reprise des migrations de travail assurant d'autres revenus (CHASTANET, 1992). C'est essentiellement à travers ces migrations que les Soninké ont mis en place de nouveaux systèmes de régulation. Avec la

(24) C'est le cas de la famine de 1922 en Rhodésie du Sud (ILIFFE, 1990 : 79). En revanche, dans certaines régions sahéliennes comme l'ouest du Niger, la famine de 1931-32 a encore fait de nombreuses victimes (ALPHA GADO, 1988 : 349).

(25) Cf. CHASTANET, 1992. La famine de 1922 en Rhodésie du Sud est comparable dans sa violence, sa structure et ses effets démographiques (ILIFFE, 1990 : 68-78).

(26) A.N.S., 2G34-66, 2G44-95, 2G46-77, 2G54-125 et témoignages pour les années 1940 et 1950.

la monétarisation de l'économie et le développement d'un marché de produits vivriers au Sénégal, elles ont permis un autre « accès à la nourriture », selon l'expression d'A. SEN (1981), et ont relativisé progressivement le rôle de l'agriculture dans la reproduction de cette société (27). Toutefois, en plus de l'ambivalence des migrations déjà évoquée, comme facteurs de crise agricole et stratégies de survie, elles ont fait apparaître de nouveaux clivages socio-économiques, entre ceux qui disposaient ou non de revenus extérieurs (28), clivages qui vont s'accroître dans la période suivante.

4. Comme dans l'ensemble du Sénégal, cette région connaît une forte croissance démographique, avec un taux annuel de 3 % de 1954 à 1982. Des données partielles pour la période 1944-1954 ne montrant pas de renversement de tendance, le changement de régime démographique a dû se produire dans les années 1950 (29). Il témoigne d'une certaine efficacité des nouveaux systèmes de régulation, sans oublier la part d'autres facteurs qui ont « préparé » cette croissance dans la période précédente, comme le recul des épidémies et les conditions écologiques relativement plus favorables. Cette évolution ne doit pas masquer cependant un autre phénomène qui est le dépeuplement relatif de cette région depuis les années 1960, dû aux départs massifs de travailleurs migrants vers la France. Au milieu des années 1970, ce mouvement touche 30 % à 50 % de la population masculine selon les villages (WEIGEL, 1982 : 24). Dans les années 1980, sa structure s'est sensiblement modifiée : avec les restrictions de l'émigration, la rotation entre frères est devenue plus difficile tandis que la durée des séjours à l'étranger s'allonge et qu'une émigration familiale se développe parallèlement à l'émigration masculine.

De quelles crises s'agit-il aujourd'hui quand les Soninké parlent d'« années difficiles » ? Cette région connaît comme le reste du Sahel une crise écologique et agricole profonde, avec des années plus particulières de mauvaises récoltes (1972-74, 1984). Mais il ne s'agit plus de « crises de subsistance » ni d'« années de la faim », pour reprendre l'expression soninké. En effet, ces années-là ne deviennent des années de crise alimentaire pour une partie de la population que si elles coïncident avec une crise des revenus migratoires. Les groupes vulnérables aujourd'hui sont les familles qui ne comptent pas d'émigrés parmi elles et qui doivent alors recourir à

(27) Sur l'envoi d'argent par les émigrés pour le paiement de l'impôt, l'achat de vivres et d'autres biens, cf. notamment A.N.S., 2G23-50, 2G28-57, 2G35-81 et 2G44-95.

(28) Cf. par exemple un rapport de 1945 : A.N.S., 2G45-80.

(29) A.N.S., 2G44-95 ; SEGUY, M.A.S., 1954 ; Recensement général de la population, république du Sénégal, 1982. Il faut tenir compte cependant pour cette période de l'amélioration des recensements et, à partir des années 1970, du rôle de l'aide alimentaire qui a pu « gonfler » les chiffres.

d'anciennes stratégies, comme la cueillette ou les migrations de famine (30).

La question de la « survie » se pose donc en des termes nouveaux pour cette société, caractérisée par le maintien au pays d'une communauté villageoise et d'une identité culturelle, tandis que l'essentiel de la vie économique se joue ailleurs (31). La création de périmètres irrigués depuis le milieu des années 1970 et l'élaboration de différents projets de développement n'ont pas remis en cause les courants migratoires. Plus récemment, les nouvelles lois foncières liées à l'aménagement de la vallée du Sénégal incitent les villageois à maintenir une certaine activité agricole pour préserver leurs anciens droits sur les terres. Toutefois, avec le désengagement de l'État de l'agriculture irriguée, fortement subventionnée jusqu'à ces dernières années, les revenus migratoires sont amenés à couvrir une partie des coûts de production. C'est conjointement que les émigrés et leurs communautés d'origine élaborent des réponses à ces nouvelles contraintes.

CONCLUSION

Que peut-on retenir de cette histoire des famines en pays soninké qui serait également significatif pour d'autres régions d'Afrique? La période de la conquête fut marquée par une crise démographique, due à la conjonction d'affrontements militaires, de fuites du pouvoir colonial, de crises alimentaires et épidémiques. On a constaté ailleurs cette même violence du « choc colonial », en Afrique de l'Est en particulier (CHRETIEN, 1987 ; THIBON, 1987). Au début du *XX^e* siècle, la région de Bakel a connu une légère reprise malgré des crises alimentaires particulièrement aiguës, dont certaines provoquèrent un reflux démographique. Les mêmes phénomènes ont été mis en évidence pour l'ensemble du Sénégal (BECKER *et al.*, 1987) et pour la boucle du Niger (ALPHA GADO, 1988 : 353). Dans les années 1930-1940, la croissance démographique resta faible mais les grandes mortalités liées aux famines et aux épidémies disparurent. Ce recul de la mortalité en pays soninké constitua, comme dans l'ensemble du Sénégal, la première étape vers un changement de régime démographique, qui se concrétisa dans les années 1950.

- (30) Sur la paupérisation et la dépendance par rapport au travail salarié, cf. l'étude de M. VAUGHAN sur le Malawi (1987 : 102-118). Dans le contexte particulier de cette colonie de peuplement, ces problèmes se sont posés dès les années 1940.
- (31) Ces liens villages/migration ne se réduisent pas cependant au clivage espace de production/espace de reproduction, cf. QUIMINAL, 1986.

On retrouve ces grandes tendances dans d'autres pays ou régions d'Afrique, malgré des décalages de quelques années ou quelques décennies. Les problèmes alimentaires n'en ont pas disparu pour autant, même si leurs effets sont devenus moins catastrophiques en termes de vies humaines. Sans parler des famines qui sévissent encore dans les pays en guerre, ces problèmes se posent davantage aujourd'hui en termes de malnutrition, de pauvreté ou de dépendance par rapport à l'économie de marché. En pays soninké, l'évolution des crises et des systèmes de régulation a fait apparaître de nouveaux risques et de nouvelles contraintes. Si l'ancienneté et l'importance des migrations en font un cas extrême en milieu sahélien, il est néanmoins représentatif de l'évolution récente du monde rural, dont le maintien dépend de plus en plus de ses liens avec l'économie urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPHA GADO (B.), 1988. — *Crises alimentaires et stratégies de subsistances en Afrique Sahélienne (Burkina-Faso, Mali, Niger)*. Thèse de Doctorat (nouveau régime), Université de Paris VII.
- AYMARD (M.), 1986. — Crise, in Burguiere A. (éd.). *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF : 165-170.
- BATHILY (A.), 1985. — *Guerriers, tributaires et marchands. Le Gajaaga (ou Galam), le « pays de l'or ». Le développement et la régression d'une formation économique et sociale sénégalaise (c. VIII^e-XIX^e siècles)*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Dakar.
- BATHILY (A.), 1989. — *Les portes de l'or. Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (VIII^e-XVIII^e s.)*. Paris, L'Harmattan.
- BECKER (Ch.), 1985. — Notes sur les conditions écologiques en Sénégal aux XVII^e et XVIII^e siècles. *African Economic History*, 14 : 167-216.
- BECKER (Ch.), DIOUF (M.) et MBODJ (M.), 1987. — L'évolution démographique du Sénégal et du bassin arachidier (Sine-Saloum). In Cordell D. D. et Gregory J. W.. *African Population and Capitalism. Historical Perspectives*. Boulder, CO, Westview Press.
- CHASTANET (M.), 1983. — Les crises de subsistances dans les villages soninke du cercle de Bakel de 1858 à 1945. Problèmes méthodologiques et perspectives de recherches. *Cahiers d'Études Africaines*, 89-90 : 5-36.
- CHASTANET (M.), 1984. — Cultures et outils agricoles en pays soninké (Gajaaga et Gidimaxa). *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, n° 3-4 : 453-459.
- CHASTANET (M.), 1987. — De la traite à la conquête coloniale dans le haut-Sénégal : l'État soninké du Gajaaga de 1818 à 1858. *Cahiers du CRA*, 5 : 87-108.
- CHASTANET (M.), 1991. — La cueillette de plantes alimentaires en pays soninké, Sénégal, depuis la fin du XIX^e s. : histoire et devenir d'un savoir-faire. In G. Dupré (éd.), *Savoirs paysans et développement*, Paris, Karthala-ORSTOM : 253-287.

- CHASTANET (M.), 1992. — Survival strategies of a Sahelian society : the case of the Soninke in Senegal from the middle of the XIXth C. to nowadays. À paraître in *Food and Foodways*, vol. 1.
- CHRETIEN (J.-P.), 1987. — Démographie et écologie en Afrique orientale à la fin du XIX^e siècle : une crise exceptionnelle? *Cahiers d'Études Africaines*, 105-106, 1-2 : 43-59.
- CURTIN (Ph.-D.), 1975. — *Economic Change in Precolonial Africa. Senegambia in the Era of the Slave Trade*. Madison, The University of Wisconsin Press.
- DIAS (J.R.), 1981. — Famine and Disease in the History of Angola, c. 1830-1930. *Journal of African History*, 22 : 349-378.
- DUPAQUIER (J.), 1984. — *Pour la démographie historique*. Paris, PUF.
- ILIFFE (J.), 1990. — *Famine in Zimbabwe, 1890-1960*. Harare, Mambo Press.
- LARDINOIS (R.), 1987. — Population, Famines et Marché dans l'historiographie indienne (Note critique). *Annales ESC*, 3 : 577-593.
- LOVEJOY (P.) et BAIER (S.), 1975. — The desert-side economy of the Central Sudan. *The International Journal of African Historical Studies*, 8, 4 : 551-581.
- MANCHUELLE (E.F.), 1987. — *Background to Black African emigration to France : the labor migrations of the Soninke, 1848-1987*, Ph.D. Thesis, University of California, Santa Barbara.
- PERRENOUD (A.), 1985. — Le biologique et l'humain dans le déclin séculaire de la mortalité, *Annales ESC*, 1 : 113-135.
- POST (J.D.), 1977. — *The last subsistence crisis in the Western World*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press.
- POST (J.D.), 1987. — Food shortage, nutrition and epidemic disease in the subsistence crises of preindustrial Europe. *Food and Foodways*, 1 : 389-423.
- QUIMINAL (C.), 1986. — Du foyer au village : enquête sur les nouvelles initiatives immigrées de transformations villageoises. Communication au Colloque « Terrains et Perspectives », Paris, CNRS-ORSTOM.
- SEN (A.), 1981. — *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford University Press.
- THIBON (C.), 1987. — Un siècle de croissance démographique au Burundi (1850-1950). *Cahiers d'Études Africaines*, 105-106, 1-2 : 61-81.
- VAUGHAN (M.), 1987. — *The story of an African famine. Gender and famine in twentieth C. Malawi*. Cambridge University Press.
- WEIGEL (J.Y.), 1982. — *Migration et production domestique des Soninké du Sénégal*. Paris, *Trav. et doc. ORSTOM*, n° 146.

Dynamique du vivrier à Brazzaville

Les mythes de l'anarchie et de l'inefficace

Alain LEPLAIDEUR * et Paule MOUSTIER *

INTRODUCTION

«Nourrir les villes», «Feeding African cities», un même thème pour deux ouvrages récemment publiés (ALTERSIAL/ORSTOM, 1985; GUYER, 1987). L'approvisionnement vivrier des métropoles reste une préoccupation importante des chercheurs africanistes. Pourtant, comme le souligne Jane GUYER dans son ouvrage, la recherche sur ce sujet est particulièrement discontinuée. Elle épouse les inquiétudes des décideurs au gré des révélations des crises alimentaires. GUYER nous invite à étudier plutôt le système d'approvisionnement vivrier dans sa dynamique continue, parfois troublée par des interventions conjoncturelles. La sécurité alimentaire est ici posée comme la satisfaction des besoins des consommateurs exprimés dans les plats les plus fréquemment préparés, et non pas dans des niveaux caloriques et protéiques désincarnés (1). C'est pourquoi nous nous intéressons aux filières d'approvisionnement en produits importants dans la composition de ces plats. La filière maraîchère est ici traitée comme révélatrice de filières structurées «spontanément» autour des besoins alimentaires urbains.

Dans notre analyse des filières maraîchères à Brazzaville, nous avons cherché à dépasser des mises en perspective de chiffres par une connaissance approfondie de leur dynamique ; ainsi, leur évolution peut être orientée par des innovations techniques et socio-économiques qui concernent l'ensemble des acteurs impliqués (2).

(1) Nous rejoignons ici les démarches de José MUCHNIK et Nicolas BRICAS du laboratoire de technologie alimentaire CEEMAT/CIRAD.

(2) C'est selon ces axes qu'une recherche pluridisciplinaire a été menée depuis mars 1988 sur les filières maraîchères à Brazzaville (Programme conjoint IRAT/CIRAD-Agrico-congo).

L'enquête géographique, sociologique et économique a porté sur :

* *Économistes, IRAT/CIRAD, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex 1.*

UN SECTEUR VIVRIER MODELÉ PEU À PEU PAR LES PÔLES DE CONSOMMATION

Au Congo, la filière maraîchère illustre bien le dynamisme d'un réseau vivrier qui a su répondre très tôt à la demande urbaine.

Les produits maraîchers étaient cultivés et échangés bien avant l'implantation coloniale, au sein du groupe social Kongo dominant dans le sud du pays. Ce ne sont pas les légumes que les colons ont introduits mais plutôt des techniques culturelles réappropriées localement (3) : le jardinage sur planches avec utilisation de fumier et de variétés importées.

La commercialisation des produits maraîchers n'était pas envisagée par les autorités coloniales. Phénomène révélateur, ce sont les Kongo qui ont introduit ces denrées dans des circuits commerciaux.

À partir de 1935, le chemin de fer Congo-océan relie Pointe-Noire à Brazzaville, distante de 500 kilomètres environ. La production vivrière du sud du pays s'en trouve stimulée. Les transporteurs Kongo, dont les pick-ups et camions desservent cette région, ont particulièrement développé leurs activités dans les années 1950-1960.

Cette évolution historique est bien loin d'une transition d'une société d'autosubsistance vers une vente de surplus et une plongée vers le marché. Très tôt la société Kongo a été ouverte à l'échange : *Échappant aux déplacements forcés qui pesèrent si lourdement sur les peuples gabonais, les Bakongo s'orientèrent vers ce pôle administratif et économique qu'est Brazzaville* (BALANDIER, 1971). D'ailleurs, le secteur vivrier n'a jamais fait l'objet de la concentration autoritaire des secteurs d'exportation contrôlés par les sociétés concessionnaires. Si, dans les années 50, l'administration attribuait les marchés aux transporteurs, cette affectation avait disparu dans les années 60 (SAUTTER, 1966).

C'est donc essentiellement la concentration de la demande dans les pôles urbains qui a orienté les activités des Kongo. SAUTTER (*op. cit.*) nous apprend qu'en 1949, 39 marchés du Pool commercialisaient 10 000 tonnes de pains de manioc.

- une centaine de commerçantes de légumes ;
- une dizaine de commerçantes de poisson ;
- une quarantaine de transporteurs de produits vivriers.

Outre les producteurs et les consommateurs, moins analysés dans cet article.

- (3) Cette analyse s'appuie sur l'excellent travail de D. L. NAIRE, *Intégration socio-urbaine et fonctionnement des filières maraîchères à Brazzaville*. Article à paraître dans un ouvrage IRAT/CIRAD-Agricongo, 1991.

Notons que la distribution des produits alimentaires importés n'a pas du tout cette dynamique de structuration continue autour des besoins urbains. Beaucoup plus récente, elle est fortement dépendante de l'impact des recettes pétrolières.

DES LIENS FONCTIONNELS TRÈS STRUCTURÉS ENTRE OFFRE ET DEMANDE

1984 : Brazzaville a 595 000 habitants. Les riches bases culinaires congolaises déterminent les types d'aliments et de condiments les plus demandés (4). La valse des ménagères cherchant à s'approvisionner chaque jour va constituer un dense et complexe réseau de lieux-clés où se rencontrent les consommateurs et les commerçants. Vingt-sept marchés officiels, chacun intérieurement subdivisé en « quartiers » spécifiques, celui du manioc, celui des légumes, celui du poisson, etc. ; multiples lieux de vente spontanés sur le trottoir, régulièrement chassés par une autorité sourcilleuse.

Revient alors l'enjeu d'ordonner ces places selon une architecture spatiale hiérarchisée par les nœuds centraux de la décision commerciale (cf. fig. 1).

La charpente générale se structure d'abord autour des marchés qui reçoivent les gros flux des produits extrabrazzavillois. À l'extrémité brazzavilloise des quatre grandes voies liant la grande ville à son arrière-pays se sont « spontanément » formés quatre centres grossistes qui répartissent leurs arrivages sur les 23 autres marchés et sur les myriades d'autres points de vente plus occasionnels. À travers cette recherche des lieux intra-urbains où s'effectuent les décisions sur le commerce vivrier, nous pouvons progressivement discerner les espaces économiques agricoles influencés par les consommateurs de Brazzaville. Un premier espace est constitué par ces « vésicules d'urbanité » que disséminent les routes rapides et le CFCO dans l'ensemble rural, même lointain. Ainsi, la constante demande urbaine a pu modeler des systèmes de culture et de transformation des produits. À partir des légumes anciennement associés aux maniocs sur des buttes, une production légumière qui a son espace, les bas-fonds, et son calendrier spécifiques a pu s'individualiser. À la chicouangue (pain de manioc) sont venus s'ajouter le fougou, cossettes rouies et séchées, le bikeri seulement roui et défibré mais humide. Tous ces produits arrivent sur Brazzaville pour finir leur

(4) Y. OFOUÉMÉ, A. GAYE et J. C. TORREILLES préparent un bon ouvrage sur les « Modes alimentaires à base de légumes dans les ménages congolais de Brazzaville » (IRAT/CIRAD et Agricongo).

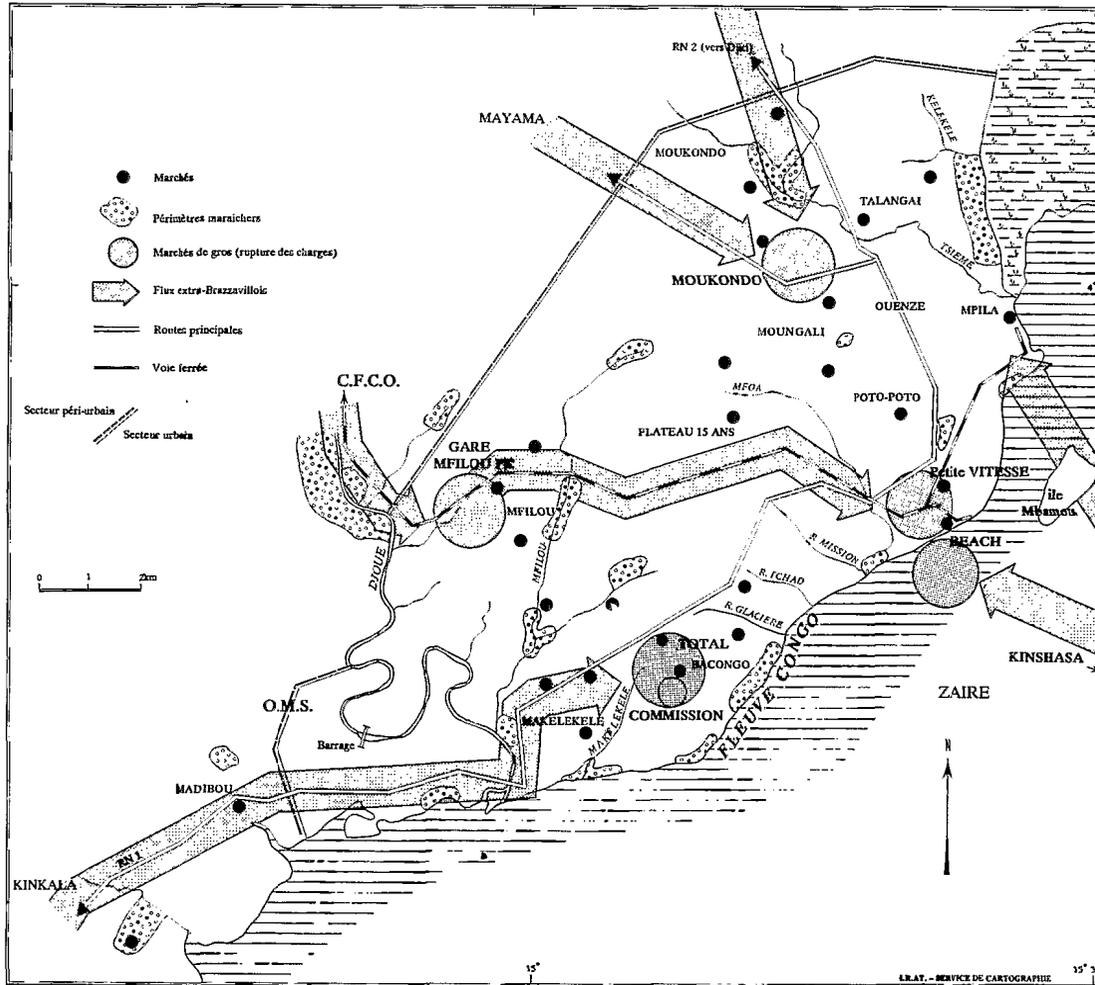


Fig. 1. — Les flux commerciaux de légumes à Brazzaville.

transformation. S'organise ainsi progressivement une « boulangerie » du manioc (5).

Un second espace est constitué par les aires agricoles intra et péri-urbaines. Elles bénéficient de la proximité de la ville. L'intensité des flux d'échanges d'hommes et de matière entre les lieux de production et de consommation favorise leur naissance et leur épanouissement. Une spécialisation s'opère sur les cultures qui assurent une plus forte marge : manioc-feuille et légumes. On ne parle plus d'espace de production agricole mais de systèmes de culture plus sophistiqués, de systèmes de maraîchage (6). Initialement introduit par les coloniaux pour leur gastronomie, le modèle a été assimilé par les Congolais qui l'ont orienté sur les légumes-feuilles, bases de leurs plats (7). Ainsi existent actuellement 17 espaces maraîchers, occupant plus de 1 200 personnes. Leur production s'additionne aux flux extra-urbains, bien que leur rôle sur les prix ait un impact plus localisé sur ceux des marchés de consommation de leur environnement immédiat. Mais si la ville a permis le développement de cette activité, elle en empêche également l'expansion. L'allié urbain se retourne contre ce qu'il a créé en mitant progressivement ces espaces verts par des constructions urbaines, jusqu'à en exclure toute activité agricole (8).

Cette rivalité dans l'urbanité concerne également une partie des femmes commerçantes. Regroupant leurs capacités financières, des *productrices-collectrices* habitant dans une même ville ferroviaire affrètent régulièrement un wagon du CFCO pour aller le décharger à Brazzaville où les attendent les redistributeurs avec lesquels elles ont coutume de négocier. En multipliant la fréquence des déplacements, certaines finissent par trouver avantage à loger en permanence à Brazzaville. Outre les denrées de leur région d'origine, elles

- (5) Fin 1989 a commencé une enquête sur la filière manioc qui associe les institutions : DGRST, AFVP, IDR, Mincoop-IDR, ORSTOM-CIRAD et les personnes : ARRIVETS, LEPLAIDEUR, NAIRE, YUNG, TEISSIER... Les missions préliminaires montrent une dynamique commerciale forte et très ancienne.
- (6) D. NAIRE, *op. cit.* NAIRE y fait une distinction entre la phase où les légumes sont liés aux champs de manioc, celle où ils « s'individualisent » sur les terres spécifiques et enfin celle où le schéma « maraîchage » apparaît.
- (7) Au Cameroun Nord, SEIGNOBOS (1989) insiste sur la créativité des maraîchers de Maroua qui cherchent actuellement à « apprivoiser » dans leurs jardins une plante culinairement appréciée. Cet exemple et nos travaux montrent que les responsables des politiques auraient intérêt à considérer *l'innovation comme une fonction endogène à leur société*.
- (8) Cette notion de « ville mère » dévoreuse de sa progéniture est développée par ARDITI, LEPLAIDEUR, NAIRE, MOUMBELE et KASSA dans IRAT/CIRAD-Agrico, 1991.

commencent alors à acquérir les pratiques de leurs consœurs, grossistes urbaines, en se rendant dans toutes les places de production... y compris celles du Pool desservies par les camions. Pour valoriser au mieux la fonction la plus rémunératrice de leur activité, elles confient, aux lieux de déchargement, leurs marchandises à des grossistes « assises au marché ». Toute la journée, celles-ci assument la charge de la revente aux semi-grossistes et aux détaillantes.

Une des grandes qualités de cette atomisation d'acteurs commerçants est de pouvoir drainer une production elle-même atomisée. Que peut-on dire alors de son coût social (9) ?

Des enquêtes récentes (MOUSTIER, 1991 ; MOUSSAYE, 1988) remettent en question le mythe des grosses marges confisquées par ce type de petit commerce. Leurs analyses concernant les réseaux de la production congolaise sont fondées sur une étude des différentiels de prix entre la production et la consommation (10). Sur la filière des produits intrabrazzavillois, le rapport va de 1 (production) à 1,50 ou 1,75 (détail). La majorité des transactions se fait sur de faibles volumes, ce qui laisse à la commerçante un bénéfice qui ne dépasse guère 1 000 à 2 000 FCFA par jour.

Sur la filière des produits extrabrazzavillois, le différentiel de prix va de 1 (production) à 2 ou 2,5 vendu chez le grossiste à Brazzaville. S'y ajoute ensuite 0,25 à 0,35 de différentiel grossiste vers détaillant. Si cette amplitude de 1 à 2,85 peut sembler très élevée (11), il faut noter qu'elle n'est guère imputable aux acteurs commerçants : jusqu'aux trois quarts du différentiel de prix entre la production et les grossistes sont consacrés au coût de transport. Ce dernier coût se justifie lui-même par la haute fréquence des réparations sur des véhicules dont les pistes « pittoresques » sollicitent tous les engrenages. Dans ce type de commerce, le nombre d'acteurs permanents est moins élevé car les hauts coûts du transport supposent un « fonds de roulement » de départ beaucoup plus important. Cette

- (9) Nous élargissons ici le champ d'application du concept économique de coût social à la caractéristique d'atomisation de l'activité commerciale, c'est-à-dire les effets induits de cette atomisation sur les acteurs qui dépendent indirectement de l'activité commerciale. D'un point de vue financier, les producteurs et les consommateurs pâtissent des différentiels de prix élevés. C'est la contrepartie d'une bonne irrigation commerciale des aires de production et de consommation.
- (10) En ce qui concerne les légumes : pendant six mois couvrant deux saisons (pénurie, abondance), un enquêteur a effectué un minimum de trois relevés par semaine et par produit, pour les cinq légumes les plus consommés par les Brazzavillois, et ce sur quatre marchés « populaires » géographiquement dispersés. Ces relevés impliquaient des pesées systématiques. En effet, c'est le poids des unités commerciales qui varie pour un prix fixé.
- (11) Mais des entretiens informels avec des chercheurs de l'INRA qui analysent les filières légumières en France tendent à montrer qu'on a des marges similaires sur certains circuits « classiques » (non intégrés dans la grande distribution).

moindre atomisation des transporteurs et le manque de routes expliquent la persistance de zones qui n'accèdent pas ou peu à ces échanges.

La demande en vivres « traditionnels » a provoqué, on l'a vu, une organisation dynamique et efficiente de la production et du commerce, sous le contrôle de privés congolais. Le secteur des vivres importés, par contre, a toujours fait l'objet d'une très forte concentration à son amont. Cette concentration favorise les privés non congolais, en majorité français et libanais. L'État contrôle les premiers en plaçant périodiquement les seconds sous ses drapeaux. Cette volonté de conquête du secteur d'importation par l'État est illustrée par la création en 80 de l'ONIVEG (Office national d'importation et de vente de viande en gros). Cet office géré par un Libanais a eu alors le monopole de la commercialisation de la viande, secteur contrôlé auparavant par des privés français et tchadiens. L'importation de farine de blé fait également l'objet d'un monopole d'État (MAB) depuis 1978.

Le secteur de l'importation de poisson « chinchard », poisson de basse qualité en provenance d'URSS et d'Angola notamment, est contrôlé par des privés étrangers libanais et français qui possèdent des chambres froides à Pointe-Noire et à Brazzaville. De petits commerçants congolais leur louent des congélateurs et assurent la redistribution aux détaillantes de poisson. Le service congélateurs profite également aux détaillantes de légumes qui viennent y déposer leurs retours de marché. Là encore la filière locale a pu se réapproprier l'innovation à son profit. S'il y a une bonne complémentarité entre le secteur importé, aux mains des non-Congolais, et le petit commerce, l'élément de « dépendance » du Congo réside dans l'absence d'entrepreneurs congolais détenteurs de gros capitaux dans les structures d'importation.

UNE DYNAMIQUE ENDOGÈNE EFFICIENTE

Nous nous intéressons ici aux éléments pivots qui peuvent faire évoluer la filière dans un sens de changement : différenciation, concentration, innovation.

On a vu que les filières manioc et légumes secrètent peu de phénomènes d'extraction de surplus et fonctionnent avec une relative souplesse et efficacité. La faiblesse de différenciation des acteurs autour des moyens de production est frappante.

Au-delà d'un constat souvent désabusé sur des filières jugées artisanales, il est important de montrer ce qui peut faire évoluer la structure vers la capitalisation et la concentration.

Dans la filière maraîchère, les quelques cas de dynamiques d'accumulation concernent des producteurs qui ont pu s'installer sur

des terrains importants (plus de 1 000 m²), grâce à une activité commerciale ou artisanale préalable. Les petits capitalistes ont toujours un lien familial avec le milieu maraîcher kongo. À côté de légumes locaux à cycle court, ils misent sur des légumes qui rapportent des recettes plus élevées, comme la ciboule, le moussosso (*Solanum æthiopicum*) et la tomate.

L'accumulation par le maraîchage est prolongée par l'installation de fils dans l'activité. Les investissements productifs dans le maraîchage restent faibles, peut-être parce que *les filières techniques disponibles sur le marché de la vulgarisation officielle ou informelle n'ont pas de crédibilité et de rentabilité suffisantes [...] pour entraîner la conviction des producteurs* (GUICHAOUA, 1989). Ce phénomène est illustré par la faible diffusion spontanée des serres promues par le projet Agricongo.

Par contre, des investissements productifs dans d'autres filières canalisent l'épargne de ces producteurs. Les secteurs de prédilection sont l'élevage (bœuf, porcs, volailles) et l'arboriculture, en périphérie de Brazzaville ou dans le village d'origine.

Un type légèrement différent de capitalistes maraîchers est représenté par des fonctionnaires, souvent retraités ou démissionnaires. Ceux-ci ont un portefeuille d'activités agricoles — élevage, arboriculture, manioc, ananas... —, dont le maraîchage n'est qu'un élément. Les autres sources de revenus leur permettent de tenter des productions maraîchères plus risquées comme la tomate, et d'acheter des serres. Le frein principal à l'expansion de ce type de maraîchage est le manque de maîtrise technique des productions concernées.

L'action gouvernementale est destinée à stimuler ou réguler les « dynamiques du dedans » par des « dynamiques du dehors ». Quel en a été l'effet jusqu'à présent ? Notons tout d'abord que les dynamiques du dehors ont toujours été particulièrement limitées. En second point, loin d'avoir constitué un processus continu de stimulation, l'action de l'État a suivi un cours très contradictoire. Tour à tour protecteur puis dédaigneux de la profession maraîchère pourtant efficace pour atteindre son objectif affiché de sécurité alimentaire, l'État apparaît essentiellement comme ambigu dans ses positions. C'est ainsi que l'État a délaissé Talangai, le plus important centre maraîcher (cf. carte), progressivement étouffé par l'urbanisation. Le marché de la Plaine, distributeur de légumes de type européen, au cœur administratif de la ville, a également disparu au profit d'une construction dans le silence des autorités sous prétexte d'une profession commerciale « inorganisée ».

Le projet Agricongo, initié en 1986, financé essentiellement à partir de fonds d'Elf et de l'État congolais, représente une voie de stimulation de la profession. Au niveau des 70 exploitations actuellement

suivies par le projet, le fonctionnement de la production est assoupli grâce à la diminution du temps d'arrosage par l'aménagement. D'autre part, l'accès au crédit mutuel Mucodec facilite l'installation des maraîchers.

En août 1989, l'action de l'État a suivi une voie pourtant très différente. Le projet Mbamou, financé en grande partie par l'aide marocaine, est d'un type très capitalistique. Il intègre production, transport, distribution, conditionnement, vente en demi-gros dans un dépôt-vente et réseau d'exportation vers le Gabon et le Zaïre. Ce projet a été très perturbateur car ses coûts, subventionnés, étaient jusqu'en février inférieurs du tiers au prix de revient des producteurs périurbains.

La même logique de projets capitalistiques surimposés a longtemps sévi dans le secteur avicole. GUICHAOUA (1989) nous informe qu'au début 1986, le prix de revient au kilo du poulet du complexe avicole de Pointe-Noire était de 1 150 FCFA, alors que pour les élevages privés à Brazzaville, il ne dépassait guère 900 F.

Le mythe de la modernité efficace a en effet sévi longtemps dans la politique volontariste de l'État. Le secteur d'État, l'enfant chéri des politiques, produisait en 1988 1 % de la production nationale de manioc... Or, 1,6 milliard de CFA lui avaient été consacrés dans le plan quinquennal 1982-1986 (GUICHAOUA, *op. cit.*). Cette option technocratique a été continue sous tous les régimes. Déjà, en 1964, sur les maigres 6 % du budget d'investissement consentis à l'agriculture, 99,5 % étaient affectés à l'ONCPA (Office national de commercialisation des produits agricoles) et la SIAN (Société industrielle et agricole du Niari). À chaque constat d'un problème agricole — qu'ils lisent dans la faible part de l'agriculture dans le PIB ou dans son sous-équipement — les gouvernements réagissent en enfourchant l'étalon des fermes d'État.

La démarche d'Agricongo illustre-t-elle un tournant? Elle témoigne au moins d'une certaine reconnaissance de la profession dans la prise de décision. Mais saura-t-elle éviter l'illusion de la modernité comme sésame de l'efficacité?

CONCLUSION

L'analyse révèle que la demande populaire en vivres de base — hormis pain et chinchard, récemment introduits dans les régimes alimentaires — est satisfaite par des filières locales anciennes, peu capitalistiques. Les filières sont d'abord déconcertantes par leur apparente anarchie. Elles se révèlent pourtant structurées géographiquement en espaces productifs, commerçants et consommateurs

à niveaux de dépendance différenciés. Du point de vue de leur fonctionnement, elles reposent sur l'activité très souple d'une multitude d'acteurs qui savent moduler leurs déplacements, et même leurs fonctions, selon la conjoncture d'approvisionnement et de demande. Cette atomisation a donc la force de la réaction souple au changement. Elle permet également de dynamiser des espaces de production et de consommation dispersés. Dans une conjoncture d'emploi précaire, elle assure une redistribution des faibles opportunités économiques sur un grand nombre de travailleurs. Enfin, les à-coups de l'offre et de la demande s'émeussent par la capacité d'adaptation de ces réseaux très fluides.

Cette efficacité de fonctionnement implique un coût social élevé. En effet, la faiblesse des quantités qui font l'objet de transactions unitaires entraîne des différentiels de prix conséquents pour que les revenus obtenus dépassent le coût d'opportunité du travail, sans que les revenus des intermédiaires ne soient importants (12). D'autre part, ces filières ne sont pas appropriées à une concentration de la production ou de la demande.

À côté de ces filières « populaires » coexiste un secteur alimentaire local beaucoup plus capitalistique. En maraîchage, il est illustré par le projet Mbamou et par les circuits de grande distribution des supermarchés, hôtels... Ces secteurs ne sont reproductibles qu'à condition d'injection de capitaux non nationaux. D'autre part, leur rigidité de fonctionnement répond à une demande obligatoirement concentrée, comme la clientèle des supermarchés ou des créneaux d'exportation. Ils contournent par là même le marché populaire.

Le secteur des vivres importés représente une troisième forme d'approvisionnement. Sa très forte concentration à l'amont favorisée par l'État le rend quasiment impénétrable par l'entreprise congolaise, d'ailleurs chétive. Par contre, il induit à son aval des activités de petit capitalisme local qui a pu se réapproprier à son avantage l'innovation dans le domaine frigorifique, et en faire également bénéficier le marché local.

L'espace économique de l'approvisionnement vivrier a été dessiné à gros traits, nous avons tenté de replacer dans cette esquisse l'acteur le plus ambigu, l'État, et de mettre son jeu en perspective avec la problématique de la sécurité alimentaire.

Dans une optique de libéralisation, affichée par le récent PAES (Plan d'action économique et social), la première forme d'approvi-

(12) On compare ici le revenu du travail commercial à la valeur d'un emploi auquel la commerçante aurait pu prétendre. Très approximativement, le coût d'opportunité du travail a été estimé équivaloir au revenu d'une activité de bureau qui n'exige pas de diplômes, comme celle de certains agents de la fonction publique, soit une rémunération comprise entre 30 000 et 40 000 FCFA par mois.

sionnement devrait être délibérément stimulée, donc enfin reconnue, puisqu'elle exprime l'activité efficace de petits entrepreneurs congolais.

La seconde forme (type Mbamou ou ferme d'État) pourrait être régulée afin qu'elle ne concerne que des produits et clientèles sur lesquels la filière locale n'a pas d'avantage comparatif : productions d'une haute technicité, réseau d'exportation.

En ce qui concerne la forme importée, son impénétrabilité n'est que renforcée par la politique de libéralisation qui pérennise sa concentration. Une autre optique aurait consisté, au contraire, à réguler cette concentration et ouvrir son accès à l'entreprise congolaise.

La stimulation des dynamismes locaux dans la filière et la régulation de ce qui peut les freiner permettraient un assouplissement de l'approvisionnement vivrier. L'orientation de la politique s'appuierait enfin sur une connaissance du milieu, ainsi que nous y invitent les analyses de GUYER (*op. cit.*) : l'efficacité d'un approvisionnement nécessite la prise en compte du fonctionnement des filières réelles et de leur capacité, historiquement testée, d'approvisionner sans trop d'à-coups le marché populaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTERSIAL/ORSTOM, 1985. — *Nourrir les villes*. L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises. J. Guyer, 1987.
- BALANDIER (G.), 1971. — *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris, PUF, p. 354.
- GUICHAOUA (A.), 1989. — *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale*. Tome 2. La liquidation du « monde paysan » congolais, L'Harmattan.
- GUYER (J.), 1987. — *Feeding African Cities*. Manchester University Press.
- IRAT/CIRAD-Agricongo, 1991. — *Filières Maraîchères à Brazzaville : Premiers éléments*. IRAT/CIRAD.
- MOUSSAYE (T.), 1988. — *Intégration agriculture-agro-industrie au Congo*. Mémoire de DES. Université Marien Ngouabi-Brazzaville, p. 160 et suivantes.
- MOUSTIER (P.), 1991. — *Dynamique de maraîchage péri-urbain en Afrique Sub-Saharienne*. Études de cas pour un meilleur diagnostic économique de l'approvisionnement vivrier des centres urbains. DCV/IRAT/CIRAD, n° 8.
- SAUTTER (G.), 1966. — *De l'Atlantique au Fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement*. Mouton et Co, École Pratique des Hautes Études, Paris, La Haye.
- SEIGNOBOS (C.), 1989. — *Domestication de la cueillette dans les périmètres maraîchers de Maroua (Nord-Cameroun)*. Communication X^e séminaire d'économie rurale MESRU/CIRAD.

L'agriculture urbaine : une activité créatrice d'emplois, en économie de survie

(Le cas de Lomé)

Christine SCHILTER *

INTRODUCTION

Dans beaucoup de villes africaines, l'agriculture est l'expression d'un malaise économique (chômage, sous-emploi, pauvreté) qui a conduit une partie de la population citadine à inventer de nouvelles solutions pour s'assurer d'un revenu. C'est dans ce contexte que s'est développée l'agriculture à Lomé. Si elle constitue une des réponses au déficit alimentaire de plus en plus chronique d'un certain milieu citadin, elle permet avant tout de contribuer, par la vente des produits agricoles, à l'amélioration de la situation économique et financière de nombreuses familles vivant dans des situations précaires.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE À LOMÉ

Le développement de l'agriculture en milieu loméen est lié à la croissance démographique et géographique de la ville (1); d'abord péri-urbaine, elle est devenue intra-urbaine et s'est enrichie de nouvelles espèces de légumes de type tempéré. Au début vivrière parce qu'essentiellement tournée vers l'autoconsommation, l'agriculture urbaine s'est progressivement transformée en partie en maraîchage

(1) En 1986, Lomé était une ville de 500 000 habitants, qui s'étendait sur environ 90 km² contre 20 en 1970 (croissance : 6,4 % par an).

* Agronome, coordinatrice du GRAD-Suisse (Groupe de réalisations audiovisuelles pour le développement), 41, quai Charles-Page, CH 1205, Genève

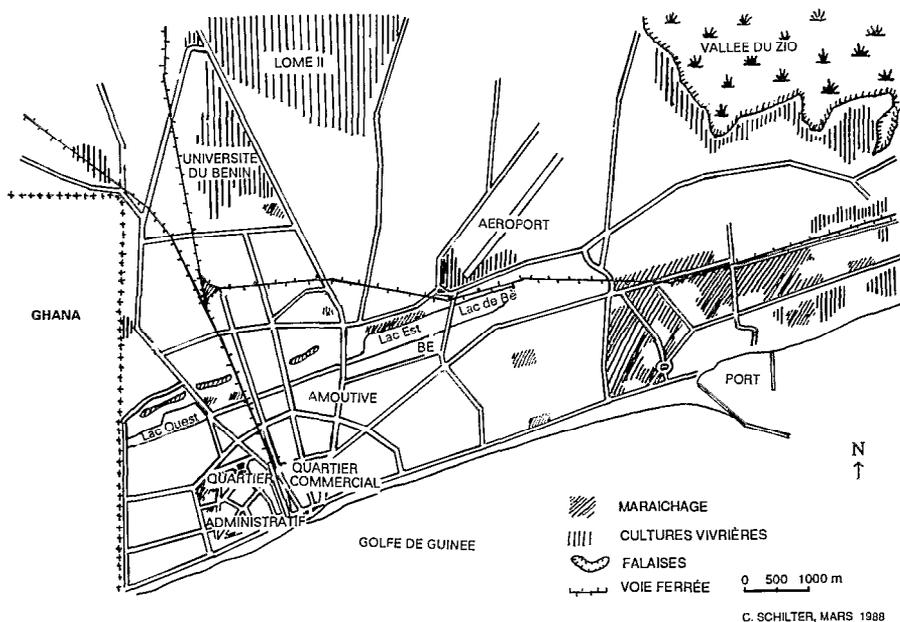


Fig. 1. — Les grandes zones cultivées à Lomé (1985).

destiné au commerce. Mais c'est surtout à partir des années 1980 que cette forme de production a pris son essor.

Lomé, bien qu'entourée partiellement d'une ceinture verte, comme la plupart des agglomérations, abrite ainsi en pleine ville, outre la vieille zone maraîchère (environ 4,2 ha) du quartier administratif, de nombreuses parcelles occupées par des cultures maraîchères et vivrières. Les jardins prolifèrent sur deux zones principales séparées par la lagune aménagée en 1975. Au sud de celle-ci, sur le cordon littoral sablonneux, on trouve la majorité des cultures de type maraîcher. Le nombre des jardins croît d'ouest en est, atteignant un maximum (environ 210 ha) dans la zone portuaire. Au nord de la lagune, dans la zone d'extension récente de la ville, un autre type de cultures se développe sur un sol argilo-sablonneux (*terre de barre*) tout à fait apte à l'agriculture vivrière pluviale. Dans une troisième zone, qui regroupe les bords de la vallée du Zio en limite nord-est de la ville (2) et les bordures de quelques bas-fonds dispersés dans les quartiers nord et nord-est de Lomé, on observe des cultures de décrue de divers légumes locaux. La surface totale cultivée en maraîchage à Lomé par près de 400 producteurs est estimée à environ 250 ha en 1987.

(2) Les bords de la vallée du Zio constituent une large bande de la ceinture verte loméenne.

Crise économique et « révolution verte »

Dans les années 1970, la situation économique du Togo s'était considérablement améliorée grâce aux phosphates, qui, exportés, apportaient les devises nécessaires au pays. Des usines de transformation clés en main avaient été installées. Dans l'euphorie, nombre d'emplois bien rétribués furent créés. Par ailleurs, dès 1976, l'agriculture était l'objet privilégié d'une campagne gouvernementale en faveur de l'autosuffisance alimentaire. Cependant, la politique économique du Togo était davantage orientée vers les services — en particulier le commerce et l'administration — que vers la production, fut-elle industrielle ou agricole. Baisse des cours des matières premières dès 1975, gestion discutable des entreprises nouvellement créées ont contraint le Togo à demander une aide au Fonds monétaire international (FMI) en 1982, malgré l'austérité budgétaire que s'était imposé le pays depuis 1979. Le FMI exigea, entre autres, la diminution des coûts sociaux de production. Ainsi, de 1983 à 1987, l'embauche dans la fonction publique a été freinée, tandis que les salaires des fonctionnaires ont été bloqués et un impôt de solidarité de 5 % instauré. Les sociétés para-étatiques et mixtes (3) ont réajusté leurs salaires par deux fois — les diminuant de plus de la moitié, si ce n'est des deux tiers —, tout en « compressant » leurs effectifs. Nombre de sociétés d'État ont été fermées et quelques-unes privatisées.

En 1982, d'après un rapport de l'OIT (4), le SMIG s'élève à 12 500 FCFA. Les sous-employés et vendeurs de microdétail représentent 12 % de la population active et gagnent moins que le SMIG. Les petits employés (employés de maison, gardiens, etc.) sont 35,20 % à recevoir entre l'équivalent du SMIG et 25 000 FCFA. Quant aux cadres moyens (de la fonction publique, du secteur privé et du commerce), ils forment près de 25 % du total des ménages loméens. Enfin, environ 5 % des actifs gagnent plus de 140 000 FCFA par mois et détiennent 35 % de la part totale des revenus.

La détérioration de l'économie togolaise depuis 1979, et par conséquent des conditions de vie, est une des causes principales qui

- (3) Les financements des sociétés para-étatiques sont largement assurés par des sources extérieures, telles que la Banque mondiale, FED, etc. Les sociétés mixtes sont des sociétés à participation de capitaux togolais et étrangers (privés ou publics). Dans l'industrie, l'État contrôle directement ou indirectement les salariés des différentes entreprises. L'État togolais tient à avoir un droit de regard sur l'activité de toutes les entreprises d'une certaine importance, ce qu'il fait par une participation au capital social située entre 25 et 40 %. (A. SCHWARTZ, 1984 : 2-3 et 14).
- (4) Salaires de 1982, mais encore valables en 1985, vu le blocage des salaires. Source des chiffres : ministère de l'Économie, *in* OIT, 1985 : 331.

a incité une partie de la population loméenne à cultiver des terres en milieu urbain. La campagne menée par le gouvernement en faveur de la « révolution verte » a renforcé ce mouvement et nombre de citadins, notamment des fonctionnaires, cultivent au moins un champ dans leur village d'origine. Enfin, l'agriculture urbaine représente, pour une partie des producteurs, une « continuité » entre la vie rurale et la vie urbaine, elle les empêche de rompre le lien qui les lie à un vécu (la vie du village, les travaux des champs); peut-être intègre-t-elle « en douceur » les nouveaux arrivants à la « dure » vie citadine.

Typologie des producteurs agricoles à Lomé

Ce sont donc surtout des causes économiques qui poussent les citadins à se consacrer à l'agriculture vivrière ou maraîchère. Trois catégories de producteurs ont ainsi pu être identifiées : les *producteurs à plein temps*, ceux à *temps partiel* et les *producteurs temporaires*. Cette classification n'est qu'indicative, car certains producteurs se trouvent dans l'une et l'autre catégorie et, d'une année à l'autre, le statut des uns ou des autres varie selon la conjoncture économique, sociale et politique du moment. Par ailleurs, une sous-classification basée sur la dimension et le mode d'utilisation des parcelles cultivées affine l'analyse pour un éventuel calcul de rentabilité des jardins. Il est à noter qu'en 1985-86 la majorité des producteurs (~ 63 %) occupe de façon précaire les parcelles dont la plupart appartiennent à l'État (réserves administratives), d'autres louent (~ 23 %) ou sont propriétaires (~ 6 %), le restant (~ 8 %) bénéficie de parcelles prêtées (C. SCHILTER, 1988 : 26-37).

La production agricole ou plus spécifiquement la production maraîchère, destinée avant tout à la vente, est l'unique moyen de subsistance des producteurs à plein temps. Souvent, ce sont d'anciens agriculteurs ou agricultrices vivant dans les environs de Lomé et originaires de la région qui se sont reconvertis dans le maraîchage. La vente de leurs terres pour la construction les a obligés à intensifier leur production sur une plus petite surface. Par ailleurs, la demande en légumes augmentant, l'activité maraîchère est devenue plus rémunératrice que la culture de céréales et de tubercules. En effet, selon l'enquête menée à Lomé entre 1985 et 1986, si la totalité de la production d'un champ vivrier (contenant maïs, manioc, arachides,...) était entièrement vendue, la rentabilité de ce champ ne dépasserait pas 2 600 à 3 600 FCFA par are, tandis que celle d'un jardin maraîcher serait dix à vingt fois plus élevée, s'échelonnant entre 30 000 et 77 500 FCFA par are (C. SCHILTER, 1991 : 180 et 203). Plusieurs de ces producteurs sont devenus des professionnels

après s'être lancés dans le maraîchage ou l'horticulture (5) par manque de travail.

Les producteurs à temps partiel sont les plus nombreux, car le revenu de l'autre activité finance souvent l'exploitation agricole. Il s'agit soit d'artisans, de salariés du secteur privé ou de fonctionnaires, dont le travail ou le salaire est insuffisant pour vivre. Les productrices à temps partiel s'adonnent presque toutes à une activité commerciale; cependant, elles vendent rarement elles-mêmes leurs légumes ou le font par l'intermédiaire de leurs filles ou parentes, à moins qu'elles n'aient des ouvriers agricoles et un chef d'équipe qui les libèrent de la production.

Les producteurs temporaires sont des chômeurs, qui se risquent dans l'agriculture maraîchère en attendant de trouver une autre activité, ou des jeunes qui n'ont pas trouvé de travail après leur scolarité. Ils se sont formés sur le tas comme ouvriers agricoles chez des producteurs, pour ensuite s'établir à leur compte. Mais l'absence d'un petit capital de départ et d'un fond de roulement les contraint rapidement à abandonner leurs jardins.

LES EMPLOIS ET LES CONTRAINTES LIÉS À L'AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine, dont le maraîchage notamment, est une activité créatrice d'emplois, mais de nombreuses contraintes, comme la commercialisation des produits maraîchers, condamnent une grande partie des producteurs à la considérer comme une activité occasionnelle de survie.

L'agriculture urbaine créatrice d'emplois

Les chômeurs trouvent auprès des producteurs déjà établis des emplois d'ouvriers agricoles; les étudiants, les élèves, les apprentis, ainsi que les femmes peuvent se placer comme manœuvre ou ouvrier temporaire. Enfin, le maraîchage crée aussi des activités indirectement concernées par le travail de la terre, dans le secteur artisanal et dans celui des services.

Les emplois agricoles

Dès 1978-1979, le nombre de maraîchers a fortement augmenté à la suite des campagnes de sensibilisation organisées par le gouvernement et surtout à cause de la crise économique. Cette surabondance

(5) Le maraîchage concerne la production des légumes, l'horticulture celle des fleurs et des plantes ornementales. Ces deux productions sont commercialisées.

de producteurs a ébranlé la « stabilité » de l'activité agricole, créant une forte concurrence entre les maraîchers. Ceux-ci, pour écouler leurs produits, ont accepté certaines contraintes, comme la vente à crédit, proposées par les revendeuses. La concurrence a affaibli les producteurs au bénéfice des commerçantes. L'activité maraîchère est devenue aléatoire au point de ne plus permettre à certains de ces producteurs que de vivre, sinon survivre, selon la saison (6).

Les ouvriers agricoles sont souvent de nouveaux arrivants dans la capitale togolaise, qui trouvent temporairement du travail dans le secteur agricole. Temporairement, car la plupart des ouvriers interrogés cherchent une activité plus rémunératrice et surtout moins pénible dans le secteur des services. D'autres sont des élèves, des étudiants et des apprentis (d'une branche non agricole) qui offrent leurs services pour les arrosages journaliers des légumes, ce qui leur permet d'acheter le matériel scolaire et l'uniforme, ou de payer l'apprentissage (7). Des femmes viennent régulièrement désherber les planches (8) et obtiennent ainsi un complément monétaire nécessaire pour faire vivre leur famille. Il y a deux sortes de travailleurs : les ouvriers payés mensuellement et ceux rétribués à la tâche (9).

L'ouvrier agricole se caractérise d'abord par sa mobilité. Il lui arrive de quitter son patron, parce que celui-ci ne parvient pas à le payer à cause de la mévente ou d'une mauvaise planification, ou par manque de fonds de roulement. L'ouvrier ne s'intéresse pas vraiment à son travail, son souci étant la survie. De ce manque d'intérêt découle souvent un ouvrage bâclé, d'où une baisse de la production pour l'entreprise, donc peu de rentrées pécuniaires et peu ou pas de salaire pour les ouvriers. Ceux-ci s'en vont alors voir ailleurs. La situation financière du producteur maraîcher demeure fragile, car elle est non seulement liée à un entretien aléatoire de ses cultures, mais aussi aux irrégularités du climat et aux vols.

- (6) Si toute la production de leurs jardins était vendue, leurs revenus mensuels varieraient entre 19 000 et 227 000 FCFA ; mais ces valeurs ne sont pas représentatives, car les ventes de quelques légumes sont plutôt trimestrielles, d'autres bimensuelles, etc. De plus, la plupart des commerçantes ne paient pas tout de suite.
- (7) Au Togo, l'apprentissage n'est pas gratuit et encore moins rétribué. À Lomé, les parents ou le tuteur doivent payer l'entrée en apprentissage de leur enfant (entre 8 000 et 20 000 FCFA, plus une ou deux bouteilles d'alcool fort, tel le gin ou le whisky). L'apprentissage dure entre trois et quatre ans, selon le métier choisi. Puis, l'apprenti doit encore payer la sortie de sa formation avec une somme équivalente. S'il n'en a pas les moyens, il doit rester chez son patron, maître d'apprentissage, le temps que celui-ci juge nécessaire pour payer ladite sortie.
- (8) En maraîchage, la planche est le terme donné à la surface dressée pour y faire le semis ou la plantation.
- (9) Les tarifs des travaux à la tâche s'échelonnent entre 10 et 500, parfois 1 000 FCFA la planche, en fonction du type de travail (arrosage, labour, etc.) et de la dimension de la planche (12 m sur 2 m et 28 m sur 2,5 m). Les salaires mensuels varient de 5 000 à 19 000 FCFA, selon la surface du jardin (enquête de 1985-86).

Les emplois non agricoles

L'agriculture urbaine, et plus particulièrement le maraîchage urbain, favorise le développement d'un réseau d'activités interdépendantes qu'il est difficile de quantifier, car elles font partie d'un système très mobile et diffus. Nées souvent de la nécessité de survivre, elles se situent en amont ou en aval de l'agriculture urbaine et consistent en services ou en activités artisanales.

Dans certaines zones maraîchères importantes, des forgerons installés sous un abri se sont spécialisés dans la fabrication et l'entretien d'arrosoirs, de seaux et de binettes ; d'autres produisent du matériel pour les systèmes d'arrosage automatique. Des maçons s'adonnent à la construction de puits et de bassins de retenues d'eau ou fabriquent des pots et des bacs en ciment, destinés aux horticulteurs. Des potiers en façonnent également, mais en terre cuite. Des menuisiers bâtissent des cabanes ou des abris en claies, dans lesquels est entreposé l'outillage, et fournissent les pieux et piquets nécessaires à certains types de cultures. Des vanniers confectionnent les nattes utilisées comme protection des semis contre le soleil, la chaleur et la pluie, ainsi que les paniers pour la récolte des légumes.

Le secteur des services profite également du maraîchage urbain. Ainsi, les transporteurs ou taxis véhiculent non seulement le fumier, les engrais ou le matériel nécessaire à la production, mais aussi les produits maraîchers qu'acquière les commerçantes. Des vendeurs ambulants vont à travers les jardins proposer des pesticides et des semences. Des femmes préparent à manger pour les ouvriers dans des sortes de guinguette, où elles ont installé leurs marmites, non loin d'une station de taxi ou sur une route très fréquentée. Des « petits » mécaniciens, spécialisés dans les moteurs à deux temps, trouvent maintes occasions de réparer et d'entretenir les motopompes. Il y a encore tout le réseau des petites commerçantes qui, par la vente de détail, ont un salaire relativement assuré, bien que peu élevé.

L'offre des biens et des services est faite à des prix extrêmement bas, ce qui les rend accessibles aux petits revenus. La faiblesse des rémunérations dans ce domaine peut s'expliquer par la présence d'une main-d'œuvre abondante, qui n'a pas d'autres possibilités d'emploi que celles offertes par ces activités périphériques.

Les contraintes de l'agriculture maraîchère

La fluctuation de la superficie cultivée est liée à plusieurs facteurs interdépendants : le climat, la capacité de gérer une exploitation maraîchère et de bien planifier les cultures, et enfin les limites du marché.

En saison des pluies, des cultures de toutes sortes prolifèrent à travers la ville. Les jardins maraîchers augmentent aussi en nombre. Mais une période trop longue et trop abondante en pluies favorise la fonte des semis et l'apparition de maladies fongiques. Une sécheresse inopinée peut, elle aussi, provoquer la disparition des jardins. Les maladies provoquées par la chaleur et le manque d'eau détruisent rapidement les cultures, et il est difficile de repartir de rien, si le maraîcher ne reçoit pas une aide substantielle pour reprendre ses travaux.

La gestion d'une exploitation maraîchère, petite ou grande, n'est pas seulement financière ou comptable, elle nécessite aussi une planification des cultures et une organisation du travail. L'obligation de tenir une comptabilité écrite dépend de différents éléments liés entre eux : la dimension du jardin, la forme de production (à plein temps ou à temps partiel) et le degré d'alphabétisation. La notion de calcul existe dans la plupart des sociétés. Dans le cas présent, la majorité des producteurs tiennent, si l'on peut dire, une comptabilité de mémoire. C'est possible dans un temps limité et pour un jardin de petite dimension, mais ce système ne convient plus pour de grandes surfaces, surtout quand l'exploitation est intensive et les cultures très variées. La tenue d'une comptabilité écrite dans une agriculture à temps partiel dépend de la place de cette activité dans le budget familial : le maraîchage finance-t-il le budget du ménage et éventuellement son activité annexe, ou est-ce le contraire ? Pour la plupart de ces producteurs, l'argent obtenu de la vente des légumes est un « revenu net », aussitôt utilisé pour acheter des produits de première nécessité ou pour payer des dettes, il ne leur semble donc pas nécessaire de faire des bilans.

Une autre contrainte déterminante est la commercialisation. En effet, le maraîchage est une activité marchande qui oblige le producteur à entrer dans le circuit d'échange et à assumer la relation production-vente avec son milieu. La commercialisation est effectuée en majeure partie par des femmes (10) ; des magasins ou supermarchés de type occidental complètent le circuit de distribution. La commerçante vient spontanément dans les jardins et achète les légumes à la planche ou au panier (11), ne prenant souvent qu'une sorte de légume par maraîcher. Elle achète à crédit et ne revient payer le producteur que lorsqu'elle a vendu toute sa marchandise (elle remet alors une somme d'argent souvent inférieure au contrat arrêté avec le producteur). La grossiste, en particulier, agit de cette

(10) En 1970, environ 92 % des commerçants à Lomé étaient des femmes (R. CORDONNIER, 1987 : 52). Cette proportion devait être à peu près la même en 1985-1986.

(11) Les paniers et les bols sont des mesures de commercialisation très courantes au Togo. Leur dimension varie selon leur destination (achat, vente) et le produit commercialisé. Chaque récipient a un nom spécifique qui détermine la mesure.

façon quand la commercialisation est difficile, laissant les invendus à la charge du maraîcher (12), ou simplement parce que l'argent a été utilisé pour autre chose.

Les nouveaux jardiniers déchantent donc vite, car l'écoulement des légumes ne s'avère pas aussi aisé que leur production. En effet, la majeure partie de la production nationale est dirigée sur la capitale. Par ailleurs, le marché de Lomé est vite saturé non seulement à cause de la multiplication des producteurs, mais encore à cause de la production maraîchère, en saison des pluies, des paysans des villages périphériques et des importations des pays voisins (Burkina Faso, Ghana, Mali, etc.).

Les commerçantes jouent donc un rôle essentiel dans la vie professionnelle du maraîcher. Elles sont un des facteurs de réussite ou d'échec de l'entreprise maraîchère. Comme elles sont organisées en un syndicat puissant, elles savent parfaitement en utiliser les structures et profiter de l'absence d'union des maraîchers pour défendre leurs intérêts, cela leur est d'autant plus aisé que plusieurs d'entre elles sont également productrices. Pour contrer les commerçantes, plusieurs maraîchers tentent, depuis 1987, de créer un syndicat indépendant (13) en s'organisant au niveau de la planification de leurs cultures, et d'éviter ainsi la surproduction de certaines variétés de légumes. Toutefois, certains maraîchers — très souvent des petits producteurs — ne peuvent pas moralement aller à l'encontre de ces femmes, dans la mesure où ils se rendent réciproquement service : les premiers en accordant un crédit lors de la vente de leur production, les secondes en procurant des semences importées ou de l'engrais.

CONCLUSION

L'activité maraîchère urbaine favorise donc la création d'emplois dans le secteur agricole et surtout dans les secteurs périphériques. La plupart de ces activités sont souvent palliatives, mais certaines d'entre elles pourraient devenir plus régulières, si la politique économique encourageait le développement d'exploitations familiales ou individuelles, notamment par l'accès au petit crédit.

Néanmoins, l'agriculture urbaine ne permet guère de s'enrichir, c'est en fait une activité de survie qui exige d'abord de connaître les

(12) Les supermarchés et les magasins pratiquent de même, que ce soit avec la grossiste ou, directement, avec le maraîcher.

(13) Il existe déjà un syndicat, mais imposé par l'État, comme tous les autres syndicats togolais (y compris celui des commerçantes).

techniques agricoles et de protection des cultures contre les parasites et les aléas climatiques; elle demande encore de maîtriser la planification des cultures, les techniques comptables et de gestion de l'entreprise; elle requiert enfin la connaissance des techniques commerciales pour dominer la concurrence entre producteurs et établir des relations correctes avec les commerçantes très bien organisées qui se chargent de vendre les produits maraîchers. Le statut foncier fragile des terrains que près des deux tiers des producteurs occupent avec la tolérance de l'État rend encore plus précaire cette activité.

À ce prix seulement, les producteurs peuvent faire vivre, ou plutôt survivre, leurs familles, mais encore des travailleurs agricoles, des artisans et des manœuvres. Avec les commerçantes, ils aident à nourrir pour des prix raisonnables la population de Lomé.

Ce monde de survie construit par la population laborieuse de Lomé, c'est le meilleur des mondes possible quand sévit l'ajustement structurel.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSON-MEYER, 1983. — « Les illusions de l'auto-suffisance alimentaire : exemple du Bénin, du Ghana, du Nigeria et du Togo ». *Mondes en développement*, tome II, n° 41-42 : 51-79.
- Aperçu des résultats d'ensemble du recensement général de la population et de l'habitat au Togo de novembre 1981 (Caractéristiques de la population), 1981. — Bureau central du recensement, Lomé, 70 p.
- A.S.F.-Groupe A.U.I., 1984. — *Les villes du Togo, bilans et perspectives*. Banque mondiale, FAC, PNUD, Lomé.
- CORDONNIER (R.), 1987. — *Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*. L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, 2^e éd., 190 pp.
- Crise économique et perspectives de l'emploi dans une économie ouverte. Le cas du Togo. OIT, *Rapport de mission PECTA*. Addis Abeba, tomes I, II, III.
- DOMGMO (J.L.), FRANQUEVILLE (A.) et al., 1976. — Recherches sur l'approvisionnement des villes. La croissance urbaine dans les pays tropicaux. Mémoire du CEGET, Bordeaux, CNRS, 295 pp.
- MALDONADO (C.) et al., 1987. — *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, Analyse et politique d'appui, étude comparative à Bamako, Lomé, Nouakchott et Yaoundé*. BIT, Genève.
- MARGUERAT (Y.), 1985. — « Logiques et pratiques des acteurs fonciers à Lomé ». Communication au colloque *Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement*, Paris, ORSTOM, Centre de Lomé, 24 pp., *multigr.*
- SCHILTER (C.), 1991. — *L'agriculture urbaine à Lomé (Togo). Approches agronomique et socio-économique*. IUED-Karthala, Genève-Paris, p. 334.
- SCHWARTZ (A.) 1984. — *Quatre plans quinquennaux de développement au Togo (1966-1985). Les politiques sectorielles, mythes et réalités*. Centre ORSTOM de Lomé, 24 p., *multigr.*

Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan

Francis AKINDÈS *

Pour offrir une réelle sécurité, un système national doit être capable de donner à sa population une quantité suffisante de denrées alimentaires produites dans le pays ou importées. Il doit donc réduire au minimum les variations saisonnières et cycliques de la production, être doté d'une autonomie et d'un pouvoir de décision aussi large que possible pour limiter sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés internationaux; enfin il doit être équitable, c'est-à-dire assurer à tous les groupes sociaux un accès à l'alimentation. Mais la disponibilité alimentaire n'entraînant pas automatiquement l'accès à l'alimentation, des initiatives populaires peuvent pallier d'éventuelles insuffisances de l'État. C'est ce qui se passe à Abidjan.

LA RESTAURATION POPULAIRE DE TYPE INFORMEL, UN SERVICE
INDISPENSABLE SURTOUT EN TEMPS DE CRISE ÉCONOMIQUE

Nécessité d'une alimentation extérieure et structures de consommation

Comme pour toutes les capitales africaines, l'espace habité d'Abidjan s'est accru ainsi que sa population. En vingt années, l'espace urbain aurait été multiplié par 20, tandis que la population décuplait pour s'élever autour de 1970 à 800 000 habitants. Cette population, qui a été évaluée à 1 800 000 habitants en 1984, s'élève aujourd'hui aux environs de 3 000 000 habitants, avec un taux de croissance de 10 à 11 % par an.

Si l'expansion démographique exige une augmentation de l'approvisionnement alimentaire, l'agrandissement de la ville, conjugué au

* Socio-économiste, chercheur associé à l'ORSTOM, département : « Société, urbanisation, développement »; UR « Maîtrise de la sécurité alimentaire », ORSTOM Petit Bassam, 04 BP 293, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire.

rythme de vie urbain et à la faiblesse des moyens de transport, enlève aux travailleurs et à la population scolaire la possibilité de prendre leurs repas à domicile, faisant ainsi de l'alimentation extérieure une nécessité. Une enquête partielle auprès des travailleurs de trois unités industrielles et de deux services publics montre d'ailleurs que plus de 70 % des personnes enquêtées prennent au moins un de leurs trois repas quotidiens hors de leur famille. Or, comme le note Cl. VIDAL, s'il n'existe ... *Pas (ou presque pas) de cantines d'écoles, d'usines et de bureaux, rien d'autre non plus pour les artisans et les commerçants qui ne quittent pas l'atelier, l'échoppe, la place du marché, ni pour ceux qui colportent, [...] comment toute cette population contrainte à manger dehors pourrait-elle se procurer le repas bon marché dont elle a besoin?* (VIDAL, 1985 : 554-555). C'est la restauration dite populaire dont l'économie est totalement informelle qui répond à l'essentiel de la demande.

Historiquement, cette activité économique a été l'enjeu d'une lutte entre des femmes ivoiriennes de l'ethnie akan et des Béninoises et Togolaises ; les premières ont profité de la crise socio-politique de 1958, qui a débouché sur le rapatriement des secondes, pour prendre en mains la restauration populaire. Non seulement ce secteur est devenu de plus en plus important, mais il constitue maintenant un maillon incontournable de la chaîne de production-distribution-consommation alimentaire.

La revalorisation des habitudes traditionnelles de consommation qui en résulte est à mettre à l'actif de ces femmes ivoiriennes qui ont su tenir compte par ailleurs de la diversité des comportements alimentaires. La hiérarchie des lieux de consommation correspondants reflète la diversité des situations historiques et socio-économiques.

Nous avons entrepris une enquête exhaustive sur ce secteur à Abidjan, en 1987. À partir du style d'installation et/ou du procédé de vente, on distingue cinq types de lieux de consommation qui se complètent et se font concurrence en matière d'offre alimentaire.

— Les restaurants en établissements fixes. Ils se partagent entre les « maquis » tenus essentiellement par des femmes (80,42 %), les restaurants-bars et les « kiosques » qui sont du domaine des hommes. En janvier 1987 au moins 1 277 établissements de ce type ont été recensés, répartis en 907 maquis, 151 restaurants-bars et 210 kiosques.

La demande a fait naître, parallèlement à la progression des établissements fixes, un nombre important de points de vente mobiles ou d'installations beaucoup plus précaires et fonctionnant avec un matériel réduit. Selon le degré croissant de mobilité, on distingue :

— les restaurants sur table mobile (12 186 unités en janvier 1987).

Généralement installés le long des artères de circulation, ils n'ont pas besoin d'un local de production-vente fixe ;

— les espaces-restaurants. Ce sont des superficies aménagées par des petits vendeurs dans le but de répondre à un besoin alimentaire massif. Ils ont l'allure de cantines improvisées autour des écoles, des services publics, administrations ou usines. Toujours en janvier 1987, Abidjan comptait 207 espaces-restaurants concentrant chacun en moyenne 15 unités tenues à 90 % par des femmes ;

— les restaurants spontanés, quant à eux, apparaissent à une occasion particulière (chantier, festivité) et disparaissent à leur fermeture. Ils sont assimilables aux précédents et proposent le même type d'alimentation. Les données de l'enquête 1987 indiquent que les 10 communes d'Abidjan en comptaient 112 et que chaque attroupelement regroupait en moyenne 8 petits vendeurs.

Enfin, complètent ce tableau de l'alimentation extérieure les nombreux négociants ambulants proposant chacun une très petite quantité de nourriture, essentiellement d'appoint. Leur comptage n'était qu'une hasardeuse opération, qui n'offre d'ailleurs aucune fiabilité puisque les vendeurs, du fait de leur grande mobilité, passent très facilement d'un quartier à un autre. Néanmoins, mis à part ceux qui nous ont complètement échappé au cours du recensement, nous avons dénombré sur les 10 communes 5 213 unités de vente.

Développement de la restauration populaire de type informel en temps de crise économique

La dynamique actuelle de ce secteur est fortement influencée par la récession économique que traverse la Côte-d'Ivoire depuis 1980. Initialement stratégie d'insertion dans la vie économique urbaine, la restauration de type informel se mute progressivement en initiative populaire de résistance aux mesures d'ajustement consécutives à la baisse des recettes d'exportation comme le montre l'analyse des motivations touchant à l'investissement dans ce secteur (enquête personnelle 1987).

Si le manque de formation surtout des femmes (72 %) et l'obligation d'assumer un rôle de chef de ménage « par substitution » (41,7 %) apparaissent comme les deux raisons majeures de la décision à l'intégration dans le circuit de la vente d'aliments dans les rues, l'environnement économique, de plus en plus difficile, force incontestablement la croissance de ce secteur. D'après les données de la Centrale des bilans de la BCEAO qui regroupe la plupart des entreprises du secteur moderne, y compris les entreprises publiques (mais hors administration), l'emploi dans le secteur moderne a baissé de plus de 30 %, de 243 000 en 1979 à 165 000 en 1984

(G. DURUFLÉ *et al.*, 1986, p. 81). Ceux qui perdent leur emploi dans le secteur moderne se créent au niveau du secteur informel une autre source de revenu. C'est ainsi que l'investissement dans la restauration est devenu, pour bon nombre de licenciés, une *alternative au chômage*. Cette raison intervient pour 33 % dans l'initiative d'investissement.

Par ailleurs, les effets des politiques d'ajustement (stagnation des salaires) se font sentir sur le pouvoir d'achat des ménages. *La nécessité de rapprocher le revenu du coût croissant de la vie par une activité secondaire* a pesé pour 27 % dans la motivation des personnes interrogées.

Enfin, même les réseaux sociaux (familial, ethnique, régional) qui ont pendant longtemps constitué les plus importantes structures d'intégration des nouveaux migrants en milieu urbain subissent aussi fortement les effets de la récession économique. Les compatriotes et/ou parents se voient ainsi contraints de renier une partie de leurs obligations communautaires. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande de solidarité devient alors source de conflits sociaux conduisant parfois à l'élaboration de stratégies d'indépendance économique parmi lesquelles apparaît l'investissement dans la restauration populaire. Bien qu'en proportion très faible (4,9 %), cette raison n'est pas négligeable.

Le développement de ce secteur de la filière agro-alimentaire présente alors un double intérêt pour la politique alimentaire nationale. Non seulement il crée des revenus pour la subsistance des ménages mais il prend également en charge et à bon prix la demande alimentaire des urbains.

DEMANDE ALIMENTAIRE ET STRATÉGIE DES PRIX À LA CONSOMMATION

La restauration populaire de type informel présente deux atouts : la confection des plats répondant au goût des abidjanais et des prix tirés au plus bas.

Une restauration populaire de type informel essentiellement fondée sur une cuisine traditionnelle

Les invariants de la gastronomie populaire abidjanaise

Bien que les Akan ne soient pas majoritaires à Abidjan, les modèles de consommation en vigueur dans la restauration populaire restent marqués par leur empreinte culturelle, du fait de l'antériorité des femmes originaires de ce groupe ethnique dans ce secteur. Contrai-

rement à la logique qui voudrait que les acquis d'ordre socio-culturel orientent les consommateurs vers des tropismes — les Krou et les Mandé du nord vers le riz et les Akan vers les tubercules —, la gastronomie populaire semble avoir standardisé les comportements alimentaires extra-domestiques. Quatre plats dominent : les *foutou* à base d'igname ou de banane plantain (cuit à l'eau puis pilé pour l'obtention d'une pâte consistante ou légèrement pilé avec de l'huile rouge), le *placali* (plat obtenu en faisant cuire la pâte de manioc dans de l'eau tout en la malaxant de plus en plus fort à l'aide d'une spatule en bois), l'*attiéké* (plat obtenu à partir des racines de manioc frais rapé cuites à la vapeur), enfin le riz cuit à l'eau, sont les plus communément consommés. Ces quatre plats s'accompagnent de sauces, elles-mêmes caractérisées par les produits de base, généralement des légumes, des noix ou des graines dont elles tirent leur appellation : « sauce aubergine », « sauce claire », « sauce feuille », « sauce gombo sec » (*djoungblé*), « sauce gombo », « sauce graine ».

Ces plats sont massivement consommés le matin et à midi dans les espaces-restaurants à proximité des services publics, dans les restaurants spontanés et dans les maquis offrant leurs services jusqu'à la mi-journée, et le soir dans quelques maquis et restaurants-bars. L'*alloko* (plat de banane plantain frit à l'huile, accompagné parfois de poisson et assaisonné avec un peu de piment et d'oignon généralement servi par les restauratrices sur tables mobiles et dans les espaces-restaurants distractifs comme goûter) vient compléter cette liste que nous appelons « les invariants de la gastronomie populaire abidjanaise ». Ces « invariants » relèvent exclusivement du style alimentaire du groupe akan qui a su imposer en ville ses propres habitudes alimentaires aux autres groupes ethniques.

Les modèles de consommation importés

Avec le développement de l'alimentation extérieure, s'accroît l'importance des plats à base de produits alimentaires d'origine industrielle comme les pâtes alimentaires et les petits pois auxquels on peut ajouter de la viande, du poisson conservé, des œufs bouillis ou de l'huile selon les goûts. Le modèle d'alimentation est pris en charge surtout par les kiosques dont les tenanciers sont pour la plupart des Peul guinéens et des Burkinabé.

Le plat symbolisant le plus ce modèle de consommation est le « café complet » (plat à base de café, de chocolat et de lait, accompagné de pain beurré), préparé dans les kiosques à côté des autres plats précités par les restaurateurs sur table mobile connus sous le nom *aboki*. Ce plat qui est une « réinterprétation » (REQUIER DESJARDINS, 1987, p. 33) du petit déjeuner européen n'a pas trouvé un substitut dans le contexte ivoirien. Sa consommation est liée de manière très

significative à l'extension de la ville qui ne permet plus de prendre le petit déjeuner à domicile du fait de la longueur des distances à parcourir.

Les survivances alimentaires

L'ivoirisation progressive des restaurants et petits vendeurs de plats cuisinés a fait de certains plats et de certains types de restaurant les survivants du système alimentaire. Les cas typiques sont les restaurants-bars tenus par des Sénégalais et servant des plats comme le *yassa*, le *tiep'djen*, le « riz-gras » et le couscous. La marginalité actuelle des structures de restauration sénégalaise (11 % seulement des restaurants en établissement) préfigure le caractère secondaire du style alimentaire sénégalais pourtant prépondérant dans les années 1930.

L'alimentation de différenciation socio-économique

Manger en sauce une viande de brousse dont l'interdiction de la chasse détermine le prix et manger du poisson ou de la viande de bœuf subventionnée n'ont pas la même signification socio-économique. Tout le monde peut manger le midi dans un maquis par nécessité ; mais les maquis du soir marquent les différences socio-économiques puisqu'ici, les extrêmes des dépenses alimentaires par personne vont de 800 FCFA à 2 500 FCFA autour des plats comme le poulet braisé, le poisson braisé et le *kédjénou* (poulet découpé, bien assaisonné et cuit à la vapeur dans une marmite à col long, bien couverte) accompagnés de riz ou d'attiéké. La restauration populaire se serait ainsi développée en couvrant un large éventail de demande sociale de consommation alimentaire.

Une restauration populaire à prix modéré

Au-delà de sa capacité à fournir une alimentation culturellement adaptée aux goûts des Ivoiriens, la raison majeure qui fait préférer la restauration populaire de type informel aux autres modes de restauration (cantine, alimentation à domicile...) est la possibilité de consommer à prix modérés et parfois à paiement différé.

Les bas prix pratiqués sont soumis aux lois d'un marché concurrentiel sur lequel la grande majorité des restaurateurs n'exercent aucune influence... Les fluctuations du prix des denrées alimentaires, qui devraient normalement se répercuter sur le coût de production, influencent difficilement les prix des repas. Une enquête réalisée par le CIREs sur les prix des vivriers à Abidjan montre qu'entre le 4 et le 27 avril 1984, le prix moyen de la banane plantain est passé de 105,2 FCFA/kg à 229,2 FCFA/kg, soit une augmenta-

tion de 118 % et cela plusieurs fois dans l'année (M. C. ANANI, 1986, p. 3). Pourtant le prix du foutou banane n'a pas été révisé à la hausse dans les « maquis » en 1984. C'est surtout la forte densité des points de vente qui contraint les artisans de la restauration à réduire le prix de vente au minimum, à la « limite du tenable » en-dessous de laquelle, sauf rares exceptions, ils ne pourront plus descendre.

D'une façon générale, quelles que soient les variations saisonnières que connaissent les prix des matières premières, les prix restent régis par le jeu de la concurrence, chaque vendeur craignant une perte de clientèle en relevant ses prix. Les artisans compensent — partiellement — les variations à la baisse du bénéfice consécutives à l'élévation du coût des matières premières par un ajustement de la qualité des denrées et/ou un changement des unités de mesure pour un même prix ; ce qui n'est rien d'autre qu'une stratégie de réduction du manque à gagner. Pour le même prix, on peut être amené à constater une diminution prudente du volume habituellement servi. Mais le fait que la plupart des régimes alimentaires africains mettent avant tout l'accent sur la quantité consommée (Cl. SAVARY, 1986, p. 100) rend très délicate cette opération d'ajustement.

La modicité du prix à la consommation dans la restauration populaire de type informel est un outil concurrentiel essentiel au regard de l'évolution du niveau général de consommation, fortement affecté depuis quelques années par l'inflation en milieu urbain. Rappelons la stagnation des revenus monétaires des ménages de 1978 à 1980 et sa baisse de 9 % enregistrée entre 1980 et 1985. Notons également l'impact de ces chutes de revenus sur la consommation. Le rapport DURUFLÉ faisait remarquer que la consommation finale des ménages au sens de la comptabilité nationale aurait baissé de 8 % en francs constants entre 1980 et 1985, ce qui ramène à l'ordre de 30 % la baisse de la consommation finale par tête.

L'inflation en milieu urbain résultant essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires pèse encore plus lourd sur ces revenus déjà stagnants. Cette évolution est d'autant plus marquée que le consommateur est d'origine modeste. Selon le rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest entre 1986 et 1988, elle se présente comme l'indique le tableau I.

Le glissement de la consommation vers les produits de moindre prix re-valorise la production alimentaire informelle qui, par les pressions multiples, répond à cette demande des consommateurs urbains dont le pouvoir d'achat est en baisse.

À partir de la table de composition nutritionnelle des plats ivoiriens ressortant des résultats de l'enquête budget consommation de 1979, nous avons estimé qu'à Abidjan, la restauration populaire offre par

TABLEAU I

Évolution des indices de prix de consommation générale et alimentaire entre 1986 et 1988

	Indice général		Indice alimentation	
	87/86	88/87	87/86	88/87 (*)
Consommation type africain (1)	+ 6,9	+ 8,6	+ 11,9	+ 15,9
Consommation type africain (2)	+ 5,2	+ 7,3 (3)	+ 6,6	+ 19,7
Consommation type européen	+ 2,1	+ 2,7	+ 2,0	+ 3,5

(*) Moyenne du premier semestre 1988 par rapport au premier semestre 1987.

(1) Chef de famille : ouvrier ou employé qualifié.

(2) Chef de famille, cadre, chef d'entreprise ou profession libérale.

(3) Source : *Bulletin de l'Afrique Noire*, n° 1/2 1442 du 23 février 1989.

exemple le « café complet » du matin, le plat de riz-sauce arachide du midi et l'*alloko* au poisson du soir pour 575 FCFA, soit 2 254 cal/jour (légèrement au-dessus des 2 118 cal/jour, norme quasiment normale pour adulte selon la FAO), alors qu'un manœuvre gagne environ 35 000 FCFA pour 39 heures de travail.

Des prix modérés liés à une restauration populaire en économie de survie

Trois facteurs expliquent que l'offre alimentaire informelle se réalise à des prix relativement faibles.

— Le rôle des communautés familiales et ethniques

Une des caractéristiques de la restauration populaire de type informel est cette symbiose entretenue entre les petits commerçants et leur famille et/ou groupe ethnique. Les interventions de ceux-ci se situent à plusieurs niveaux :

- *au niveau de la formation du capital investi* ; l'environnement familial aurait joué un rôle capital dans la création de plus de 60 % des points de vente de repas soit sous forme de prêt/don d'un parent ou de parents réunis, ou d'aide du conjoint, selon nos enquêtes. En revanche, il n'a été constaté aucun recours aux structures financières établies ;

- *au niveau de la main-d'œuvre* ; l'utilisation des aides familiaux est déterminante. Selon les résultats de nos enquêtes, la main-d'œuvre familiale constitue la majorité (98,1 %) de la force de travail de cette branche d'activité. Les apprentis y sont inexistantes et le salariat reste un phénomène marginal (2,9 %), car la main-d'œuvre familiale n'est pas rémunérée (92 % des personnes employées appartiennent au ménage des tenanciers qui les ont à charge). L'utilisation de cette main-d'œuvre a l'avantage de minimiser le coût de production ;

- *au niveau du capital technique* ; les enquêtes ont fait ressortir que près de 65 % des personnes interrogées utilisaient les ustensiles de cuisine de leur ménage pour préparer les repas des clients. Cette capacité à pouvoir disposer de l'équipement domestique comme capital technique de l'unité de production est non seulement un facteur de réduction du coût d'installation mais aussi un élément déterminant dans le choix d'exercice de cette activité. Par effet d'entraînement les stratégies de prix en dépendent ;

- *au niveau de l'approvisionnement* ; dans les pratiques de ravitaillement en denrées alimentaires, le crédit (acceptation par le fournisseur d'être payé après que son client ait procédé à l'écoulement du stock antérieur) semble occuper une place fondamentale. Sans ce crédit plus de 55 % des personnes interrogées ne pourraient s'approvisionner et assurer une production alimentaire régulière. Par ailleurs, 68,5 % des vendeurs se ravitaillent à crédit au moins pour un produit intermédiaire. Il faut cependant noter que ces privilèges de paiement différé sont plus facilement octroyés entre partenaires de la même origine ethnique même si quelques irrégularités interviennent dans le respect des contrats généralement tacites. La forte relation existant entre l'origine ethnique des fournisseurs et celle des vendeurs de plats cuisinés nous conduit à parler plutôt de tribalisation des circuits d'approvisionnement. La reconversion de ce capital social en atout commercial n'est pas neutre non plus dans la marge de manœuvre dont bénéficient les acteurs en ce qui concerne la fixation du prix des repas.

— Des ambitions individuelles limitées à la survie

L'analyse des motivations a révélé l'importance quantitative des acteurs qui se sont investis dans la vente des repas par manque de formation (72 %) et par obligation d'assumer le rôle de chef de ménage « par substitution » pour raison d'appartenance à une famille polygame (41,7 %). Cette situation détermine des stratégies de production et surtout des objectifs économiques qui se limitent à la satisfaction des besoins élémentaires ou symboliques. L'essentiel est que cette activité fournisse le revenu nécessaire à la satisfaction des besoins primaires, à l'entretien du réseau familial ou à l'achat de quelques biens de prestige, signes d'une migration et d'un séjour

en métropole abidjanaise réussis, notamment pour 87,54 % des vendeurs de repas qui sont des migrants. Dans cette optique, et compte tenu des pressions du marché, la rationalité liée à l'optimisation du profit, constatée seulement chez quelques vendeurs (14,59 %), fait place à une logique générale d'acceptation d'un maigre revenu, logique à laquelle s'adapte tout un comportement commercial, dont les bas prix pratiqués (1).

— Les avantages de la politique alimentaire pro-urbaine

Bien que la restauration populaire se soit développée indépendamment de toutes actions des pouvoirs publics, son dynamisme est lié à la politique alimentaire ivoirienne surtout pour le ravitaillement en produits de grande consommation tels que le riz, la viande de bœuf, le poisson et le blé.

Dans sa stratégie nourricière, la restauration populaire de type informel s'appuie fortement sur les politiques alimentaires des pouvoirs publics pour réduire la pauvreté urbaine. Ceci se lit à travers le souci d'alléger l'impact des récessions économiques sur les pauvres des villes en mettant à leur disposition de la nourriture moins chère par l'entretien de l'importation des produits de grande consommation. Du coup, les consommateurs urbains, par le biais des structures de la restauration populaire qui n'ont d'autres choix de denrées que celles à bas prix, profitent ainsi de la subvention à l'exportation de ces produits.

CONCLUSION

Bien qu'elle ait proliféré indépendamment de toute action des pouvoirs publics ou des organisations internationales, la restauration populaire de type informel tient une place importante dans les stratégies alimentaires urbaines. Tout comme le cas ivoirien, d'autres études ont montré son importance dans les systèmes alimentaires urbains.

Par ces périodes de conjoncture économique difficile caractérisée par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et l'augmentation du chômage, la restauration populaire peut être comptée au nombre des initiatives volontaristes dont la survie est plus que nécessaire en raison de la place capitale tenue dans le système socio-économique. La sécurité alimentaire des urbains en dépend.

- (1) Contrairement à la logique commerciale qui voudrait que, sous la pression de la concurrence, les points de vente les moins compétitifs disparaissent, cette psychologie commerciale très forte dans le milieu informel alimentaire explique l'étalement du secteur sous forme d'unités de vente de petite taille et, par conséquent, l'exacerbation de la concurrence.

BIBLIOGRAPHIE

- AKINDÈS (F.), 1990. — *Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Côte-d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan*. Thèse de Doctorat en socio-économie, EHESS-ORSTOM, Paris.
- ANANI (M. C.), 1986. — *Les prix de vente de détail des principaux vivriers à Abidjan*. Rapport de stage, CIRES, Abidjan.
- DURUFLÉ *et al.*, 1986. — *Déséquilibres structurels et programmes d'ajustement en Côte-d'Ivoire*. Études en Évaluations, Ministère de la Coopération, Paris.
- REQUIER DESJARDINS, 1987. — « Industrie agro-alimentaire et mode de consommation. Éléments d'analyse à partir du cas de la Côte-d'Ivoire ». *Économie et Humanisme*, n° 206, juillet-août : 26-35.
- SAVARY (C.), 1986. — « Les aspects culturels de l'alimentation en Afrique : nourriture et culture en Afrique de l'Ouest ». *Genève-Afrique*, vol. XXIV, n° 1 : 85-110.
- VIDAL (C.), 1985. — « L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan », in *Femme et politique alimentaire*. Actes du séminaire ORSTOM-CIE, Paris : 548-556.

Quatrième partie

Les outils de mesure

Measuring tools

La formation des prix au producteur :

Une méthodologie d'analyse des coûts de production agricoles
en milieu non monétarisé

Jean-Paul MINVIELLE *

Explosion démographique, stagnation des productions vivrières, exode rural, institutionnalisation de l'aide alimentaire : depuis le début des années 70, les agricultures vivrières africaines, et particulièrement sahéliennes, vivent une crise devenue permanente. Dans la deuxième moitié des années 80, l'endettement croissant, puis les chutes des cours des produits agricoles traditionnels d'exportation (café et cacao en particulier) ont aggravé ces contraintes. Dans ce contexte, l'intérêt porté aux cultures vivrières s'est considérablement accru, celles-ci apparaissant désormais susceptibles, non seulement de répondre à la demande intérieure de biens alimentaires, mais aussi de générer, par l'exportation, des ressources en devises (1).

Dans ces conditions, l'analyse des prix et la connaissance des coûts des productions vivrières deviennent des éléments d'information essentiels face aux deux grands objectifs actuellement poursuivis :

— l'augmentation des productions, conditionnée par l'*a priori* suivant lequel les choix des agriculteurs africains répondraient à des considérations de « rentabilité économique » des différentes spéculations (2). Dès lors, des politiques de prix « rémunérateurs » ou « incitatifs » seraient censées favoriser l'accroissement des productions ;

- (1) Les expériences d'échanges triangulaires menées depuis quelques années par les institutions d'aide internationales en sont une bonne illustration.
- (2) La validité de cet *a priori* est très largement discutable. Ce point ne sera cependant pas abordé dans cet article, dont ce n'est pas l'objet. Nous nous bornerons à noter qu'il s'agit là d'une des raisons pour lesquelles des études de coûts de production et de formation des prix des produits vivriers sont demandées.

* Économiste ORSTOM, département SUD, Unité de recherche MSA, centre ORSTOM, B.P. 375, Lomé, Togo.

— l'ouverture sur les marchés extérieurs, qui met en avant le critère de compétitivité des productions locales sur les marchés internationaux (3).

Pour évaluer correctement le réalisme de ces deux objectifs, une approche par les coûts des facteurs, telle que nous la présentons brièvement ici, s'avère bien adaptée. Cette approche doit cependant faire face à des problèmes méthodologiques qu'il convient de ne pas négliger. Ceux-ci se ramènent, pour l'essentiel, aux difficultés de la formalisation, puis de la valorisation monétaire, de processus de production généralement mis en œuvre en milieu non marchand (et donc non monétarisé). Soit deux interrogations complémentaires sur :

- la formalisation synthétique des processus de production ;
- la pertinence, puis la mise en œuvre, de la valorisation de facteurs de production non marchands.

LA VALORISATION DES FACTEURS DE PRODUCTION NON MARCHANDS : PERTINENCE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Pertinence et contraintes épistémologiques

La majorité des systèmes de production de produits vivriers en Afrique sont dualistes : opérant en milieu non marchand (productions familiales sans achat monétaire des facteurs de production), ils pénètrent parfois l'économie marchande lors de la commercialisation de tout ou partie de leurs productions.

Le calcul de coûts de production pose alors le problème de la valorisation monétaire de ces facteurs de production, apparemment gratuits. La place qui nous est accordée ici ne nous permet pas d'aborder le problème de la validité d'une telle démarche et du caractère artificiel de la valorisation monétaire de facteurs de production dont la caractéristique économique essentielle est, justement, de ne pas faire l'objet d'échanges monétarisés. Ceci ne revient nullement à nier l'intérêt de tels débats.

Nous situant en aval de cette réflexion, et admettant la nécessité de disposer d'un indicateur économique synthétique valable en tous lieux et toutes époques, nous nous limiterons à faire en sorte que celui-ci puisse être, méthodologiquement, le plus acceptable possible.

(3) Ces aspects ont été particulièrement soulignés lors du séminaire sur « l'avenir de l'agriculture des pays du Sahel » organisé à Montpellier par le Club du Sahel et le CIRAD au mois de septembre 1990.

Pertinence et contraintes méthodologiques

Le traitement des données pour l'évaluation de coûts de productions agricoles en milieu non monétarisé soulève deux problèmes :

— dans les cas de cultures associées ou successives, celui de la répartition des facteurs de production utilisés (terre, travail et intrants tels qu'engrais et insecticides) entre chacune des cultures portées ;

— celui de la valorisation des facteurs de production n'ayant pas fait l'objet d'échanges monétaires, afin de permettre le calcul de coûts de production.

Chacune de ces difficultés peut être résolue de différentes manières, le plus important étant que les méthodes et hypothèses retenues soient clairement explicitées afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer la validité de l'information obtenue par rapport à leur problématique.

Nous nous baserons ici, à titre illustratif, sur les travaux que nous avons menés au Togo de 1984 à 1988 dans le cadre du programme de recherche ORSTOM/DRA/FAC sur les « Filières de commercialisation des produits vivriers au Togo ». Une des demandes qui nous étaient faites consistait à analyser la formation du prix à la production, et donc à formuler des coûts de production (4).

Pour ce faire, nous avons retenu une démarche simple et pragmatique basée sur la formulation de fonctions de production. Dans le cas de cultures associées ou successives, les affectations de facteurs de production furent effectuées sur la base de typologies établies à partir de relevés de terrain. Les fonctions ainsi obtenues permettaient ensuite l'application de différentes hypothèses de valorisation du produit (afin de calculer les revenus paysans) ou des facteurs (afin de calculer les coûts de production et la formation du prix au niveau du producteur).

- (4) Projet « Filières de commercialisation des produits vivriers dans la Région des Plateaux — Togo ». On pourra se référer aux documents suivants : MINVIELLE (J.-P.), AYEBOUA (A. T.), 1987. — *Filières de commercialisation des produits vivriers dans la Région des Plateaux — Togo — Analyse économique de la production du maïs. I — Synthèse*. 49 p. MINVIELLE (J.-P.), AYEBOUA (A. T.). — *Filières de commercialisation des produits vivriers dans la Région des Plateaux — Togo — Analyse économique de la production du maïs. II — Analyse détaillée*, 140 p.

LES FONCTIONS DE PRODUCTION (5)

Les fonctions de production que nous avons formulées appartiennent à la catégorie des fonctions dites « linéaires et homogènes de degré 1 ». Elles représentent la photographie, à un instant donné, des combinaisons de facteurs de production ayant permis l'obtention d'une unité du produit considéré (le maïs, dans notre exemple).

Leur linéarité implique que le rapport entre les différents facteurs de production est fixe. Elles ne permettent donc pas des analyses basées sur des substitutions entre facteurs de production.

Leur homogénéité de degré 1 implique des rendements d'échelle constants : si tous les facteurs de production sont augmentés dans

TABLEAU I

Combinaisons de facteurs de production ayant permis la production de 1 kg de maïs dans la région des plateaux au Togo

ZONES	FACTEURS NON RÉMUNÉRÉS			COÛTS MONÉTAIRES EFFECTIFS					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Notsé	0,114	0,079	0,020	6,96	0,07	0	0,70	0	7,73
Atakpamé	0,106	0,043	0,019	1,75	0	0	0	0	1,75
Z. coton	0,109	0,058	0,019	3,95	0,03	0	0,30	0	4,28
Kpalimé	0,065	0,037	0,012	2,36	0	0	0	0	2,36
Pl. Akposso	0,132	0,166	0,023	2,48	0,08	0	1,01	0	3,57
Badou	0,308	0,169	0,045	5,47	0,71	0	0,46	0	6,64
Z. café/cacao	0,109	0,078	0,018	2,78	0,10	0	0,25	0	3,13
R. Plateaux	0,109	0,064	0,019	3,59	0,05	0	0,44	0	4,08

Légende colonnes :

Facteurs de production non rémunérés (n'ayant pas fait l'objet d'échanges marchands)

1 = Unités de terre (ares)

2 = Unités de travail familial (homme/jour)

3 = Semences (kg)

Coûts monétaires effectifs (en FCFA)

4 = Coût en salariat (FCFA)

5 = Coût des semences achetées (FCFA)

6 = Coût des insecticides et engrais (FCFA)

7 = Coût de la terre (rente en FCFA)

8 = Autres coûts (FCFA)

9 = Total des coûts monétaires effectifs (4+5+6+7+8)

N.B. Les lignes en italique sont les moyennes par zone agro-économique.

(5) Nos fonctions de production sont formalisées pour une utilisation très finalisée : l'analyse de la formation des prix aux producteurs et de la rémunération des facteurs.

la même proportion, le produit augmente dans une proportion identique.

Ces représentations des combinaisons réelles constatées entre facteurs de production sont susceptibles de nombreuses applications. C'est pourquoi nous les avons représentées dans un premier temps sous la forme de tableaux tel celui reproduit ici pour la culture du maïs dans la région des plateaux au Togo (tabl. I), sur la base d'un découpage de la région des plateaux en cinq zones géographiques.

COÛTS DES FACTEURS ET PRIX DU PRODUIT

Au Togo, compte tenu de la variabilité des situations, le recours à des hypothèses diverses de valorisation du produit et des facteurs s'est avéré nécessaire. C'est ici l'intérêt de ce type de représentation que de pouvoir être adapté, de manière tout à fait souple et transparente, aux besoins et systèmes d'hypothèses propres aux divers utilisateurs.

Afin de permettre cette approche, nous avons synthétisé nos fonctions sous la présentation suivante :

$$y = ax + bz + c$$

Dans laquelle :

y = coût d'un kilogramme de maïs, exprimé en FCFA

x = coût d'une unité de travail (homme/jour)

z = coût d'une unité de terre (are)

et

a = nombre d'unités de travail (hors salariat) (6).

b = nombre d'unités de terre

c = sorties monétaires effectives totales (intrants, rente, salariat, etc.), évaluées en FCFA

TABLEAU II

Équations de coût du maïs dans la région des plateaux au Togo

ZONES	
Notsé	: $y = 0,079x + 0,114 z + 7,73$
Atakpamé	: $y = 0,043x + 0,106 z + 1,75$
Zone coton	: $y = 0,058x + 0,109 z + 4,28$
Kpalimé	: $y = 0,037x + 0,065 z + 2,36$
Plateau Akposso	: $y = 0,166x + 0,132 z + 3,57$
Badou	: $y = 0,169x + 0,308 z + 6,64$
Zone café/cacao	: $y = 0,078x + 0,109 z + 3,13$
Région des Plateaux	: $y = 0,064x + 0,109 z + 4,08$

(6) Le travail salarié est déjà comptabilisé dans le facteur monétaire « c ». N'est donc reporté ici que le seul travail n'ayant pas fait l'objet d'une rémunération.

Coûts et formation du prix à la production

L'évaluation au coût des facteurs permet de déterminer les coûts de production et donc la formation du prix au producteur.

Deux grandes options existent : on peut s'en tenir aux seuls coûts de production monétaires effectifs ou calculer des coûts de production monétarisés, obtenus à partir de l'application de rémunérations théoriques aux facteurs de production n'ayant pas fait l'objet d'échanges monétaires réels. Dans la première, les coûts de production monétaires effectifs apparaissent immédiatement, s'agissant du facteur « c » de nos fonctions. Dans la seconde, les hypothèses de valorisation de l'un ou l'autre des facteurs de production doivent être explicitées et justifiées.

Dans la région des plateaux au Togo, la terre n'apparaissait pas comme un facteur limitant, les modalités d'accès étant encore très souples et, le plus souvent, gratuites (7). Nous ne l'avons donc pas valorisée. Par contre, la quasi généralisation du travail salarié (cf. tabl. I) conduisait à considérer le travail familial comme un facteur relativement rare, et donc à lui affecter une valorisation monétaire (8).

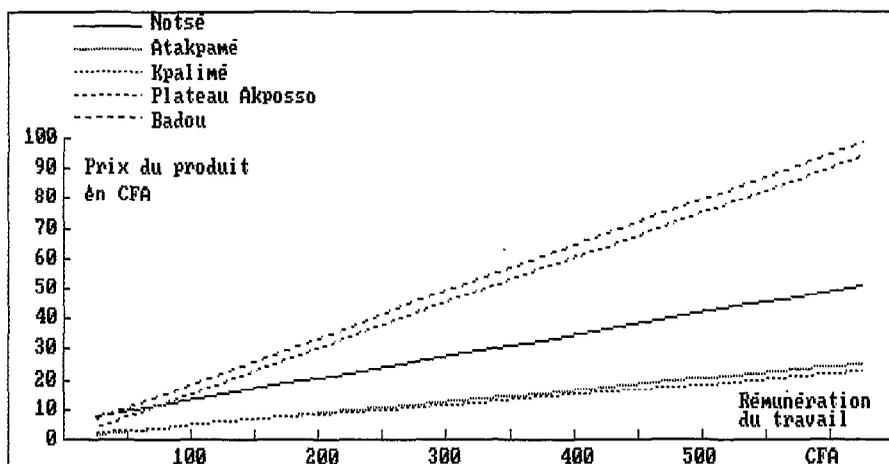


FIG. 1. — Prix du maïs et rémunération du travail, par zone géographique dans la région des plateaux au Togo (Y = prix du produit, X = rémunération du travail).

- (7) Dans les très rares cas de versement d'une rente, celle-ci était comptabilisée dans le facteur « c » de nos fonctions.
- (8) Compte tenu de la diversité des rémunérations réelles de la journée de travail dans les différentes zones de la région des plateaux, nous avons retenu, pour cette valorisation, deux hypothèses de travail : l'affectation à chaque zone géographique du niveau moyen du salaire journalier qui y est constaté, l'affectation à toutes les zones du taux de rémunération moyen calculé pour l'ensemble de la région.

La figure 1, qui met en relation prix du produit et rémunération du travail, établit la synthèse de nos résultats et permet la comparaison entre zones. Sur ce graphique, plus les segments de droites sont proches de la verticale, moins la performance économique est bonne (en d'autres termes, plus les coûts de production d'un kilogramme de produit sont élevés).

Ce type de représentation permet de déterminer les zones de combinaisons prix du produit/rémunération du travail correspondant à la rentabilité économique. Les demi-droites déterminent ainsi :

- une ligne d'équilibre rémunération du travail/prix du produit ;
- une zone inférieure correspondant aux combinaisons rémunération du travail/prix du produit ne couvrant pas les coûts de production (prix du produit trop faible ou rémunération trop élevée du travail) ;
- une zone supérieure correspondant aux combinaisons rémunérant les facteurs de production et permettant de dégager des profits.

Prix du produit et rémunération des facteurs

La figure 2 (exemple de la zone coton de la région des plateaux au Togo) indique les niveaux de rémunération des facteurs de production dans le cas d'une commercialisation effective des quantités produites sur la base de trois hypothèses de prix :

Hypothèse 1 : le prix moyen annuel du maïs constaté dans chaque zone, c'est-à-dire sur les marchés avoisinant directement les lieux de production considérés ;

Hypothèse 2 : le prix moyen annuel relevé pour chacune des deux grandes zones agro-économiques de la région des plateaux (zone du coton et zone du café/cacao) ;

Hypothèse 3 : le prix unique moyen calculé pour l'ensemble de la région des plateaux.

La première hypothèse correspondait le mieux au contexte des filières de commercialisation des produits vivriers dans la région des plateaux. En effet, nos recherches montraient que les opérations de commercialisation des producteurs étaient circonscrites aux marchés les plus proches. Dans le cas d'une commercialisation effective, ils devaient donc être confrontés aux niveaux de prix spécifiques à leur zone propre.

Cette représentation illustre toutes les combinaisons possibles d'affectation de la valeur obtenue pour un kilogramme de produit à la rémunération des deux facteurs de production que sont la terre et le travail. Elle est basée, à partir de l'hypothèse retenue sur le prix du produit, sur le tracé d'un segment de droite reliant les deux cas

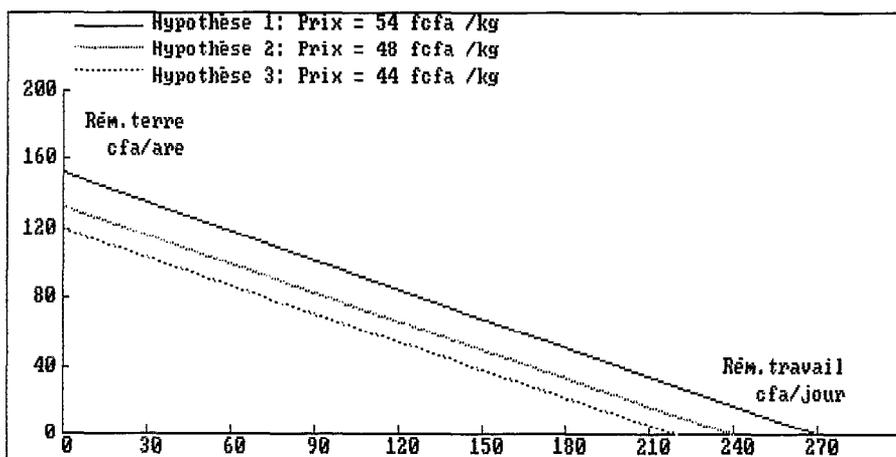


FIG. 2. — Prix du produit et rémunération des facteurs terre et travail dans la zone du coton de la région des plateaux au Togo (Y = rémunération de la terre en FCFA/are, X = rémunération du travail en FCFA/jour).

extrêmes qui pourraient être envisagés : rémunération exclusive du travail (point 0 sur les ordonnées) ou de la terre (point 0 sur les abscisses). Chaque point de ce segment de droite représente une combinaison possible de rémunération des facteurs après soustraction des sorties monétaires effectives, comptabilisées dans le « c » de nos fonctions de coût.

EN CONCLUSION

Ces représentations synthétiques des résultats économiques obtenus par les différents systèmes productifs se sont révélées très intéressantes. Au delà de leur justification première, l'analyse des coûts de production et de la formation des prix au producteur, elles ont mis en évidence les fortes variations de productivité des facteurs d'une zone à l'autre. Elles ont aussi montré la déconnexion existant entre la productivité de la terre et celle du travail liées, pour l'ensemble de la région étudiée, par un coefficient de corrélation de 0,62 seulement.

Au vu de ces résultats, la Direction générale du développement rural du Togo souhaitait alors un approfondissement de l'analyse des systèmes de production, axé essentiellement sur la recherche des déterminants de ces fortes variations de productivité en systèmes traditionnels, en particulier en ce qui concerne le facteur travail.

En effet, les actions actuellement préconisées de mobilisation des

capacités productives des agriculteurs par des politiques de prix incitatives s'articulent très précisément autour de cette problématique. C'est effectivement, si on lui prête cette rationalité, en termes de rémunération de son travail que le producteur réagira de façon positive ou négative à de telles incitations.

Ce constat de la déconnexion entre productivité agronomique et productivité économique amène à nuancer quelque peu les pratiques actuelles. En effet, la maximisation de la productivité agronomique du facteur terre (en particulier par l'utilisation d'intrants) entraîne souvent, dans le cas de systèmes productifs « traditionnels », une augmentation des coûts de production. On constate dans ce cas une dégradation de la productivité économique globale, et donc une diminution de la rémunération du facteur travail (c'est-à-dire du revenu du paysan, considéré par hypothèse comme l'élément moteur de son adhésion à ces politiques).

La recherche de la sécurité alimentaire régionale en Afrique de l'Ouest, basée sur les complémentarités potentielles pouvant exister entre pays du Sahel et pays côtiers, articulée autour d'opérations d'échanges triangulaires, induit obligatoirement que soit considéré dans son ensemble le couple productivité agronomique/productivité économique. En effet, les excédents éventuels obtenus par une bonne performance agronomique ne se justifient que si une aussi bonne performance économique permet leur commercialisation effective.

Une évaluation biologique du développement économique est-elle possible?

Alain FROMENT * et Georgius KOPPERT **

En biologie comme en sciences humaines se pose le problème de la mesure du niveau de développement de la société étudiée. On peut admettre comme postulat de base que la couverture des besoins nutritionnels constitue la première exigence, non seulement de l'estomac mais aussi du bien-être et donc du développement. Comment, dès lors, évaluer la satisfaction de ces besoins? L'économiste emploie des questionnaires, entachés de la subjectivité des réponses (et de la façon de les obtenir), ou des indicateurs macro-ou micro-économiques indirects, difficiles à collecter ou faux à force d'approximation. Le principe qui va être défendu ici est que l'anthropométrie, qui constitue l'outil le moins cher et le plus efficace d'évaluation de l'état nutritionnel, peut donner, par extension, un diagnostic du niveau économique. Il existe aussi des renseignements d'ordre biologique, dans les statistiques médicales, rarement exploités à cette fin, qui peuvent fournir d'autres éléments utiles d'appréciation.

L'ADAPTABILITÉ HUMAINE

La croissance infantile nécessite surtout des calories (WATERLOW et PAYNE, 1975). La constante révision à la baisse des apports recommandés dits de sécurité (fixés à + 2 écarts-types du besoin moyen) en protéines, passés en quatre décennies de 2 grammes par kilo de poids corporel et par jour à moins de 0,6 g illustre le « fiasco » constaté par McLAREN (1975). Avec un régime complètement végétarien (Inde, Papouasie), ou au contraire carné (Eskimo),

* Médecin anthropologue ORSTOM, département « Société, urbanisation et développement », UR « Maîtrise de la sécurité alimentaire », ORSTOM, BP 1857, Yaoundé, Cameroun.

** Nutritionniste anthropologue ORSTOM, même adresse.

le développement physique ou psychique se réalise aussi bien (HAAS et HARRISON, 1977), ce qui illustre la plasticité adaptative de l'espèce humaine, mammifère opportuniste (FROMENT, 1987); les économistes doivent donc surtout focaliser leur intérêt non sur les protéines mais sur les apports énergétiques, dont l'insuffisance est rapidement suivie d'une décompensation, que l'anthropométrie est en mesure d'identifier facilement. La pathologie nutritionnelle ne s'observe que dans les sociétés en déséquilibre avec leur milieu : bérubéri chez des prisonniers exclusivement nourris de riz blanchi, scorbut sur les bateaux, pellagre là où le maïs a été adopté sans observer la coutume amérindienne de macération à la chaux... Les grandes dénutritions apparaissent en cas de désordres politiques ou de crises climatiques anormales, le kwashiorkor surtout au décours des épidémies (rougeole). L'existence d'une forme quelconque de malnutrition révèle donc une pathologie sociale sous-jacente, d'où l'idée de détecter ce déséquilibre économique et social par l'anthropométrie.

REVUE CRITIQUE DES OUTILS STATISTIQUES D'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE

Les indicateurs macro-économiques supposent des statistiques et des recensements fiables. Ce postulat est douteux dans les PVD.

— La comptabilité nationale permet d'estimer la dépense alimentaire par rapport au produit intérieur brut et par habitant, mais ne renseigne pas sur l'aspect le plus important : la distribution relative de la consommation selon les groupes sociaux.

— Les bilans alimentaires sont basés sur les quantités d'aliments figurant dans les échanges (importés/exportés) ou produits consommés localement, compte tenu des semences, des pertes diverses lors du stockage, du transport et de la transformation, et de la consommation animale. En pratique, la lourdeur des enquêtes destinées à chiffrer ces flux et à estimer la production locale, la négligence des restes non consommés ou des aliments de cueillette, ainsi que l'absence d'identification des groupes à risque, diminuent leur intérêt.

Les indicateurs micro-économiques exigent la définition préalable d'un échantillon convenable, et d'une unité de sondage (ménage, groupe alimentaire). On citera :

— les enquêtes de consommation de type qualitatif ou semi-quantitatif : la méthode du carnet d'achat est utilisable si la ménagère n'est pas illettrée. Sinon on a recours au rappel sur les 24 heures précédentes, trop sommaire pour déterminer les quantités consommées ou reconstituer la distribution intra-familiale. Lorsqu'une

denrée fournit la plus grande partie de la ration calorique, on peut peser la masse correspondant à plusieurs jours consécutifs (mil, riz, bâtons de manioc, pâte de maïs, etc.) et obtenir une approximation de la ration totale ;

— les enquêtes de consommation quantitatives par pesée sont en principe idéales, à condition de considérer une durée suffisante (la semaine locale), un effectif minimum (30 unités) et des répétitions saisonnières. Très lourdes à gérer et à dépouiller, parfois mal acceptées, elles passent sous silence la consommation hors repas, à moins de disposer d'enquêteurs qui suivent les sujets avec des balances portatives, et chargés par ailleurs d'estimer la dépense énergétique par « actogramme ». Une bonne enquête alimentaire n'est pas celle qui donne des résultats exacts, ambition quasi inaccessible, mais celle qui est capable d'estimer précisément sa marge d'erreur. Au-delà de 10 %, elle est inutilisable, autant revenir aux méthodes qualitatives.

LES INDICATEURS BIOLOGIQUES STATISTIQUES

— Les signes cliniques révélant la malnutrition n'affectent qu'un petit nombre de personnes et sont soit évidents mais tardifs (fonte musculaire du marasme, œdèmes et lésions cutanées du kwashiorkor), soit inconstants, discrets ou subjectifs (pâleur conjonctivale de l'anémie, tache de Bitot sur l'œil dans la carence en vitamine A...). Dans tous les cas, ils nécessitent l'intervention d'un médecin, ce qui, selon nous, n'est justement pas indispensable. L'amaigrissement, au contraire, est un signe précoce et sensible. Quant aux analyses de sang, de réalisation difficile, meilleures pour déterminer la prévalence de l'anémie que celle de la malnutrition protéino-calorique, on les ignorera ici.

— Les mensurations corporelles sont donc les seuls instruments objectifs, rapides (2 minutes par sujet), quantitatifs et bon marché qui puissent répondre à la question posée. Il y aura amaigrissement, ou surcharge pondérale, selon que la balance énergétique penchera vers le déficit ou l'excès. L'anthropométrie n'indique certes pas la cause, à chercher par des enquêtes plus spécifiques, du côté de la ration alimentaire ou des besoins métaboliques, mais elle révélera l'existence d'un problème qui est, en dernière analyse, de nature économique. Cette méthode ne dépiste pas, ou pas directement, certaines carences particulières en vitamines, en minéraux ou en métaux ; cependant, il est légitime d'admettre, lorsque l'on désire obtenir une image globale du niveau de développement d'une communauté, que les apports énergétiques sont le seul élément vrai-

ment déterminant, selon le slogan « occupez-vous des calories, les calories s'occuperont du reste ».

Les maladies infectieuses, surtout les diarrhées, première cause de mortalité et de dénutrition sous les tropiques, coûtent cher en calories et doivent rappeler aux planificateurs que le développement passe plus souvent par l'assainissement et la vaccination que par l'agriculture.

Outre les indicateurs directs fournis par l'anthropométrie (que le consultant en développement est invité à pratiquer lui-même, ou à faire pratiquer par des enquêteurs sur un échantillon approprié), les statistiques sanitaires disponibles peuvent fournir des éléments complémentaires. L'espérance de vie ou le taux de mortalité infantile sont des indicateurs biologiques dont le lien avec les paramètres économiques est bien connu. Il y en a d'autres :

— le poids de naissance résulte d'une influence multifactorielle du milieu sur le développement corporel ; son interprétation est donc un peu délicate mais la proportion d'enfants ayant un poids de naissance inférieur à 2500 g est un indice facile à obtenir. Le gain de poids au cours de la grossesse est un autre paramètre utile, corrélé au précédent, existant parfois dans les archives des PMI ;

— l'augmentation de la taille constatée depuis un siècle dans les pays développés peut être attribuée, pour une grande part (mais pas seulement : BILLY et SCHREIDER, 1974), à l'amélioration des conditions de vie, permettant la pleine expression des potentialités génétiques (GARN, 1987). Ce phénomène n'a pas été noté en Inde (GAN-GULY, 1979), au Mali (PRAZUCK *et al.*, 1988) ni en Afrique du Sud (TOBIAS, 1975), d'après les archives coloniales ou l'examen des squelettes. STECKEL (1983) a démontré un lien entre stature corporelle et revenu *per capita*. Le poids suit une tendance analogue mais qui tend à s'inverser pour des raisons culturelles, ce qui a fait dire que dans les pays pauvres, les riches sont gras et les pauvres maigres, alors qu'en Occident les pauvres sont gras (accès aux calories glucidiques et lipidiques bon marché) et les riches minces. L'apparition plus précoce des premières règles (ménarche) et une ménopause plus tardive sont des phénomènes du même ordre, que Rose FRISCH (1987) relie à la proportion corporelle de masse grasse. L'obésité devient, comme l'hypertension artérielle ou le diabète, un problème de santé publique dès l'adolescence en Afrique (RICHARDSON et WADVALLA, 1977) : nos enquêtes au Cameroun nous ont révélé une proportion de 25 % de femmes obèses dans les villes moyennes, mais 8 % seulement en milieu rural. Ces résultats confirment notre hypothèse sur le lien entre anthropométrie et développement local (il s'agit ici d'un meilleur accès aux services, dans les villes moyennes, souligné par plusieurs études socio-économiques).

MÉTHODOLOGIE ANTHROPOMÉTRIQUE

Choix des mesures

Pour estimer la composition corporelle, en termes de masse maigre/masse grasse, deux à quatre mesures suffisent : poids et taille d'abord, périmètre brachial et si possible pli tricipital ensuite (GOURIER, 1981 ; CHAULIAC et MASSE-RAIMBAULT, 1989).

— Le poids : de préférence aux balances à ressort qui se dérèglent avec la chaleur, employer une bascule ou un pèse-personne électronique à affichage digital, précis à 100 g et léger, très facile d'emploi (prix environ 400 FF). Les petits enfants seront pesés dans les bras d'un adulte, ou en utilisant un pèse-bébé ou une nacelle suspendue à un dynamomètre. Chez les sujets habillés, une correction pour les vêtements sera systématique.

— La taille : se prend en position couchée jusqu'à 2 ans, sur une planchette graduée dont l'une des extrémités, fixe, est tangente à la tête et l'autre, mobile, aux pieds. Le grand enfant et l'adulte sont mesurés en position debout, en tirant légèrement la tête vers le haut, regard horizontal. Il est facile de confectionner localement une toise en bois graduée avec un mètre de couturière et munie d'un curseur perpendiculaire.

— Le périmètre du bras : se prend à gauche, dans un plan horizontal à mi-distance entre l'épaule (acromion) et le coude (olécrane), bras ballant et main ouverte, avec un ruban métrique souple gradué en millimètres, au contact de la peau sans déprimer les tissus.

— Le pli cutané tricipital : exige en principe une pince spéciale très coûteuse (de l'ordre de 4 000 FF) ; on peut la remplacer par un petit adipomètre en plastique vendu quelques dollars (Laboratoires Ross, P.O.B. 8617, Montréal, H3C 3P3 Canada), qui donne une bonne approximation de la mesure (LEGER *et al.*, 1982). On pince le pannicule adipeux dans le sens vertical à la face postérieure du bras, à la hauteur du périmètre décrit ci-dessus, et on applique l'appareil de la main droite en maintenant le pli avec l'autre main.

Dans un futur relativement proche, des méthodes radicalement différentes, d'usage tout aussi simple, mais encore très chères, vont bouleverser le travail de terrain, telles l'impédancemétrie (mesure de la résistivité électrique du corps) pour déterminer la composition corporelle (LUKASKI, 1987), ou l'utilisation d'isotopes non radioactifs à la place des enquêtes de consommation ou de dépense énergétique (SCHOELLER *et al.*, 1986).

L'échantillon doit de préférence s'adresser à la population entière (enfants comme adultes), soit en passant à domicile dans un échantillon aléatoire, soit lors de réunions publiques. La technique d'échantillonnage et les biais possibles obéissent aux lois générales de la statistique (BAIRAGI, 1986). Le travail dans les dispensaires, à l'occasion des séances de PMI ou de vaccination, vise des « groupes à risque » (femmes enceintes et allaitantes, nourrissons) mais n'évite pas les biais. Dans les régions où la scolarisation est bonne, il est commode de travailler dans les écoles, bien que la population de 5 à 15 ans ne soit pas considérée, à tort, comme un groupe à risque ; la malnutrition met rarement la vie en danger à cet âge, mais est une cause d'échec scolaire et de retard de maturation, aux lourdes conséquences économiques. C'est une population très sensible aux carences caloriques (détectables par un retard du pic pubertaire de croissance), qui reflète bien la situation familiale, et se prête aux investigations rapides.

Indicateurs dérivés des mensurations

Entre 1 et 5 ans, période critique pour la survie, le périmètre du bras ne passe que de 160 à 167 mm, et le pli cutané tricipital (normes 9 à 11 mm) varie peu, ce qui permet de les utiliser lorsque l'âge est mal connu ; mais on a vu qu'il pouvait être intéressant, ou commode, de s'adresser à d'autres tranches d'âge. Les normes sont données par FRISANCHO (1981) pour le périmètre du bras et le pli cutané, et par NCHS (1983) pour le poids et la taille.

— Poids pour âge en % des standards, indicateur sensible de la croissance.

— Taille pour âge en % des standards, mesure la malnutrition chronique.

— Poids pour taille en % des standards, mesure l'état nutritionnel actuel.

— L'indice de Quételet (poids/taille²) ou Body Mass Index est facile à calculer mais varie selon l'âge et la taille, entre 18 et 15 kg/m² de 2 à 6 ans, remontant ensuite vers les valeurs de 21 à 25, atteintes chez l'adulte.

— Diamètre maigre du bras : il se calcule en assimilant le périmètre du bras à un cercle ; on le divise par la valeur pi, et on retranche au résultat l'épaisseur du pli tricipital, donnant ainsi une estimation à la fois des réserves énergétiques et protéiques.

Analyse factorielle (fig. 1)

Cette technique permet d'interpréter la relation entre les indicateurs, afin d'identifier les plus pertinents (VAN LOON *et al.*, 1987).

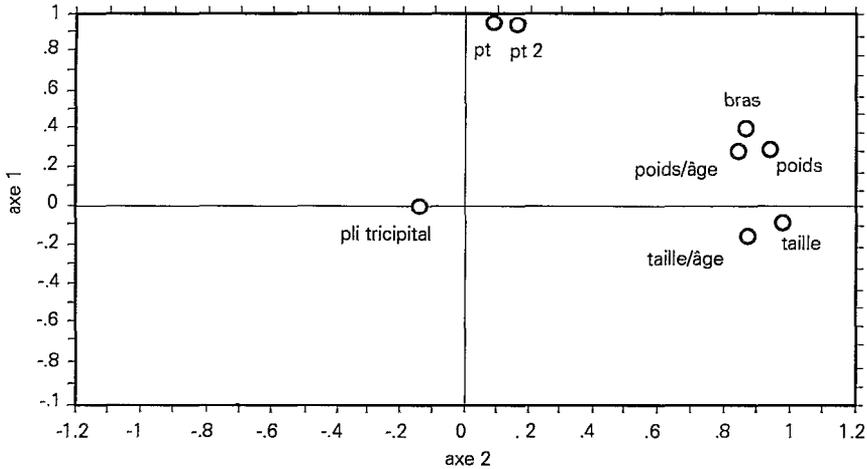


Fig. 1. — Analyse factorielle de la relation entre différentes variables anthropométriques dans 17 populations camerounaises âgées de 5 à 9 ans.

On a utilisé ici le programme SPSS. Le premier axe définit les variables de gabarit : poids, taille et bras, qui séparent les grandes populations des petites. Indépendamment du précédent, le deuxième axe sépare les populations par leurs valeurs de poids pour taille et de l'indice de Quételet pour l'âge, deux indices qui décrivent l'état nutritionnel actuel. Le pli cutané tricipital, indice des réserves énergétiques, n'intervient pas dans ce plan : la faible épaisseur de ce pli dans les populations camerounaises que nous avons étudiées et sa mauvaise reproductibilité font qu'il n'est pas utilisable sans une bonne standardisation des techniques et des observateurs.

Les indices principaux à retenir sont donc le poids, la taille et le poids pour taille, qui seront à standardiser pour l'âge afin de permettre les comparaisons. Le périmètre du bras pourra de plus vérifier l'exactitude du rapport poids pour taille en cas de doute (erreurs de mesure ou de notation).

ÉTUDE DE CAS AU CAMEROUN

Mieux vaut utiliser une norme mondiale unique (GRAITCER et GENTRY, 1981), actuellement le standard américain NCHS (National Center for Health Statistics, 1983) ; elle ne doit pas être considérée comme un idéal à atteindre mais comme une courbe arbitraire à partir de laquelle on définit un objectif local (par exemple 95 % de la médiane : WATERLOW *et al.*, 1977). En cas de malnutrition chronique, la croissance est ralentie et la taille fléchit par rapport aux

normes (*stunting* = chétif) ; dans la malnutrition aiguë, le poids sera abaissé par rapport à la taille (*wasting* = amaigri) ; voir tableau ci-dessous :

TABLEAU I
Classification des stades de malnutrition selon Waterlow

		poids pour taille :	
		> moyenne - 2 é t (i.e. > 80 %)	< moyenne - 2 é t (i.e. < 80 %)
taille pour l'âge	> moyenne - é t : (i.e. > 90 %)	normal	wasting
	< moyenne - 2 é t : (i.e. < 90 %)	<i>stunting</i>	wasting + <i>stunting</i>

WATERLOW (1972, 1978) propose d'exprimer la prévalence de la malnutrition par rapport à des seuils de deux écarts-types sous la norme, soit environ 90 % de la taille pour l'âge et 80 % du poids pour la taille.

La figure 2 montre, pour 17 populations camerounaises entre 5 et 9 ans, ces deux indices par rapport aux standards NCHS. On peut isoler des sous-ensembles (*clusters*) définis par des contours réunissant les groupes ayant une proximité plus grande entre eux qu'avec

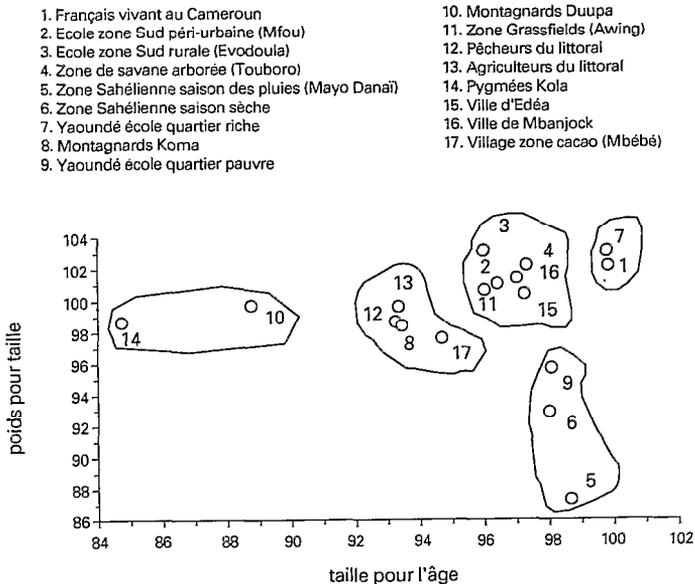


FIG. 2. — Rapport poids sur taille versus taille pour âge dans 17 populations infantiles du Cameroun (âge 5 à 9 ans, sexes réunis).

tout autre sous-ensemble. Les populations qui se distinguent par leur petite taille sont les montagnards Duupa et les pygmées Kola (10 et 14) : leur état nutritionnel est acceptable mais ils sont petits, pour des raisons génétiques (Pygmées) ou d'environnement (carence en iode chez les Duupa); celles qui se distinguent par un poids faible par rapport à leur taille sont issues du département sahélien du Mayo Danai pendant la soudure (5) et la saison sèche (6), et de l'école de Nkolbisson (9), banlieue pauvre de Yaoundé : dans ce cas il s'agit de malnutrition vraie. Les trois autres clusters définissent des populations très bien nourries, correspondant au meilleur niveau économique (1 et 7), un niveau un peu moins bon (petites villes : 2, 11, 15, 16 et campagnes aisées : 3, 4), et une situation plus médiocre (zones rurales enclavées : 8, 12, 13, 17) (nos informations concernant le niveau économique de ces 17 populations sont issues d'enquêtes non encore publiées). Il existe donc un parallélisme réel entre niveau économique général et anthropométrie, bien que les différences entre clusters aient davantage une valeur relative, par comparaison avec des situations extrêmes, qu'une précision absolue. Ce qui est vrai au niveau statistique d'une population peut aussi être testé au niveau familial, car au sein d'une même société on repère ainsi les groupes qui réussissent mieux ou moins bien (nous avons ainsi trouvé une corrélation statistique négative entre état nutritionnel des enfants, consommation alimentaire et taille de la famille).

CONCLUSION

Les causes de la malnutrition ne sont pas seulement « nutritionnelles » : la pauvreté, l'excès de travail, l'hygiène médiocre, sont autant de facteurs explicatifs (ARNOLD *et al.*, 1981). C'est pourquoi l'état nutritionnel, qui se prête à une évaluation quantitative facile, peut être considéré comme le meilleur index global du développement économique. Ce postulat repose sur quelques simplifications, car l'anthropométrie ne dépiste pas toutes les formes de malnutrition (carence en fer, en iode, en vitamine A), et le mal-développement ne se manifeste pas à tout coup par des troubles trophiques. Cependant, elle reflète fidèlement la position de la balance énergétique; dans un contexte économique difficile, aggravé par les politiques dites pudiquement d'ajustement structurel, elle permet de suivre l'évolution de la situation sans recourir à des enquêtes budgétaires ou alimentaires fastidieuses. Cela ne dispense évidemment pas, une fois le problème identifié, d'en rechercher les facteurs explicatifs (description du régime alimentaire, de l'habitat, des structures économiques et sociales, etc.) pour pouvoir agir, mais une estima-

tion préalable de l'état nutritionnel relativise les priorités. Lorsque l'on entend parler de « la faim dans le monde », on peut s'interroger sur le critère qui sous-tend cette notion éminemment subjective. L'emploi d'un indicateur standardisé, biologiquement fondé, répond en principe honnêtement à la question en échappant au piège des apports recommandés (PELLETT, 1986); peu importe alors qu'un individu dispose de 1 800 ou de 3 000 Kcalories (valeur très difficile à estimer, ceux qui ont l'expérience des enquêtes de consommation nous comprendront) : l'important est de voir si ses besoins sont couverts, l'anthropométrie devenant ainsi un critère non seulement statique mais fonctionnel (SOLOMONS et ALLEN, 1983). On notera cependant que l'emploi d'indicateurs anthropométriques différents conduit à des résultats différents (2 à 80 % d'enfants malnutris dans l'enquête de JANES *et al.*, 1979, selon le choix !), objets de manipulation tentants : il faut indiquer la dispersion des résultats individuels autour de la moyenne, et la norme et le seuil choisis, avec la part d'arbitraire qu'ils comportent : l'utilisation, par convention, du système de WATERLOW (exprimé en pourcentage, ou en fraction d'écart-type, appelé z-score, par rapport à la médiane) est actuellement le mieux fondé et permet des comparaisons standardisées.

Dans notre étude de cas au Cameroun, il a été possible de réunir beaucoup d'informations sur la consommation alimentaire, le niveau de vie et bien d'autres paramètres socio-culturels et biologiques. Leur exploitation permet évidemment d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse de chaque situation. Globalement, on peut avancer que dans le sud du pays existent de grandes disponibilités alimentaires, mais aussi une transmission facile des maladies infectieuses ; dans le nord, l'insécurité alimentaire est plus grande mais les maladies parasitaires moins répandues. Dans le premier cas nous conseillons donc une stratégie essentiellement médicale (vaccinations, assainissement), et dans le second plutôt agricole et économique. Dans certains projets de développement (irrigation), le niveau de vie des bénéficiaires augmente (parfois !) mais l'endémicité de certaines parasitoses aussi. Aussi faut-il procéder dans chaque cas à une analyse holistique de l'écosystème (ce terme incluant les facteurs économiques). Cependant, la méthode anthropométrique permet, pour une région ou tout un pays, de repérer efficacement les zones de stagnation et surtout, lorsqu'un amaigrissement survient (*wasting*), les zones à risque nécessitant une intervention prioritaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOLD (J. C.), ENGEL (R. W.), AGUILLON (D.) et MINDA CAEDO (M.), 1981. — « Utilization of family characteristics in nutritional classification of preschool children ». *Am. J. Clin. Nutr.* 34 : 2546-2550.
- BAIRAGI (R.), 1986. — « Effects of bias and random error in anthropometry and in age of estimation of malnutrition. » *Am. J. Epidem.* 123 : 185-191.
- BILLY (G.) et SCHREIDER (E.), 1974. — « À propos de quelques changements diachroniques. Consanguinité ou alimentation ? » *Biom. Hum.* 9 : 82-86.
- CHAULIAC (M.) et MASSE-RAIMBAULT (A. M.), 1989. — « État nutritionnel : interprétation des indicateurs ». *L'Enfant en Milieu Tropical*, n° 181/182, Paris, CIE, 81 pp.
- FRISANCHO (A. R.), 1981. — « New norms of upper limb fat and muscle areas for assessment of nutritional status ». *Am. J. Clin. Nutr.* 34 : 2540-2545.
- FRISCH (R. E.), 1987. — « Body fat, menarche, fitness and fertility ». *Hum. Reproduction* 2 : 521-533.
- FROMENT (A.), 1987. — « Aspects nutritionnels de l'anthropologie ». In : *L'Homme, son Évolution, sa Diversité. Manuel d'Anthropologie Physique*. Ferembach D., Susanne C. et Chamla M. C. Dir., Doin CNRS, Paris : 347-357.
- GANGULY (P.), 1979. — « Progressive decline in stature in India : a study of sixty population groups ». In : *Physiological and Morphological Adaptation and Evolution*. STINI W.A., Ed. Mouton, La Haye : 315-337.
- GARN (S. M.), 1987. — « The secular trend in size and maturational timing and its implications for nutritional assessment ». *J. Nutr.* 117 : 817-823.
- GOURIER (F.) 1981. — « Méthodes simplifiées de dépistage de la malnutrition protéino-calorique de l'enfant ». *Médecine Trop.* 41 : 385-391.
- GRAITCER (P. L.) et GENTRY (E. M.), 1981. — *Measuring children : one reference for all*. *Lancet* II : 297-299.
- HAAS (J. D.) et HARRISON (G. G.), 1977. — « Nutritional anthropology and biological adaptation ». *Ann. Rev. Anthropol.* 6 : 69-101.
- JANES (M. D.), MACFARLANE (S. B.) et MOODY (J.), 1979. — *Anthropometric assessment of malnutrition in children*. *Lancet* II : 101-102.
- LEGER (L. A.), LAMBERT (J.) et MARTIN (P.), 1982. — « Validity of plastic skinfold caliper measurements ». *Hum. Biol.* 54 : 667-676.
- LUKASKI (H. C.), 1987. — « Methods for the assessment of human body composition : traditional and new ». *Am. J. Clin. Nutr.* 46 : 537-556.
- MCLAREN (D. S.), 1975. — *The great protein fiasco*. *Lancet* II : 93-96.
- NCHS (NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS), 1983. — *Vital and Health Statistics*, Series 11, N° 227. Public Health service. Washington U.S. Government Printing Office.
- PELLETT (P. L.), 1986. — The RDA controversy. *Ecol. Food Nutr.* 18 : 277-286.
- PRAZUCK (T.), FISCH (A.), PICHARD (E.) et SIDIBE (Y.), 1988. — « Lack of secular change in male adult stature in rural Mali ». *Am. J. Phys. Anthropol.* 75 : 471-476.

- RICHARDSON (B.) et WADVALLA (M.) 1977. — «The bearing of height, weight and skinfold thickness on obesity in four South African ethnic groups of school pupils of 17 years». *Trop. Geogr. Med.* 29 : 82-90.
- SCHOELLER (D. A.), RAVUSSIN (E.), SCHUTZ (Y.), ACHESON (K. J.), BAERTSCHI (P.) et JEQUIER (E.) 1986. — «Energy expenditure by doubly labeled water : validation in humans and proposed calculation». *Am. J. Physiol.* 250 : R823-R830.
- SOLOMONS (N. W.) et ALLEN (L. H.), 1983. — «The functional assessment of nutritional status : principles, practice and potential». *Nutr. Rev.* 41 : 33-50.
- STECKEL (R. H.), 1983. — Height and per capita income. *Historical methods* 15 : 1-7.
- TOBIAS (P. V.), 1975. — «Anthropometry among disadvantaged people : studies in Southern Africa». In : *Biosocial Interrelations in Population Adaptation*. Watts E. S., Johnston F. E. et Lasker G. W. Éds, Mouton, La Haye : 287-305.
- VAN LOON (H.), SAVERYS (V.), VUYLSTEKE (J. P.), VLIETINCK (R. F.) et VAN DEN BERGHE (H.), 1987. — «Screening for marasmus : a discriminant analysis as a guide to choose the anthropometric variables». *Am. J. Clin. Nutr.* 45 : 488-493.
- WATERLOW (J. C.), 1972. — «Classification and definition of protein-calorie malnutrition». *Br. Med. J.* 3 : 566-569.
- WATERLOW (J. C.), 1978. — «Observations on the assessment of protein-energy malnutrition with special reference to stunting». *Courrier* 28 : 455-460.
- WATERLOW (J. C.) et PAYNE (P. R.), 1975. — «The protein gap». *Nature* 258 : 113-117.
- WATERLOW (J. C.), BUZINA (R.), KELLER (W.), LANE (J. M.), NICHAMAN (M.Z.) et TANNER (J.), 1977. — «The presentation and use of height and weight data for comparing the nutritional status of groups of children under the age of 10 years». *Bull. WHO* 55 : 489-498.
- W.H.O. Working Group, 1986. — «Use and interpretation of anthropometric indicators of nutritional status». *Bull. WHO* 64 : 929-941.

Le pouvoir d'achat du salaire minimum, indicateur socio-économique et alimentaire

Joseph LAURE *

Diverses recherches sur l'évolution des prix de détail à la consommation et la participation à la mise en place de politiques en vue de la sécurité alimentaire nous ont amené à utiliser le pouvoir d'achat du salaire minimum (SM) comme indicateur. Dans cet article, nous n'exposerons pas l'ensemble de la méthodologie et des résultats, détaillés dans les travaux originaux cités en bibliographie. L'utilisation du salaire minimum comme indicateur est applicable aux populations qui vivent de salaires proches de celui-ci et qui achètent l'essentiel de leur nourriture. Cet usage n'est pas pertinent pour les groupes qui ne possèdent pratiquement pas de revenus monétaires et/ou vivent de leurs productions agricoles. Ce dernier cas concerne beaucoup de paysans dans de nombreux pays du monde, en particulier en Afrique et en Amérique dite latine.

La proportion de la population qui dispose de revenus monétaires proches des salaires minimums est rarement connue avec précision. Il en est de même de la relation chiffrée entre salaires minimums et salaires réellement payés. Quand une estimation existe, l'on constate qu'au cours du temps, salaires minimums et salaires réels ou moyens évoluent en général parallèlement. Par exemple, à San Salvador (Salvador), *L'analyse des données de l'enquête sur les ménages démontre qu'il existe une proportion élevée de personnes ayant un emploi qui gagnent des salaires égaux ou très proches des salaires minimums en vigueur* — T.D.A. — (OIT-PNUD, 1988, p. 77). Il en est de même au Nicaragua en ce qui concerne les salaires moyens (LAURE, 1991).

Choisir le salaire minimum comme indicateur socio-économique et alimentaire permet d'utiliser les séries statistiques concernant les

* Nutritionniste-économiste du département « Société, urbanisation, développement », U. R. « Maîtrise de la sécurité alimentaire (MSA) » et de la sous-commission scientifique d'« Économie politique » ; actuellement, responsable ORSTOM de l'accord de coopération scientifique avec l'INCAP (Instituto de nutrición de Centro América y Panamá), A.P. 1188, Guatemala, Amérique centrale.

montants des salaires minimums, les prix de détail et les indices de prix qui sont publiés dans la plupart des pays.

L'emploi des prix moyens annuels permet d'éliminer les variations saisonnières. Comme, d'autre part, les relevés de prix sont presque toujours effectués sur divers marchés et lieux de vente, les variations locales sont également estompées. Enfin, si la fiabilité d'un prix particulier peut parfois être mise en doute, il n'en est pas de même des tendances observées par des relevés systématiques et répétés.

RELATION ENTRE INDICES DES PRIX ET INDICES DES SALAIRES MINIMUMS

Dans presque tous les pays sont publiés les indices des prix de détail à la consommation (IPC). Le plus souvent, existent l'IPC général (IPCG) concernant un certain nombre de biens et services — dont le nombre et la pondération dans la constitution de l'indice varient selon la nation ou la région, ainsi qu'au cours du temps — et des indices par groupe de biens et services, dont l'IPC alimentaire (IPCA) qui concerne les aliments et boissons.

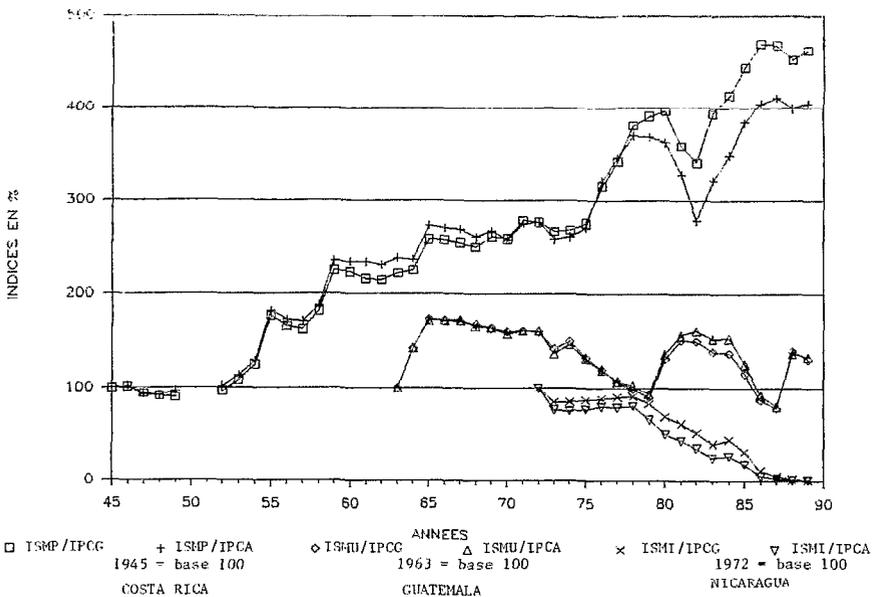


FIG. 1. — Pouvoir d'achat général et alimentaire des salaires minimums au Costa Rica, Guatemala et Nicaragua.

Le rapport entre l'indice des salaires minimums et l'indice des prix, général puis alimentaire, donne une représentation des *tendances* du pouvoir d'achat, tant général qu'alimentaire, du salaire minimum.

La figure 1 illustre le cas de trois pays centraméricains (LAURE, 1990, 1991). Dans la ville de Guatemala, entre 1965 (première année complète avec un salaire minimum officiel) et janvier 1989, le pouvoir d'achat général du salaire minimum urbain (salaire minimum du commerce pris comme référence, car c'est celui pour lequel la série statistique est la plus longue) a baissé de 24,3 %. Quant au pouvoir d'achat alimentaire, pendant la même période, il a baissé de 22,1 %.

En revanche, à San José de Costa Rica, entre 1945 et juin 1989, le pouvoir d'achat général du salaire minimum de protection — qui est le salaire minimum national le plus bas sur tout le territoire de la République — a été multiplié par 4,6 (+ 363 %) et le pouvoir d'achat alimentaire du même salaire minimum de protection a plus que quadruplé (+ 305 %).

Enfin, à Managua, au Nicaragua, entre 1972 et mars 1989, le salaire minimum industriel a perdu plus de 99 % de son pouvoir d'achat général et plus de 99 % de son pouvoir d'achat alimentaire. Mais la perte du pouvoir d'achat alimentaire a été fortement atténuée grâce à la vente d'aliments subventionnés et à la possibilité d'obtenir une certaine quantité d'aliments de base contre un faible pourcentage du salaire minimum.

ÉVOLUTION RELATIVE DES SALAIRES MINIMUMS AGRICOLE (SMA) ET URBAIN (SMU) OU INDUSTRIEL (SMI)

D'autres informations peuvent être tirées des salaires minimums. Par exemple, le rapport SMA/SMU (ou SMA/SMI) est un indicateur de la politique salariale et des choix concernant la ville et la campagne ou, autrement dit, des différences entre des modèles de développement. L'exemple de deux pays centraméricains (fig. 2) illustre cette idée (LAURE, 1990).

Ce rapport est toujours supérieur ou égal à 1 au Costa Rica entre 1949 et 1990, avec une tendance progressive à égaler l'unité, ce qui a lieu les dernières années de la période étudiée. Dans ce pays, les salaires minimums agricoles (moyenne entre salaires minimums des cultures du café et des bananes) des ouvriers agricoles ont, avant 1989, toujours été plus élevés que les salaires minimums industriels (moyenne entre salaires minimums des industries laitière et textile). En revanche, au Guatemala, ce rapport a toujours été en faveur du

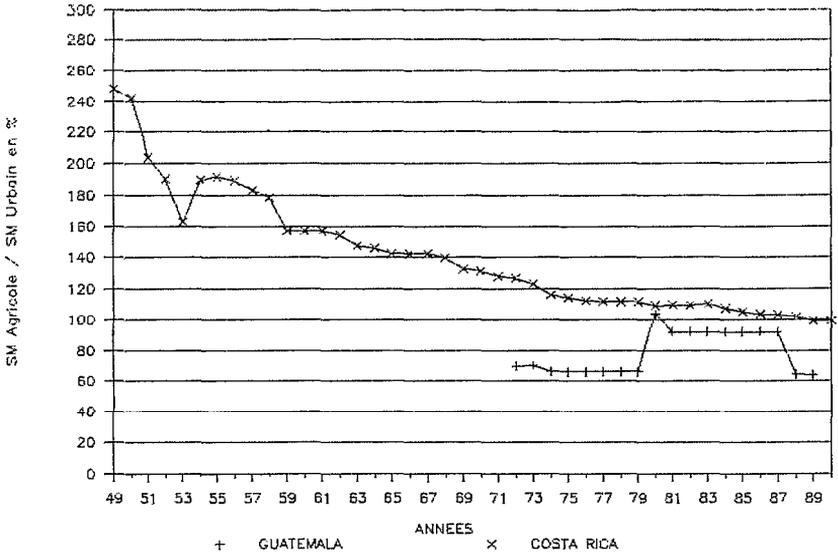


FIG. 2. — Relation entre salaire minimum agricole et salaire minimum urbain au Guatemala et au Costa Rica.

salaire minimum urbain entre 1972 et 1989, à l'exception de l'année 1980.

Or, le Costa Rica ne connaît pas l'exode rural « anarchique » vers les villes, comme la plupart des pays des Amériques, et le taux de chômage rural y est, au cours des dernières décennies, très souvent inférieur à celui du chômage urbain ; c'est l'inverse au Guatemala.

Évidemment, le fait que les salaires minimums agricoles soient relativement décents au Costa Rica et misérables au Guatemala n'explique pas, à lui tout seul, le phénomène d'exode rural très différent dans les deux pays. Il faut aussi tenir compte d'autres facteurs parmi lesquels : au Guatemala, l'absence de réforme agraire, la guerre civile, les longues périodes de dictatures militaires et de violence, qui contrastent avec un mouvement de réforme agraire, avec la suppression de l'armée en 1948 et avec une tradition démocratique de négociation au Costa Rica. Il n'en reste pas moins que l'indicateur analysé précédemment reflète fidèlement la situation respective de ces deux pays.

UTILISATION DES PRIX EN TEMPS DE TRAVAIL

L'expression des prix en temps de travail, payé au salaire minimum, nécessaire pour acheter les aliments, les calories ou les nutriments,

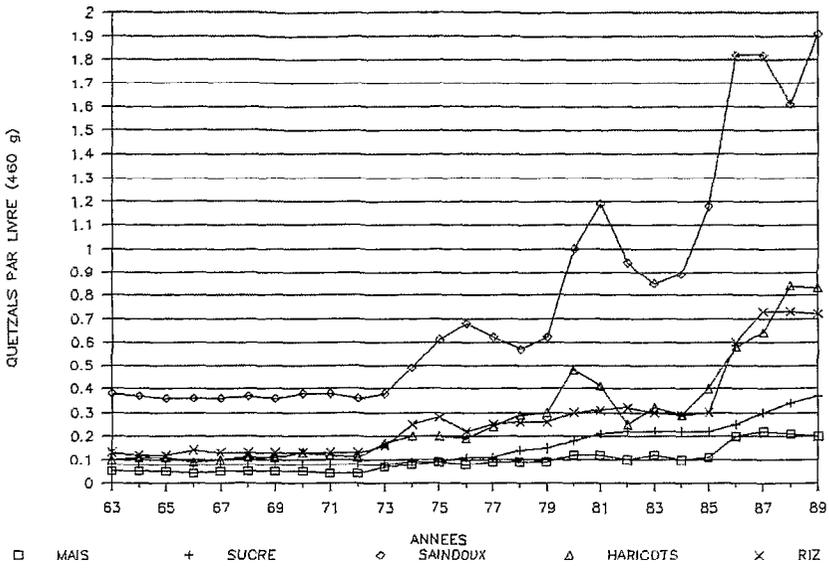


FIG. 3. — Prix à Guatemala en quetzals courants.

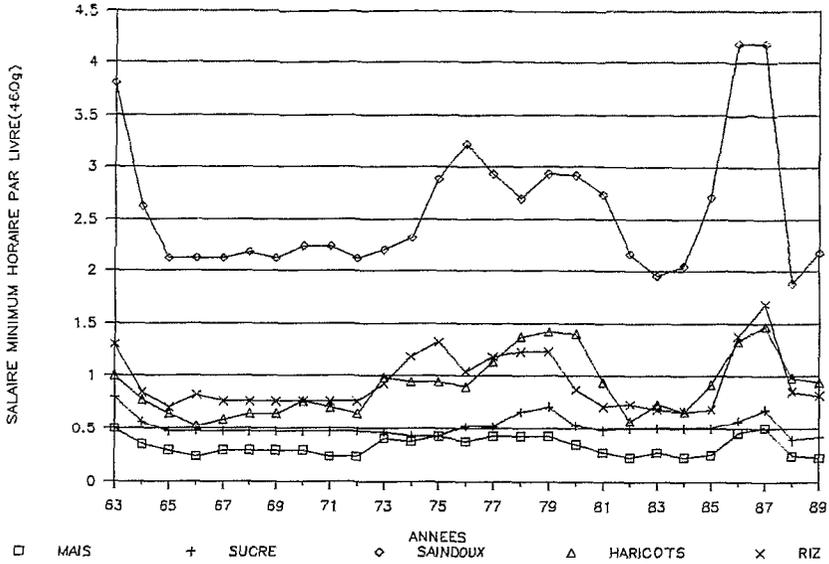


FIG. 4. — Prix à Guatemala en salaires minimums urbains horaires.

permet d'éliminer la monnaie. Cette dernière, qu'elle soit nationale ou en devise de référence, n'est pas une bonne unité de mesure à cause de son instabilité, comme l'illustrent les figures 3 et 4 concernant les prix de détail de quelques aliments de base de la capitale du Guatemala, qui n'a pourtant connu que des taux d'inflation annuels n'excédant pas 2 chiffres, ce qui reste faible pour la région.

La figure 3 concerne l'évolution des prix en monnaie courante (ici quetzals). La figure 4, l'évolution des prix en heures de travail rémunéré au salaire minimum urbain nécessaires pour acquérir la même quantité d'aliment. La variation des prix est très différente selon que l'on se réfère à l'une ou à l'autre représentation. Comme signalé antérieurement, l'utilisation du temps de travail comme unité de mesure permet d'éliminer la monnaie. En effet, un prix en temps de travail est un rapport entre un prix en monnaie courante et un salaire exprimé dans la même monnaie courante. Ainsi, des comparaisons dans le temps et l'espace sont rendues plus faciles et plus fiables : la figure 4 en est un exemple. Quand le salaire minimum n'existe pas, il est toujours possible de lui substituer le salaire d'un manœuvre ou d'un travailleur journalier dans la ville ou la zone étudiée.

Nous avons utilisé cette méthode pour l'étude comparative des prix relatifs des aliments dont peuvent disposer les consommateurs sur les marchés urbains de détail. Afin de pouvoir faire des comparaisons du point de vue nutritionnel, nous avons calculé les coûts de l'énergie (1 000 kilocalories ou 4 185,5 kilojoules) et des protéines (100 grammes de protéines) en utilisant une table de composition des aliments pour les conversions. Le choix des quantités de 1 000 kilocalories et de 100 grammes de protéines est arbitraire, mais commode pour les comparaisons. Il est, par ailleurs, très facile de passer de ces quantités aux besoins nutritionnels d'une population précise qui varient selon le groupe de personnes envisagé.

QUELQUES EXEMPLES DE COÛTS DES CALORIES ET PROTÉINES

Des exemples du Maroc et de la Bolivie illustrent cette méthode. C'est ainsi qu'il fut possible de montrer qu'à Rabat-Salé au Maroc (COUSSEMENT *et al.*, 1980), entre 1972 et 1976, les prix en temps de travail (SMIG) des aliments les moins chers du point de vue calorique et/ou protéique, avaient, le plus souvent, augmenté pour les produits locaux, alors qu'ils avaient diminué pour les denrées à base d'importation. La dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger s'est donc accrue.

D'autres constatations ont également été faites à La Paz (Bolivie), entre 1975 et décembre 1984 (LAURE, 1985, 1986) :

- les aliments apportant des calories très bon marché, tout comme les légumineuses et les tubercules ou bananes, aux apports caloriques bon marché, disparaissent progressivement ;
- les calories bon marché sont de plus en plus souvent apportées par des céréales nationales ou importées et par des produits agro-industriels uniquement énergétiques (sucre, saindoux, huile) ;
- la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger est aggravée par la subvention à la farine de blé importée destinée aux pâtes et au pain qui favorise leur consommation au détriment des produits nationaux ;
- la première production des Hauts-plateaux (pomme de terre, fraîche ou sous forme de chuño — pomme de terre lyophilisée artisanalement — ne fait plus partie des aliments énergétiques abordables. À la fin des deux périodes (1983 et décembre 1984), leurs calories sont chères ou très chères ;
- enfin, il faut retenir la place essentielle jouée par quelques légumineuses et céréales nationales comme sources de protéines très bon marché ou bon marché, ainsi que la diminution progressive, de 1975 à décembre 1984, du nombre de celles-ci avec même la disparition, en fin de période, de toute source de protéines très bon marché. En aucun moment de la période étudiée, il n'existe de source de protéines d'origine animale bon marché, ni très bon marché.

PRIX DES CALORIES LES MOINS CHÈRES

Un indicateur de l'évolution de la situation alimentaire des salariés (et de leurs familles), ayant des rémunérations proches du salaire minimum, est le prix en temps de travail des calories des aliments de base ou des denrées qui offrent l'énergie la meilleur marché.

Les figures 5 et 6 illustrent quelques exemples :

- France (FOURASTIÉ, BAZIL, 1984, p. 252 ; RANDOIN, 1976). Le salaire de référence utilisé par FOURASTIÉ et BAZIL est le salaire moyen d'un manœuvre, avant l'institution d'un salaire minimum garanti ; par la suite, le SMIG puis le SMIC, augmentés d'un certain taux correspondant au salaire indirect (prestations sociales) ;
- Kigali au Rwanda (LAURE, 1980) et Bujumbura au Burundi (LEMAIRE, 1980) ;
- Rabat-Salé au Maroc (COUSSEMENT *et al.*, 1980) et La Paz en Bolivie (LAURE, 1985, 1986) ;

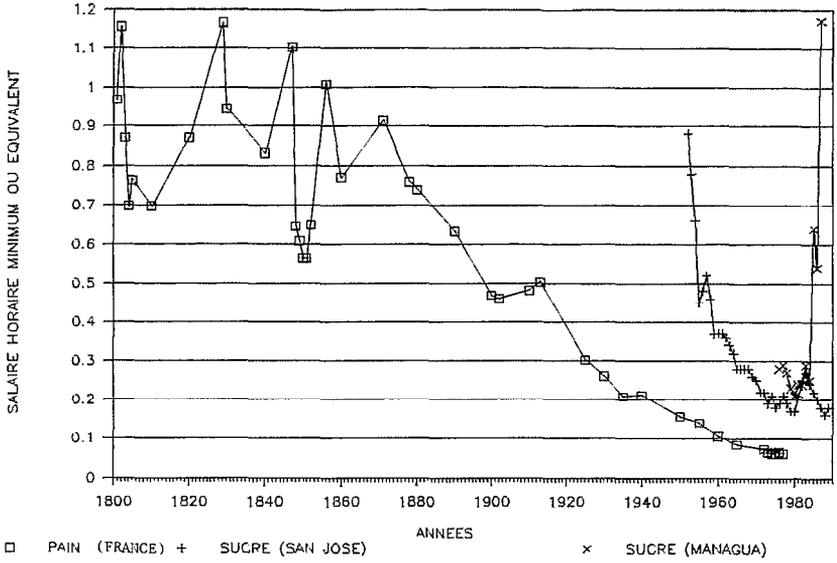


FIG. 5. — Comparaison des prix de 1000 kilocalories les moins chères en salaire minimum horaire (ou équivalent) en France, à San José (Costa Rica) et à Managua (Nicaragua).

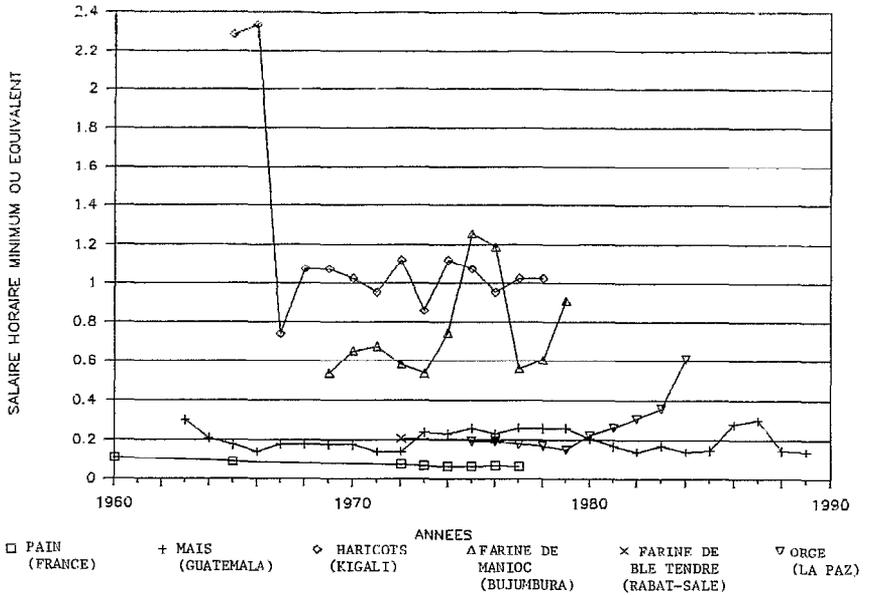


FIG. 6. — Comparaison des prix de 1000 kilocalories les moins chères en salaire minimum horaire en France, à Guatemala, Kigali, Bujumbura, Rabat-Sale et La Paz.

— ville de Guatemala, San José de Costa Rica et Managua au Nicaragua (même auteur, 1990, 1991).

En France, le prix, en salaire horaire, de 1 000 kilocalories de pain a oscillé à un niveau très élevé jusque vers 1870. Par la suite, il a baissé régulièrement, de plus de 0,9 heure en 1870 à moins de 0,1 heure après 1960.

Ce phénomène de baisse séculaire, régulière et très importante est la conséquence de l'augmentation :

- de la productivité dans l'agriculture,
- du niveau de vie général et
- des salaires minimums — en termes réels — en particulier.

Ce phénomène est très net à San José de Costa Rica, où le prix du sucre — l'un des aliments caloriques les meilleur marché pour lequel existe une longue série statistique de prix — a chuté de près de 0,9 h de travail, payé au salaire minimum le plus bas existant en 1952, à 0,4 h en 1959, pour arriver à moins de 0,2 h après 1986.

Au Costa Rica, l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires minimums est spectaculaire au cours des quatre dernières décennies, soit après la fin de la guerre civile qui se termina par la suppression de l'armée et des dépenses non productives que cette dernière entraîne. Cette coïncidence n'est probablement pas fortuite.

À Managua (Nicaragua), s'observe une évolution inverse préoccupante. Le prix de l'énergie du sucre est passé de moins de 0,3 h de travail payé au salaire minimum industriel dans les années 1976-1984 à plus de 1 h en 1987.

Le pouvoir d'achat calorique (d'aliments énergétiques les moins chers, disponibles sur le marché) du salaire minimum est assez proche à Kigali (Rwanda) et à Bujumbura (Burundi), capitales de deux pays parmi les plus pauvres de la planète. L'observation des figures 5 et 6 permet de remarquer que le prix de 1 000 kilocalories dans ces deux capitales est du même ordre de grandeur que celui de l'énergie du pain en France au cours du XIX^e siècle (de 0,5 à 1,2 h de travail).

D'autre part, le pouvoir d'achat calorique (d'aliments énergétiques les moins chers, disponibles sur le marché) du salaire minimum dans des villes éloignées et différentes, comme Rabat-Salé, La Paz ou Guatemala, est similaire pour une grande partie des périodes pour lesquelles nous disposons de données. Le prix moyen de 1 000 kilocalories des aliments énergétiques les meilleur marché dans ces villes, au cours des années antérieures à 1984, correspond au prix de l'énergie du pain en France, approximativement entre 1920 et 1950 (autour de 0,2 h de travail). Ainsi, l'indicateur utilisé permet de constater que le pouvoir d'achat des calories les meilleur marché

des habitants vivant de bas salaires est très semblable, au cours des années 1970 et des premières années 1980, dans des villes si différentes par ailleurs.

Certes, les séries statistiques très longues manquent la plupart du temps (cependant, les données de Belize sur lesquelles nous travaillons actuellement concernent plus d'un siècle), mais il est tout de même curieux de constater que depuis 1960 le phénomène de baisse du prix réel des aliments énergétiques les meilleur marché ne s'observe dans aucun des pays ci-dessus mentionnés.

IMPACT PRATIQUE DE L'ÉTUDE DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES MINIMUMS

De telles études permettent d'analyser la situation générale et alimentaire de ceux qui vivent de bas salaires et de proposer un certain nombre de mesures propres à améliorer *rapidement* la situation des intéressés. Par exemple, l'INCAP (VALVERDE *et al.*, 1985) a montré que le triplement du salaire minimum des ouvriers agricoles de la culture du café en mars 1980 — unique moment dans l'histoire des salaires minimums du Guatemala pendant lequel le salaire minimum agricole dépassa le salaire minimum urbain (le SMA est passé de 1,04 à 3,20 quetzals par jour) — s'est rapidement répercuté sur l'état nutritionnel de la population : diminution significative du pourcentage d'enfants dénutris un an après l'instauration du nouveau salaire minimum agricole et ceci quels que soient les indicateurs de l'état nutritionnel utilisés.

Le document INCAP-ORSTOM sur le Costa Rica a récemment servi de base technique au gouvernement de ce pays pour rattraper la perte du pouvoir d'achat des salaires minimums due à l'inflation au cours des cinq dernières années.

APPEL À COLLABORATION

Nous ne donnerons pas de conclusion à ce texte, car nous souhaiterions pouvoir élargir le champ d'étude sur le pouvoir d'achat des salaires minimums, en particulier dans les pays du Tiers-Monde. Aussi serions-nous très heureux d'entrer en contact avec les personnes et les institutions disposées à nous communiquer les travaux déjà effectués sur ce thème ou prêtes à recueillir des séries statistiques les plus longues possible sur les salaires minimums agricoles et urbains (ou industriels), les indices des prix de détail à la consommation (IPC), tant général qu'alimentaire, et les relevés des prix des aliments de base, en vue d'une éventuelle collaboration. D'avance, nous les en remercions.

BIBLIOGRAPHIE

- AVENEL (G. d'), avant 1910. — *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général (1200-1800)*. 5 tomes déjà publiés en 1910. Paris.
- AVENEL (G. d'), 1910. — *Découvertes d'histoire sociale (1200-1910)*. Paris, Ernest Flammarion éd., Bibliothèque de Philosophie scientifique, 334 pp.
- COUSSEMENT (I.), LEMAIRE (B.) et LAURE (J.), 1980. — «Évolution des prix de détail des principaux aliments à Rabat-Salé (Maroc) entre 1972 et 1976». Paris, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 1-2 : 67-83.
- FOURASTIÉ (J.) et BAZIL (B.), 1984. — *Pourquoi les prix baissent*. Hachette, collection *Phuriel*, Paris, 320 pp.
- LAURE (J.), 1978. — «Évolution des prix de détail des principaux aliments à Kigali (Rwanda) entre 1964 et 1978». Paris, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 1-2 : 85-115.
- LAURE (J.), 1985. — *Evolución de salarios y precios de los alimentos en la ciudad de La Paz, Bolivia (1975-1984)*. INAN-ORSTOM/MSA, La Paz, 167 pp.
- LAURE (J.), 1986. — *Variation des salaires et des prix des aliments à La Paz, Bolivie (1975-1984)*. ORSTOM, collection *Études et thèses*, Paris, 158 pp.
- LAURE (J.), 1990. — *Guatemala : les salaires rattraperont-ils les prix? Analyse de l'évolution comparative des salaires minimums et des prix des principaux aliments et combustibles domestiques au cours des dernières décennies*. INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 62 pp., photo. Également in ORSTOM, TDM 68, Paris, 62 p.
- LAURE (J.), 1990. — «Guatemala : ¿alcanzarán los salarios a los precios? Análisis comparativo sobre la evolución de los salarios mínimos y de los precios de los principales alimentos y combustibles domésticos (1955-1989)». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 18, Guatemala, 26 pp., foto.
- LAURE (J.), 1990. — *Un demi-siècle de politiques en faveur des bas salaires au Costa Rica : conséquences sur le pouvoir d'achat général et alimentaire*. INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 73 pp. Également in ORSTOM, TDM 67, Paris, 73 p.
- LAURE (J.), 1990. — «Costa Rica : medio siglo de políticas a favor del incremento de salarios mínimos más bajos. Consecuencias sobre el poder de compra general y del alimentario». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 19, Guatemala, 32 pp., foto.
- LAURE (J.), 1991. — «Nicaragua : salaires minimums réduits à la portion congrue. Relation de la quasi-disparition des salaires minimums et de la fonte de leur pouvoir d'achat général et alimentaire». INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 68 pp.
- LAURE (J.), 1991. — «Nicaragua : El colapso de los salarios mínimos. Un caso de hundimiento extremo de los salarios mínimos, con desplome de su poder de compra tanto general como alimentario». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 22, Guatemala, 28 p.
- LEMAIRE (B.), 1980. — *Évolution des prix de détail des principaux aliments à Bujumbura (Burundi) entre 1969 et 1979*. Bujumbura, ministère de la Santé Publique, 45 pp., multigr.

- OIT-PNUD, 1988. — Ingresos y salarios en San Salvador. Proyecto ELS/85/005. San Salvador, 75 pp.
- RANDOIN (L.) *et al.*, 1976. — Tables de composition des aliments. Institut scientifique d'hygiène alimentaire. Jacques Lanore éd., Paris, 119 pp.
- VALVERDE (V.), DELGADO (H.), FLORES (R.) and SIBRIAN (R.), 1985. — Minimum wage law and nutritional status in Guatemala. Final report. INCAP, Guatemala, 37 pp., 58 ref., 37 tables.

La population sous-alimentée d'Abidjan

Crise économique, solidarité familiale et politique alimentaire

Alice ODOUNFA * et Francis AKINDÈS **

La crise économique et surtout financière dans laquelle se trouvent plongés les pays africains amène à se soucier encore davantage du sort des populations défavorisées. Ces populations existaient structurellement, même en période de croissance, mais leur nombre s'est accru avec la récession économique des années 1980 (SERAGELDINE, 1989, p. 3), d'autant plus que la solidarité communautaire qui, d'ordinaire en Afrique, permet une prise en charge des plus démunis, vacille elle-même (F. R. MAHIEU, a, 1989, p. 27); d'où l'urgence d'une réflexion sur la pauvreté en général et l'insécurité alimentaire en particulier, réflexion que nous appliquerons à la population d'Abidjan.

Les causes de l'insécurité alimentaire en milieu urbain sont à rechercher dans la faiblesse du pouvoir d'achat des pays et des ménages (Banque mondiale, 1986, p. 1); nous nous proposons :

- d'abord de décrire le contexte économique des années 1970 à nos jours ;
- ensuite d'identifier les ménages abidjanais les plus démunis, exposés à l'insécurité alimentaire ;
- de relever enfin les actions étatiques en faveur de cette population.

CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET INDICATEURS DE CRISE EN CÔTE-D'IVOIRE

La détérioration de la situation alimentaire, surtout de celle des urbains, est liée aux contractions de l'économie nationale depuis

* Statisticienne et économiste à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale Abidjan, chercheur-associé à l'ORSTOM, UR-MSA « Maîtrise de la sécurité alimentaire », 04 BP 293, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire.

** Socio-économiste, chercheur-associé à l'ORSTOM, UR-MSA, 04 BP 293, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire.

1980. Après une période de croissance économique basée sur les recettes d'exportation au cours des années 1970, la Côte-d'Ivoire a subi les contre-coups de l'économie mondiale, et depuis la fin de cette période, le pays est plongé dans une profonde crise.

Expansion économique et gestion de la croissance

Après deux chocs économiques (choc pétrolier de 1973-1974 et flambée des cours du café et du cacao à la suite des gelées au Brésil en 1975), la Côte-d'Ivoire a connu un essor économique qui s'est traduit entre 1976 et 1978 par un énorme accroissement de ses recettes d'exportation; celles-ci, ajoutées aux financements extérieurs, ont permis une augmentation considérable de ses entrées nettes de capitaux qui sont passées de 44 milliards de FCFA en 1974 à 94 milliards en 1976 puis à 208 milliards en 1978.

La multiplication des investissements consécutive à cette accumulation et à la bonne tenue des prix des produits agricoles a entraîné une effervescence des activités de production et donc une accélération de la croissance économique. Le volume du PIB a augmenté de 12 % en 1976, 4,7 % en 1977 et 9,9 % en 1978. De même l'ensemble des revenus et la consommation des ménages se sont élevés. Mesurée par la Comptabilité nationale, la consommation a progressé de 24,7 % en moyenne par an au cours de la période allant de 1976 à 1978. Les dépenses publiques d'investissement, quant à elles, progressaient même plus vite que les recettes de stabilisation alors que le prix d'achat des matériaux et les intérêts sur la dette publique commençaient à peser sur l'économie. La dette publique extérieure s'est aussi accrue à un rythme accéléré, alors que les taux d'intérêt sur la dette publique augmentaient. L'encours de la dette (gérée et avalisée) est alors passé de 168,3 milliards de FCFA en 1974 à 601 milliards en 1978, et le service total de la dette (intérêt plus amortissement) glissait de 25,1 milliards de FCFA à 93,7 milliards dans la même période. C'est dans ce climat de surchauffe provoqué par l'imprudence dans la gestion de la croissance (Banque mondiale, 1989, p. 84), que s'est produit le troisième choc; celui-ci se présentait comme une crise dont les conséquences seront lourdes pour l'économie nationale.

Conséquence de la crise sur le revenu et l'emploi

À la fin des années 1970, la croissance de l'économie ivoirienne connaît un ralentissement. En effet, la croissance du PIB qui était de 9,5 % en moyenne l'an, entre 1976 et 1978, va passer à 6 % entre 1978 et 1979. L'économie nationale, très tributaire de l'ex-

térieur, ne résiste pas à la dégradation prolongée de l'environnement international qui se caractérise par :

- la chute des cours des produits d'exportation sur le marché mondial ;
- la détérioration des termes de l'échange ;
- la stagnation de l'activité économique dans les pays industrialisés due au choc pétrolier ;
- la hausse des taux d'intérêt, et les fluctuations du dollar.

Face à la dégradation de la balance des paiements constatée en 1978, un ensemble de mesures d'intervention visant à réduire le déficit par l'ajustement économique sont mises en place sous l'égide de la CCCE (Caisse centrale de coopération économique), de la Banque mondiale et du FMI (Fonds monétaire international) qui, de simples régulateurs, deviennent, dans le contexte ivoirien, des «normalisateurs de structures». Les programmes d'ajustement structurel qui se succèdent ont bien évidemment des répercussions sur les indicateurs économiques et sociaux.

D'après les données de la Centrale des bilans de la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), l'emploi dans le secteur moderne baisse de plus de 30 %, passant de 243 000 en 1979 à 165 000 en 1984 (G. DURUFLÉ *et al.*, 1986, p. 77). Les indicateurs statistiques des revenus et de la consommation vont dans le même sens que ceux du niveau des activités. Déflaté par l'indice de prix, le revenu monétaire des ménages stagne de 1978 à 1980, puis baisse de 9 % entre 1980 et 1985, ce qui entraîne une régression du revenu monétaire réel moyen par personne de 34 % entre 1978 et 1985. Le revenu non agricole moyen a été beaucoup plus sensible à cette régression que le revenu agricole monétaire moyen. Tandis que ce dernier se maintient jusqu'en 1981, puis baisse ensuite de 27 %, le revenu non agricole moyen baisse de 45 % entre 1978 et 1985.

Toujours selon le rapport DURUFLÉ, le pouvoir d'achat de la masse salariale a régressé de 14 % entre 1980 et 1984 tandis que celui du SMIG baissait de 18 %. Les salaires et les incidences financières des avancements dans la fonction publique ont été bloqués depuis 1980, soit une baisse du pouvoir d'achat de l'ordre de 25 %. Pour les salariés des entreprises publiques dont les salaires ont été alignés sur ceux de la fonction publique, la baisse du pouvoir d'achat est évaluée à 35 %. Par ricochet, la consommation finale des ménages calculée par la Comptabilité nationale baisse de 8 % en francs constants entre 1980 et 1985.

L'alimentation, qui, comme le révèlent les enquêtes effectuées en Côte-d'Ivoire, est le poste le plus important du budget des ménages (près de 50 %), se ressent également de ces baisses de revenu. Ce contexte de contraction économique générale aggrave donc la situa-

tion de ceux qui, faute de pouvoir se procurer de la nourriture, ont en permanence une alimentation déficiente (Banque mondiale, 1986, p. 1). Nous tenterons une mesure de l'état de cette situation à Abidjan.

CIBLAGE DE LA POPULATION DÉMUNIE À ABIDJAN

Notre méthode vise le dénombrement et la catégorisation des ménages dont le niveau de dépenses alimentaires par adulte est insuffisant pour une alimentation acceptable, c'est-à-dire celle du minimum physiologique. Les ménages ainsi dénombrés représentent, dans notre optique, la population démunie.

Méthode d'estimation

Deux démarches ont permis d'identifier la population démunie. La première est purement statistique et la seconde, concernant l'examen des dossiers de demande de secours, est empirique et qualitative. La démarche statistique permet :

— de constituer un panier alimentaire proche des habitudes alimentaires en Côte-d'Ivoire. Il en résulte une liste de produits et de quantités à laquelle on applique la table de conversion en calories (Enquête budget consommation 1979 (EBC) vol. 2, 1985) de manière à ce que la norme de 2 200 calories par adulte (BIT, 1988) soit satisfaite. D'après Michel SCHÆPFER de l'Institut national de santé publique d'Abidjan, la ration alimentaire équilibrée devrait avoir la composition suivante : protéines : 10 à 15 %, lipides : 25 à 30 %, glucides : 55 à 65 %. D'autres nutritionnistes (A. SAPORNA, 1986, p. 32) soutiennent qu'une personne pesant 70 kg faisant un effort physique modéré doit absorber un minimum de 70 g de protéines par jour à condition qu'un tiers environ de ces protéines (23 g) soit d'origine animale. Notre panier (tabl. I) du minimum physiologique, sans être aussi équilibré que celui proposé par M. SCHÆPFER, respecte cependant le minimum requis de protéines d'origine animale et le dépasse largement ; par exemple, 98 g de poisson fumé apportent 52 g de protéines (EBC, 1979, vol. 1, 1985) ;

— de mesurer la valeur monétaire nominale (au prix courant) de ce panier ; pour obtenir des valeurs comparables sur différentes périodes, il suffira de déflater les valeurs nominales par l'indice de prix du groupe alimentaire ;

— de déduire le seuil de dépenses alimentaires minimales ou

TABLEAU I

Structure et valeur des composantes en calories du panier du minimum physiologique journalier par adulte

Calories par grands groupes	FCFA	%	Poids sans déchet	Poids avec déchet	Prix moyen au kg 1979	Dépense par adulte 1979	Prix moyen au kg 1986	Dépense par adulte 1986
			grammes	(en FCFA)	(en FCFA)			
1/Féculeux de base	1 544	70,18	540	596	99	59	153	91
2/Sucre	70	3,18	18	18	262	5	250	51
3/Légumineuse et graines	130	5,91	8	34	184	6	365	12
4/Prod.d'origine animale	176	8	98	115	513	60	657	76
5/Huile	179	8,14	20	20	268	5	467	9
6/Fruits	11	0,50	17	25	51	1	124	3
7/Boissons	10	0,45	22	22	211	5	313	7
8/Légumes et condiments	20	0,91	59	65	289	19	449	29
9/Plats extérieurs	60	2,73	25	25		5		6
TOTAL	2 200	100				165		238

N.B. : Féculent : riz, farine de maïs, pain, "attiéké" (plat obtenu à partir de manioc frais rapé, cuit à la vapeur) manioc, igname, banane plantain.

Légumineuses et graines : noix de palme, pâte d'arachide.

Produits d'origine animale : poisson (frais, fumé), viande de bœuf, œuf.

Fruits : banane, orange.

Boissons : boissons sucrées et bières locales, fanta, bière de Côte-d'Ivoire.

Légumes et condiments : tomate, aubergine, oignon, piment, feuilles diverses.

Plats extérieurs : "allico" (beignets de banane plantain).

incompressibles par adulte qui correspond à la valeur nominale du panier alimentaire à une période donnée ;

— de mesurer les dépenses alimentaires annuelles des ménages.

La méthode d'enquête pour apprécier les niveaux de consommation alimentaire est capitale dans le dénombrement de la population démunie. En Côte-d'Ivoire, deux méthodes différentes ont été expérimentées pour les enquêtes à couverture nationale :

— la première consiste à mesurer directement tous les aliments consommés dans le ménage en présence de l'enquêteur chaque jour durant une semaine. C'est celle utilisée pour l'Enquête sur le budget et la consommation des ménages de Côte-d'Ivoire en 1979 (EBC). Cette enquête à couverture nationale a porté sur 1930 ménages au total dont 523 à Abidjan, 687 dans les autres villes et 720 en milieu rural ;

— la deuxième méthode consiste à obtenir des informations de façon rétrospective. C'est celle utilisée pour l'enquête permanente auprès des ménages de Côte-d'Ivoire (EPAM) de 1985 à 1988 sur un échantillon de 1 600 ménages dont 352 à Abidjan, 448 dans les autres villes de Côte-d'Ivoire et 800 en milieu rural.

Notons que ces différentes méthodes d'enquête posent le problème de la comparabilité des résultats et de la petitesse même de la taille des échantillons sur lesquels ont porté les études réalisées en 1979 et 1985-1988. Ces limites n'autorisent guère une analyse fine de l'identification des pauvres.

À défaut d'autres bases de données, nous nous sommes servis de ces enquêtes qui sont cependant très utiles pour avoir une idée relativement juste de la composition du panier des ménages.

Le panier alimentaire retenu (tabl. I), qui provient de l'enquête permanente 1986, répond aux besoins alimentaires en période de crise. Il se caractérise par l'importance des calories issues des féculents de base et se conforme aux habitudes alimentaires du pays.

Ainsi en 1986, le panier du minimum physiologique coûtait 238 FCFA par jour et par adulte, soit 85 000 FCFA par an (A. ODOUNFA et I. OUATTARA, 1989). Les prix moyens de l'année 1979 permettent de chiffrer le même panier à 59 000 FCFA par an, ce qui correspond à un taux d'inflation d'environ 5 % par an de 1979 à 1986 pour le groupe alimentaire.

Pour harmoniser les données de base relatives aux dépenses alimentaires mesurées avec les enquêtes sus-mentionnées (prenant en compte la composition en âge des ménages), il a été appliqué les coefficients ou échelles d'équivalent adulte suivants :

- 1 pour les personnes de 16 ans et plus ;
- 0,8 pour les personnes de 6 à 15 ans ;
- 0,3 pour les personnes de 0 à 5 ans.

Ces échelles s'inspirent des résultats antérieurs d'analyse de régressions linéaires sur les dépenses alimentaires des ménages (A. ODOUNFA, 1985). Ainsi un ménage composé de 3 personnes de 16 ans et plus, de 3 personnes de 6 à 15 ans et de 2 personnes de moins de 6 ans sera considéré comme un ménage de 6 adultes.

Les échelles ci-dessus doivent être strictement interprétées en termes de dépenses des ménages à Abidjan et ne doivent pas être confondues avec d'autres échelles, telles celles relatives aux calories par exemple. Comme interprétation, on retiendra qu'un ménage ayant l'habitude de consacrer un montant de 1 000 FCFA à son alimentation sera contraint à une augmentation de ces dépenses de 300 FCFA avec l'arrivée d'un enfant de moins de 5 ans.

Dans ces conditions, on estime respectivement à 18,36 et à 19,70 % le pourcentage des ménages sous-alimentés à Abidjan en 1979 et 1986.

Analyse de la structure de la population sous-alimentée (SA) à Abidjan

Peut-on affirmer que la population sous-alimentée donc démunie est issue d'une couche particulière, distinctement identifiable? Est-il possible de la caractériser par sa stratégie résidentielle? Quels sont les critères pertinents pour la repérer?

À partir de l'enquête Budget-consommation 1979

On remarque tout d'abord que plus un ménage comprend de personnes, plus il risque de ne pouvoir se nourrir correctement; les

TABLEAU II

Sous-alimentation (SA) des ménages en relation avec leur taille (Source : EBC, 1979)

CATÉGORIES	A	B	C
Taille des ménages en équivalent adulte	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
1 à 3 adultes	35,94	2,34	6,51
4 à 6 adultes	41,80	7,91	18,92
plus de 6 adultes	22,26	8,11	36,43
TOTAL	100,00	18,36	

résultats de l'enquête Budget-Consommation le confirment (tabl. II) : 6,51 % de ménages sous-alimentés dans les ménages de moins de 3 équivalents adultes, 18,92 % dans les ménages de 4 à 6 équivalents adultes et 36,43 % dans ceux qui rassemblent plus de 6 équivalents adultes.

Cette même enquête informe sur le type d'habitat « choisi » par les ménages (tabl. III) : la moitié d'entre eux résident dans des logements économiques et presque l'autre moitié dans des logements

TABLEAU III

Sous-alimentation des ménages en rapport avec leur logement (Source : EBC, 1979)

CATÉGORIES	A	B	C
Type d'habitat des ménages *	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
Logement de haut standing	2,04	0,05	2,45
Logement économique	50,30	9,93	19,74
Logement très économique	47,66	8,38	17,58
TOTAL	100,00	18,36	

* En 1979, les différents types d'habitats se différenciaient par le montant des loyers payés :

Logements très économiques : loyers de moins de 10 000 FCFA par mois ;
 Logements économiques : loyers de 10 000 à 20 000 FCFA par mois ;
 Logements de haut standing : loyers de 40 000 et plus.

très économiques ; les logements de haut standing ne concernent que 2,04 % des ménages. Évidemment les rares ménages vivant dans les logements de haut standing ne sont pratiquement pas concernés par la sous-alimentation (2,45 % d'entre eux). Par contre les ménages vivant dans les logements économiques sont autant touchés par la sous-alimentation que ceux vivant dans les habitats précaires (respectivement 19,74 % et 17,58 % d'entre eux).

En revanche, et c'est un phénomène peut-être particulier à Abidjan, toutes les couches socio-économiques sont touchées par la sous-alimentation (tabl. IV).

TABLEAU IV

Sous-alimentation (SA) des ménages abidjanais en relation avec l'emploi de leurs chefs
(Source : EBC, 1979)

CATÉGORIES	A	B	C
Emploi des chefs de ménages	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
Cadres	8,20	0,96	11,71
Employés avec qualification	58,93	11,11	18,85
Employés sans qualification	11,01	2,91	26,43
Indépendants	17,28	2,57	14,87
Sans activités ou act. indéterminées	4,58	0,81	17,65
TOTAL	100,00	18,36	

TABLEAU V

Taille des ménages en relation avec l'emploi du chef (Source : EBC, 1979)

CATÉGORIES	A	B	C
Taille des ménages en équivalent adulte	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages dont le chef est cadre	% des catégories par rapport au ménage dont le chef est cadre
1 à 3 adultes	35,94	2,06	25,12
4 à 6 adultes	41,80	4,49	54,76
plus de 6 adultes	22,26	1,65	20,12
	64,06		74,88
TOTAL	100,00	8,20	100,00

Ainsi en 1979, si les ménages dont le chef est un employé sans qualification (11,01 % des ménages abidjanais) sont les plus souvent frappés par la sous-alimentation (26,43 % d'entre eux), les différences sont faibles entre les autres catégories socio-professionnelles : elles oscillent entre 11,71 % de ménages sous-alimentés chez les cadres et 18,85 % chez les employés qualifiés. Selon F. R. MAHIEU (1989), la cause première serait la pression familiale ou même villageoise sur les ménages solvables ; cette pression se caractérise notamment par la prise en charge, le tutorat, l'hébergement de personnes surtout au sein des ménages à revenu élevé.

On constate en effet que les ménages de cadres sont de taille un peu plus élevée que ceux des autres catégories socio-professionnelles (74,88 % des ménages de cadres ont une taille de plus de 3 équivalents adultes contre 64,06 % pour l'ensemble des ménages, tabl. V).

À partir de l'enquête EPAM 1986-1988

L'enquête permanente auprès des ménages (EPAM) s'échelonne de 1985 à 1988. Nous avons déjà souligné que la base de sondage n'était pas celle de l'enquête EBC 1979, néanmoins nous avons essayé de mesurer l'évolution de l'insécurité alimentaire en utilisant une même base (le panier alimentaire en période de crise, celle de 1986).

Dans ces conditions, on évalue à 19,70 le pourcentage des ménages sous-alimentés à Abidjan en 1986, ce chiffre est très peu différent de celui de 1979 (18,36 %) si l'on tient compte des erreurs de sondage. Ce résultat concorde d'ailleurs avec celui déterminé par J. P. LACHAUD (1988, p. 12) : 19,5 % des ménages abidjanais étaient en dessous de la ligne de pauvreté en 1986.

La sous-alimentation serait donc restée stable à Abidjan en sept ans. Néanmoins l'analyse de l'enquête EPAM met en évidence trois phénomènes :

— le pourcentage des ménages de grande taille (plus de 6 équivalents adultes) a augmenté passant de 22,25 à 35,22 %, tandis que celui des ménages de taille réduite (moins de 3 équivalents adultes) a diminué de 35,94 à 30,75 %. C'est important puisque le pourcentage de ménages sous-alimentés grossit toujours en fonction de leur taille, dans des proportions voisines de celles relevées en 1979 (tabl. II et VI) ;

— l'habitat n'est plus caractérisé par les prix des loyers comme en 1979, mais par l'infrastructure des quartiers. On ne peut donc plus comparer les résultats des deux enquêtes. Cependant, il convient de souligner l'intérêt des critères utilisés par l'enquête EPAM pour cibler de façon efficace la population démunie. Alors que les prix des loyers ne permettaient d'écarter des risques de sous-alimenta-

tion que 2,04 % des ménages (ceux qui résident dans des logements de haut standing), avec l'enquête EPAM, on remarque que les ménages vivant dans les quartiers d'infrastructures modernes bien que nombreux (57,33 % d'entre eux) ne compte parmi eux que 9,36 % de ménages sous-alimentés, en revanche quand l'infrastructure du quartier est médiocre, un tiers des ménages (33,60 %) est sous-alimenté (tabl. VII).

TABLEAU VI
Sous-alimentation (SA) des ménages en relation avec leur taille (Source : EPAM 1986)

CATÉGORIES	A	B	C
Taille des ménages en équivalent adulte	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
1 à 3 adultes	30,75	2,99	9,72
4 à 6 adultes	34,03	5,67	16,66
plus de 6 adultes	35,22	11,04	31,85
TOTAL	100,00	19,70	

TABLEAU VII
Sous-alimentation (SA) des ménages en relation avec le type de quartier (Source : EPAM, 1986)

CATÉGORIES	A	B	C
Type de quartiers enquêtés en 1986	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
Quartiers d'infrastructures modernes	57,33	5,37	9,36
Quartiers populaires ou d'infrastructures médiocres	42,67	14,33	33,60
TOTAL	100,00	19,70	

TABLEAU VIII

Sous-alimentation (SA) des ménages abidjanais en relation avec l'emploi de leurs chefs
(Source : Enquête EPAM, 1986)

CATÉGORIES	A	B	C
Emploi des chefs de ménage	% des ménages dans chaque catégorie par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à l'ensemble des ménages	% des ménages SA par rapport à chaque catégorie
Salariés du public ou du privé	51,34	6,57	12,80
Indépendants	18,81	5,37	28,54
Sans activité ou act. indéterminées	29,85	7,76	26,00
TOTAL	100,00	19,70	

TABLEAU IX

Structure professionnelle des sous-alimentés en 1979 et 1986 en pourcentage du nombre de SA

	1979		1986	
	% par rapport aux ménages sous-alimentés	% par rapport à l'ensemble des ménages	% par rapport aux ménages sous-alimentés	% par rapport à l'ensemble des ménages
Salariés du public ou du privé	81,59	78,13	33,35	51,34
Indépendants	14,00	17,28	27,26	18,81
Sans activité ou act. indéterminées	4,41	4,59	39,39	29,85
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Sources : Enquête Budget Consommation 1979 (EBC)
Enquête permanente 1986 (EPAM)

— la structure professionnelle des chefs de famille a largement évolué en 7 ans : alors que 78,13 % des chefs de ménages étaient salariés en 1979 (cadres ou employés avec ou sans qualification), ils ne sont plus que 51,34 % en 1986 ; les travailleurs indépendants restent stables (respectivement 17,28 et 18,81 % des chefs de

ménage); en revanche les chefs de ménage sans activités, rares en 1979 (4,59 %), sont maintenant 29,85 %. Il semble donc qu'il s'agisse de salariés ayant perdu leur emploi (tabl. IX). Plus du quart des ménages des travailleurs indépendants ou sans emploi sont sous-alimentés en 1986. Les ménages des salariés le sont moins souvent (tabl. VIII).

Ainsi, cette seconde enquête souligne les modifications internes survenues dans la structure des ménages : ceux qui regroupent de nombreuses personnes et ceux dont le chef est sans emploi ont augmenté. Nul doute que les ménages les plus souvent sous-alimentés soient dirigés par des travailleurs indépendants ou sans emploi, qu'ils comprennent de très nombreuses personnes et qu'ils résident dans des quartiers d'infrastructures médiocres.

À partir des dossiers de demandes de secours

L'approche statistique basée sur la mesure en 1979 et en 1986 a été complétée par une autre, qualitative, en 1988 : l'examen des dossiers de demandes de secours reçues par les assistances sociales locales de la Direction de la protection et de la promotion sociales.

Cette dernière donne des informations complémentaires non moins intéressantes sur la population démunie. Les personnes en chômage ou comptant sur de trop faibles revenus avec de nombreux enfants ou malades constituent 77 % des demandeurs, comme l'indique la classification ci-dessous présentée :

les 76 dossiers étudiés à Abidjan au premier trimestre 1988, concernent pour :

- 32 %, des personnes licenciées
- 17 %, des malades (chroniques ou handicaps physiques)
- 15 %, des personnes aux ressources trop faibles
- 13 %, des femmes avec plusieurs enfants à charge, soit parce que les époux sont en chômage, soit parce qu'elles ont des enfants de pères différents, soit parce qu'elles sont veuves
- 8 %, des femmes seules en difficulté, ayant peu d'enfants à charge
- 5 %, des déscolarisés voulant monter une affaire
- 5 %, des personnes en quête d'un premier emploi
- 4 %, des étudiants sans soutien.

ACTIONS ÉTATIQUES

Au niveau de la Direction de la protection et de la promotion sociales

Les aides aux personnes nécessiteuses sont assez dérisoires :

- l'État évite de développer ou d'encourager chez les personnes «l'esprit d'éternel assisté», en dehors des cas de maladie, de pro-

thèse, les aides non renouvelables varient entre 20 000 et 100 000 FCFA et la moyenne autour de 50 000 FCFA par demandeur aidé en 1988 ;

— le nombre de personnes aidées augmente alors que les ressources s'amenuisent de plus en plus. Ainsi, d'après la Directrice de la protection et de la promotion sociales, l'aide aux personnes nécessiteuses a diminué de 14,464 millions en 1986 à 10,292 millions de FCFA en 1988, et les demandes sont passées de 162 personnes à 202 sur la même période, pour l'ensemble de la Côte-d'Ivoire.

Les personnes démunies s'adressent aux assistantes sociales locales qui constituent un dossier sur lequel siège une commission nationale des secours. Les aides accordées sont ponctuelles et non renouvelables. Les bénéficiaires peuvent donc être considérés comme des personnes au bord de la « rupture » sociale.

Les critères tiennent largement compte de la possibilité de recours aux structures de solidarité communautaire. Ceux qui ont la possibilité de se faire aider par un frère ou tout autre membre de leur communauté sont exclus des éventuels bénéficiaires.

Ainsi sur les 76 cas observés à Abidjan au premier trimestre 1988, 20 % ont effectivement bénéficié d'une aide. 80 % des dossiers, dont 24 % évalués au titre de demandeurs pouvant compter sur l'aide d'amis ou de parents, ont été rejetés.

Ces aides étant insignifiantes, où se situe l'action de l'État en faveur des plus démunis ? L'analyse de la politique nationale de la disponibilité permanente de riz de grande consommation permet peut-être de répondre à cette interrogation.

La politique nationale d'approvisionnement en riz

L'une des mesures les plus efficaces pour améliorer la situation alimentaire des ménages les plus pauvres est la politique nationale de disponibilité permanente du riz de grande consommation.

Conscient de son incapacité à financer une auto-suffisance en riz local, qui dans le contexte actuel entraînerait des charges financières insupportables (coût de maintenance des aménagements, charges d'exploitation, etc.), le gouvernement a fait le choix explicite de tirer profit des disponibilités en riz sur le marché international pour couvrir la demande intérieure croissante (de 118 000 tonnes en 1960 à 569 000 tonnes en 1983), satisfaite seulement à 40 % par la production locale (HIRSCH, 1984, p. 7). Ce choix peut s'expliquer ainsi.

Dans les villes, les pauvres achètent la majorité sinon la totalité des produits qu'ils consomment, ce qui n'est pas le cas en milieu rural, où ils dépendent moins du marché pour leur approvisionnement alimentaire, notamment en vivriers. Aussi pour éviter les agitations

sociales urbaines, il est nécessaire de soutenir le pouvoir d'achat des nouveaux pauvres ; le riz devient alors un instrument de politique sociale (F. AKINDÈS, 1990). Toute cette politique de régulation est coordonnée par la CGPP (Caisse générale de péréquation et de prix), qui détient le monopole de la commercialisation des produits de grande consommation suivants : sucres, hydrocarbures, matériaux de construction, tomate, farine de blé, et notamment le monopole du riz.

Comme le notifie le rapport Louis Berger international sur l'étude de la filière de riz, à travers l'exercice de ce double monopole (importation et exportation), la CGPP vise 3 objectifs :

- assurer la permanence des approvisionnements en riz à la population ivoirienne grâce à la gestion d'un stock de sécurité de 3 mois de consommation environ (90 000 tonnes de riz) ;
- assurer une régulation des flux du riz commercialisé et l'écoulement du riz de la filière officielle ;
- assurer l'uniformité de prix du riz blanc sur le territoire ivoirien grâce à l'application d'une péréquation sur le transport (DCGT, 1988 : 5-2).

Pour mieux percevoir l'action des pouvoirs publics en matière de péréquation, quelques précisions sur les différentes qualités de riz disponibles sur le marché national sont nécessaires. On distingue trois classes de variétés :

- le riz traditionnel ivoirien, échappant au contrôle de la CGPP et ne faisant l'objet de subvention, ni à la production ni à la consommation, dont le prix libre tourne actuellement autour de 250 FCFA le kg ;
- le riz importé dit de « luxe », ayant un taux de brisure inférieur à 4 % et pour lequel la CGPP accorde des autorisations d'importation à des personnes morales ou physiques qui en font la demande expresse. Ce riz est vendu par sachet de 5 kg ou en sac de 25 kg, autour de 350 FCFA le kg en février 1990 ;
- le riz, de grande consommation, ayant un taux de brisure se situant entre 4 et 35 %, dont la CGPP a le monopole à l'importation et à la commercialisation. Son prix est fixé à 160 FCFA le kg depuis 1986. Le dispositif appliqué par la CGPP (Jean ROCH, 1988, p. 529) fonctionne très simplement :
 - l'État, par le biais de la CGPP, fixe un prix unique à la consommation, quelle que soit l'origine du produit ;
 - il garantit le prix d'achat (unique sur tout le territoire) aux producteurs qui veulent bien vendre aux rizeries le riz paddy qu'elles transforment en riz blanc ;
 - il subventionne les rizeries quel que soit leur coût dans les limites

définies par le prix d'achat garanti au producteur et le prix de vente aux grossistes, également fixé par l'État ;

- il est le seul importateur de riz et calcule chaque année les besoins d'importations à partir des prévisions d'écart entre les niveaux de la consommation et de la production locale.

Grâce au contrôle des tonnages, et des prix à tous les niveaux, l'État profite de la surproduction surtout asiatique (Thaïlande, Chine, Pakistan) et des bas prix pratiqués pour assurer non seulement un approvisionnement permanent et une consommation au moindre coût de riz, mais aussi se procurer quelques ressources financières.

En 1987 par exemple le riz de grande consommation en Côte-d'Ivoire se vendait à 67 FCFA/kg c.a.f. La Caisse de péréquation vendait ce riz aux grossistes à 147 FCFA/kg. Sa marge bénéficiaire après déduction d'une taxe de 20 FCFA/kg était donc de 60 FCFA/kg.

Cette politique d'intérêt social favorisant la consommation du riz importé au détriment du riz traditionnel pose le problème de la compétitivité des produits locaux par rapport aux produits importés. Les autorités en sont conscientes, mais la priorité est de soutenir le pouvoir d'achat des plus démunis et de garantir à court terme un approvisionnement régulier à la population urbaine.

Par ces mesures, les autorités tentent d'alléger le coût d'une denrée de première nécessité, elles protègent donc d'abord les pauvres. Le constat est irréfutable : en effet, on assiste à l'augmentation de la quantité moyenne de riz consommé par personne à Abidjan, qui passe de 72 kg en 1979 à 98 kg en 1987, d'après les données de l'enquête Budget-Consommation et de l'enquête permanente de Côte-d'Ivoire. D'autres travaux en cours permettront de faire plus de lumière sur la question.

CONCLUSION

Notre méthode d'identification de la population sous-alimentée à partir du budget alimentaire minimum démunie et l'analyse de son évolution dépend de la méthode « du minimum susceptible de satisfaire aux normes caloriques proposée par le BIT », nous a conduits aux constats suivants :

- la population démunie ou sous-alimentée représente environ 19 % de la population totale en 1986 ;
- la sous-alimentation frappe davantage les ménages de taille élevée, où la pression communautaire est la plus forte ;

— la sous-alimentation a structurellement changé de 1979 à 1986, frappant davantage les ménages dont le chef est sans emploi que les autres.

On constate par ailleurs que les actions d'aide aux nécessiteux demeurent insignifiantes par rapport à la détérioration de la situation économique des ménages, mais que la politique nationale d'approvisionnement en riz importé a peut-être empêché l'aggravation de la sous-alimentation à Abidjan, puisque celle-ci s'est stabilisée de 1979 à 1986, tandis que la consommation de riz à bas prix augmentait. Il reste à vérifier que cette politique, bénéfique à court terme, n'est pas porteuse de sérieux inconvénients à long terme.

Remerciements

Nous remercions pour leur contribution M^{me} GOUDIAMY (Directrice de la protection et de la promotion sociales), M^{me} Louise KOUASSI (Chef de service des secours à la Direction de la protection et de la promotion sociales), M. Idrissa OUATTARA (Sous-Directeur par intérim des Statistiques sectorielles à la Direction de la statistique).

BIBLIOGRAPHIE

- AKINDÈS (F.), 1990. — *Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Côte-d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan*. Thèse de Doctorat en Socio-économie, EHESS-ORSTOM, Paris.
- Banque mondiale, Étude de politique générale, 1986. — *La pauvreté et la faim, la sécurité alimentaire dans les pays en développement : problèmes et options*, 77 pp.
- Bureau international du travail, 1988. — *Seuil et profils de la pauvreté en Tunisie*. Projet BIT/PNUD lutte contre la pauvreté. BIT.
- Côte-d'Ivoire. Direction de la statistique, 1984. — *Enquête Budget-Consommation 1979 : résultats généraux sur la consommation alimentaire des ménages africains de Côte-d'Ivoire*. Abidjan : ministère de l'Économie et des Finances, 203 pp. multigr.
- Côte-d'Ivoire. Direction de la statistique, 1985 — *Enquête Budget-Consommation 1979 : tables de composition des plats et des produits*. Abidjan : ministère de l'Économie et des Finances, 150 pp. multigr.
- Côte-d'Ivoire. Direction de la statistique, 1988 — *Enquête Permanente auprès des ménages, résultats définitifs année 1986*. Abidjan : ministère de l'Industrie et du Plan, 114 pp. multigr.
- Direction et contrôle des grands travaux, 1988. — *Étude de la filière de riz, rapport principal par le Bureau Louis Berger International*. INC, Abidjan.
- DURUFLÉ (G.) et al., 1986. — *Déséquilibres structurels et programmes d'ajustement en Côte-d'Ivoire*. Études et évaluations, ministère de la Coopération, Paris, 146 pp., multigr.

- HIRSCH (R.), 1984. — *La riziculture ivoirienne : diagnostic et conditions préalables, d'une relance*. Caisse centrale de coopération économique, Paris.
- LACHAUD (J. P.), 1988. — *Pauvreté et marché du travail urbain : le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)*. Institut International d'études sociales (discussion papers), 70 pp.
- MAHIEU (F. R.), 1989. — *Principes économiques et société africaine*. UNCI Abidjan.
- MAHIEU (F. R.), 1989. — *Transferts et communauté africaine*, STATECO n° 58-59, juin-septembre : 107-136.
- MAHIEU (F. R.) et ODOUNFA (A.), 1989. — *Droits et obligations à Daoukro, Côte-d'Ivoire*. *Multigr.*
- ODOUNFA (A.) 1985. — *Le choix des produits alimentaires et ses implications dans le cadre des ménages de Côte-d'Ivoire*. Mémoire de DEA, Université d'Abidjan, 191 pp.
- ODOUNFA (A.) et OUATTARA (I.), 1990. — *Panier du minimum vital pour l'alimentation*. *Multigr.*
- ROCH (J.) 1988. — « Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte-d'Ivoire ». In *Cah. des Sci. Hum.*, vol. XXIV, n° 4 : 521-535.
- SAPORNA (A.), 1986. — *Rester mince et jeune*. Vecchi Poche. 267 pp.
- SERAGELDINE (I.), 1989. — *Pauvreté, ajustement et croissance en Afrique*. Banque mondiale, Washington D.C.

Hors thème

Développement agricole et déforestation en Amazonie brésilienne (1)

Philip M. FEARNSIDE *

INTRODUCTION

Depuis le début des années soixante-dix et le lancement du Programme d'Intégration Nationale, l'Amazonie brésilienne connaît des taux de déboisement annuels de plus en plus élevés, et les différents organismes chargés de la protection de la forêt n'ont jusqu'à présent obtenu aucun résultat. Dotés de faibles moyens et sans réel appui politique (2), ils interviennent « en aval », lorsque le mal est déjà fait. Il semble que les efforts pour contrôler le processus de déboisement demeureront peu efficaces tant qu'ils ne seront pas fondés sur une compréhension approfondie des dynamiques économiques (nationales et internationales) ainsi que des enjeux politiques et sociaux qui conduisent à la destruction de la forêt. Ces dynamiques varient énormément suivant les régions (FEARNSIDE, 1984) (cf. fig. 1) en fonction des formes et de l'intensité de l'intervention fédérale, des infrastructures installées et des modalités de l'occupation. Par ailleurs, il est clair que la forêt est détruite et remplacée par des cultures pour des raisons qui n'ont que peu à voir avec le produit agricole direct que l'on serait en droit d'attendre d'une telle entreprise. La spéculation foncière et la captation de ressources fédérales sont parmi les principaux moteurs de l'ex-

(1) Communication présentée au séminaire : « Amazonie : la frontière agricole vingt ans après », Ph. Léna et A. de Oliveira org., Belem, 5-7 décembre 1988. Une version antérieure a été présentée au symposium : « Amazonia, Deforestation and Possible Effects » du 46^e Congrès des Américanistes, Amsterdam, Hollande, 4 au 8 juillet 1988, et a été publiée en anglais dans les actes du colloque (FEARNSIDE, 1989b). Traduit du portugais par Ph. Léna.

(2) La situation semble évoluer de façon un peu plus favorable depuis le mois de mars 1990, suite au changement de Président et de gouvernement.

* *Écologiste, Departamento de Ecologia, Instituto Nacional de Pesquisas da Amazônia (INPA), CP 478, 69011 Manaus (Am), Brésil.*

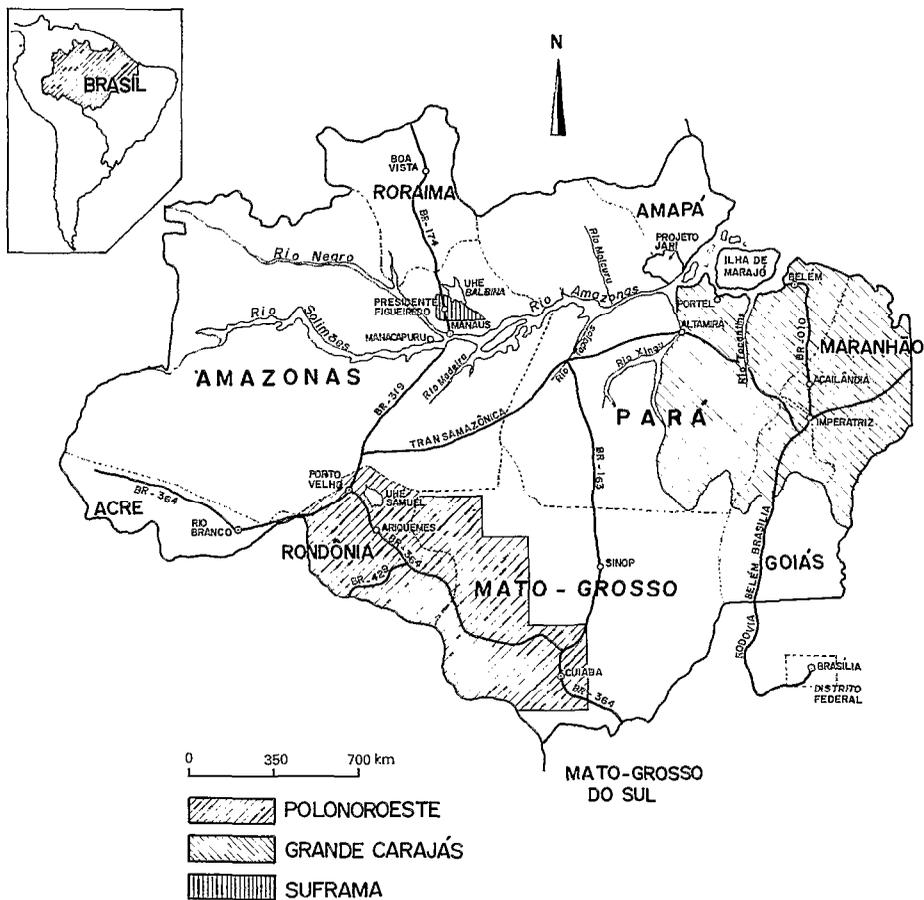


FIG. 1. — Amazonie légale. Les grands projets régionaux de développement.

pansion du latifundium dans la région. Avec une superficie déboisée déjà considérable, l'Amazonie n'obtient qu'un produit agricole faible. À travers les exemples de l'élevage bovin, de l'agriculture d'entreprise, de l'exploitation du bois et de la petite agriculture pionnière, nous tenterons de montrer comment et pourquoi les projets de développement agricoles en Amazonie sont amenés à considérer l'espace forestier comme un bien gratuit, avec pour corollaire l'absence de véritables études d'impact (environnemental et social), tout comme d'études de rentabilité réalistes (hors subventions et bénéfices indirects). Une telle attitude favorise une utilisation extrêmement destructrice des ressources naturelles pour l'obtention d'un produit social modeste.

L'ÉLEVAGE BOVIN

Les pâturages représentent l'utilisation dominante du sol dans les zones déboisées de l'Amazonie brésilienne, ce qui explique le décalage important qui peut être observé entre l'ampleur des surfaces forestières détruites et les faibles densités démographiques régionales (FEARNSIDE, 1983). La production de viande bovine est cependant très basse, étant donné la baisse régulière de la productivité des herbages provoquée par la diminution constante de la teneur du sol en phosphore disponible, l'érosion, la compactation du sol et l'invasion par des mauvaises herbes non consommables par le bétail (FEARNSIDE, 1979 a, 1980 a, 1989 a; HECHT, 1981, 1983). La viande bovine ainsi obtenue est presque intégralement consommée à l'intérieur du Brésil; en effet, la présence de la fièvre aphteuse empêche l'exportation de viande congelée vers l'Amérique du Nord et le Japon, sauvant ainsi l'Amazonie de l'implacable pression que les marchés internationaux exercent sur l'Amérique centrale à travers la « hamburger connection » (MYERS, 1981; NATIONS et KOMER, 1983). Le maintien de la productivité des pâturages au-delà de la première décade (en moyenne) exigerait des apports phosphatés en telle quantité que des subventions massives seraient nécessaires. Par ailleurs, étant donné les vastes dimensions des pâturages plantés amazoniens, la demande globale de phosphate serait sans commune mesure avec les réserves connues de cette ressource naturelle non renouvelable (FEARNSIDE, 1985 a, 1987 a, 1990). L'Amazonie ne possède pas de gisement de phosphate notable, à l'exception d'un petit dépôt de bauxite phosphatée sur la côte de l'État du Maranhão (LIMA, 1976) et une présence signalée (prometteuse mais pas encore chiffrée) au nord de l'Amazonie, près de Maicurú dans l'État du Pará (BEISIEGEL et SOUZA, 1986). Étant donné les faibles performances agronomiques et les perspectives peu encourageantes à long terme des pâturages, les raisons qui expliquent leur domination absolue dans les paysages doivent être recherchées ailleurs.

Une des principales raisons est l'ensemble d'incitations fiscales généreuses concédées aux grands éleveurs par le gouvernement brésilien, dans les programmes administrés par la Surintendance pour le développement de l'Amazonie (SUDAM) et la Surintendance de la zone franche de Manaus (SUFRAMA). Ces programmes non seulement accordent une exemption d'impôt sur le revenu aux entreprises d'élevage proprement dites, mais autorisent également n'importe quelle entreprise à investir dans l'élevage les sommes qu'elle aurait dû normalement payer au titre de l'impôt sur le revenu pour ses activités dans d'autres secteurs et d'autres régions

du pays (BUNKER, 1980; HECHT, 1985; MAHAR, 1979; FEARNSIDE, 1979 b). En outre, des prêts sont attribués à des taux d'intérêts négatifs, inférieurs à l'inflation brésilienne. Les programmes de financement représentent par conséquent une incitation supplémentaire à la création de fermes d'élevage qui deviennent alors un moyen pour les entreprises de capter un capital subventionné, souvent dévié vers des activités plus rentables en d'autres lieux (MAHAR, 1979). Les subventions gouvernementales parviennent à totaliser jusqu'à 75 % du montant des investissements réalisés dans les fermes d'élevage (KOHLHEPP, 1980 : 71).

Les programmes destinés à subventionner l'élevage ont connu une rapide expansion durant les années soixante-dix mais semblent s'être stabilisés récemment. En 1979, la SUDAM a annoncé qu'elle n'approuverait plus de nouveaux projets dans les zones de forêt dense de l'Amazonie légale (région administrative créée pour la gestion et le financement des grands programmes de développement régionaux, cf. fig. 1); elle a cependant continué à subventionner les « anciens projets » déjà autorisés dans les zones de forêt dense, soit plus de 300 au total, et a approuvé de nouveaux projets dans la vaste zone officiellement classée comme « forêt de transition » aux marges sud de l'Amazonie. La plus grande partie de cette « forêt de transition » est en réalité constituée par un mélange serré de forêt dense et de formations de savane, et non pas par un type de végétation intermédiaire. Or, les images LANDSAT de cette région révèlent que les éleveurs abattent de préférence la forêt dense, à la biomasse plus importante (DICKS, 1982).

Malgré la crise économique que traverse le pays, l'élevage subventionné représente encore un important facteur de déboisement. Comme le ralentissement de son expansion est dû au manque de ressources financières et non à une modification des politiques concernant la création de pâturages en zone de forêt, on peut s'attendre à ce que les subventions reprennent lorsque l'économie repartira. Le Président de la République J. SARNEY aurait d'ailleurs déclaré qu'il « ne voulait même pas entendre parler » de la possibilité d'arrêter les programmes subventionnés destinés à l'élevage en Amazonie (*Isto é*, 15/07/87, p. 65).

Cependant, la plupart des déboisements réalisés, tant par les grands propriétaires que par les petits, l'ont été sans l'aide de subventions. Même dans la zone la plus touchée par les programmes incitatifs (le long de la route Belém-Brasília) à l'époque glorieuse de l'action de la SUDAM, seulement la moitié des défrichements ont reçu des encouragements fiscaux (TARDIN *et al.*, 1978; FEARNSIDE, 1979 b). Les causes de l'expansion des pâturages doivent être recherchées dans le rôle clé qu'ils jouent par rapport à la spéculation foncière (FEARNSIDE, 1979 b, 1988 a; HECHT, 1985; HECHT *et al.*, 1988). La

valeur des terres en Amazonie augmente constamment à un taux supérieur à celui de l'inflation, ce qui assure des bénéfices substantiels à quiconque est en mesure de s'approprier une terre et de la revendre. Durant les années soixante-dix, la valeur de la terre au Mato Grosso a augmenté au rythme annuel de 38 %, inflation déduite (MAHAR, 1979 : 124). Le long de la route Belém-Brasília, la prise de valeur des pâturages a également dépassé l'inflation (HECHT, 1985). Les pâturages jouent le rôle d'une réserve de valeur (au même titre que des lingots d'or) au lieu de fonctionner comme facteurs de production. Ils répondent au désir d'investir dans l'immobilier afin de se protéger contre l'inflation. La valeur des propriétés est décuplée lorsque celles-ci deviennent accessibles par voie routière (notons au passage qu'il s'agit là d'un service payé par l'ensemble des contribuables brésiliens et financé par les banques internationales). Une valorisation d'un ordre de grandeur comparable intervient lorsque l'appropriation de la terre est légalisée par l'octroi d'un titre de propriété définitif. En outre, la substitution de la forêt par des pâturages constitue le moyen le plus facile d'occuper l'espace et de le protéger contre la menace que représentent aussi bien les tentatives d'appropriation sauvage effectuées par des paysans sans terre ou d'autres éleveurs, que les programmes gouvernementaux de réforme agraire. Les pâturages sont également pris en compte, en tant que mise en valeur, pour la concession du titre de propriété définitif. Il est pour le moins intéressant de constater que les investissements improductifs réalisés dans l'élevage alimentent l'inflation (GALL, 1980) et contribuent à la formation d'un cercle vicieux qui entraîne la création de pâturages en nombre toujours plus grand.

LES ENTREPRISES AGRICOLES

Comparées aux entreprises d'élevage, les entreprises agricoles ne sont responsables que d'une faible part du déboisement total ; leur impact est cependant susceptible d'augmenter sensiblement dans le futur. Il existe des projets à grande échelle pour le financement de l'agriculture mécanisée et des agro-industries associées dans la zone du Grande Carajás (Brésil, Ministério da Agricultura, 1983 ; FEARNSTIDE, 1986 a ; HALL, 1987). L'essentiel de la partie agricole du programme est actuellement arrêté à cause du manque de ressources. En revanche, la partie qui concerne la production de charbon de bois a connu une croissance rapide.

La sylviculture

Les projets de sylviculture du Grande Carajás ont beaucoup de points communs avec la légende du phénix renaissant de ses cendres. En 1968 l'armateur nord-américain D. K. LUDWIG installe les premières plantations du Projet Jari, destinées à alimenter l'usine de cellulose de son entreprise. La personnalité du fondateur, les caractéristiques du lieu, et les concessions faites à l'époque par le gouvernement brésilien, rendent peu probable la multiplication de ce genre de projet dans la région (FEARNSIDE et RANKIN, 1980, 1984, 1985). LUDWIG a vendu une participation majoritaire à un consortium brésilien en 1982, à un prix bien inférieur aux coûts d'implantation du Projet. Jari a connu divers problèmes d'ordre biologique : faible croissance des premières plantations, situées sur des sols inadéquats ; taux de croissance moyens très inférieurs à ce qui était attendu ; pertes dues à des parasites ou à des maladies (en particulier le champignon *Ceratocystis fimbriata* qui a sévèrement attaqué l'espèce d'arbre considérée comme la carte de visite de l'entreprise, le *Gmelina arborea*). De plus, la forte croissance des prix de la cellulose, prévue par D. Ludwig pour les années 80, ne s'est pas encore produite. Bien que la présence d'une mine de kaolin ait permis au Projet dans son ensemble de faire face à ses dépenses courantes (mais pas au service de sa dette), le secteur forestier perd de l'argent : pour l'année 1985, cette perte est estimée à 47 millions de dollars US (FEARNSIDE, 1988 b). Certains problèmes de départ peuvent être attribués à des décisions erronées, prises par D. LUDWIG sans informations suffisantes ; mais la persistance des problèmes biologiques, qui ne met d'ailleurs pas en cause la qualité de la gestion (l'entreprise emploie en effet un grand nombre de techniciens de haut niveau), indique simplement que la sylviculture à grande échelle en Amazonie est beaucoup plus chère et difficile que ne le pensent les concepteurs du Grande Carajás. Pourtant l'idée d'utiliser le charbon de bois pour le traitement du minerai de fer de Carajás a été énoncée pour la première fois en 1982 par Nestor JOST, à l'époque Secrétaire exécutif du Programme Interministériel du Grande Carajás (FEARNSIDE et RANKIN, 1982). Il s'agissait à la fois de planter 2,4 millions d'hectares d'*Eucalyptus* et d'acheter le charbon de bois produit à partir de la forêt primaire par les éleveurs, les agriculteurs, et même les tribus indigènes de la région. Ces perspectives furent sensiblement réduites lors de la publication du Programme Grande Carajás Agricole, en 1983 (Brésil, Ministério da Agricultura, 1983 ; FEARNSIDE, 1986 a). Mais le projet charbon de bois réapparaît soudain à une échelle considérable : 700 000 ha d'*Eucalyptus* seraient nécessaires pour faire face à la demande, soit

près de dix fois la superficie des plantations du Projet Jari (FEARNSIDE, 1987 b, 1988 b, c). Le projet a encore grandi récemment pour faire face à une production prévue de 2,8 millions de tonnes de fonte, ce qui correspond à l'exploitation de 787 000 ha d'*Eucalyptus* ou au déboisement de 82 000 ha de forêt primaire chaque année. La production de fonte a commencé à Açailândia (Maranhão) le 8 janvier 1988, sans étude préalable d'impact sur le milieu.

Il serait ingénu de croire qu'une plantation dix fois plus grande que celle de Jari pourrait fonctionner sans plus de problèmes. Le résultat le plus probable est que le charbon de bois sera extrait de la forêt naturelle tant qu'il en restera suffisamment à proximité. L'implantation des aciéries dans la région a été apparemment décidée sans la moindre prise en compte de son impact sur l'environnement biologique et social; c'est toute l'économie de la zone affectée qui peut se trouver réorientée vers la production de charbon de bois destiné aux usines.

Quand la première aciérie a commencé à fonctionner le 8 janvier 1988, l'entreprise (Compagnie sidérurgique Vale do Rio Pindaré) disait avoir mis au point un projet de gestion forestière visant la production de bois pour le charbon. Néanmoins, deux semaines plus tard, la compagnie n'avait pas encore acheté le terrain. On peut en conclure que les plans de gestion ne sont pas assez détaillés pour rendre indispensable la connaissance d'un terrain particulier, et que l'existence même du terrain n'est pas une condition nécessaire pour le démarrage du projet.

Le plan acier du Grande Carajás est la plus récente d'une longue série d'actions de développement malheureuses dans lesquelles, invariablement, les projets sont installés avant même que leur faisabilité et leur niveau d'impact aient été évalués (FEARNSIDE, 1985 b).

La production d'alcool

L'alcool a été considéré comme un produit très prometteur pour le développement de l'agro-industrie (ABELSON, 1975). Les efforts pour actualiser ce potentiel ont jusqu'à présent obtenu des succès mitigés. Le Projet sucrier Abraham Lincoln, inauguré en 1972 le long de la Transamazonienne, dans l'État du Pará, à 90 km à l'ouest d'Altamira, a connu une longue série de problèmes. Destiné à l'origine à la production de sucre, il ne produit plus aujourd'hui que de l'alcool. L'entreprise est située dans une zone que les études de régionalisation agro-écologique avaient déclaré climatiquement peu favorable à la culture de la canne à sucre (MORAES et BASTOS, 1972 : fig. 8). De fait, les basses teneurs en saccharose enregistrées ont amené l'usine à refuser une grande partie de la production des agriculteurs, provoquant ainsi de lourdes tensions sociales, aggra-

vées par des erreurs technologiques, administratives et de relations publiques. Par exemple, l'entreprise demandait aux agriculteurs de faire la coupe à une date précise mais ne leur fournissait pas en temps voulu les moyens de transport promis; le stockage de la canne entraînait une chute rapide de la teneur en saccharose. À plusieurs reprises, les agriculteurs ont dû attendre le paiement de leur production durant de longs mois. Les diverses firmes qui ont eu successivement la charge de l'administration de l'usine n'ont jamais réussi à établir de bonnes relations avec les agriculteurs et ont souvent eu recours à la violence pour les maintenir sous leur contrôle.

Un vaste projet de production d'alcool de canne, financé par la Banque Mondiale, est actuellement implanté dans l'État de l'Acre par l'Alcobrás. La première tranche de 5 000 ha, sur les 20 000 que compte le projet, est pratiquement achevée. Un supplément de produit sera obtenu auprès des agriculteurs voisins. Des problèmes sociaux sont apparus dès le départ, lors de l'expropriation de 80 familles de collecteurs de caoutchouc et de petits agriculteurs.

Un complexe sucrier de 5 000 ha est entré en production fin 1988 à Presidente Figueiredo, au nord de Manaus.

La production d'alcool de manioc en Amazonie, considérée par ABELSON (1975) comme une possible réponse à l'épuisement du pétrole fossile, ne semble pas être la panacée attendue. L'alcool de manioc revient plus cher que celui de la canne; l'avantage de cette dernière tient en partie à l'utilisation des déchets pour la production d'énergie destinée au fonctionnement de l'usine. À Sinop, au nord de l'État du Mato Grosso, une entreprise agro-chimique a produit de l'alcool à partir de manioc récolté sur sa propriété ou acheté aux agriculteurs du voisinage; la patate douce et le sorgho ont été également utilisés. À partir de 1987, l'entreprise a cessé d'utiliser le manioc, à cause de son coût élevé et des problèmes de planification occasionnés par l'emploi d'une nombreuse main-d'œuvre temporaire migrante pour la cueillette des tubercules. Elle utilise aujourd'hui le sorgho, produit sur sa propriété de façon mécanisée, pour la distillation d'un alcool destiné aux boissons alcoolisées, produit dont la valeur marchande est bien supérieure à celle de l'alcool-combustible tiré du manioc ou de la patate douce. Les débouchés limités des boissons alcoolisées imposent cependant des restrictions beaucoup plus sévères que dans le cas de l'alcool combustible.

Les cultures permanentes

La plupart des cultures susceptibles d'intéresser les entreprises agricoles voient leurs perspectives sérieusement limitées par les possibilités d'absorption du marché. En effet, la région est si vaste que

toute plantation d'une culture donnée sur une portion significative du bassin saturerait immédiatement le marché mondial. Les prix de la majeure partie des produits sont déjà bas du point de vue du producteur et leur baisse entraîne des pertes financières importantes, suivies d'un rapide changement dans le type d'utilisation du sol. Le prix du cacao, entre autres, baisse régulièrement depuis 1977, à l'exception d'une brève hausse ayant suivi les sécheresses de 1982 et 1983, provoquées par le phénomène El Niño, qui ont détruit des plantations de cacao africaines. Une baisse des prix du cacao sur le long terme avait été prévue par des économistes de la Banque mondiale avant la mise en œuvre du plan d'augmentation des superficies plantées de l'État du Rondônia, développé dans le cadre du Projet Polonoroeste (International Bank for Reconstruction and Development, 1981).

Les maladies imposent également de sévères limites à l'extension des cultures pérennes (FEARNSIDE, 1980b, 1986b, 1985a, 1990, s/d). Le cacao et l'hévéa sont tous deux originaires d'Amazonie, et présentent une grande sensibilité à certains agents pathogènes présents dans cet environnement. Les « balais de sorcière » (*Crinipellis perniciosa*) pour le cacao et la maladie des feuilles (*Microcyclus ulei*) pour l'hévéa ont un effet particulièrement dévastateur sur les plantations. Ces maladies n'existent ni en Afrique ni en Asie, ce qui représente un avantage certain pour ces régions. D'autres cultures, telles que le café, le poivre et le palmier à huile souffrent de maladies qui les ont accompagnées depuis leurs continents d'origine : le café est attaqué par la rouille (*Helmileia vastatrix*), le poivre par le *Fusarium solani f. piperi* et le palmier à huile par une maladie virale récemment observée. Ces maladies tendent à renforcer les effets des hausses et des baisses de prix. Les agriculteurs sont peu enclins à engager de coûteuses dépenses pour contrôler les maladies lorsque les prix sont bas, ce qui a pour effet d'aggraver la situation et de rendre encore plus chère toute intervention future.

Le développement de la *Várzea* (3)

Le projet de riz irrigué développé par Jari représente une tentative unique en son genre d'utilisation à grande échelle de la *várzea* par une entreprise agricole. Les entreprises actionnaires du projet ont décidé d'arrêter la production du riz en avril 1988. La plantation avait alors 4 150 ha et les projets de l'étendre à 12 700 ha avaient déjà été abandonnés (FEARNSIDE, 1988b; FEARNSIDE et RANKIN, 1980, 1984, 1985). La culture du riz irrigué sur des surfaces beau-

(3) Plaine d'inondation du Solimões-Amazone et de certains de ses affluents.

coup plus grandes, soit par des entreprises (comme à Jari) soit par des petits agriculteurs, est techniquement possible; elle paraît cependant peu probable dans les conditions économiques actuelles (FEARNSIDE, 1987a).

L'élevage des buffles, pour la production de lait, de fromage et de viande, a progressivement gagné du terrain dans le projet Jari jusqu'à occuper actuellement 50 000 ha de pâturages inondables dans la *várzea*. Les grands éleveurs de la *várzea* du bas-Amazone et de l'île de Marajó utilisent les mêmes méthodes. L'élevage du buffle a été recommandé par l'entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) pour les marges du Solimões et de l'Amazone dans l'État d'Amazonas, mais les surfaces utilisées sont encore très loin d'atteindre celles du bas-Amazone. La «route de la *várzea*», construite dans l'État d'Amazonas en 1988 afin de mettre en valeur le potentiel productif de la *várzea*, aura surtout pour effet d'attirer les flux migratoires vers les zones peu fertiles de la *terra firme* (4). L'élevage des buffles, pratiqué essentiellement par de grands éleveurs, entre en concurrence directe avec d'autres usages du sol tels que les cultures alimentaires et les fibres plantées par de petits agriculteurs. À cela vient s'ajouter un autre problème : ni les éleveurs, ni les agriculteurs ne sont «propriétaires» de la *várzea*; toutes les terres jusqu'à 50 mètres au delà de la limite supérieure des crues appartiennent à la marine brésilienne.

L'EXPLOITATION DU BOIS

La part de l'exploitation forestière dans le total des déboisements ne cesse d'augmenter. L'exploitation des bois nobles a été dans le passé beaucoup moins intense en Amazonie qu'en Afrique et en Asie, à cause de la faible densité d'arbres à haute valeur commerciale. Les forêts tropicales de l'Asie du Sud-Est sont dominées par une seule famille, les *Dipterocarpaceae*. Malgré une grande diversité au niveau de l'espèce, les bois se ressemblent beaucoup et peuvent être classés en six groupes seulement en vue du sciage et de la commercialisation, comme s'il n'existait que six espèces et non des centaines. La distance taxonomique des espèces amazoniennes est plus grande et leurs bois sont plus hétérogènes. Elles ont jusqu'à présent résisté à tous les efforts pour les regrouper en un petit nombre de classes, ce qui faciliterait grandement leur utilisation et leur commercialisation. La couleur sombre du bois de la plupart des arbres amazoniens est un autre inconvénient; les bois d'Asie

(4) Interfluves hors d'atteinte des plus fortes crues.

sont en général clairs et donc mieux acceptés en Europe et en Amérique du Nord car ils peuvent substituer des espèces de climat tempéré comme l'érable ou le chêne.

L'exploitation des forêts d'Afrique est pratiquement achevée du point de vue commercial et celle des forêts d'Asie approche rapidement de sa fin. L'exportation de bois amazonien tend par conséquent à augmenter. L'extraction du bois en Amazonie est essentiellement le fait d'un grand nombre de petites scieries qui prolifèrent en particulier dans les États de Mato Grosso, Rondônia, Acre et Roraima. La plupart de ces scieries se sont déplacées à partir des régions où les ressources forestières sont en voie d'épuisement, comme l'Espirito Santo et la route Belém-Brasília, au Pará. À l'entrée de São Paulo, on peut observer un flux constant de camions chargés de grumes, ou de bois grossièrement scié, en provenance des régions amazoniennes.

L'exploitation du bois est devenue l'une des causes les plus importantes de l'invasion des terres indigènes dans les États du Rondônia et de l'Acre, ainsi que dans la partie occidentale de l'État d'Amazonas. Les pistes ouvertes par les exploitants forestiers servent de voie de pénétration aux migrants qui déboisent rapidement dans l'espoir d'obtenir la reconnaissance de leur droit sur la terre. Les images satellite du Rondônia (AVHRR interprétées par C. J. TUCKER, à la NASA, Greenbelt, Maryland, États-Unis) montrent que les brûlis de 1987 (les plus importants de l'histoire de l'Amazonie) ont atteint les réserves indigènes Pacaas Novos, Tubarões et Lajes. Certaines parties de ces réserves constituent d'importants points de pénétration pour les entreprises forestières ; certains secteurs de la réserve Pacaas Novos fournissent ainsi en bois les scieries d'Ouro Preto d'Oeste (Rondônia).

L'exploitation de la *terra firme* est en train de venir à bout de certaines espèces parmi les plus valorisées, entre autres la « cerejeira » (*Amburana acreana*) et le « mogno » (*Swetenia macrophylla*). Dans les forêts inondées de la *várzea* (les premières à être touchées car elles offrent des facilités pour le transport fluvial du bois) des espèces commerciales comme l'« ucuuba » (*Virola* spp.) sont en déclin rapide.

L'extraction et la commercialisation du bois sont en partie le fait de grandes entreprises comme la Georgia Pacific, qui détient une soixantaine de lots dans la région de Portel, dans l'État du Pará (R. W. BRUCE, *com. pers.*, 1988) représentant environ 500 000 ha (CARDOSO et MÜLLER, 1978 : 161). Son usine de Portel produit 150 000 m³ de contreplaqué par an et fournit environ 25 % du marché nord-américain travaillant avec les bois tropicaux. Jusqu'à présent, la majeure partie du bois utilisé est achetée à des petites entreprises privées, en dehors de la propriété de la compagnie (R.

W. BRUCE, *com. pers.* 1988). L'exemple des grandes entreprises ne doit cependant pas faire oublier que l'essentiel de l'exploitation forestière n'est pas réalisé par les multinationales, mais par les milliers de petits et moyens exploitants brésiliens. Pour l'Amazonie dans son ensemble, on estime en général que plus de la moitié de l'exploitation forestière est réalisée clandestinement, échappant aux contrôles et taxes imposés par l'institut forestier brésilien (IBDF — Instituto Brasileiro de Desenvolvimento Florestal) (5).

L'extraction des bois nobles gagne rapidement de nouveaux espaces à mesure que l'accès aux régions les plus reculées est facilité et que la pression des marchés augmente. Mais les bois de moindre valeur trouvent aussi des débouchés de plus en plus facilement, et c'est ce type d'exploitation qui est susceptible d'avoir le plus fort impact sur la forêt. Dans quelques cas, des contrats ont été passés avec des partenaires moins exigeants, tels ceux de la Chine et de l'Inde, comme cela s'est produit pour la commercialisation du bois de la zone inondée du barrage de Samuel dans l'État du Rondônia. Des missions commerciales originaires de pays déjà fortement déboisés, tels que ceux que nous venons de citer, visitent de plus en plus fréquemment la région dans le but de signer des contrats d'importation de bois. Signalons cependant qu'un contrat d'importation de fonte (produit dont la fabrication utilise du charbon de bois) a déjà été résilié par les Chinois (*A Crítica*, 08 août 1987).

Les efforts de recherche continuent afin de mettre au point des techniques qui permettent d'exploiter plus intensément la grande diversité de la forêt amazonienne. On sait qu'il est maintenant possible d'abattre intégralement une forêt pour fabriquer des agglomérés ou du papier de basse qualité, comme cela est pratiqué en Papouasie Nouvelle-Guinée. Les firmes japonaises responsables utilisent l'euphémisme de « cueillette totale » pour désigner cette pratique (ROUTLEY et ROUTLEY, 1977). On n'a pas encore vu en Amazonie des montagnes de copeaux prêts à être embarqués sur des cargos pour être exportés, spectacle aujourd'hui commun en Asie du Sud-Est. Cependant, l'épuisement des réserves forestières dans les autres régions, et les progrès technologiques enregistrés dans l'exploitation des espèces disponibles, augmentent la probabilité qu'une telle pratique devienne un facteur supplémentaire de destruction de la forêt amazonienne dans un futur proche.

La transformation en copeaux d'espèces sélectionnées de la forêt naturelle est une technique déjà utilisée par la firme Jari pour compléter l'approvisionnement en bois provenant de ses planta-

- (5) Rattaché depuis 1989 à l'institut pour l'environnement et les ressources naturelles renouvelables (IBAMA — Instituto do Meio Ambiente e dos Recursos Naturais Renováveis).

tions. Le nombre d'espèces utilisées a diminué de 80 en 1983 à 40 en 1986 (FEARNSIDE, 1988b : 18). La réduction du nombre d'espèces utilisées a permis de maintenir une meilleure qualité et consistance de la cellulose. Mais pour des papiers de qualité inférieure ou du carton, de tels critères ne sont plus nécessaires.

L'utilisation de bois en copeaux comme source d'énergie dans les usines thermo-électriques constitue une importante cause potentielle de déboisement. Une série d'usines à bois sont en cours de construction dans les États d'Amazonas et de Rondônia. Deux sont déjà en fonctionnement (Manacapuru, Amazonas et Ariquemes, Rondônia). La multiplication de ce type d'usine dépend beaucoup de l'évolution des prix du pétrole. Les prix élevés du début des années quatre-vingt ont entraîné les responsables à donner une priorité aux usines à bois, mais la baisse des prix enregistrée depuis en a grandement diminué l'intérêt. Ainsi, le projet de barrage de Balbina possédait une petite usine thermo-électrique à bois, d'une capacité de 7,5 MW, afin de fournir l'énergie nécessaire au chantier durant la construction du barrage. Cette usine a été remplacée par des groupes électrogènes au diesel en septembre 1987, plus d'un an avant l'entrée en production du barrage. Deux unités de 50 MW chacune, qui devaient utiliser le bois de la zone du lac de retenue, ont été transférées à Manaus et converties au diesel, afin de renforcer le parc thermo-électrique de la ville. La baisse du prix du pétrole fut le facteur décisif dans ce changement d'orientation, et non pas une soudaine prise de conscience de l'importance de la préservation des forêts. Dans le contexte d'un troisième choc pétrolier, la montée des prix entraînerait certainement un regain d'intérêt pour les usines à bois.

L'AGRICULTURE SUR BRÛLIS

L'agriculture itinérante, avec jachères suffisamment longues pour permettre une bonne régénération des sols après une ou deux années de cultures vivrières, représente une cause de déboisement insignifiante au Brésil. Seuls les populations indigènes et quelques agriculteurs *caboclos* (6) utilisent cette pratique traditionnelle. L'agriculture pionnière, en revanche, joue un rôle important qui s'accroît constamment. Dans un premier temps, les pionniers en

(6) *Caboclo* : nom donné aux populations qui habitent le long des cours d'eau d'Amazonie et vivent de la chasse, de la cueillette, de la pêche et de la polyculture. Elles comprennent à la fois des indiens détribalisés et des métisses issus des différentes phases d'occupation de la région (notamment des nordestins venus récolter le latex durant la seconde moitié du siècle dernier).

provenance d'autres régions du pays abattent et brûlent la forêt de la même façon que les agriculteurs traditionnels sur brûlis. Après une brève période productive, soit le sol est laissé à la jachère un temps trop court pour que la régénération ait lieu, soit, plus fréquemment, il est transformé en pâturage. Pour que l'agriculture itinérante soit une pratique stable, la présence d'un ensemble complexe de traditions culturelles (connaissances, coutumes respectées, etc.) est nécessaire. Ces traditions ont pour effet d'empêcher la réduction du temps de jachère et, par conséquent, le déclenchement du processus de dégradation. Même si ce système est en effet susceptible d'alimenter des populations peu denses de façon continue, il est de toute façon voué à l'échec pour ce qui concerne les pionniers. Cela pour plusieurs raisons, parmi lesquelles on peut citer : la pression démographique, la demande accrue engendrée par les besoins monétaires, le préjugé négatif à l'encontre des personnes possédant de la forêt secondaire sur leurs lots et les motifs à caractère spéculatif qui induisent à planter des pâturages au lieu des cultures vivrières.

L'agriculture sur brûlis est depuis longtemps un facteur important de déboisement en Équateur et au Pérou, mais au Brésil cette pratique a été largement dépassée par la croissance des pâturages au sein des grandes *fazendas*. L'importance de l'agriculture sur brûlis augmente par rapport aux déboisements réalisés par les grands éleveurs, à la fois parce que ces derniers manquent de crédits et à cause du flux croissant de petits agriculteurs originaires du sud et centre-sud du pays. L'agriculture sur brûlis connaît ses plus forts taux de croissance dans les États de Rondônia, Acre et Roraima. Les potentialités d'expansion de ce type de déboisement sont bien supérieures à ce qui a pu être observé jusqu'à présent, cependant son évolution dépendra de décisions politiques qui suscitent une forte opposition. Un programme de réforme agraire de grande portée avait été annoncé par le président José SARNEY en 1985 ; le projet originel spécifiait que les terres destinées à être redistribuées proviendraient de l'expropriation des grandes propriétés (Brésil, Ministério da Reforma e do Desenvolvimento Agrário, 1985 : 30). S'il avait été appliqué sous cette forme, le plan aurait certainement contribué à freiner les déboisements. Malheureusement, les grands propriétaires ont exercé de fortes pressions afin d'empêcher la mise en œuvre du plan et en le réorientant vers la distribution de terres publiques. Comme la quasi totalité des terres appartenant encore au domaine public se trouvent en Amazonie, une telle interprétation transformerait la « réforme agraire » en une simple opération de colonisation semblable à celles qui ont donné des résultats controversés sur la Transamazonienne (Pará), dans l'État du Rondônia et en d'autres lieux. Des colons du sud du pays sont déjà en cours d'installation sur des terres publiques (comme à Presidente

Figueiredo, État d'Amazonas) dans le cadre de la «réforme agraire». Poursuivre jusqu'au bout une logique qui fait de l'Amazonie une soupape permettant d'accueillir les personnes sans terre de tout le Brésil serait un désastre. Tant du fait de la destruction de la forêt que de l'implantation sur une échelle sans précédent d'une agriculture non reproductible. L'Amazonie légale brésilienne a une superficie de 5 millions de km² ; si l'intégralité de la région, réserves et zones déjà occupées incluses, était partagée entre les 10 millions de familles sans terre du pays, chacune recevrait seulement 50 ha (soit la moitié des lots de la Transamazonienne). L'impossibilité pour l'Amazonie de résoudre les problèmes sociaux des autres régions du pays doit être reconnue par ceux qui élaborent les politiques nationales.

CONCLUSIONS

L'accélération des déboisements est le résultat de la superposition de différentes dynamiques caractéristiques du développement agricole en Amazonie et dans d'autres régions du Brésil. La plus grande partie des zones déboisées est destinée à des formes d'utilisation du sol non reproductibles, comme les pâturages. Les efforts pour arrêter les déboisements et réorienter le développement vers un usage permanent du sol ne pourront être couronnés de succès que si on affronte les processus sous-jacents qui conduisent à la déforestation. Ces processus incluent : l'expulsion des populations des régions Centre-Sud, Sud et Nordeste par les progrès de la concentration foncière et le remplacement des cultures grandes consommatrices de main-d'œuvre par les pâturages ou l'agriculture mécanisée ; l'utilisation des pâturages, en Amazonie, comme moyen bon marché et efficace de protéger la terre contre l'expropriation, les *posseiros* ou d'autres *fazendeiros* ou *grileiros* (7). La construction de routes et la spéculation foncière sont liées aux défrichements selon un cercle vicieux qui conduit à la croissance exponentielle des zones déboisées. Les parties du système les plus susceptibles d'être contrôlées par le gouvernement sont : les décisions concernant l'ouverture ou l'amélioration des routes, l'acceptation des pâturages comme investissement permettant la reconnaissance de l'appropriation foncière, les politiques de développement agricole et industriel menées dans les zones d'origine des migrants.

(7) *Posseiro* : personne qui s'approprie une terre par occupation directe ; *fazendeiro* : grand éleveur ; *grileiro* : personne qui obtient un titre de propriété ou d'occupation de façon frauduleuse.

Les routes et l'expansion de l'habitat lié aux activités minières et agricoles ainsi qu'aux bases militaires accélèrent encore davantage l'expansion de la frontière et les déboisements qui s'en suivent. Des changements récents dans l'importance relative des facteurs de défrichement peuvent être observés : impact croissant de l'exploitation forestière ; augmentation relative des défrichements opérés par de petits agriculteurs, par rapport aux propriétaires des grandes *fazendas* ; diminution de l'effet des avantages fiscaux octroyés à l'élevage. Cette dernière est la conséquence de la crise économique et ne traduit aucun changement fondamental dans le sens de reconnaître les sols amazoniens impropres à l'élevage. La relative diminution des taux de déboisement ainsi obtenue ne peut qu'être temporaire, on doit s'attendre à ce que de nouveaux crédits pour l'élevage soient libérés lorsque l'économie du pays sortira de la crise. Les rythmes élevés de déboisement montrent que des mesures immédiates et draconiennes doivent être prises si l'on veut enrayer le processus avant que la forêt ait disparu ou soit réduite à quelques vestiges insignifiants.

Il est indispensable d'évaluer l'impact des projets de développement sur le déboisement avant de commencer leur mise en œuvre : les projets qui entraîneraient des déboisements jugés excessifs devraient être simplement annulés, alors que la pratique actuelle consiste à libérer des crédits pour des recherches et des mesures palliatives sans efficacité. Les projets de « macro-zoneamento » (8) doivent être exécutés et respectés. Ils seraient souhaitable qu'ils incluent une grande diversité de parcs et réserves capables de répondre à l'hétérogénéité des situations ; entre autres les fameuses réserves « extractives » qui permettent l'exploitation renouvelable de produits forestiers autres que le bois. La défense des parcs et réserves devrait être rigoureuse et recevoir les moyens nécessaires, tant au niveau financier que légal et policier.

Enfin, de nouvelles formes de calcul économique devraient être mises au point et utilisées pour l'évaluation des choix de développement et l'octroi d'avantages financiers aux pratiques écologiquement satisfaisantes. Les formes d'exploitation renouvelables qui maintiennent le couvert forestier devraient pouvoir obtenir une garantie de viabilité alors que celles qui lui sont nuisibles devraient devenir anti-économiques.

(8) Projet d'affectation des sols au niveau régional, selon des critères écologiques et socio-économiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELSON (P.H.), 1975. — «Energy alternatives for Brazil». *Science* 189 : 417.
- BEISIEGEL (W. de R.) et SOUZA (W.O. de), 1986. — «Reservas de fosfatos, panorama nacional e mundial». In : Instituto Brasileiro de Fósforo (IBRAFOS), *III Encontro Nacional de Rocha Fosfática*, Brasília, 16-18/06/86. IBRAFOS, Brasília, 463 pp.
- Brasil, Ministério da Agricultura, 1983. — *Programa Grande Carajás Agrícola, Versão Preliminar*. Ministério da Agricultura, Brasília. 6 Vols.
- Brasil, Ministério da Reforma e do Desenvolvimento Agrário, 1985. — *Proposta para a elaboração do I. Plano Nacional de Reforma Agrária da Nova República-PNRA*. Ministério da Reforma e do Desenvolvimento Agrário (MIRAD), Brasília, 69 pp., multigr.
- BUNKER (S.G.), 1980. — «Forces of destruction in Amazonia». *Environment*, 22 (7) : 14-43.
- CARDOSO (F.H.) et MÜLLER (G.), 1978. — *Amazônia : Expansão do capitalismo*. 2a ed. Brasiliense, São Paulo, 208 pp.
- Critica (a)*, 08/08/1987. «Saida da China afunda mercado». Manaus, p. 8.
- DICKS (S.E.), 1982. — *The use of LANDSAT imagery for monitoring forest cover alteration in Xinguara, Brazil*. Master's Thesis in Geography, University of Florida, Gainesville, Florida, USA.
- FEARNSIDE (P.M.), 1979a. — «Desenvolvimento da floresta amazônica : problemas prioritários para a formulação de diretrizes». *Acta Amazonica*, 9 (4) suplemento : 123-129.
- FEARNSIDE (P.M.), 1979b. — «Previsão de produção bovina na rodovia Transamazônica do Brasil». *Acta Amazonica*, 9 (4) : 689-700.
- FEARNSIDE (P.M.), 1980a. — «Os efeitos das pastagens sobre a fertilidade do solo na Amazônia brasileira : consequências para a sustentabilidade da produção bovina». *Acta Amazonica*, 10 (1) : 119-132.
- FEARNSIDE (P.M.), 1980b. — «Black pepper yield prediction for the Transamazon Highway of Brazil». *Turrialba*, 30 (1) : 35-42.
- FEARNSIDE (P.M.), 1983. — «Land-use trends in the Brazilian Amazon region as factors in accelerating deforestation». *Environmental conservation*, 10 (2) : 141-148.
- FEARNSIDE (P.M.), 1984. — «A floresta vai acabar?». *Ciência Hoje*, 2 (10) : 42-52.
- FEARNSIDE (P.M.), 1985a. — «Agriculture in Amazonia». In G.T. France et T.E. Lovejoy (ed.) *Key environments : Amazonia*. Pergamon Press, Oxford, Grande-Bretagne : 393-418.
- FEARNSIDE (P.M.), 1985b. — «Deforestation and decision-making in the development of Brazilian Amazonia». *Interciencia*, 10 (5) : 243-247.
- FEARNSIDE (P.M.), 1986a. — «Os planos agrícolas : Desenvolvimento para quem e por quanto tempo?». In J.M.G. de Almeida Jr. (org.), *Carajás : desafio político, ecologia e desenvolvimento*. Brasiliense, São Paulo : 362-418.
- FEARNSIDE (P.M.), 1986b. — «Alternativas de desenvolvimento na Amazônia brasileira : uma avaliação ecológica». *Ciência e Cultura*, 38 (1) : 37-59.

- FEARNSIDE (P.M.), 1987a. — « Rethinking continuous cultivation in Amazonia ». *BioScience*, 37 (3) : 209-214.
- FEARNSIDE (P.M.), 1987b. — « Frenesi de desmatamento no Brasil : A floresta amazônica irá sobreviver? » In G. Kohlepp et A. Schrader (ed.), *Homem e natureza na Amazônia*. Tübinger Geographische Studien 95 (Tübinger Beiträge zur Geographischen Lateinamerika-Forschung 3). Geographisches Institut, Universität Tübingen, Tübingen, R.F.A. : 45-57.
- FEARNSIDE (P.M.), 1987c. — « Deforestation and international economic development projects in Brazilian Amazonia ». *Conservation Biology*, 1 (3) : 214-221.
- FEARNSIDE (P.M.), 1988a. — « Causas de desmatamento na Amazônia brasileira ». *Para Desenvolvimento*, 23 : 24-33.
- FEARNSIDE (P.M.), 1988b. — « Jari at age 19 : Lessons for Brazil's silvicultural plans at Carajás ». *Interciencia*, 13 (1) : 12-24; 13 (2) : 95.
- FEARNSIDE (P.M.), 1988c. — « O carvão do Carajás ». *Ciência Hoje*, 8 (48) : 17-21.
- FEARNSIDE (P.M.), 1989a. — *A ocupação humana de Rondônia : impactos, limites e planejamento*. (Rapport de recherche n° 5.) Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico (CNPq), Brasília, 76 pp.
- FEARNSIDE (P.M.), 1989b. — « Deforestation and agricultural development in Brazilian Amazonia ». In P.R. Leopoldo (org.), *Amazonia : Deforestation and possible effects*. N. spécial de *Interciencia*, 14 (6) : 291-297.
- FEARNSIDE (P.M.), 1990. — « Agricultura na Amazônia ». *Cadernos NAEA* N. 10. Núcleo de Altos Estudos Amazônicos (NAEA), Universidade Federal do Pará, Belém : 197-252.
- FEARNSIDE (P.M.), s/d. — *Capacidade de suporte humano da floresta amazônica*. Éd. de l'Université de São Paulo, São Paulo. (Sous presse.)
- FEARNSIDE (P.M.) et RANKIN (J.M.), 1980. — « Jari and development in the Brazilian Amazon ». *Interciencia*, 5 (3) : 146-156.
- FEARNSIDE (P.M.) et RANKIN (J.M.), 1982. — « Jari e Carajás : o futuro incerto das grandes plantações de silvicultura na Amazônia ». *Interciencia*, 7 (6) : 326-328.
- FEARNSIDE (P.M.) et RANKIN (J.M.), 1984. — « O novo Jari : riscos e perspectivas de um desenvolvimento maciço amazônico ». *Ciência e Cultura*, 36 (7) : 1140-1156.
- FEARNSIDE (P.M.) et RANKIN (J.M.), 1985. — « Jari revisited : changes and the outlook for sustainability in Amazonia's largest silvicultural estate ». *Interciencia*, 10 (3) : 121-129.
- FONSECA (F.F. de A.), 1987. — « Consequências ecológicas de implantação da siderúrgica de carvão vegetal na região da ferrovia de Carajás ». *Para Desenvolvimento*, 22 : 21-40.
- GALL (N.), 1980. — « Why is inflation so virulent? » *Forbes*, 13/10/80 : 67-71.
- HALL (A.), 1987. — « Agrarian crisis in Brazilian Amazonia : the Grande Carajás Programme ». *The journal of development studies*, 23 (4) : 522-552.
- HECHT (S.B.), 1981. — « Deforestation in the Amazon basin : practice, theory and soil resource effects ». *Studies in third world societies*, 13 : 61-108.
- HECHT (S.B.), 1983. — « Cattle ranching in the eastern Amazon : environmental and social implications ». In E.F. Moran (org.) *The dilemma of Amazonian development*. Westview Press, Boulder, Colorado, USA : 155-188.
- HECHT (S.B.), 1985. — « Environment, development and politics: Capital accumulation and the livestock sector in eastern Amazonia ». *World Development*, 13 (6) : 663-684.

- HECHT (S.B.), NORGAARD (R.B.) et POSSIO (G.), 1988. — « The economics of cattle ranching in eastern Amazonia ». *Interciencia*, 13 (5) : 233-240.
- International bank for reconstruction and development, 1981. — *Brazil : integrated development of the northwest frontier*. The World Bank, Latin American and Caribbean Regional Office, Washington, D.C., USA, 101 pp.
- Isto É, 15/07/1987. — « Fraude fiscal : orgia amazônica. Incentivos desperdiçam bilhões de cruzados » : 62-65.
- KOHLEPP (G.), 1980. — « Analysis of state and private regional development projects in the Brazilian Amazon basin ». *Applied Geography and Development*, 16 : 53-79.
- LIMA (J.M.G. de), 1976. — *Perfil analítico dos fertilizantes fosfatados*. Boletim nº 39. Ministério das Minas e Energia, Departamento Nacional de Produção Mineral, Brasília, 55 p.
- MAHAR (D.J.), 1979. — *Frontier development policy in Brazil: a study of Amazonia*. Praeger, New York, USA, 182 pp.
- MORAES (V.H.F.) et BASTOS (T.X.), 1972. — « Viabilidade e limitações climáticas para as culturas permanentes, semi permanentes e anuais, com possibilidades de expansão na Amazônia. In Zoneamento agrícola da Amazônia (1ª aproximação) ». *Boletim técnico do Instituto de Pesquisa Agropecuária do Norte (IPEAN)* N. 54, IPEAN, Belém : 123-153.
- MYERS (N.), 1981. — « The Hamburger connection : how Central America's forests become North America's hamburgers ». *Ambio*, 10 (1) : 3-8.
- NATIONS (J.D.) et KOMER (D.I.), 1983. — « Rainforests and the Hamburger society ». *Environment*, 25 (3) : 12-20.
- ROUTLEY (R.) et ROUTLEY (V.), 1977. — « Destructive forestry in Australia and Melanesia ». In J.H. Winslow (org.) *The Melanesian Environment*. Australian National University, Canberra, Australia : 374-397.
- SERRAO (E.A.S.) et FALESI (I.C.), 1977. — *Pastagens do Trópico Úmido brasileiro. Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária — Centro de Pesquisa Agropecuária do Trópico Úmido (EMBRAPA-CPATU)*, Belém, 73 pp.
- SERRAO (E.A.S.), FALESI (I.C.), VIEGA (J.B.), TEIXEIRA NETO (J.F.), 1979. — « Productivity of cultivated pastures on low fertility soils in the Amazon of Brazil ». In P.A. Sánchez et L.E. Tergas (org.) *Pasture production in acid soils of the tropics: proceedings of a seminar held at CIAT, Cali, Colombia, 17-21 April 1978*. CIAT series 03 EG-05. Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT), Cali, Colombia : 195-225.
- TARDIN (A.T.), SANTOS (A.P. dos), LEE (D.C.L.), MORAES NOVO (E.M.L. de) et TOLEDO (F.L.), 1978. — « Projetos agropecuários da Amazônia : desmatamento e fiscalização-relatório ». *Amazônia em foco*, 12 : 7-45.

Notes de lecture

Philippe COUTY et Étienne LANDAIS

Philippe BERNARDET

Vache de la houe, vache de la dot

Élevage bovin et rapports de production en Moyenne et Haute Côte-d'Ivoire
Paris, Éditions du CNRS, 1988, 228 p., ISBN : 2-222-04171-6

Vu par les macro-économistes et les faiseurs de projections, l'avenir de l'élevage dans les pays en développement semble assez clair. L'élasticité-revenu de la demande de produits animaux étant élevée, tout accroissement du revenu par tête ne manquera pas de provoquer une forte augmentation de la demande de viande et de produits laitiers. Un accroissement de la production domestique est donc indispensable, faute de quoi il faudra importer. Une augmentation de la production végétale accompagnera les progrès de l'élevage, pour deux séries de raisons. D'une part les pâturages naturels ne suffiront pas à des animaux mieux nourris, et il faudra recourir à des aliments fabriqués à partir de matières premières végétales, produites localement ou importées. D'autre part, le développement de l'élevage rendra possible la fourniture accrue de fumier et d'énergie animale, donc une intensification à base de consommations intermédiaires et de capital d'exploitation.

Mais qui dit élevage dit éleveurs, ou plutôt sociétés d'éleveurs. Ici surgissent quelques complications. Il n'est pas certain que les agriculteurs-éleveurs d'Afrique, par exemple, ou les pasteurs qui pratiquent encore nomadisme ou transhumance, soient prêts à prendre place dans un schéma qui fera de certains d'entre eux — pas tous — des producteurs commerciaux de viande et de lait. La transformation de l'élevage requiert plus que des innovations techniques et un calcul de coûts-bénéfices.

Pour se rendre compte des résistances probables, des délais prévisibles, des déviations inévitables, pas d'autre moyen que l'examen détaillé de ce qui s'est réellement passé dans un espace donné, pendant une période précise.

C'est à ce difficile travail que Ph. BERNARDET s'est livré en Côte-d'Ivoire, notamment à partir de la comparaison des rapports qui caractérisent les divers systèmes d'élevage sédentaires villageois, et le système d'élevage peul semi-transhumant. C'est ainsi, par exemple, qu'il constate qu'en milieu villageois, le passage progressif à un élevage productiviste semble aller de pair avec une modification des règles successorales et avec une certaine privatisation des unités de production.

L'étude sur le terrain a permis de repérer des régularités à laquelle la théorie donne des noms et dont elle tire des propositions. Résumées en quelques paragraphes limpides (: 205-210), ces propositions donnent du sens à l'histoire récente et prochaine, à tel point que l'on gagnera à commencer la lecture de l'ouvrage par la fin, c'est-à-dire par les pages 210-213 intitulées « Retour à l'histoire ». On sera ainsi mieux armé pour entrer dans un livre qui expose, pas à pas, les résultats d'investigations minutieuses.

Le chapitre 1 (les rapports de production) introduit abruptement la notion essentielle de « parc communautaire villageois », qui ne s'éclairera vraiment qu'au début du chapitre 3. Le parc matérialise l'unité de production spécifique des systèmes d'élevage sédentaires, à savoir le troupeau bovin, lequel rassemble le plus souvent les animaux de plusieurs propriétaires. Selon l'auteur, les parcs sont apparus à la fin du XIX^e siècle pour assurer la sécurité du bétail, éviter les dégâts aux cultures, faciliter la traite et le détiquage... La gestion de ces troupeaux communautaires impliquerait aujourd'hui une « dissociation des fonctions de propriété entre agriculteurs et bouviers », les premiers contrôlant le croît numérique du troupeau, et la production de viande qui en découle, alors que les seconds retiennent la production laitière. Chez les Peul, qui sont entrés en Côte-d'Ivoire à partir de 1960 et qui détiennent désormais au moins le tiers du cheptel national, le bouvier est plutôt un exécutant salarié, et ce sont les femmes de l'éleveur qui exploitent la production laitière.

Le chapitre 2 tire parti de données recueillies par la SODEPRA (1) ainsi que d'enquêtes qualitatives et d'interviews réalisés en 1981 et 1984 auprès des bouviers et des propriétaires. La structure de la propriété du bétail est décrite sans recourir aux courbes de concentration ni à l'indice de Gini mais au moyen de tableaux construits par ethnie et articulés autour d'une catégorie « standard », qui regroupe le même pourcentage du nombre total de propriétaires et du nombre total d'animaux. On peut de la sorte faire apparaître une répartition générale des propriétaires en trois catégories autour d'une moyenne, et voir émerger un modèle de structure, passablement arbitraire à vrai dire, qui est appliqué à l'ensemble des groupes ethniques étudiés : secteur traditionnel, secteur de transition, secteur pionnier. En fait, les remarques significatives faites sur le « paradoxe lobi » (p. 69), comme la réintroduction ad hoc dans le schéma d'un « secteur peul » jugé « spécifique », montrent bien qu'il n'est pas facile d'éliminer la référence ethnique. La suite du livre, plus convaincante que ce chapitre un peu laborieux, revient d'ailleurs à la distinction initiale entre élevage sédentaire villageois et élevage peul, la première de ces rubriques donnant souvent lieu à une ventilation de type ethnique (: 111-116 par exemple).

Le chapitre 3 développe l'idée que le troupeau est l'unité pertinente pour l'étude des systèmes d'élevage. Mais cette « unité de production », qui est assimilée au parc, peut comprendre plusieurs unités de gardiennage et regroupe le plus souvent des bêtes provenant de plusieurs unités de production agricole. La morphologie de ce puzzle est étudiée en référence aux types de tâches à effectuer : gardiennage de saison sèche et de saison des pluies, détiquage, construction et entretien du parc, traite et gestion de la production laitière. C'est bien ainsi qu'il convient de procéder, les structures n'étant en somme qu'un « précipité » des comportements.

Il est question dans le chapitre 4 des rapports de distribution, c'est-à-dire du partage du produit. En milieu sédentaire, on l'a vu, la production de viande reste acquise aux propriétaires et c'est la production laitière qui constitue la principale rémunération des bouviers. Les autres prestations ne font que compenser l'éventuelle insuffisance de cette production. En milieu peul, le lait est attribué aux femmes de l'éleveur, avec ce résultat que le bouvier, quel que soit son mode de rémunération, se trouve très généralement désavantagé par rapport aux bouviers de l'élevage villageois. Entre propriétaires, les charges sont réparties proportionnellement au nombre d'animaux possédés par chacun. Le confiage, sorte de bail à cheptel, est rémunéré par l'attribution d'une partie du croît. Ces modalités de distribution permettent ou non une accumulation par les bouviers, qui fait d'eux, à terme, des propriétaires susceptibles d'accéder à l'autonomie.

L'articulation entre rapports de distribution et rapports de production fonde une dynamique sociale inséparable d'une différenciation croissante entre petits et gros propriétaires, avec marginalisation inévitable de certains éleveurs. Le nombre de ces laissés pour compte du développement pourrait être relativement élevé, et annuler au plan global l'effet des progrès réalisés par les éleveurs prospères.

(1) Société ivoirienne pour le développement des productions animales.

Après une digression sans nécessité d'une vingtaine de pages descriptives consacrées à la population des bouviers, on en arrive à l'étude de la reproduction. Ce chapitre traite de questions capitales : les modes d'acquisition du bétail et la constitution des unités de production. S'agissant de l'*achat*, on constate une fois de plus que la monétisation ne s'effectue que progressivement. Que des biens puissent s'échanger tous contre de la monnaie ne signifie pas, ou pas tout de suite, qu'ils puissent faire l'objet d'une sommation indifférenciée, alors pourtant que leur contrepartie est constituée par le même instrument d'échange en principe universel. Chez les Lobi, la distinction entre produits « amers » et « froids » continue apparemment d'avoir cours. La qualité amère, celle des biens qu'on ne saurait utiliser sans en sacrifier une part aux ancêtres agnatiques, s'attache au bétail acquis avec le produit de récoltes amères (le sorgho par exemple). De même, les « vaches de la houe », acquises par vente de produits agricoles ou utilisation de revenus salariaux, sont d'usage libre et individuel jusqu'à la mort du propriétaire, alors que les « vaches de la dot », fournies par l'oncle utérin de l'époux, doivent en principe servir à doter ultérieurement un membre mâle du matrilignage. Auquel cas le bétail n'est qu'un support permettant le transfert de la valeur dans le temps, pour la reproduction des unités familiales du lignage. S'agissant de l'*héritage*, qui se transmet chez les Lobi en ligne maternelle (d'oncle à neveu), on rencontre le problème commun aux sociétés matrilineaires virilocalles, où les enfants vivant et travaillant avec leur père à l'entretien et à l'exploitation d'un actif durable savent qu'ils n'en hériteront pas. Cette « dysharmonie » a été étudiée en économie de plantation villageoise. Pour en revenir aux Lobi, « la matrilinearité des droits sur le bétail fait qu'un fils n'a pas de droits sur le cheptel de son père alors qu'il a contribué par son travail à son acquisition » (p. 179). D'où une certaine réticence des enfants à participer aux tâches de gardiennage dans le troupeau géré par leur père. Les mêmes causes produisant ou facilitant les mêmes effets, on voit se généraliser chez les Lobi, comme en zone forestière ivoirienne, l'héritage de père à fils.

Le chapitre 7 résume les enseignements du livre à l'intention des agents de développement. Les solutions envisageables sont clairement formulées, en référence à certaines tendances de fond telles que la volonté de nombreux propriétaires Senoufo de quitter la structure communautaire traditionnelle (p. 195) ou — ce qui semble moins clair — l'apparition dans le centre du pays d'une « mentalité de planteur » où l'auteur voit un atout majeur pour le développement de l'élevage. Ensuite vient la conclusion du livre, et c'est elle qu'il faut méditer. Il en ressort que la fonction principale de l'élevage, aujourd'hui encore, n'est pas de produire de la viande comme le voudraient les planificateurs, mais de stocker les surplus de valeur épargnée par les unités de production agricole. Cette mise en réserve s'opère au sein d'unités *communes* à plusieurs exploitations agricoles, ce qui ne simplifie évidemment pas les choses. La gestion de cette réserve est rémunérée par la production laitière, la production de viande n'étant qu'accessoire et, selon l'auteur, non recherchée en tant que telle. Le passage de l'élevage-thésaurisation à l'élevage-production semble s'accompagner d'une individualisation des parcs faisant coïncider l'unité d'élevage avec l'unité de production agricole. Dans ce cas, qui est celui des éleveurs-agriculteurs peul installés en Côte-d'Ivoire, l'association agriculture-élevage peut se nouer sur des bases solides.

Cette intéressante schématisation, que nous résumons à l'excès, est particulièrement opportune. Elle devrait calmer bien des impatiences, et corriger bien des malentendus. On pourra regretter qu'elle comporte une erreur économique, consistant à qualifier d'improductif le travail que les bouviers fournissent pour gérer le fonds de réserve agricole. Pour BERNARDET, qui cite ANDREANI, n'est en effet productif que le travail qui produit des valeurs d'usage. Est « improductif », en revanche, le travail qui « crée les conditions formelles de la consommation individuelle et productive, par exemple la comptabilité des procès de travail et des valeurs d'usage » (p. 206). Dès lors, les fonctions de propriété et de distribution du produit sont considérées comme improductives. Cette façon de voir, parfaitement idéologique, a déjà eu des conséquences catastrophiques — entre autres — sur l'organisation de la fonction commerciale, les distributeurs privés étant considérés comme des prédateurs qu'il fallait éliminer... Il convient donc de rappeler que dans le décompte des valeurs ajoutées dont la somme équivaut à la production, les services comptent *autant* que les biens matériels. À juste titre. Le travail consistant à assurer le report d'une valeur dans le temps, ou

son transport dans l'espace, est tout aussi productif — ni plus, ni moins — que le travail consistant à fabriquer le bien matériel support de la valeur.

Au surplus, la démonstration paraît bien laborieuse et ne convainc guère, puisqu'il est impossible de distinguer concrètement les tâches (jugées « improductives ») de gestion du troupeau en tant que « fonds de réserve agricole », de celles qui permettent d'assurer les productions de lait et de viande. Ne faut-il pas plutôt s'engager sur une autre voie, et reconnaître au bétail le statut d'un bien économique particulier, à la fois bien de production et forme de réserve ? Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de Ph. BERNARDET a l'énorme mérite d'aller plus loin que les constats aujourd'hui classiques sur le rôle du cheptel dans les sociétés traditionnelles en Afrique soudanienne et soudano-guinéenne : il en part, pour s'interroger sur les conséquences de cet état de fait en termes de développement, et proposer des réponses concrètes. À ce titre, et en dépit de ses insuffisances (cf. par exemple les développements sur les « gros tiques » et les « petits tiques » : 97-99 ; ou sur un autre plan, l'insuffisance criante de l'appareil statistique utilisé), nous ne pouvons que le recommander à tous les lecteurs soucieux du développement de l'élevage en Afrique.

La présentation matérielle du livre est séduisante, luxueuse même : papier de qualité, seize planches photographiques, cartes spacieuses. Ces agréments devraient rendre plus lisible un texte souvent rédigé dans le style d'un rapport de recherche plus que dans celui d'un ouvrage de synthèse. Malheureusement l'ouvrage fourmille de fautes d'impression, et offre un véritable florilège de fautes d'orthographe. Le travail créant les « conditions formelles » de la reconnaissance des signes linguistiques et de leur compréhension est pourtant tout aussi productif que celui qui consiste à faire une enquête et à écrire un livre !

Johann HUGUENIN

**L'élevage dans les exploitations sereer des Terres Neuves
au Sénégal oriental**

Mémoire de fin d'études de l'École d'ingénieurs
des Techniques Agricoles des Régions Chaudes. CNEARC, Montpellier.
ORSTOM, 90 p., *multigr.*

Cette note voudrait attirer l'attention sur un remarquable travail qui risque de passer inaperçu en raison de son statut de mémoire de fin d'études. Grâce à l'encadrement dont il a bénéficié, mais aussi en raison d'un indéniable dynamisme personnel, un jeune chercheur démontre avec éclat qu'un travail de formation bien conduit peut contribuer efficacement à l'avancement des connaissances scientifiques. Son mémoire permet de faire le point sur un certain nombre de concepts et de méthodes récemment proposés pour la recherche sur les systèmes d'élevage, qui ont été utilisés avec cohérence et intelligence sur le terrain.

Cette étude s'insère dans un important programme de recherches entrepris au Sénégal par l'ORSTOM, l'ISRA et divers autres partenaires à partir de 1986 (1). Ce programme vise à éclairer les facteurs et les modalités d'évolution des systèmes agraires sereer, en procédant à de nouvelles investigations sur des terrains déjà étudiés entre 1965 et 1975. Trois situations avaient été analysées à cette époque :

- Le vieux pays sereer du Sine, au centre du Bassin Arachidier, caractérisé par de fortes densités démographiques, une dégradation progressive du milieu, une certaine détérioration du système agraire ;
- la région de Kafrine, frange pionnière du Bassin Arachidier il y a vingt ans, où des communautés sereer se sont installées spontanément ;
- La région de Tambacounda, où les implantations sereer sont liées à une opération de migration organisées à partir de 1972 par la Société des Terres Neuves, à partir du Sine.

Trois situations, mais un même ensemble de sociétés rurales, saisies dans des contextes différents. L'analyse diachronique permise par le renouvellement actuel des enquêtes se double donc d'une analyse comparative. Ce dispositif devrait permettre de mieux comprendre la complexité d'une évolution sur laquelle la conjoncture nationale et internationale ainsi que les problèmes climatiques exercent une forte influence, mais qui repose d'abord sur la dynamique partiellement autonome de systèmes de production agricole très spécifiques.

Dans cette dynamique originale, l'élevage joue un rôle important. Il s'est maintenu dans le Sine, malgré la disparition des jachères et une suite de difficultés qui aurait pu contraindre les paysans à brader leurs troupeaux. Dans les Terres Neuves — terrain étudié par Huguenin —, et bien qu'absent pendant les premières années de l'opération de colonisation, l'élevage a connu une forte expansion. Il y a à cela des raisons techniques : les liaisons

(1) ORSTOM : Institut français de recherche scientifique pour le développement en Coopération.
ISRA : Institut sénégalais de recherches agricoles. Le programme de recherches intitulé « Terres anciennes, approche renouvelée » est animé par A. LERICOLLAIS.

agriculture-élevage à l'intérieur du système de production ; mais aussi des raisons économiques : emploi des revenus arachidières, épargne, diversification des sources de revenu grâce à l'emboûche ou à la perception de plus-values réalisées lors de la revente des animaux de trait. Dans cette région, la possession et l'exploitation du bétail — mais aussi des chevaux et des petits ruminants — contribuent à sécuriser les systèmes de production et deviennent un indicateur de réussite économique et sociale, voire un « moteur » d'expansion et de reproduction des exploitations à revenu élevé (p. 26).

Le mémoire se divise en quatre parties, dont la première constitue une présentation fort claire du cadre de l'étude, de la méthode d'approche adoptée, de la nature des enquêtes réalisées et des échantillons observés. Bien qu'issus d'une région où l'élevage tient une place importante, les colons sereer sont arrivés dans les Terres Neuves presque sans bétail. Le modèle officiel de colonisation ne faisait place à l'élevage dans le système de production qu'à travers la traction bovine. Or depuis les années 70, le cheptel s'est beaucoup développé, au point que le nombre de bovins par habitant a largement dépassé celui du Sine, et atteint presque celui qu'on enregistre dans les systèmes pastoraux autochtones de la région d'accueil (ceux des Peul Niani). La culture attelée a connu un essor considérable, dû surtout au développement de l'élevage équin, alors que pourtant, initialement, seule la traction bovine avait été encouragée par les structures d'encadrement. Belle occasion de réfléchir à l'inépuisable capacité qu'ont les paysans de s'échapper des schémas technocratiques...

Le principal objectif de l'étude était de *cerner les facteurs qui ont contribué à de telles évolutions* et de répondre aux questions suivantes (p. 13).

- Quels ont été les moteurs du développement dans la zone étudiée ?
- L'élevage contribue-t-il à différencier les systèmes de production ?
- Quels sont le rôle et l'importance de la traction animale dans les systèmes de production ?
- Le milieu pastoral peut-il supporter une augmentation du peuplement animal ?
- Les fonctions de l'élevage et les modes de conduite des animaux sont-ils les mêmes que dans le Sine ? Les éleveurs ont-ils au contraire reproduit les systèmes autochtones de la région d'accueil ?
- Quelles sont les structures, les dynamiques, les performances zootechniques des troupeaux sereer ?

Les données ont été collectées de juin à octobre 1988. Trois angles d'approche ont été adoptés : celui de l'éleveur, du territoire et de l'animal — en s'inspirant de l'approche systémique proposée par LHOSTE (2). Compte tenu de la brièveté de la phase de terrain, on trouve donc :

1. une enquête générale sur la place, le rôle et la conduite des animaux, sur un échantillon de 55 carrés ;
2. des recensements exhaustifs des habitants, des surfaces cultivées et des animaux domestiques dans deux villages créés par le projet ;
3. une enquête zootechnique (inventaire de troupeaux et enquête rétrospective sur les carrières des femelles) sur un échantillon d'environ 1 400 bovins et 1 000 petits ruminants (bovins et caprins) ;
4. une étude sur l'exploitation des ressources fourragères dans un espace fréquenté par les cheptels de 4 à 6 villages selon la saison (entretiens avec les bouviers et bergers peul, manding et sereer ; interprétation des photographies aériennes et observation directe des pâturages).

La seconde partie s'intitule *Diversité des systèmes de production sereer dans les Terres Neuves du Sénégal-Oriental. Contribution de l'élevage à cette diversité*. Elle s'inspire largement, sans le signaler suffisamment, des conceptions et des méthodes développées par

(2) LHOSTE (Ph.), 1984. — « Le diagnostic sur le système d'élevage ». In : IEMVT/ISRA, 1986 : *Méthodes pour la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique Intertropicale*. Maisons-Alfort. Études et Synthèses de l'IEMVT, n° 20 : 39-59.

LANDAIS (E.), 1987. — *Recherches sur les Systèmes d'Élevage. Questions et perspectives*, Versailles, INRA-SAD. 75 pp.

LHOSTE (3) sur un terrain voisin. La similitude des démarches fournit un sujet de réflexion intéressant, car elle touche non seulement le choix des variables recueillies et les méthodes statistiques utilisées (analyse factorielle de correspondances couplée à une classification ascendante hiérarchique, débouchant sur une typologie d'exploitations) mais aussi les résultats obtenus — et cela dans des contextes géographiques, historiques et sociaux pourtant bien différents. Dans les deux cas, la structuration de la population d'exploitations étudiées débouche sur des images comparables, puisque la partition proposée distingue des types d'exploitation différant essentiellement par leur dimension. Cette dimension est exprimée par un ensemble de variables structurelles très corrélées entre elles et concernant pratiquement tous les aspects du système de production, de la force de travail jusqu'au cheptel, en passant par les surfaces cultivées et le capital d'exploitation. On voit alors s'opposer, aux deux extrêmes, de « petites » et de « grosses » exploitations, avec un certain nombre de types intermédiaires. Les petites exploitations sont pauvres, les grosses sont riches. Tout se passe donc comme si toutes les exploitations fonctionnaient suivant un modèle unique, et l'on peut se demander si une analyse en termes de gradient n'eût pas été plus adaptée à la structure des données qu'une analyse en termes de classes disjointes. Cette impression troublante est renforcée par la constatation que la « dimension » globale de l'exploitation est corrélée avec la date d'installation du chef de carré, ce qui conduit HUGUENIN à écrire (p. 23) qu'en fait la typologie révèle davantage des stades d'évolution que des systèmes de production agricole différents.

Force est de constater que ce résultat est en contradiction avec une opinion largement partagée, selon laquelle l'évolution en cours tendrait à accroître rapidement les disparités socio-économiques entre exploitations. Y a-t-il donc renforcement des disparités (et marginalisation des petites exploitations) ou bien les différences observées proviennent-elles surtout du stade d'évolution atteint par chaque exploitation, donc de son ancienneté ? De ce débat dépend l'interprétation qu'on fournira des relations décelées entre grandes et petites exploitations : flux de main-d'œuvre et confiage d'animaux notamment. S'agit-il d'échanges aidant les plus démunis et renforçant la cohésion sociale, ou au contraire de relations de domination et bientôt d'exploitation dans un système inégalitaire ? On retrouve une question générale, qui avait été traitée au Mali par Bino TÈME (4) : certains sous-groupes parviennent-ils à faire travailler d'autres sous-groupes en voie d'appauvrissement ? Les catégories vendeuses de force de travail doivent-elles acheter les céréales nécessaires à leur survie, et à qui ? Se trouvent-elles engagées dans un processus de décapitalisation qui, poussé à son terme, les priverait de terre ? En un mot, observe-t-on une concentration des moyens de production avec mise en dépendance ou expulsion vers le secteur informel de catégories sociales prolétarisées ? Vieilles interrogations, toujours pertinentes...

La méthode typologique ne permet pas vraiment d'y répondre. Cela tient à deux types de raisons. Les premières sont proprement méthodologiques : les variables retenues évaluent pour la plupart en termes quantitatifs (et de manière visiblement redondante) les caractéristiques structurelles des exploitations agricoles sans cerner, faute de données, ni leur fonctionnement ni leurs performances technico-économiques. Or il est probable que les oppositions les plus déterminantes — celles qui modifient à terme les structures des systèmes de production — sont à rechercher au niveau du fonctionnement fin des systèmes ou de leurs résultats. Sur un autre plan, la trajectoire des exploitations n'est appréhendée qu'à travers un seul critère, la puissance de traction. Bien qu'important, ce critère ne saurait résumer tous les autres (main-d'œuvre, surfaces cultivées, cheptel extensif...).

Les autres raisons sont inhérentes à la nature des phénomènes observés. Les sociétés étudiées se trouvent à la croisée des chemins, elles hésitent entre la règle ancienne du maintien

(3) LHOSTE (Ph.), 1986. — *L'association agriculture-élevage. Évolution du système agro-pastoral au Sine-Saloum (Sénégal)*. Maisons-Alfort, IEMVT-CIRAD. Études et Synthèses, n° 21, 314 p.

(4) TÈME (B.), 1985. — *Système agraire villageois et développement rural. Une analyse à travers l'exemple de cinq villages du Bélédougou au Mali*. Thèse de 3^e cycle, Fac. de sc. éco. et de gestion. Dijon, 2 vol. multigr., 358 + 57 pp. (analysé dans le Bulletin bibliographique de l'INSEE-Coopération n° 10 d'avril 1986).

d'une certaine égalité économique par dissipation du surplus (5) et la tendance lourde du progrès technique (ici la culture de l'arachide et la mécanisation agricole permise par la traction animale) à engendrer des disparités. Sans doute de nombreuses sources de disparités entre exploitations sont-elles absentes dans les Terres Neuves, à commencer par le choix de productions agricoles différentes qui fonde la plupart des typologies proposées dans les pays industrialisés. Pourtant, J. M. GASTELLU ne pourrait sans doute plus écrire aujourd'hui une thèse de doctorat tout entière fondée sur l'idée que la recherche ou la préservation de l'égalité économique constitue un trait caractéristique de la société sereer (6). Au Sénégal-Oriental et en 1988, ce n'est plus vrai.

L'intérêt de l'analyse de l'évolution du cheptel de trait, qui est présentée dans le premier chapitre de la troisième partie de l'ouvrage, valide pleinement la méthode utilisée, qui a été mise au point il y a quelques années par l'ISRA, et qui repose sur une échelle de niveaux d'équipements croissants, ce qui permet de comparer des situations très différentes.

Ceci dit, on peut regretter le fait que l'auteur n'aille pas jusqu'à proposer une véritable analyse démographique de l'évolution du cheptel de trait. Il convient en effet de bien distinguer l'évolution de l'équipement des exploitations (fig. G3.1 p. 31) de l'évolution de la population animale. Ce distinguo aurait permis de mieux interpréter certains résultats. En particulier, l'auteur ne prend pas en compte la relation qui unit l'évolution des effectifs des animaux à leur longévité, qui dépend elle-même de la durée de leur carrière, très différente dans les deux espèces concernées.

Mais surtout, le statut démographique des deux populations d'animaux de trait, bovins et équins, semble différer fondamentalement en ce que le cheptel équin représente une population au sens démographique du terme (seuls les jeunes sont exclus), tandis que le cheptel bovin de trait n'est qu'une fraction de la population bovine, dont presque tous les reproducteurs vivent dans les troupeaux. Il est donc exclu de raisonner démographie bovine sans choisir un niveau d'analyse englobant cheptel de trait et cheptel extensif...

L'atelier traction bovine/embouche bovine ne jouit que d'une indépendance toute relative dans le système d'élevage considéré, et le plan adopté par l'ouvrage conduit à exagérer la césure entre cet atelier et le troupeau dont il est majoritairement issu... le risque d'artefact qui en résulte n'est pas négligeable. On regrette donc l'absence d'une analyse historique de l'évolution du cheptel bovin total, au niveau régional comme au niveau des exploitations agricoles. L'auteur note lui-même (p. 56) que *l'étude de la répartition des cheptels de bovins extensifs met encore plus en relief les disparités entre carrés que celle des cheptels de trait.*

En ce qui concerne la composition du cheptel de trait des exploitations agricoles et son évolution, et plus spécialement la complémentarité bovins-équins, on est surpris de ne pas voir évoqué le rôle très spécifique des attelages bovins en matière de soulèvement de l'arachide, seule opération culturale qui nécessite une puissance de traction importante. En pratique, un cheval peut effectivement soulever l'arachide (comme le mentionne HUGUENIN, qui note cependant que c'est rarement le cas), mais s'y épuise rapidement. Les stratégies d'équipement des paysans en traction bovine ne devraient-elles pas être interprétées en relation plus étroite avec les superficies récoltées en arachide ? Y a-t-il un seuil à partir duquel l'acquisition d'une seconde paire bovine devient nécessaire ? Comment se combinent les objectifs plus ou moins spéculatifs liés à la valorisation bouchère des animaux ?

Le chapitre II de la troisième partie est consacré à *la conduite des troupeaux au cours de l'année et à la relation à l'espace*. Il débute par une étude claire et bien documentée qui permet de vérifier au passage la pertinence de divers concepts (celui d'agrégation par exemple) ou de diverses distinctions (troupeau versus cheptel, confiage versus placement) qui ont été proposés depuis quelques années. À cette excellente étude qualitative succède

(5) BADOUIN (R.), 1975. — *Les agricultures de subsistance et le développement économique*. Paris, Pedone, 202 pp. Voir également Ph. JOUVE, 1988. — « Quelques réflexions sur la spécificité et l'identification des systèmes agraires ». *Cah. Rech. Dév.*, n° 20 : 5-16.

(6) GASTELLU (J. M.), 1981. — « L'égalitarisme économique des Sereer du Sénégal ». Paris, ORSTOM. *Travaux et doc.*, n° 128, 808 pp.

une tentative moins convaincante de quantification du potentiel de chargement et du chargement réel des surfaces exploitées par les troupeaux de quelques villages. Il y aurait beaucoup à dire sur la méthode utilisée, les concepts et les hypothèses qui la sous-tendent, et leur discutabilité compatible avec l'approche systémique dont se réclame l'auteur. Celui-ci ne s'est-il pas laissé emporter par le souci d'apporter, dans un laps de temps très court, une réponse à une question que l'on sait difficile, et qui était sans doute mal formulée? Il convient ici de renvoyer aux remarquables travaux développés par l'IMVT et l'ISRA et que HUGUENIN cite en bibliographie (7).

Le chapitre III, *Étude des troupeaux*, est construit selon un plan comparable. Il débute par une intéressante étude des centres de décision, inspirée des travaux de M. L. SONKO (8), à laquelle on peut simplement reprocher de sous-estimer le rôle social des bouviers et bergers. Ce n'est qu'à la page 74 que l'on apprend que les troupeaux de Sereer des Terres-Neuves sont généralement conduits par des Peul, quand il s'agit peut-être d'une mutation essentielle.

L'étude des troupeaux se poursuit par une analyse des fonctions socio-économiques du cheptel, avant d'en venir à l'étude des caractéristiques zootechniques des troupeaux (p. 62). Cette étude repose très classiquement sur des enquêtes rétrospectives, les seules qui permettent d'obtenir des résultats quantitatifs à partir d'études limitées dans le temps. Bien qu'elles aient visiblement été bien réalisées, ces enquêtes montrent une fois de plus les limites de la méthode, puisqu'elles débouchent sur des résultats qui sont manifestement erronés, les biais systématiques désormais bien connus jouant toujours dans le même sens : surestimation de l'âge à la première mise-bas, déformation des pyramides des âges, etc. Il ne s'agit pas d'arguments d'autorité : suffisamment de résultats sont aujourd'hui disponibles — notamment au Sénégal — pour que l'on puisse situer les plages de variation réelles des variables communément utilisées. La volonté de disposer d'estimations chiffrées de la productivité du cheptel conduit, comme c'est trop souvent le cas, à sous-estimer les obstacles méthodologiques, et à avancer des conclusions trompeuses.

Sans doute n'est-il donc pas inutile de redire ici qu'il est à la fois très difficile, lourd et coûteux d'obtenir des résultats quantitatifs fiables, mais aussi que c'est souvent illusoire. La réhabilitation du qualitatif est sans doute une des grandes leçons de l'histoire récente des sciences, et notamment de la modélisation systémique. En ce qui concerne les recherches sur l'élevage en Afrique, il y a lieu de rappeler à ce sujet les résultats exceptionnels auxquels parvient J. B. BOUTRAIS en recourant avant tout à la technique — simple et difficile à la fois — de l'interview ouverte et directe, pratiquée en langue vernaculaire sans délégation de collecte, et orientée prioritairement sur ce qu'il est convenu d'appeler les aspects qualitatifs d'un problème — en réalité sa substance même, définie d'abord par les interviewés (9).

L'étude des fonctions socio-économiques du cheptel (: 59-61) est à la fois éclairante et un peu sommaire. Un minimum d'analyse des revenus procurés par l'élevage aurait permis de mieux situer les choses. Il est par exemple relativement courant que la vente d'un bovin de trait ou d'embouche procure une recette brute supérieure à celle tirée de la vente de la récolte d'un hectare cultivé en arachide. Il ne s'ensuit pas, à l'évidence, que l'agriculture sereer se trouve dans le cas d'abandonner l'arachide — et le mil, qui l'accompagne dans la rotation — pour se spécialiser dans l'élevage. Ne serait-ce que parce que la constitution d'un cheptel est financée d'abord par l'arachide... En fait, ce qui se construit sous nos yeux aujourd'hui dans les Terres-Neuves, ce sont des systèmes diversifiés dans lesquels certaines composantes peuvent paraître, au point de vue comptable, moins rentables que d'autres,

- (7) Programme « Alimentation du Bétail Tropical, IEMVT/ISRA, Laboratoire national de l'élevage et de recherches vétérinaires de Dakar. H. GUÉRIN, D. RICHARD, et coll.
- (8) SONKO (M. L.), 1986. — « Les modes d'appropriation, de gestion et de conduite des animaux au sein d'un village Diola (Boulador) ». *Cah. Rech. Dév.*, n° 10-112.
- (9) BOUTRAIS (J. B.), 1987. — *Ranches ou Coopératives d'Élevage? L'alternative pastorale Cameroun*. Paris ORSTOM, 103 p., *multigr.*
- d° - 1988. — *Des Peul en savanes humides. Développement pastoral dans l'Ouest Centrafricain*. Paris, ORSTOM. Études et Thèses, 383 pp.

mais où pourtant toutes concourent ensemble, de plus en plus, à la reproduction d'un flux de produits et de recettes.

De même, le problème de la production laitière est à peine évoqué. Il est même suggéré (p. 75) que la traite des vaches entraîne un fléchissement de la productivité du troupeau, alors que toutes les études sérieuses ont montré au contraire qu'elle est un moyen puissant d'augmenter la valeur totale de la production, et bien souvent le revenu monétaire qui en est tiré...

Les deux questions auxquelles il vient d'être fait allusion concernent les flux. Le grand mérite du travail de HUGUENIN, aux yeux d'un économiste, c'est de montrer sur pièces que les systèmes d'élevage doivent et peuvent être analysés à la fois en termes de flux et de stocks. L'élevage intégré dans un système agro-pastoral concerne des animaux dont la conduite est directement liée à l'exploitation agricole : animaux de trait ou d'embouche, petits ruminants, volaille. Ce type d'élevage existe dans les Terres-Neuves, et procure des flux de revenu non négligeables. Il existe cependant aussi un élevage extensif exploitant des espaces pâturés sans relation directe avec l'exploitation agricole, assurant une fonction d'épargne, de trésorerie, de capitalisation qui n'est pas sans rappeler l'accumulation traditionnelle liée aux prestations matrimoniales. Dans ce dernier cas, une analyse en termes de stocks est plus pertinente, à condition qu'on sache repérer les liaisons entre stocks et flux, par exemple la transformation éventuelle et partielle du cheptel bovin extensif en cheptel de trait utilisé sur l'exploitation. Cet aperçu trop succinct voudrait convaincre le lecteur qu'il existe aujourd'hui des concepts permettant de baliser les voies d'évolution empruntées par les sociétés agro-pastorales. C'est en tout cas ce qu'atteste le travail de HUGUENIN si on le lit isolément, et plus encore si on le replace dans l'ensemble structuré de recherches auquel il apporte une contribution essentielle.

Henri Noël LE HOUEROU

The grazing Land Ecosystems of the African Sahel

Berlin, Heidelberg, New York. Springer-Verlag, 1989, 282 pp., 114 fig., biblio.,
2 index (« Ecological Studies » 75)

Cet ouvrage se présente comme un manuel très complet sur les écosystèmes pâturés de l'Afrique sahélienne. Après un examen des caractéristiques géographiques de la zone, les facteurs climatiques et édaphiques sont analysés, les types de flore et de végétation sont décrits avec un grand luxe de tableaux extraits de très nombreux documents. La faune sauvage et les animaux domestiques sont successivement passés en revue, ce qui permet de constater la forte diminution ou la disparition de nombreuses espèces sauvages (grands mammifères en particulier) et l'augmentation parallèle des troupeaux domestiques en dépit de sécheresses répétées (les effets de celle de 1983-1984 ne sont pas encore pris en compte). La pression humaine est également abordée avec des tableaux montrant la progression démographique depuis 1950, la proportion croissante des urbains, ainsi que les densités de population dans les différentes zones.

On peut regretter que, à la suite d'une telle confrontation de données, les perspectives du développement de l'élevage sahélien soient un peu rapidement analysées : ce chapitre aurait mérité d'être une conclusion prospective reprenant les différents thèmes des précédents chapitres.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à une étude de cas : celui du Ferlo sénégalais. L'analyse de ce programme, qui s'est déroulé de 1980 à 1985, permet à l'auteur de faire la synthèse de nombreux documents publiés. Des cartes montrent l'évolution de l'utilisation des parcours, à la suite de l'implantation de forages (d'après les publications de BARRAL). L'exposé des méthodes et des résultats des vols systématiques de reconnaissance et de ceux de la détermination de la biomasse par radiométrie (selon les travaux de SHARMAN) permet de faire le point sur un projet pluridisciplinaire dont les résultats sont épars et difficiles à consulter.

Un index par sujets et un autre par noms scientifiques facilitent le maniement de l'ouvrage. La bibliographie extrêmement riche constitue une mine qu'on n'a pas fini d'exploiter : elle rassemble ouvrages, articles, rapports et également allie littérature officielle et littérature grise ; elle déborde le cadre strict des écosystèmes, en n'oubliant ni la préhistoire, ni l'archéologie, ni l'histoire. Ces 696 références forment une base de données unique, avec des articles anciens parfois oubliés et une très large ouverture sur les pays non seulement de l'ouest, mais aussi de l'est sahélien souvent négligés par les francophones.

Au total, cet ouvrage sera un manuel de référence pour tous les chercheurs travaillant au Sahel, à une époque où cette zone suscite encore l'intérêt des hommes politiques et dont « l'Observatoire du Sahara et du Sahel » (OSS) est le dernier avatar (1).

(1) Avatar, au sens d'« incarnation » dans la religion hindoue et non de « mésaventure », « malheur », contresens trop souvent utilisé (cf. *Petit ROBERT*, 1989 p. 141).

M. ELDIN, P. MILLEVILLE, éditeurs

Le risque en agriculture

Éd. de l'ORSTOM, Coll. à *travers champs*, Paris, 1990, 620 pp.

Est-ce que la danse dans les champs est efficace contre les gelées dans les Andes (P. MORLON)? Il n'est pas complètement impossible que ce brassage provoque la coulée de la nappe d'air froid le long des pentes. E. FAUROUX de son côté montre la désarticulation entre pratiques empiriques et croyances. Ces deux approches paraissent illustrer une des limites actuelles de l'interprétation des décisions paysannes.

Péché de jeunesse, ce livre est une étape, qui devrait faire date dans la connaissance des agricultures. Interdisciplinaire, il recueille des illustrations et des réflexions originales, d'autant plus que chaque auteur s'est efforcé de se rendre accessible. Écologistes, agronomes et spécialistes de sciences humaines y devisent, depuis le Sahel jusqu'aux sommets andins, de la forêt aux îles, tous ces lieux étant loin d'être à l'abri de l'adversité.

Le Sahel (ou régions soumises à des climats affins) regroupe près de la moitié des communications. Avec les Andes, il s'agit de conditions extrêmes d'installation humaine. Savanes et forêts viennent donner une image nuancée du risque.

Toute activité agricole, sans être nécessairement risquée, n'en est pas moins soumise aux aléas naturels et économiques (première et quatrième partie), voire aux pannes du tracteur ou à la maladie. Tout un ensemble de pratiques, culturelles (deuxième partie), sociales ou politiques (prix, assurances) viennent réguler et stabiliser le processus de production. Enfin, c'est au cours du changement technique que se révèlent les risques, latents ou nouveaux (troisième partie).

*

**

À travers le risque se dévoile une image des agricultures des PVD. L'éclairage de leur spécificité (ne serait-ce que par leurs résultats) est le bienvenu pour tracer un cadre au thème choisi. Telles les lois de King et de Giffen (M. LABONNE) qui rappellent que les agricultures occidentales ont pu bénéficier, avant d'être ce qu'elles sont, de ce à quoi les agricultures tropicales n'ont guère droit : l'augmentation du prix au producteur lors des mauvaises récoltes. N'oublions pas les régulations malthusiennes qui décimaient les troupeaux lors des fortes sécheresses (FLORET *et al.*). Le sous-développement ou la désertification entrent dans des processus accélérés, du fait d'ajustements caducs, quoique devenus intolérables.

Le calendrier agricole (X. LE ROY), la cohérence alimentaire (nourrir sa famille tout au long de l'année — A. LEPLAIDEUR —), la perception individuelle et sociale conditionnent autant les pratiques que la seule prise en compte du risque. Les rongeurs, réels ou latents, la gelée annuelle ou exceptionnelle, les inondations, les fluctuations de prix, l'insécurité foncière en sont autant de modalités.

Peu d'auteurs se sont hasardés à classer les notions de risque. L'avenir jugera de ce qu'il faut retenir du formalisme de D. SAUTIER. Les essais comme ceux de F. et T. RUF, ou de N. GERMAIN et J. C. POUSSIN, attirent d'autant plus l'attention. Le caractère normatif

d'une analyse technique, certes réductrice, permet de comparer des situations et d'en ébaucher une interprétation, pour le moins originale.

Sous prétexte d'objectivité, le risque « naturel » est dépersonnalisé (première partie), brandissant au besoin la menace de catastrophe. L'analyse fréquentielle du climat est caractéristique de la probabilité objective (encore faudrait-il se mettre d'accord sur le caractère aléatoire de la pluie). Pourtant son opérationnalité laisse à désirer malgré l'optimisme d'éventuels modèles à venir. Peut-on raisonner avec 3 années de récoltes satisfaisantes sur 4 ? L'article de J. BROSSIER sur la notion d'utilité, non directement proportionnelle à l'aune probabiliste, devrait être médité, d'autant plus que les agriculteurs des PVD sont en majorité proches des seuils de survie et que la « ruine » les guetterait une année sur quatre.

En milieu complexe, c'est-à-dire en forte interaction, il est difficile de mesurer l'impact d'un événement isolé, rare par définition. Peut-on alors approcher les décisions paysannes avec des probabilités subjectives, alors que la décision paysanne repose sans doute davantage sur un ensemble d'informations issues de l'expérience ?

À l'inverse de l'objectivité sans faille, certaines interprétations sont discutables du fait d'un risque peu objectivé. Devra-t-on rappeler qu'une agriculture, par définition, entraîne une modification de la fertilité (que l'on ne peut juger que par rapport aux techniques employées et qui « dégrade » forcément le milieu originel) et des pratiques sociales. Certains lecteurs s'étonneront des craintes exprimées *a priori* quant à la « déstructuration » d'une société du fait de l'introduction du citronnier commercial, heureusement compensée par le bon sens de A. HALLAIRE qui rappelle que les coutumes sont adaptatives, et donc adaptées.

**

Sur la base des contributions, le risque agricole me paraît naviguer entre la contrainte et l'exception. La contrainte présente un caractère de permanence ou de prévisibilité, avec un impact plus ou moins fort. En Amazonie par exemple, les marées d'équinoxe submergent les sols, expliquant les cultures arborées et l'absence de culture annuelle.

Quant à l'exception, ce sont des événements dont la rareté dépasse le cadre d'ajustement propre aux agriculteurs (cyclone, série de sécheresses). Ces exceptions sont connues des intéressés et les pratiques qu'elles entraînent ne sont pas du seul ressort de ces derniers (assurance, si elle ne sert pas d'autres fins, stockage qui paraît plus prendre en compte les régulations normales que le souvenir de la fameuse attaque de criquets de 1925 à 1933).

À la probabilité d'apparition d'un phénomène s'ajoute le risque d'une évolution désavantageuse. P. MILLEVILLE affirme avec raison que les régulations « traditionnelles » deviennent sans objet. Ainsi la croissance démographique et l'exceptionnelle série climatique entraînent des situations jamais expérimentées et empêchent la mise au point de régulations empiriques. Certaines mesures augmentent même l'intensité du phénomène, par une dégradation irréversible à moyen terme du milieu (désertification). Les empoisonnements de pénurie prolongée entrent dans ce cadre, comme au Tchad où la posologie de certains aliments, connue, ne peut plus être respectée (C. SEIGNOBOS) ou comme à Katiola en Côte-d'Ivoire au début des années 80, touchant principalement les écoliers.

Entre contraintes et exceptions, le risque est susceptible d'expliquer certaines décisions. Le mot risque cumule les notions d'incertitude et de danger. Le cas de l'incertitude sur un gain, traduit par le mot de pari, aurait pu être utilisé. Par exemple en Indonésie, *le café n'est pas vendu quand le cours est bas peut devenir le café est vendu quand le cours est haut*. À la thèse du risque s'oppose la culture d'opportunité, autorisée dans un cadre d'abondance diversifiée ou de besoins limités. Il est écrit que la migration, malgré son risque d'échec, permet un partage du risque agricole. S'il est exact que certaines migrations sont nécessaires, elles ne sont pas fatalité (par exemple au Mexique). On peut inverser la proposition et l'interprétation en écrivant que *des tentatives de migration, celles qui réussiront sont l'évidence d'une opportunité*.

Il est douteux qu'« en dernier ressort, le risque n'a de réalité que parce que les individus y sont confrontés. D'abord à cause de la vision prospective des scientifiques (risque acridien, risque

d'érosion...) qui jettent des cris d'alarme, au « risque » de se tromper. La seconde mise en cause de sa réalité provient du danger latent qui pourrait se dévoiler lors d'une modification du système, donnant raison à la prudence paysanne et tort à certains projets de développement : trop pressés, ils ont mis à jour ces risques. En effet, si un ensemble de pratiques, objectives et empiriques, peuvent être attribuées à un risque inventorié, il est probable aussi que des infra-risques latents, sans jamais avoir été révélés, puissent l'être lors d'une modification de situation (M. SEBILLOTTE). Le risque n'a alors de réalité que lors de sa révélation, quand il est trop tard bien souvent.

En conclusion, le risque est une notion nécessaire pour interpréter certaines décisions paysannes, rendant indispensable l'étude historique. En outre, la notion est opérationnelle puisque sa non-prise en compte est la source d'échecs de transferts de technologie.

Au total, 38 exposés donnent un panorama du risque, mais aussi des processus en cours dans les agricultures tropicales. Un ouvrage sur ce dernier thème paraît s'imposer afin d'expliquer certains débats (les thèses contradictoires au Sahel rendent problématique la lisibilité générale) et de compléter le tableau. Une défriche considérable, donnant au lecteur plus de variabilité que de variations, une bible pour l'exégète. Et pourtant, l'absence totale des agricultures modernisées montre à quel point cette somme est incomplète.

R. BOULAY

La maison Kanak

Éditions Parenthèses, Agence pour le développement de la culture kanak,
Éditions de l'Orstom, coll. : *Architectures traditionnelles*,
dirigée par Christian SEIGNOBOS, 165 pp., 1990.
Publié avec le concours de la Direction des affaires
culturelles de Nouvelle-Calédonie

Roger BOULAY est muséographe, chargé de la section Océanie du Musée national des Arts africains et océaniens. Il est l'auteur de contributions aux ouvrages *Sculptures kanak*, *Architecture kanak*, et *De jade et de nacre, patrimoine artistique kanak* (1). Son approche est essentiellement consacrée à l'architecture et à l'habitat précoloniaux de Nouvelle-Calédonie et à un recensement des techniques, des objets, et de la symbolique qui leur sont liés. Ce faisant, Roger BOULAY apporte de nombreuses informations ethnologiques jusque-là peu connues (2).

La collection *Architectures traditionnelles* se veut une série d'études monographiques sur les formes architecturales et sur les espaces aménagés saisis dans leurs évolutions. Les études recourent aux documents anciens et à des investigations de terrain pour fonder l'ambition de recension des patrimoines culturels architecturaux de la collection. Ainsi s'expliquent le nombre et la nature des co-éditeurs de *La maison kanak*, le concours de la Direction des affaires culturelles de Nouvelle-Calédonie, et la dédicace de l'ouvrage à la mémoire de Jean-Marie ΤΙΒΑΟΥ, dirigeant du mouvement indépendantiste canaque (3).

L'ouvrage est constitué de quatre parties dont la première s'intitule « Société et milieu en Nouvelle-Calédonie ». Elle s'ouvre sur une contribution de l'ethnologue Alban BENSA qui décrit une organisation sociale où sont, entre autres, soulignés les rapports parentaux et politiques de la « maisonnée », l'importance du résidentiel et de l'antériorité de la présence au sein du terroir — en matière de contrôle foncier et d'autorité politique —, les rapports compétitifs pour l'acquisition du statut, la symbolique du chef ancrée dans la symbolique de la case (ou de la « maisonnée »), et la permanence des redistributions sociales. Le géographe Alain SAUSSOL retrace ensuite la localisation et la répartition des habitats, les aménagements des terroirs en cultures humides et en cultures sèches — respectivement pour le taro et pour l'igname —, ainsi que les techniques d'aménagement horticole y afférant.

- (1) Les deux premiers ouvrages ont été publiés par l'Office culturel scientifique et technique canaque, et le dernier par la Réunion des Musées nationaux.
- (2) En témoigne notamment son article : *Technique et rituel : l'exemple du poteau central de la grande case des kanaks* paru au Journal de la société des Océanistes.
- (3) La culture a été constituée depuis plusieurs années en élément central de la stratégie du mouvement indépendantiste, notamment sous l'influence de Jean-Marie ΤΙΒΑΟΥ. Ce contexte politique s'inscrit en filigrane dans le corps du texte, voire de manière explicite lorsque l'un des co-auteurs de Roger BOULAY recourt à la notion composite de « Kanaky - Nouvelle-Calédonie ».

Le reste de l'ouvrage est plus particulièrement le fait de Roger BOULAY. La deuxième partie qui s'intitule « L'espace habité traditionnel » recourt aux auteurs anciens pour préciser les types de construction et les techniques architecturales précoloniales. Elle s'attache à cerner « la case ronde » en tant que technique architecturale et maison des hommes. Ce type de case se répartit entre cases ordinaires et grandes cases réservées aux individus de plus haut statut. L'auteur décrit ensuite la grande case et sa localisation sur un site d'habitat disposé sur une « allée » structurée par la symbolique du « haut » et du « bas ». Il passe ensuite à l'approfondissement d'une description laissée par Maurice LEENHARDT sur l'habitat temporaire associé aux réunions cérémonielles.

La troisième partie traite de la morphologie des « grandes cases », de leur construction, des matériaux utilisés, des techniques mises en œuvre, de la symbolique du poteau central et des contributions spécifiques des groupes de parenté selon leur statut social. Y sont présentées des variations régionales, tant pour l'architecture que pour les sculptures et que la statuaire, lesquelles n'existent qu'en fonction de ce type de case.

La quatrième partie aborde « L'habitation traditionnelle » en retraçant les évolutions menant à la période contemporaine. L'historique « De la case ronde à la case rectangulaire » est confié à Alain SAUSSOL, Roger BOULAY abordant ensuite « La case familiale à Lifou », les « Autres types de maison », et l'« Actualité de l'habitat kanak ». Ce dernier chapitre clôt l'ouvrage.

La « Maison kanak » est, à plusieurs égards, une réussite. Une réussite scientifique dans la mesure où l'ouvrage fait le point sur une question reposant jusque-là sur des notations et sur des descriptions dispersées dans la littérature dont il repousse les zones d'ombre. L'auteur fournit ainsi des informations nouvelles sur l'ethnologie de la Nouvelle-Calédonie qui sont souvent autant d'apports sur le fonctionnement politique précolonial. Ainsi que le soulignent tant Alban BENSA que Roger BOULAY, « la maisonnée », l'habitat, et la grande case sont au cœur de la symbolique et des prérogatives statutaires qui fondent le champ politique mélanésien en Nouvelle-Calédonie.

L'ouvrage est également une réussite iconographique. Photographies et reproductions de gravures anciennes y abondent, ainsi que des photographies contemporaines et de nombreux dessins à la plume qui viennent appuyer des descriptions de terroir ou de techniques. Figurent également des relevés d'espaces de grande case et d'allées précoloniales, ainsi que des relevés de sites résidentiels contemporains. Des photographies ou des représentations de sculptures et de bambous gravés, de même que quelques dessins à la plume croquant des scènes sur le vif, ajoutent encore à une esthétique d'ensemble d'où sourd une sympathie profonde pour la culture présentée.

L'ouvrage ne paraît toutefois pas exempt de quelques approximations qui ne facilitent pas la compréhension du propos. Comment, en effet, distinguer l'intitulé de la deuxième partie « L'espace habité *traditionnel* » [qui traite du précolonial], de l'intitulé de la quatrième partie « L'habitation *traditionnelle* » [qui traite des évolutions liées à la présence et aux interventions des Européens]? De même, le dernier chapitre de la quatrième partie « Actualité de l'habitat kanak » ne s'inscrit-il pas dans le thème traité par Alain SAUSSOL dont il est séparé par deux chapitres de technologie? Que penser également de ce propos de Roger BOULAY « [...] la description [...] d'une *case ronde* à usage familial à Lifou peut sembler hors de propos dans une étude concernant la *grande case* » (p. 125), alors que le chapitre premier de la deuxième partie s'intitule : « La *case ronde*, maison de la tradition » et que tout y concourt à faire de la grande case une case ronde aux particularités inscrites dans les dimensions, la symbolique et le statut de son propriétaire (4)?

Le projet de recensement technologique débouche par ailleurs — entre l'établissement du descriptif général et celui de variantes régionales — sur quatre présentations de la fiche technologique commune, en trois endroits séparés. Leur regroupement aurait peut-être simplifié l'organisation d'ensemble de l'ouvrage et facilité sa lecture.

(4) Le sous-titre de la page 66 : « Le poteau central des *grandes cases rondes* » est d'ailleurs explicite à cet égard.

Il semblerait également que les transcriptions — notamment celles relatives à la langue *a'jië* (dite «de Houailou») — auraient pu être unifiées entre elles et, partant, avec celles en d'autres langues.

Regrettons pour finir quelques approximations ethnologiques — ou un manque d'homogénéité dans certaines approches ethnologiques —, dues à une utilisation de fil de plume des abstractions léguées par Maurice LEENHARDT, lors même que des notations de terrain peuvent les préciser ultérieurement.

Mais ce ne sont là que critiques de détail au regard des qualités de l'ensemble et de l'intérêt d'un tel ouvrage tant pour la connaissance des techniques architecturales que pour celle des sociétés précoloniales de Nouvelle-Calédonie et de la symbolique politique qu'elles mettent en œuvre.

Bertrand CABEDOCHÉ
Les chrétiens et le Tiers Monde
Karthala, 1990, 262 pp.

L'ouvrage de Bertrand CABEDOCHÉ, sous-titré *Une fidélité critique* et préfacé par Hervé BOURGES, reprend une thèse de science politique publiée en 1987 sous l'intitulé : *Conscience chrétienne et tiers-mondisme*.

On connaît l'apport capital des chrétiens au mouvement tiers-mondiste, attaqué dans les années 83-88, et déchu depuis la chute du mur de Berlin ou peu avant. Hors des écrits idéologiques ou passionnels, peu d'études rigoureuses ont été menées pour analyser les composantes du tiers-mondisme chrétien, et l'ouvrage de Bertrand CABEDOCHÉ vient donc utilement combler une lacune. Il constitue indiscutablement un outil de réflexion et de travail, sérieux et bien documentée à une époque de mutations idéologiques rapides et souvent peu maîtrisées. Son propos est d'analyser l'évolution de la conscience tiers-mondiste des chrétiens, ses inquiétudes, ses contradictions face aux diverses conjonctures traversées. À aucun moment l'auteur ne succombe à la nostalgie ou à la simplification. Le corpus de l'étude est constitué par le mensuel *Croissance des jeunes nations* dont le premier numéro paraît en mai 1961. Le choix de ce journal est excellent dans la mesure où il représente bien les parcours des chrétiens face au tiers monde entre 1960 et 1990. Depuis 1970, c'est aussi le compagnon de route des ONG et de leur développement. Dans cet ouvrage plus analytique que synthétique, l'auteur brosse un tableau historique, ponctué de l'étude des choix qui ont secoué les consciences chrétiennes durant des décennies où le débat intellectuel et idéologique n'était pas encore enfermé dans les téléviseurs et les médias.

Après l'introduction qui remet en scène les principaux éléments du grand débat anti-tiers-mondiste des années 80, Bertrand CABEDOCHÉ évoque successivement la naissance du tiers-mondisme au sortir de la colonisation et la tentation révolutionnaire, période durant laquelle les chrétiens hésitent entre un personnalisme planétaire et le marxisme. La critique des rapports Nord-Sud, des injustices sociales, de la démocratie libérale, le tout catalysé par les déchirements de la guerre d'Algérie, amènent *CJN (Croissance des jeunes nations)* jusqu'en mai 1968. À cette époque, *le développement, suppose une transformation qui ne sera pas moins qu'une révolution culturelle* selon l'auteur. Cette époque annonce une radicalisation dans les années 70 où le messianisme tiers-mondiste chrétien rejoint le messianisme laïc des marxistes. L'anticapitalisme s'affirme, tout comme un manichéisme plus net, conforme aux débats de l'époque. L'Inde, Cuba, la Chine jouissent d'un statut particulier ainsi que l'État fort envisagé comme un mal nécessaire, malgré la vision communautariste, basiste, qui traverse le tiers-mondisme chrétien, comme une réminiscence des communautés chrétiennes primitives.

L'évolution en Chine, au Cambodge, en Algérie, au Pérou, met à rude épreuve l'optimisme militant. « Le temps des révisions : 1976-1980 », c'est celui de pénibles découvertes et remises en question, doublées de la *réaffirmation de la dimension culturelle du développement* (p. 175). La dichotomie nord-sud s'assouplit au profit d'un développement du communautarisme, parfois angélique, auquel sont attachés les tiers-mondistes chrétiens.

Les années 80 se présentent selon l'auteur comme une « *nouvelle donne* ». Le destin de l'Iran, comme celui du Nicaragua, ébranle encore les certitudes antérieures. Le marxisme est remis en question, en même temps que se développent les théologies de la libération. Un délicat virage idéologique se négocie après les assauts anti-tiers-mondistes de la droite néo-libérale et de la Fondation Liberté sans Frontières, après 1985. Progressivement, à petits pas, le journal abandonne les causalités trop simples mais maintient que « Dieu n'aime pas la pauvreté » (p. 230). Les excès de l'ultra-libéralisme apparaissent très vite néanmoins. Il faut *infrastructurer la culture et acculturer l'infrastructure* (p. 244).

À l'ombre de la pensée du père LEBRET, plus que jamais la solidarité de tous les hommes est réaffirmée. *Croissance des jeunes nations* devient *Croissance*, prenant en compte l'échec relatif des nationalismes dans le tiers monde. Mais à une époque où chacun s'accorde pour penser que croissance et développement sont deux affaires différentes, cette volonté de ne pas se laisser distancer par les événements caractérise la démarche du journal qui aujourd'hui se cherche des repères nouveaux. La postface de Georges HOURDIN réintroduit la dimension spirituelle chrétienne et sa phraséologie propre : la mystique du développement solidaire.

Cet ouvrage a le grand mérite de nous mener tout au long d'un parcours riche de contradictions, parfois difficilement maîtrisées, mais rarement escamotées. Le seul reproche qu'on puisse adresser à l'auteur est peut-être lié à son extrême volonté d'objectivité qui l'amène à coller aux périodes évoquées sans se permettre des haltes où seraient formulés des synthèses, des raccourcis pertinents.

Malgré une certaine absence de brio dans la forme, cet ouvrage constitue donc un excellent travail, d'un grand intérêt pour le chercheur autant que pour le militant ou le citoyen, s'il considère que les idéologies sont aussi têtues que les faits, que les pseudo-évidences de l'« économicisme » ambiant sont aussi précaires que les credos d'hier, et que l'histoire n'est pas finie.

Marion AUBRÉE et François LAPLANTINE

La table, le livre et les esprits

Éditions Jean-Claude Lattès, 1990, 342 pp.

Dans un contexte de perte de confiance dans les modèles de développement, d'affaiblissement du pouvoir d'État, d'émergence de l'informel, les références purement économiques s'avèrent inopérantes pour rendre compte de la complexité des relations sociales. L'étude des multiples réseaux par lesquels les individus s'insèrent dans la société constitue un mode d'approche fécond.

Au Brésil, le désengagement de l'État, l'affaiblissement des associations politiques et syndicales après une longue période militaire, le désarroi d'une population migrante coupée de ses racines, tout concourt à laisser le champ libre à une multitude d'organisations religieuses et charitables qui prennent en charge, souvent à l'échelle nationale, la survie, la santé, l'éducation, la formation morale et civique des populations.

Il n'est point de quartiers, de la périphérie des grandes villes aux villes frontières de l'Amazonie, qui ne possèdent un centre spirite, un centre rosicrucien, un *terreiro* d'umbanda... À Brasilia, un quartier du Plan pilote est réservé aux diverses organisations religieuses. À l'intérieur même du District fédéral, on compte plusieurs « villes mystiques », dont la Cité de la Paix, créée en 1987 à l'initiative du gouverneur pour consacrer la capitale du Brésil capitale de la spiritualité.

Le livre de Marion AUBRÉE et de François LAPLANTINE analyse la naissance et le développement du mouvement spirite en France et au Brésil. Il constitue un remarquable travail d'anthropologie qui fournit les éléments de compréhension de ce grand mouvement d'idées et d'actions qui traverse toute la société brésilienne.

Le phénomène est d'importance et on estime à plusieurs millions les adeptes du spiritisme. Les recensements officiels en rendent mal compte car la majorité de la population brésilienne se déclare *a priori* catholique. Il n'y a pas de contradiction : les adeptes du spiritisme, comme ceux de l'umbanda, se réclament de l'Évangile.

Ce livre s'attache à montrer comment est né le spiritisme au milieu du XIX^e siècle en liaison avec le culte du progrès et le développement des communications. Justice, progrès, réincarnation, tout est mêlé, et les aspirations socialistes rencontrent le spiritisme pour proposer un Au-delà où l'humanité connaîtra la justice. Il montre comment le Brésil constituait un terreau idéal pour s'emparer, réinterpréter et faire prospérer cette doctrine universaliste, synthèse entre la foi religieuse et la rationalité scientifique. Les idées spirites ont contribué à forger le Brésil d'aujourd'hui. Elles sont liées au développement de la médecine, à la promotion de l'homéopathie, mais sont aussi à la base d'importantes associations de bienfaisances, d'écoles littéraires et artistiques. Elles ont participé à la création de l'umbanda, religion qui prétend faire la synthèse entre les apports africains magiques du candomblé et les traditions indiennes.

Le spiritisme offre une vision de l'histoire de l'humanité dans laquelle le Brésil devient le centre du monde. Si en France la communication avec les esprits est une pratique essen-

tiellement domestique pour communiquer avec les proches, au Brésil beaucoup d'esprits étrangers et célèbres sont invoqués. Il s'intègre alors dans un système de représentations révélateur des aspirations collectives et non plus individuelles. L'étude des valeurs spiritiques apparaît déterminante pour comprendre la société brésilienne.

Ce que nous apprend ce livre très clair, remarquablement documenté, s'appuyant sur des recherches de terrain, c'est l'importance du réalisme fantastique, à la fois référent culturel et mode d'intervention et d'organisation. C'est peut-être une réponse à ceux qui s'étonnent que le Brésil « fonctionne » malgré la mauvaise tenue de ses indicateurs économiques et sociaux.

RÉSUMÉS

Hélène BENZ, « Le riz de l'oncle Sam et le marché mondial : la « compétitivité » à coups de dollars ».

Les États-Unis, seconds exportateurs mondiaux de riz, exportent environ 50 % de leur production. Pour parvenir à concurrencer les exportateurs asiatiques, le niveau de subventions accordées au riz est le plus élevé des productions agricoles américaines. Depuis le milieu des années 50, plusieurs programmes d'exportation ont été successivement mis en place, pour s'adapter au déplacement géographique de la demande de l'Asie des moussons au Moyen-Orient et à l'Afrique. Vers l'Afrique, la stratégie des États-Unis semble moins de développer un marché commercial rémunérateur que d'entretenir des liens économiques et politiques par l'aide en riz et de conserver ce marché comme « trop-plein », après celui du Moyen-Orient et de la CEE.

MOTS-CLÉS : Riz — États-Unis — Afrique — Politique agricole — Programmes d'exportation — Marché mondial — Aide alimentaire — Développement de marché — Concurrence — Groupe de pression.

André FRANQUEVILLE et Julio PRUDENCIO, « Insécurité et dépendance : les importations dans le système alimentaire bolivien ».

La dégradation de la situation alimentaire de la Bolivie depuis une dizaine d'années est l'héritage d'une histoire cahotique, particulièrement en matière économique. Aujourd'hui le système alimentaire bolivien repose de plus en plus largement sur les importations et les dons. Cet article analyse la genèse et le fonctionnement d'un tel processus.

Face à la détérioration de l'exploitation minière traditionnelle, la Bolivie cherche désormais d'autres ressources et ainsi sera peut-être enfin conduite à se préoccuper davantage de l'avenir de son agriculture et de ses paysans !

MOTS-CLÉS : Bolivie — Importations alimentaires — Dons alimentaires — Production alimentaire — Système alimentaire — Sécurité alimentaire — Politique agro-alimentaire — Dépendance alimentaire.

Doryane KERMEL-TORRES et Pierre-Jean ROCA, « Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique : la question alimentaire haïtienne ».

Les termes de la sécurité alimentaire en Haïti dépendent d'éléments structurels anciens et de causes récentes, telle l'instabilité socio-politique, aggravantes. La disponibilité calorique *per capita* diminue et la césure de 1986 n'a pas permis de poser de façon nouvelle les problèmes structurels, en particulier dans l'agriculture. Bien au contraire, « contrebande » et politique de libéralisation n'ont contribué en rien à atténuer contrastes sociaux et disparités régionales.

MOTS-CLÉS : Haïti — Disponibilité alimentaire — Consommation alimentaire — Risques agricole et alimentaire — Revenus — Régulation — Libéralisation — Aide externe — Situation politique.

Jeannot ENGOLA OYEP, « Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel ».

Les périmètres hydro-rizicoles de la SEMRY (Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua) ont été développés par l'État au nord du Cameroun alors que la consommation de riz est surtout le fait des citadins du sud.

Le riz SEMRY, quantitativement insuffisant, n'est pas compétitif vis-à-vis du riz importé et sa production a été maintenue grâce aux subventions publiques. Le jumelage n'a pas permis son écoulement régulier. Les résultats obtenus au bout de 21 mois de péréquation ne sont pas satisfaisants et posent le problème de la survie des périmètres hydro-rizicoles de la SEMRY. L'État n'ayant plus les moyens de subventionner, la production locale ne peut se maintenir que si la péréquation dégage les ressources nécessaires.

MOTS-CLÉS : Cameroun — Riz — Périmètres hydro-rizicoles — Jumelage — Péréquation — Compétitivité — Bailleurs de fonds — Politique alimentaire — Agriculture contractuelle.

Pascale PHÉLINAS, « Libéralisation du commerce des grains et sécurité alimentaire au Mali : les limites du marché, le nouveau rôle de l'État ».

Cet article analyse l'impact du Programme de restructuration du marché céréalière sur la sécurité alimentaire du Mali. La libéralisation du commerce des grains n'a pas amélioré la couverture des besoins à l'échelle nationale. La production céréalière est au Mali largement déterminée par les conditions climatiques. En revanche, les variations régionales de prix, permises dans un marché libre, ont stimulé le commerce ; les marchés déficitaires ont été mieux ravitaillés. Toutefois, dans la mesure où les commerçants privés stockent peu de céréales, la sécurité des approvisionnements nécessite encore une intervention soutenue de l'État.

MOTS-CLÉS : Mali — Sécurité alimentaire — Libéralisation — Politique des prix — Commercialisation — Stockage — Incitation à la production.

Leticia DELGADO, « Accès aux aliments. État et communautés paysannes au Pérou ».

L'analyse de l'accès différencié aux aliments entre travailleurs urbains et paysans andins au Pérou a permis de montrer : 1) le rôle de l'État à l'égard des paysans, la politique des prix alimentaires ayant pour conséquence d'exclure les paysans du marché des produits et de déstructurer leurs unités familiales ; 2) les stratégies alimentaires des familles paysannes des Andes centrales, la place accordée aux biens de subsistance leur permettant d'atténuer leur dépendance par rapport au marché en tant que consommateurs et de réduire les différenciations socio-économiques à l'intérieur des communautés.

MOTS-CLÉS : Rapports sociaux alimentaires — État — Paysans — Travailleurs urbains — Andes centrales — Pérou.

Cécile BERNARD et Odile HOFFMANN, « Le paysan, le commerçant et l'État : les inégalités de l'approvisionnement alimentaire dans une région caféière (Mexique) ».

Cinq ans après la mise en place du programme d'aide alimentaire dans la région centre du Veracruz, au Mexique, l'analyse spatiale des réseaux de distribution souligne les contradictions d'intérêts entre les différents acteurs, public et privés, dans la partie haute de montagne (production vivrière) et dans la partie basse (production caféière). Les transformations des systèmes de production illustrent la diversité des réponses des petites exploitations à la crise alimentaire et aux nouvelles conditions d'approvisionnement.

MOTS-CLÉS : Mexique — Veracruz — Zone caféière — Aide alimentaire — Produits de base — Approvisionnement — Stratégies paysannes — Inégalités régionales.

Daniel THIÉBA, « Associations paysannes, sécurité alimentaire et commerce céréalière au Sénégal ».

En Afrique noire, les projets de développement visant la sécurité alimentaire et la commercialisation des céréales accordent une importance croissante aux organisations paysannes. L'article présente une analyse de ce nouveau champ d'action au Sénégal.

MOTS-CLÉS : Afrique noire — Sénégal — Sécurité alimentaire — Commercialisation — Organisations paysannes.

Philippe LAVIGNE DELVILLE, « Irrigation, émigration et sécurité alimentaire sur le fleuve Sénégal ».

L'autosuffisance alimentaire à tout prix n'est pas pour les paysans un objectif en soi. Dans la vallée du Sénégal, l'analyse de l'irrigation dans un contexte de forte émigration montre que les paysans tentent d'optimiser la réalisation de trois objectifs contradictoires : approcher la sécurité alimentaire, maximiser la rémunération du travail et limiter la part des revenus de l'émigration consacrée aux dépenses alimentaires. D'où des stratégies de non-paiement des charges de l'irrigation, particulièrement visibles au Sénégal avant le désengagement de la société nationale chargée de l'aménagement du fleuve. L'application dans ce pays de la « vérité des prix » doit être suffisamment souple pour que les paysans se réapproprient l'irrigation.

MOTS-CLÉS : Sénégal — Mali — Soninké — Haalpulaar — Irrigation — Émigration — Stratégies économiques paysannes — Désengagement de l'État — Coût de la sécurité alimentaire.

Isabelle DROY, « La réhabilitation des petits périmètres irrigués à Madagascar : une réponse aux importations de riz ? »

La croissance des importations de riz à Madagascar a pris une ampleur dramatique dans les années 1980. La réforme de la filière rizicole et notamment du système de commercialisation doit permettre au pays de retrouver son autosuffisance en riz. Le projet de réhabilitation des petits périmètres irrigués au cœur des Hautes-Terres est un des volets de la politique de relance de la production. Les conditions très particulières de production de riz dans cette région soulèvent un certain nombre d'interrogations sur la pertinence et la viabilité du projet.

MOTS-CLÉS : Madagascar — Hautes-Terres — Riz — Politique rizicole — Libéralisation — Projet — Périmètres irrigués — Organisations paysannes.

Monique CHASTANET, « Crises et régulation en pays soninké (Sénégal) depuis le milieu du XIX^e siècle ».

L'histoire de la région du Gooy (Sénégal) depuis le milieu du XIX^e siècle a été marquée par des crises alimentaires récurrentes. En mettant en perspective l'évolution des types de crises, des systèmes de régulation et des tendances démographiques, on peut rendre compte du passage des « années de famine » de la période coloniale aux « années difficiles » de la période actuelle, pour reprendre des expressions soninké. Cette évolution s'est accompagnée de la disparition des grandes mortalités dues aux crises ou aux épidémies, puis d'une forte croissance démographique. Si les problèmes alimentaires se posent aujourd'hui en termes moins aigus, c'est au prix d'une nouvelle dépendance par rapport aux revenus migratoires.

MOTS-CLÉS : Alimentation — Crises — Démographie — Famine — Migrations — Sénégal — Soninké — Stratégies de subsistance — Stratégies de survie — Systèmes de régulation.

Alain LEPLAIDEUR et Paule MOUSTIER, « Dynamique du vivrier à Brazzaville. Les mythes de l'anarchie et de l'inefficace ».

L'étude de l'approvisionnement vivrier de Brazzaville est révélatrice de l'aptitude de certaines sociétés rurales africaines à répondre efficacement aux fortes demandes

urbaines. On remarque ici une atomisation des acteurs du commerce qui permet de couvrir un secteur productif lui-même atomisé. En période de crise, les marges sont ainsi redistribuées à un grand nombre de ménages.

Outre le fait de remettre en question certaines analyses alarmistes, cette recherche a permis d'insister sur les formes de structuration d'un secteur vigoureux trop souvent dédaigné, voire perturbé par l'État. Ce dernier préfère en effet investir dans des projets, *a priori* certifiés plus efficaces car plus modernes, plutôt que d'encourager les dynamiques endogènes.

MOTS-CLÉS : Congo — Brazzaville — Approvisionnement — Vivres — Commerce — Filières vivrières — Marché — Filières maraichères — Politiques agricoles — Agriculture périurbaine — Libéralisme.

Christine SCHILTER, « L'agriculture urbaine : une activité créatrice d'emplois, en économie de survie (le cas de Lomé) ».

Le développement de l'agriculture urbaine à Lomé s'est accentué vers les années 1980 à la suite de la crise économique togolaise, ressentie dès la deuxième moitié des années 70, et de la politique gouvernementale menée, à la même époque, en faveur de la « Révolution verte » et de l'autosuffisance alimentaire.

L'agriculture urbaine, le maraîchage plus particulièrement, est une activité fortement créatrice d'emplois qui est conditionnée par certaines contraintes. Notamment l'augmentation du nombre de producteurs et une mauvaise planification des cultures peuvent amener à une surproduction des denrées maraichères. Celle-ci rend alors la commercialisation difficile et réduit drastiquement les bénéfices des producteurs.

MOTS-CLÉS : Agriculture urbaine — Maraîchage — Autoconsommation — Commercialisation — Gestion — Revenu — Structure foncière — Emploi/sous-emploi — Chômage — Stratégie de survie.

Francis AKINDÈS, « Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan ».

En Afrique sub-saharienne, nourrir les villes est l'un des paramètres essentiels de la question alimentaire. En Côte-d'Ivoire, l'accès à l'alimentation n'ayant pas vraiment été pris en compte dans les politiques alimentaires, la restauration populaire de type informel semble avoir pris le relais particulièrement dans le cas abidjanais. Son développement présente un double intérêt pour la sécurité alimentaire. Non seulement il crée des revenus pour la subsistance des ménages mais il prend également en charge et à bon prix une partie de la demande alimentaire des urbains.

MOTS-CLÉS : Abidjan — Restauration populaire — Crise économique — Sécurité alimentaire — Revenu — Femme — Côte-d'Ivoire — Politique alimentaire.

Jean-Paul MINVIELLE, « La formation des prix au producteur : une méthodologie d'analyse des coûts de production agricoles en milieu non monétarisé ».

Dans le contexte actuel de crise des économies africaines, les évaluations des coûts des productions agricoles revêtent une importance particulière. Ces évaluations sont délicates en raison de la non-monétarisation de certains des facteurs de production utilisés (terre et travail en particulier), ce qui ne doit cependant pas conduire à les considérer comme « gratuits ». Se posent dès lors les questions de la pertinence de la valorisation monétaire de facteurs de production non marchands, puis des méthodes à employer pour que cette valorisation soit la plus transparente et la plus pertinente possible. La méthodologie présentée ici, par une approche graduée, tente de ménager au mieux ces différentes contraintes. Elle a été utilisée dans plusieurs études menées en Afrique de l'Ouest.

MOTS-CLÉS : Crise — Économie africaine — Production agricole — Facteurs de production — Non-monétarisation — Valorisation monétaire — Méthodologie.

Alain FROMENT — Georgius KOPPERT : « Une évaluation biologique du développement économique est-elle possible? »

Cet article est une contribution d'ordre méthodologique, destinée à fournir un outil commode d'évaluation de l'état nutritionnel (avec quelques mensurations anthropométriques simples et reproductibles), considéré comme corrélé à l'état de développement économique. Des indicateurs biologiques indirects sont également décrits. L'évaluation anthropométrique est fonctionnelle et permet de s'affranchir des indicateurs économiques traditionnels dont la fiabilité, dans les PVD, est douteuse. Toutefois, sa validité est davantage statistique qu'individuelle, et elle ne dépiste que les situations les plus graves, puisque bon nombre de populations vivant dans un contexte économique de sous-développement peuvent présenter un état nutritionnel satisfaisant.

MOTS-CLÉS : Indicateurs — Développement — Micro-économie — Malnutrition — Biologie humaine — Anthropométrie — Épidémiologie — Poids — Taille — Méthodologie.

Joseph LAURE, « Le pouvoir d'achat du salaire minimum, indicateur socio-économique et alimentaire » :

À l'aide de divers exemples, il est montré que le pouvoir d'achat, aussi bien général qu'alimentaire, des salaires minimums, peut être utilisé comme un indicateur socio-économique et alimentaire, et servir à la mise en place d'une politique de sécurité alimentaire.

MOTS-CLÉS : Salaires minimums — Prix au détail — Indices des prix — Coût de la vie — Pouvoir d'achat — Indicateurs socio-économiques — Indicateurs alimentaires — Afrique — Amérique latine.

Alice ODOUNFA et Francis AKINDÈS, « La population sous-alimentée d'Abidjan. Crise économique, solidarité familiale et politique alimentaire ».

En Côte-d'Ivoire, la chute des revenus, l'augmentation du nombre des actifs sans emplois, la réduction des crédits affectés aux infrastructures sociales telles que la santé, l'éducation amènent à s'interroger sur le sort de ceux qui ne sont pas en mesure d'assurer un minimum de subsistance à leur famille.

Les auteurs de cet article ont tenté d'une part d'identifier et de caractériser la population démunie d'Abidjan, la plus grande ville de Côte-d'Ivoire, d'autre part d'analyser les actions de l'État en sa faveur.

MOTS-CLÉS : Abidjan — Crise — Démunis — Pauvreté — Minimum physiologique — Panier alimentaire — Coût du marché — Action étatique — Communauté.

Philip M. FEARNSIDE, « Développement agricole et déforestation en Amazonie brésilienne ».

En Amazonie brésilienne, les déboisements augmentent de façon explosive, autant à cause de l'intensité des flux migratoires que du modèle de développement adopté qui tend à renforcer l'impact de la population sur le milieu forestier. Les pâturages remplacent la forêt sur la plupart des terres défrichées, y compris celles qui ont d'abord été utilisées pour des cultures annuelles. La production de viande bovine est faible mais le défrichement suivi d'un semis de graminées constitue le principal instrument de la spéculation foncière. Les mesures ayant le plus de chance de parvenir à freiner le déboisement doivent par conséquent inclure la lutte contre la spéculation (taxes, limitation de la taille des propriétés, etc.). Tous les avantages fiscaux et subventions à l'élevage doivent être abolis. Le cercle vicieux qui lie la construction des routes à l'immigration et au déboisement peut être brisé par l'arrêt des investissements publics dans la construction et l'entretien de voies routières. Des actions doivent être entreprises au lieu d'origine des migrants afin de redistribuer les terres,

encourager une agriculture exigeante en main-d'œuvre, créer des emplois urbains et freiner la croissance démographique. L'affectation des sols en Amazonie doit être mieux définie et, une fois prises, les décisions doivent être respectées dans toute leur rigueur. Il est nécessaire de modifier les critères d'appropriation du sol afin d'éliminer une des plus puissantes causes de déboisement : la formation de pâturages ne doit plus être considérée comme un moyen visant la reconnaissance de la propriété. De nouvelles formules économiques doivent être trouvées, qui rendent rentables les systèmes d'exploitation reproductibles et non rentables ceux qui sont nuisibles pour l'environnement.

MOTS-CLÉS : Déboisement — Amazonie — Agriculture tropicale — Développement agricole — Forêt tropicale humide.

ABSTRACTS

Hélène BENZ, "Uncle Sam's rice and the world market: dollar-backed « competitiveness »".

The USA, the second largest rice exporters in the world, ships some 50 % of its production. The support level for rice is the highest for US crops in order to compete with Asian exporters. Several export programmes have been set up successively since the mid-1950s to respond to the geographical shift of demand from S. E. Asia to the Middle East and Africa. The aim of the US strategy for Africa appears to be less to develop a commercial market than to maintain economic and political relations and to conserve the area as an "over-flow" after the Middle East and the EEC markets.

KEY WORDS : Rice — USA — Africa — Agricultural policy — Export programme — World market — Food aid — Market development — Competition — Lobby.

André FRANQUEVILLE and Julio PRUDENCIO, "Insecurity and dependance: imports in Bolivia's food supply system".

The decline of the agricultural sector in Bolivia for a decade or so is the result of the country's chaotic history, particularly in the economic field. The food supply system now increasingly depends on imports and donations. The article analyses the development and the functioning of this process. Faced with the decline of the traditional mining sector, Bolivia is now searching for alternative resources and this attention might thus finally be led towards the future of Bolivian agriculture and farmers.

KEY WORDS : Bolivia — Food imports — Food donations — Food consumption — Food production — Food supply system — Security of food supply — Agricultural policy — Food import dependency.

Doryane KERMEL-TORRES and Pierre-Jean ROCA, "Between everyday needs and the socio-political threat : the food question in Haiti".

Food security in Haiti is dependent on old structures and recent aggravating features, such as socio-political instability. Food availability *per capita* is decreasing and, in spite of the political break in 1986, the structural issues, especially in agriculture, have not been restated. Indeed, "contraband" and the liberalization policy have not reduced social disparities and regional imbalances.

KEY WORDS : Haiti — Food availability — Food consumption — Agricultural and food risks — Incomes — Regulation — Liberalization — External aid — Political situation.

Jeannot ENGOLA OYEP, "From twinned import/home purchase quotas to equalization in Cameroon: ensuring the survival of irrigated rice perimeters in a period of structural adjustment".

The SEMRY irrigated rice perimeters were installed by the government in northern Cameroon, while most rice is consumed by the town-dwellers in the south. SEMRY rice production is too small, it cannot compete with imported rice and it has been

maintained by subsidies. The twinned quota system did not enable regular distribution. The results of 21 months of operation of the Equalization Fund were disappointing and the major problem of the SEMRY rice production areas resurfaced. The government is now unable to provide subsidies and local production can only survive if the Equalization Fund can provide the resources required.

KEY WORDS : Cameroon — Rice — Irrigated rice-growing perimeters — Twinned quotas — Equalization — Competitiveness — Investors — Food policy — Contract agriculture.

Pascale PHELINAS, "The liberalization of the grain trade and food security in Mali: the limits of the market and the new role of the State".

This paper analyses the impact of the liberalization of cereal markets on food security in Mali. The process of liberalization did not improve food self-sufficiency. Grain production is highly correlated to fluctuating rainfall. Regional price variations have stimulated cereal shipments from producing zones to food-deficient areas. Few cereal merchants undertake long-term storage. The management of the national security stock remains one of the functions of the public sector.

KEY WORDS : Mali — Food security — Liberalization — Price policy — Grain trade — Storage — Price incentives.

Leticia DELGADO : "Access to food, State and peasant communities in Peru".

Analysis of the differences in access to food between urban workers and Andes peasants in Peru shows a) the role of the state with regard to peasants as the food price policy excludes the peasants from the produce market and breaks up their family units, b) the food strategies of farmers in the central Andes, the role awarded to the subsistence goods which enable them to reduce their dependence on the market as consumers and to reduce the socio-economic differentiation within the communities.

KEY WORDS : Social food relations — State — Peasants — Urban workers — Central Andes — Peru.

Cécile BERNARD and Odile HOFFMANN, "The peasant, the shopkeeper and the State: the inequalities of food distribution in a coffee region (Mexico)".

Five years after setting up a food aid program in the central region of Veracruz in Mexico, the spacial study of the system of distribution underlines the conflicts of interests between the different parties, public and private, on the highlands (maize production) as on the low parts (coffee production) of the region. The transformations in the production systems illustrate the diversity of answers brought by the peasants to the food crisis and to the new conditions of food distribution.

KEY WORDS : Mexico — Veracruz — Coffee region — Food aid program — Basic production — Peasant's strategies — Regional inequalities.

Daniel THIEBA, "Farmers' organisation, food security and cereals trade in Senegal".

In Sub-Saharan Africa, development projects designed to address problems of food security and cereals marketing are paying increasing attention to collaboration with farmers' organisations. This article presents an analysis of this new approach in Senegal.

KEY WORDS : Sub-Saharan Africa — Senegal — Food security — Marketing — Farmers' organisations.

Philippe LAVIGNE DELVILLE, "Irrigation, emigration and food security on the Senegal river".

Self-sufficiency is not an aim in itself. Analysis of irrigation in the Senegal valley in a context of high migration shows that farmers try to optimize the achievement of three contradictory objectives : attaining food security, maximizing the remuneration of labour and maximizing expenses other than food. They therefore try to avoid paying all production costs, as it was the case in Senegal before the withdrawal of the SAED. In this country, the «real prices» policy has to be flexible to allow farmers to reappropriate irrigation.

KEY WORDS : Senegal — Mali — Soninké — Haalpulaar — Irrigation — Emigration — Economic strategies of farmers — Withdrawal of the State — Cost of food security.

Isabelle DROY, "The rehabilitation of small irrigated perimeters in Madagascar: an alternative to importing rice?"

Madagascar rice imports reached a dramatic scale in the 1980s. Changes in the rice sector and especially in the marketing system should enable the country to become self-sufficient in rice again. The project for the rehabilitation of the small irrigated perimeters in the heart of the highland part of the island is part of the policy for re-launching rice growing. The very special conditions of rice production in this region raises a number of question on the pertinence and viability of the project.

KEY WORDS : Madagascar — Highlands — Rice — Agricultural policy — Liberalization — Project — Irrigated areas — Rural organisations.

Monique CHASTANET, "Crises and regulation in the Soninké area (Senegal) since the mid-nineteenth century".

The history of the Gooy region since the middle of the nineteenth century has been characterized by recurrent food crises. If we analyse how the types of crises have evolved, along with the regulation systems and the demographic trends, we can account for the change from the "famine years" of the colonial period to the "difficult years" of our time, according to Soninké terminology. This evolution has been accompanied by the disappearance of high mortality due to crises and epidemic diseases, then by a steady demographic growth. If food crises are less acute today, it is at the cost of a new dependence on migrants' remittances.

KEY WORDS : Food — Crises — Demography — Famine — Migration — Senegal — Soninké — Subsistence strategies — Survival strategies — Regulations systems.

Alain LEPLAIDEUR and Paule MOUSTIER, "Food supply dynamics in Brazzaville. The myths of anarchy and inefficiency".

Study of Brazzaville food supply system reveals the ability of some African rural societies to efficiently meet strong urban demand. The trade system consisting of small units is adapted to the small unit production system. In times of crisis, margins are redistributed to a large number of households.

In addition to questioning some threatening analyses, this research draws attention to the endogenous structure of a vigorous sector which has been disdained and even disturbed by state intervention. The state prefers to invest in projects that are labelled as more efficient because they look more modern, rather than to orientate its investments towards the stimulation of endogenous dynamics.

KEY WORDS : Congo — Brazzaville — Supply — Food — Trade — Food marketing channels — Market — Vegetable systems — Agricultural policies — Peri-urban agriculture — Liberalism.

Christine SCHILTER, "Urban agriculture, a job-creating activity in survival economies (the case of Lomé)".

The development of urban agriculture in Lomé increased in the 1980s following the Togolese economic crisis which developed in the second half of the 1970s, and the introduction of a governmental policy in favour of the "Green Revolution" and food self-sufficiency. Urban agriculture, and especially market gardening, is a labour intensive activity. However, the existence of these small holdings is subjected to a number of constraints : increase in the number of producers and bad planning of crops can lead to overproduction of vegetables, problems in marketing, and reduced profits.

KEY WORDS : Urban agriculture — Market gardening — Subsistence farming — Marketing — Management — Income — Land structure — Employment /underemployment — Unemployment — Survival strategy.

Francis AKINDÉS, "Cheap restaurants and food security in Abidjan".

Providing food for sub-Saharan African urban populations is essential. In Côte-d'Ivoire, access to food is not really taken into account in the national food policy ; the food informal sector seems to have taken over particularly in Abidjan. Its development presents a two-fold interest for food security. It notably provides incomes for households, but also allows low income urban populations to obtain food at low prices.

KEY WORDS : Abidjan — Food informal sector — Economic crisis — Food security — Household incomes — Women — Côte-d'Ivoire — Food policy.

Jean-Paul MINVIELLE, "The composition of farm prices: a methodology for the analysis of agricultural production costs in a non-monetarised environment".

In the present context of crisis of African economies, the evaluations of the agricultural costs of production bear a particular importance. Those evaluations are difficult because of the non-monetarization of certain factors of production (soil and labour in particular) which should not lead to estimate them as "free of charge". Therefore the question of the pertinence of monetary valorization of non-marketed production factors is to be raised, as well as the question of the methods to be used so that this valorization be as clear and relevant as possible. The methodology used there, throughout a gradual approach, tends to take into account those various constraints. It has been used in several studies, carried out in West Africa.

KEY WORDS : Crisis — African economy — Agricultural production — Factors of production — Non-monetarisation — Monetary valorisation — Methodology.

Alain FROMENT and Georgius KOPPERT, "Is a biological evaluation of economic development possible?"

In view of the fact that in developing countries economic indices of food production are usually unreliable, anthropometry may be considered as a better indicator not only of the coverage of basic energy needs but also of the general well-being of a population.

Height, weight, arm circumference and tricipital skinfold measurements can easily be obtained and used for comparison with international standards. These measurements permit an early detection of any functional disequilibrium in energy balance. Another source of indicators with an economic significance can also be obtained from existing medical statistics.

The above mentioned approaches are cheaper and more sensitive than any other type of survey such as food consumption, energy expenditure or family budget. However, this method detects only the most serious situations, as many populations living in context of underdevelopment may well display a good nutritional status.

KEY WORDS : Indicators — Development — Micro-economy — Malnutrition — Human biology — Anthropometry — Epidemiology — Weight — Height — Methodology.

Joseph LAURE, "The purchasing power of the minimum wage, a socioeconomic and food situation indicator".

A series of examples shows that both the overall and food nutrition purchasing power of minimum wages can be used as a socioeconomic and food situation indicator and contribute to the implementation of a food security policy.

KEY WORDS : Minimum wages — Consumer prices — Price indices — Cost of living — Purchasing power — Socioeconomic indicators — Food situation indicators — Africa — Latin America.

Alice ODOUNFA and Francis AKINDES, "The underfed population of Abidjan. Economic crisis, family solidarity and food policy".

In Côte-d'Ivoire, the problem of the "ultra poor" results from the decrease in incomes, increased of unemployment and the reduction of funds allocated to health and education. The authors try to identify and analyse government actions.

KEY WORDS : Abidjan — Crisis — "Ultra-poor" — Poverty-Minimum Physiologic need of household food supplies — Cost of living — Government action — Community.

Philip M. FEARNSIDE, "Deforestation and agricultural development in Brazilian Amazonia".

Deforestation in Brazil's Amazon region is exploding as a combined result of intense migration to the region and development modes that maximize the population's impact on the forest. Cattle ranching claims the majority of the land deforested in Amazonia, including most of what is first cleared for annual crops. Beef yield is low, but pasture's role in land speculation speeds clearing for cattle. Measures likely to be effective in slowing deforestation include discouraging land speculation (imposing taxes, limiting the size of holdings, etc.). All fiscal incentives and financing for ranching should be abolished. The vicious cycle linking road building to migration and deforestation could be broken by cutting government expenditures on highways. Changes in the source areas of migrants should be made to redistribute land, favor labor-intensive agriculture, create urban jobs and discourage population growth. The land tenure situation in Amazonia must be defined, and once decisions are made they must be firmly enforced. The criteria for establishing land tenure must be changed to remove this powerful motive for deforestation : pasture, especially, must be eliminated as a *ben feitoria* ("improvement") used in establishing claims. Ultimately, new forms of economic calculation must be devised that make sustainable land uses profitable, and unsustainable and environmentally damaging uses unprofitable.

KEY WORDS : Deforestation — Amazonia — Tropical Agriculture — Agricultural Development — Rainforest.

RESUMENES

André FRANQUEVILLE y Julio PRUDENCIO, «Inseguridad y dependencia : las importaciones en el sistema alimentario boliviano».

La degradación de la situación en Bolivia durante la última década es la herencia de la historia caótica del país, especialmente en el campo económico. Hoy en día el sistema alimentario boliviano se apoya cada vez más en importaciones y donaciones. Este informe trata de analizar el desarrollo y el funcionamiento de este proceso.

Frente a la crisis de su tradicional producción minera, Bolivia se ha dado a la búsqueda de otro tipo de recursos. Se espera que con ello pronto pueda preocuparse más por el futuro de su agricultura y campesinos.

PALABRAS CLAVES : Bolivia — Importaciones alimentarias — Donaciones alimentarias — Producción alimentaria — Sistema alimentario — Seguridad alimentaria — Política agroalimentaria — Dependencia alimentaria.

Leticia DELGADO, «Disponibilidad alimentaria en el país y los poblaciones campesinas del Perú».

El análisis de la disponibilidad alimentaria entre los sectores de trabajadores urbanos y de campesinos andinos del Perú permite demostrar : 1) la posición del Estado con respecto a los campesinos, la política de precios alimentarios dá como resultante su exclusión sobre el mercado y el desmembramiento de sus unidades familiares ; 2) las estrategias alimentarias de las familias en las comunidades de los Andes Centrales, cuentan con bienes de subsistencia que permiten menguar su dependencia hacia el consumo reduciendo así las desigualdades socio-económicas existentes.

PALABRAS CLAVES : Relaciones socio-alimentarias — Estado — Campesinos — Trabajadores urbanos — Perú — Andes centrales.

Cécile BERNARD y Odile HOFFMANN, "El campesino, el comerciante y el estado : las desigualdades del abasto alimenticio en una región cafetalera (Veracruz, México)".

Después cinco años de haberse iniciado el programa de ayuda alimenticia en la región central de Veracruz, en México, el análisis espacial de las redes de abasto hace sobresalir las contradicciones de los intereses entre los diferentes actores, público y privados, tanto en la región alta, con producción de granos básicos, como en la región baja, cafetalera. Las transformaciones de los sistemas de producción revelan la diversidad de las respuestas de los productores frente a la crisis alimenticia y a las nuevas condiciones de abasto.

PALABRAS CLAVES : México — Veracruz — Zona cafetalera — Ayuda alimenticia — Granos básicos — Abasto — Estrategias campesinas — Desigualdades regionales.

Joseph LAURE, "El poder de compra del salario mínimo, indicador socioeconómico y alimentario".

En base varios estudios se ha podido mostrar que el poder de compra tanto general como alimentario de las poblaciones con salario mínimo, pueda utilizarse como un indicador socio-económico y alimentario y servir al establecimiento de una política de seguridad alimentaria.

PALABRAS CLAVES : Salarios mínimos — Precios al por menor — Índices de precios al consumidor — Costo de vida — Poder de compra — Indicadores socioeconómicos — Indicadores alimentarios — África — América Latina.